هكذا من الأصل

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — Nº 11 238 — DERNIÈRE ÉDITION 3 — MERCREDI 18 MARS 1981

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr ; Espagne, 60 pes ; G.-B., 35 p. ; Grèce 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p ; Italie, 800 L ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.U., 90 cents ; Yougoslavie, 30 din.

Tarif des abonnements page 36

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

LE CONFLIT DE LA R.A.T.P.

La grève gagne le métro

LIRE PAGE 44

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le putsch manqué de Nouakchott

Le conflit du Sahara occidental, qui vient d'entrer dans sa sixième année, est à l'arrière-plan de la tentative de putsch qui a été déjouée lundi à Nouakchott, de même qu'il a été la cause de la fragilité et de l'instabilité dont la Mauritanie souffre depuis le jour où l'ancien président Ould Daddah se laissa entraîner, aux côtés du Maroc, dans la guerre contre le Front Polisario. Les militaires qui l'avaient renversé le 10 juillet 1978 pour mettre un terme à un conflit « injuste et fratricide », selon leur propre expression, avaient trouvé les caisses vides et une situation sociale déplorable.

Pendant près de trois ans à la tête du pays, le Comité militaire de salut national s'est courageusement efforcé de redresser l'économie et de faire face aux principaux problèmes. Il y est partiellement parvenu, sans toutefois réussir à combler le vide politique provoqué par la suppression du Parti du peuple mauritanien, parti unique dans lequel étaient représentés les principaux courants du pays. La succession de trois officiers en trois ans à la tête de l'Etat illustre les difficultés rencontrées par le C.M.S.N. dans sa tâche.

Tentant d'explorer une autre voie, le président Haidalla avait, à la fin de l'année dernière, installé un gouvernement civil de transition chargé de préparer la mise en place d'un système démocratique. La réussite de l'expérience en cours n'aurait pas manqué de consolider le nouveau régime, et il est probable que les dirigeants de l'Alliance pour une Mauritanie démocratique, mouvement d'opposition qui a bénéficié, à sa création, du soutien du Maroc, ont cherché à prendre de vitesse les hommes en place.

Ont-ils été inspirés par Rabat, comme on l'affirme à Nouakchott ? Le Maroc ne manque pas d'arguments pour se défendre contre une telle accusation. Il n'en demeure pas moins que le royaume chérifien n'aurait pas vu d'un mauvais œil l'accession au pouvoir d'un régime plus ouvert à ses thèses. Il n'a d'ailleurs pas cessé de mettre en doute la « neutralité » de la Mauritanie depuis qu'elle a signé, le 5 août 1979, un accord de paix avec le Front Polisario.

Craignant de faire les frais de la paix après avoir payé le prix de la guerre, la Mauritanie redoute tout autant un arrangement diplomatique entre les deux grands voisins du Nord — le Maroc et l'Algérie — qui se ferait à son détriment, qu'une mainmise du Polisario au cas où celui-ci serait lâché par son allié algérien.

« J'aime mon frère, mais je préfère qu'il ait sa maison et moi la mienne plutôt que de partager mon toit avec *lui* », expliquait un ministre mauritanien en exposant les raisons qui incitent Nouakchott à souhaiter que les Sahraouis disposent d'une patrie viable.

L'attitude marocaine, au cours des dernières semaines, paraît assez obscure. Ainsi peut-on se demander pourquoi le ministre des affaires étrangères a laissé entendre que le Polisario a déménagé ses bases en Mauritanie, alors que le général Dlimi a soutenu le contraire. De même un mystère demeure sur les véritables raisons de la récente visite de Hassan II à Paris. Rabat est-il passé du vœu à l'acte ? A-t-il prévenu de ses intentions ? En l'état actuel des informations, rien ne permet de l'affirmer.

(Lire nos informations page 3, ainsi que le début de l'enquête de Paul Balta : « La Mauritanie sur ses gardes ».)

M. François Mitterrand espère rassembler tous les Français qui veulent « une autre politique »

• « L'Humanité » : il est condamné à gouverner avec la droite
• M. François-Poncet : son langage est une insulte pour la France

M. Raymond Barre, invité, mardi 17 mars, de l'émission « le Grand Débat », à 20 h 30 sur TF 1, se proposait de défendre ses options économiques et de répondre à celles que lui opposent MM. Chirac et Mitterrand. Le candidat socialiste a, en effet, exposé, lundi soir, à l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2, les premières mesures de l'« autre politique » qu'il préconise. Mesures qui tendent à relancer la croissance par la consommation, à aménager le temps de travail et à réduire les inégalités.

M. Mitterrand a critiqué la diplomatie « inconsistante » de M. Giscard d'Estaing.

M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a répliqué, mardi matin 17 mars, que le langage de M. Mitterrand « est une insulte pour la France », tandis que M. Lecat, porte-parole du président sortant, a jugé que les propos du candidat socialiste « rabaissaient le débat à un niveau qui ne peut être celui d'une élection présidentielle ».

Selon M. Lecat, *le candidat socialiste* a présenté « l'idéal d'une France faible qui insulterait les autres, qui insulterait tout le monde : l'U.R.S.S., les Etats-Unis et les pays européens ».

Le candidat socialiste a également expliqué qu'il ne saurait être question d'associer les communistes à un gouvernement de gauche tant que les dirigeants du P.C.F. n'auront pas renoncé à leurs attaques contre le P.S. et à certaines de leurs positions dans le domaine de la politique étrangère. L'Humanité, organe du P.C.F., considère que M. Mitterrand est bien « dans sa logique » qui est de se condamner à gouverner avec la droite.

Dans une interview accordée à quatorze quotidiens de province, M. Giscard d'Estaing fait une mise au point après l'article, bienveillant à son égard, de la Pravda en déclarant qu'il n'attend pas d'autres suffrages que ceux des Français.

« Il n'est pas raisonnable, ni juste, de penser qu'il y aurait des ministres communistes » si M. François Mitterrand *était* élu *président de la* République. Le candidat socialiste, comme le note René Andrieu dans *l'Humanité*, a été « *parfaitement clair* » sur ce point. Certes, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., avait été suffisamment explicite lorsqu'il avait jugé la demande de ministres communistes formulée par le candidat du P.C.F. « *incompatible* » avec la politique des dirigeants de ce parti (*le Monde* du 3 février). Mais il était important que ce message sans ambiguïté fût repris par le candidat socialiste, ne fût-ce que pour lui conférer la solennité qui convenait à sa gravité.

L'heure n'est plus, pour le candidat socialiste, aux concessions consenties à un partenaire exigeant. L'heure est à l'épreuve de force entre les deux grandes familles de la gauche, jusqu'à ce que les dirigeants communistes acceptent de revenir à de meilleurs sentiments unitaires : il leur faudra pour cela cesser de mener une « *campagne antisocialiste* », cesser de pratiquer le « *double jeu* » avec la droite ; il leur faudra également se rapprocher, en politique étrangère, des positions du P.S. Bref, il leur faudra satisfaire à de nombreuses conditions avant de pouvoir prétendre, de nouveau, s'engager avec les socialistes sur un « *contrat de gouvernement* ».

Il va de soi que le P.C.F., par la voix du directeur adjoint de *l'Humanité*, tient ce langage pour une « *confirmation de l'abandon, par M. Mitterrand, de l'union de la gauche* ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 11.)

Des recettes économiques connues mais non éprouvées

par PAUL FABRA

Un grand talent d'exposition ne suffit ni à bien poser les problèmes économiques ni encore moins à les résoudre. M. Giscard d'Estaing en avait donné la preuve la semaine dernière à la télévision — et en sept ans de présence à l'Elysée, sans parler des huit autres années pendant lesquelles il avait occupé les fonctions-clés de ministre de l'économie et des finances, comme l'a rappelé, mardi soir à ses auditeurs, son principal adversaire.

Après la fausse démonstration au tableau du président de la République dans le plus pur style technocratique (fausse parce que fondée sur une analyse statique du phénomène du chômage), c'est à un autre exercice que nous avons assisté en écoutant, à « Cartes sur table », le candidat socialiste. M. Mitterrand a donné un air de jeunesse à des idées et à un programme qui, sur plusieurs de ses points fondamentaux, datent d'un petit demi-siècle. Non pas que l'objectif à atteindre ne soit en effet une augmentation de la consommation des ménages les plus modestes.

(Lire la suite page 10.)

POINT

Le courage et la peine de mort

La vertigineuse question philosophique que représente la peine de mort n'est pas de celles, à l'ordinaire, qui incitent les hommes politiques au courage. Surtout en période électorale. On voit, au contraire, les palinodies succéder aux atermoiements, un œil mi-clos sur la conscience, l'autre grand ouvert en direction des sondages. Tant le président de la République que son garde des sceaux ont habitué les Français à cette ligne politique, en forme de sinusoïde.

Par sa prise de position claire et ardente contre la peine de mort, M. François Mitterrand, opposant non sans raison les déclarations solennelles des Eglises à l'usage ambigu des sondages, a donné une leçon de courage, politique et personnel. Courage double au demeurant : d'avoir donné son sentiment sans nuance, de s'être prononcé contre les exécutions.

Car il est vrai que jusqu'alors le chef de l'Etat et son gouvernement ont tenté de gagner sur les deux tableaux : réprouver la peine de mort et y recourir cependant. N'aurait-ce pas été un premier courage que de dire qu'on y était favorable, puisqu'il était exclu qu'on agisse pour sa suppression, bien qu'il existât vraisemblablement à l'Assemblée nationale une majorité pour y parvenir ? Se réfugier derrière « la sensibilité profonde du peuple français » *n'est, en de telles matières, guère digne d'un homme d'Etat.*

Des cinq condamnés à mort (deux autres ayant vu leur condamnation annulée par la Cour de cassation) reclus dans les prisons françaises, il est probable que l'un d'eux au moins doive bientôt solliciter la grâce du chef de l'Etat.

Or le président de la République confirmait, le 10 mars, au sujet de la peine de mort, qu'il remplirait « les obligations de son mandat jusqu'au bout ». *C'est une autre forme de clarté... M. François Mitterrand vient cependant, par son propos et son ton, de brouiller les cartes officielles.*

Il a fait plus. Rejetant les sondages au rang de ce qu'ils sont, il a rappelé à plus de dignité en observant que le gouvernement des hommes, la détermination de ce qui est propre à la civilisation, ne devaient pas se former sur les exigences plus ou moins sollicitées de la peur et de la sauvagerie ; que la conscience seule pouvait régler les problèmes de conscience.

AU JOUR LE JOUR

La grande évasion

Ainsi, cette troisième campagne électorale rappelle à M. Mitterrand sa troisième évasion pendant la guerre : la bonne.

La première fois, il avait réussi, un peu à la surprise générale, à gagner le mur d'enceinte, mais il avait été incapable de forcer la porte massive du pénitencier. La deuxième fois, il avait échoué de justesse, s'empêtrant, au dernier moment, dans la toile de fils barbelés tissée par l'intendant de la prison. Mais, pour la dernière tentative, tout semble prêt : les chaînes du programme commun sont rompues, l'inflation et le chômage ont, peu à peu, limé les barreaux des fenêtres. Bref, il ne reste qu'une seule inconnue : le comportement des camarades de cellule.

BERNARD BRIS.

Un entretien avec Mme Simone Rozès

« Un juge ne peut pas être intimidé, même s'il met sa carrière en jeu »

Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, ancien directeur de l'éducation surveillée au ministère de la justice, vient d'être nommée, à l'âge de soixante et un ans, avocat général à la Cour européenne de justice, à Luxembourg (« le Monde » daté 1er-2 février et du 5 mars). Cette promotion, qu'elle n'était pas légalement obligée d'accepter, fait déjà l'objet de commentaires. Les uns y voient surtout la sanction d'une trop grande indépendance à l'égard de tous les pouvoirs. Les autres se réjouissent de ce départ — pour les mêmes raisons.

Mme Rozès explique ci-dessous les motifs de sa décision et sa conception du rôle des magistrats.

« Vous allez être la première femme avocat général à Luxembourg, comme vous avez été la première femme à la direction de l'éducation surveillée, la première femme président du tribunal de Paris... Avez-vous l'impression, à chaque fois, d'ouvrir une porte pour les femmes ?

— Oui, sûrement. Il est toujours intéressant d'aider les femmes à prendre des responsabilités parce qu'elles n'en prennent pas assez. Sans être d'un féminisme échevelé à banderoles, je pense que les femmes sont un peu timorées. Il y a des habitudes de pensée qui font que, pour un haut poste, on pense plutôt à un homme. Chaque fois que ce n'est pas le cas, c'est tout de même important.

— *Pourquoi quittez-vous le tribunal de Paris ?*

— D'abord parce qu'on m'a proposé le poste de Luxembourg il y a déjà presque trois mois. J'ai pensé qu'il était peut-être intéressant pour moi d'exercer ces fonctions alors que, magistrat inamovible, j'étais un peu l'arbitre de la situation. Si j'avais souhaité rester, je pouvais demeurer, au moins pour quelque temps, président du tribunal de Paris, ce que j'étais depuis cinq ans. Dans les dernières années, je suis l'un des présidents qui sont restés le plus longtemps.

— *Est-ce un départ définitif ?*

— Je ne veux jamais parler de façon définitive. Ma position est très claire. Je vais être en détachement. Il peut être mis fin à ce détachement, ou je peux, moi-même, y renoncer, à la fin du mandat, et demander une réintégration dans la magistrature.

— *Qu'est-ce que la Cour européenne ?*

— Il est difficile de l'expliquer en peu de mots. Le traité de Rome a institué la Communauté et en même temps une juridiction capable d'assurer l'application du droit communautaire. C'est à cette juridiction que je vais appartenir en qualité d'avocat général. Mon *rôle sera proche de celui du commissaire du gouvernement devant* le Conseil d'Etat français. La Cour européenne a une construction très analogue à celle du Conseil d'Etat. Il n'y a pas de parquet.

— *C'est un beau poste. Est-ce aussi une profession de foi ?*

— Oui. J'ai toujours été européenne. C'est ainsi que depuis 1956 je fais partie des juristes européens, et même du bureau, comme vice-président de l'Association des juristes européens. J'ai toujours été intéressée par la mise en place du droit communautaire.

— *Un homme occupant votre poste aurait-il eu ce type de promotion ? Le cursus habituel est plutôt cour d'appel et Cour de cassation.*

— Oui, sûrement ; d'ailleurs, c'est un cursus auquel j'avais songé. Devenir premier président de la cour d'appel de Paris. C'était ambitieux de penser à la suite, on ne sait jamais de quoi l'avenir est fait. Mais le poste que je vais occuper est très recherché.

Propos recueillis par
JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 15.)

« DONNERSTAG » A MILAN

Le mythe Stockhausen

Bien qu'amputée de son troisième acte, le plus long, en raison d'une grève des chœurs, la création de « Donnerstag » (« Jeudi »), de Stockhausen, à la Scala de Milan, a permis de se faire une idée plus claire de ce que sera « Licht », ce « cycle des sept jours de la semaine » qui durera quelque trente-cinq heures lorsqu'il sera achevé, dans vingt ans environ (1). Il s'agit d'une immense liturgie, de « la manifestation publique d'un mythe », car, dit Stockhausen, « l'opéra qui m'intéresse ne peut traiter que des questions éternelles, qu'être projeté vers le futur ».

L'ampleur du dessein amène d'ailleurs le musicien à faire éclater entièrement la forme de l'opéra ou du moins à inventer un théâtre total d'une ambition jusqu'alors inconnue. Il ne se limite pas à un genre, il veut tous les embrasser, et cette première journée, par exemple, juxtapose trois scènes de caractère très différent : une petite cantate de chambre avec des épisodes dramatiques, des soli instrumentaux et un accompagnement de chœurs enregistrés et de musique électronique, pour le premier acte ; un vaste concerto pour trompette et orchestre sans paroles ni chants au deuxième acte, et une grande symphonie chorale jouée et dansée pour finir.

Trois personnages sont les protagonistes de ce mythe : Eva (la mère, la femme), Lucifer (le père) et Michael (le fils) dont la triple formule musicale, de trois fois douze notes, donnera naissance à l'ensemble de la musique de ces sept opéras.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 17.)

(1) *Le Monde* des 1er et 23 novembre 1979, 17 juin et 5 novembre 1980.

Le Monde

idées

SE LOGER

Le problème du logement est loin d'être résolu à la satisfaction générale, dans la France de 1981. Si Jean-Michel Bloch-Lainé estime que le progrès, au cours des dernières années, a été considérable, Jean Auroux parle au contraire d'un échec majeur du septennat.

Un échec majeur du septennat

par JEAN AUROUX (*)

LORS du dernier débat budgétaire, le ministre de l'environnement et du cadre de vie a eu grand-peine à justifier autrement que par la répétition des postulats giscardiens — pourtant largement infirmés par les faits — le bien-fondé de la politique actuelle du gouvernement en matière d'habitat. Avant d'en faire le sombre constat, comment ne pas voir, au-delà du récent arrosage électoraliste sectorisé (autorisation de quinze mille PAP nouveaux), en vigueur depuis quelques mois, l'abandon des engagements de rigueur budgétaire de M. d'Ornano, dont les moyens renforcés par un tout nouveau Fonds d'action conjoncturelle devaient résoudre les problèmes du logement dans le cadre « exemplaire » de la dernière réforme ? Or voici que, à la mi-février, c'est déjà la moitié de ce budget qui est engagé, sans grand discernement, pour tenter de faire face à la catastrophe qui s'abat sur le secteur du bâtiment. On est en droit de s'interroger — si les conditions politiques restent les mêmes — sur la façon dont l'année pourrait se terminer.

En fait, comment ne pas voir dans cette situation alarmante l'aboutissement d'une politique ultra-libérale de l'habitat par laquelle le gouvernement s'efforce, avec une obstination aveugle aux réalités sociales, à faire d'un bien d'équipement durable — le logement — un produit de consommation intégré dans la seule logique du profit, au détriment du secteur de production, non lucratif, pourtant moins onéreux et plus fiable pour les finances publiques.

Cette dislocation budgétaire n'est que le signe avant-coureur d'une situation de rupture dont chacun peut objectivement, aujourd'hui, faire le constat.

En préalable, il ne m'apparaît pas superflu de rappeler quelques vérités premières, oubliées par les quelques « conceptuels nantis » qui nous gouvernent : les conditions essentielles à toute vie sociale, voire humaine ; la réponse nécessaire à ces trois besoins vitaux de l'homme : se nourrir, se vêtir et se loger. On sait l'état de notre agriculture, on n'ignore plus la situation dramatique de notre industrie textile ; qu'en est-il du logement ?

Le constat social de la politique giscardienne de l'habitat est objectivement négatif, et cela d'autant plus qu'il s'aggrave des effets cumulatifs d'un accroissement sans précédent du chômage, d'une baisse du pouvoir d'achat des ménages et de l'insuffisance notoire des moyens dont disposent les collectivités locales pour faire face à leurs problèmes d'urbanisme.

La réforme devait résoudre les pesanteurs et les insuffisances de l'« aide à la pierre » ; la pratique libérale de l'« aide à la personne » a principalement atteint deux objectifs — parfaitement giscardiens au demeurant : alimenter l'inflation et le profit. Alimenter l'inflation avec la libération des loyers, alors que les indices de la construction sont déjà — traditionnellement, mais non pas fatalement — supérieurs à ceux du coût de la vie ; alimenter le profit des grandes banques et des gros bâtisseurs ou promoteurs privés, qui restructurent aujourd'hui la profession au détriment des P.M.E. et des artisans, dont l'intérêt pour l'économie et l'emploi locaux n'étaient plus à démontrer.

En revanche, l'arbitraire de la fixation des seuils de l'A.P.L., l'absence d'indexation de cette prestation, la lourdeur de sa gestion, l'obligation de conventionnement pour le patrimoine social existant, ont mis en place un très grave processus d'injustice sociale accrue qui se traduit par une plus grande précarité — y compris pour les accédants — et par une inévitable ségrégation sociale, notamment dans le patrimoine H.L.M., contraint au conventionnement, et, pour la majorité des Français, à un poids de plus en plus lourd du poste logement dans le budget familial.

En effet, si on ajoute à ces conséquences, induites de la réforme elle-même, la prodigieuse hausse des taux d'intérêt, l'insuffisante rémunération de l'épargne, la spéculation sur les terrains et leurs coûts inabordables parfois dans les centres villes, les travaux d'entretien, dans un patrimoine social qui vieillit, après avoir été souvent mal conçu ou mal construit, et, progressivement, la fin de l'exemption de la taxe foncière bâtie, sans omettre, bien entendu, l'accroissement inouï des charges de chauffage, on aboutit à une situation intolérable pour un nombre croissant de familles locataires ou propriétaires, qui, après la précarité de l'emploi, découvrent celle de l'habitat.

Définir la cité

Ainsi, sur le plan social, le bilan est sombre, parfois dramatique : pour nombre de Français, c'est la perte du droit effectif au logement, c'est le retour au ghetto, voire au taudis, c'est l'abandon du village, c'est la perte du « droit de cité ».

Que le bilan social d'un septennat giscardien soit négatif ne surprendra que les ignorants ou les naïfs ; du moins, aurait-on pu espérer des affairistes qui nous gouvernent un bilan économique un peu plus satisfaisant. Or il n'en est rien, et la commission *ad hoc* du VIIIe Plan en a d'ailleurs fait le constat en notant les deux cent mille emplois perdus ces dix dernières années, alors que le rapport Barre lui-même reconnaissait que la construction d'un logement est créateur de deux emplois. Les P.M.E. du bâtiment font aujourd'hui les frais des restructurations et de la chute du marché cependant que les artisans découvrent les contraintes et les aléas de la sous-traitance, cependant que les blocages du conventionnement empêchent la mise en œuvre d'une grande politique de réhabilitation et d'économie d'énergie réclamée à juste titre par le mouvement H.L.M.

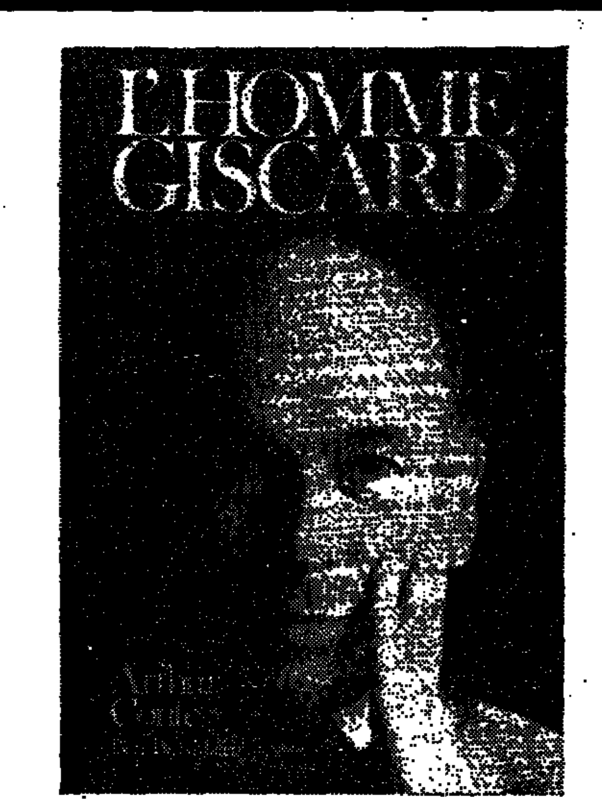
Quant au constat en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, l'absence de moyens des collectivités locales, aussi bien pour la maîtrise foncière que pour l'aménagement urbain et les équipements sociaux et collectifs, se traduit par des disparités et des injustices criantes dans ce que nous appelons l'exercice du « droit de cité ».

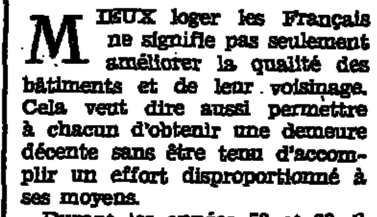
Face à une telle situation, les socialistes ne sauraient rester indifférents ni se contenter des imprécations incantatoires plus ou moins électoralistes, voire racistes ; ils proposent, non pas un modèle socialiste du logement, mais une politique socialiste de l'habitat. Il s'agit d'abord — contrairement au discours et à la pratique officiels des giscardiens — de faire de l'habitat une priorité à satisfaire quantitativement et qualitativement : c'est rendre effectifs le droit au logement et le droit de cité, dans le respect du libre choix des Français.

C'est, par conséquent, ne plus abandonner le logement et l'urbanisme à la seule logique de la loi du marché ; c'est donner progressivement aux collectivités locales la maîtrise foncière nécessaire : c'est simplifier les financements par la création d'une caisse unique du logement qui renforcera et modernisera l'« aide à la pierre », car elle peut être un élément moteur de l'activité économique et de l'emploi, notamment dans le cadre des économies d'énergie utiles à la nation comme à l'usager, cependant qu'elle gérera un système d'aide personnelle souple, à caractère complémentaire ; c'est une nouvelle répartition des pouvoirs dans une perspective de décentralisation réelle au niveau des régions, des collectivités locales et plus encore des usagers, dont les droits et les devoirs seront mieux reconnus et définis ; c'est mettre en œuvre, autrement que par les discours, une vraie démocratie locale au niveau de l'habitat pour produire avec les hommes de l'art un cadre de vie où chacun pourra définir, sous la responsabilité légitime des élus locaux, la cité, grande ou petite, où il souhaite vivre.

Le projet que proposent les socialistes est riche sur le plan humain, car porteur de justice sociale et de créativité ; il est porteur d'une relance économique d'utilité sociale, aussi bien par la réhabilitation et la rénovation que par la construction neuve et une politique massive d'économie d'énergie. Cette grande affaire des Français peut commencer dès mai 1981 si le changement politique profond proposé par François Mitterrand est choisi par la France, consciente des échecs d'un septennat plus favorable aux châteaux de nos gouvernants que sensible aux misères croissantes de nos banlieues ou à la mort lente de nos villages.

(*) Député de la Loire, maire de Roanne, délégué national du P.S. pour le logement.





Justice distributive

par JEAN-MICHEL BLOCH-LAINÉ (*)

MIEUX loger les Français ne signifie pas seulement améliorer la qualité des bâtiments et de leur voisinage. Cela veut dire aussi permettre à chacun d'obtenir une demeure décente sans être tenu d'accomplir un effort disproportionné à ses moyens.

Durant les années 50 et 60, il s'est agi de faire franchir à tous les citoyens français le seuil d'un certain minimum vital qui a été, en grande partie, atteint au début des années 70. La pénurie, au sens massif du terme, était vaincue. Au-delà de ce seuil, la justice distributive était et reste imparfaite. Mais la façon d'en débattre laisse aussi à désirer, en raison de l'oubli ou de la déformation, plus ou moins involontaires, de quelques réalités.

Il ne faut pas oublier que la France, pour ce qui concerne le confort, la taille et le nombre de ses logements, est encore en retard par rapport à des pays de sa catégorie : dans les exposés des motifs des réformes mises en œuvre ces dernières années par les pouvoirs publics ces faits sont reconnus. En 1980, quatre sur dix de nos logements de plus de cinq ans n'ont pas tous les éléments du confort et deux sur dix n'ont pas d'installations sanitaires. La surface moyenne des habitations construites en 1979 ne dépasse pas 95 mètres carrés. Les Américains et les Hollandais font mieux. Et on observe une réduction du chiffre des mises en chantier.

Mais, en 1972, c'étaient six logements sur dix — au lieu de quatre — qui étaient inconfortables, et quatre au lieu de deux qui étaient dépourvus de sanitaires. La surface moyenne des logements livrés au début de la décennie était de 75 mètres carrés. En 1979, en France, le nombre de logements mis en chantier par rapport à l'effectif de la population a été de 8 % contre 7,9 % aux Etats-Unis, 5,8 % en République fédérale allemande et 4 % en Grande-Bretagne et en Italie. En résumé : un retard demeure. Mais on revient de très loin, et l'effort accompli pour réduire les différences est considérable.

Notre dispositif d'aide au logement a été profondément remanié en 1977. La réforme tend à redistribuer l'aide publique en favorisant davantage les personnes et les ménages les plus pauvres. Un mécanisme nouveau d'aide personnalisée au logement (A.P.L.) a été mis en place en vue de permettre à ses bénéficiaires d'être mieux logés en dépensant moins qu'auparavant, ainsi que d'ouvrir plus largement les possibilités d'accession à la propriété aux titulaires de revenus modestes.

Pour les constructions à venir, on a réduit la place de l'« aide à la pierre » pour accroître celle de l'« aide à la personne ». La première, qui a rendu d'immenses services, ne permet pas de tenir compte de la diversité des situations individuelles de revenus, à moins de fabriquer des habitations ségrégatives : le parpaing, le plus aidé, est réservé aux nécessiteux, cependant que la brique, le moins bonifiée par l'Etat, est attribuée à ceux qui peuvent payer plus. Mais les Suédois, entre autres, y sont arrivés. La seconde est modulée en fonction des ressources et des charges familiales des ménages, à qualité de logement égale. C'est pourquoi, en 1976, les principaux acteurs de l'acte de construire — Etat, Union des H.L.M., constructeurs privés — se sont trouvés d'accord sur le principe de l'« aide à la personne ». Voilà pour la construction neuve.

Dans les logements sociaux existants, l'introduction de l'A.P.L. doit être, pour partie, financée par une augmentation des loyers de certains locataires. Il s'agit bien d'un acte de redistribution. Dans ce nouveau partage, on n'a guère touché à certaines formes d'aide publique, et notamment à un arsenal d'exonérations fiscales constitué durant les dernières décennies et dont les justifications sociales, aujourd'hui, ne sont pas toujours évidentes. Il ne faut pas oublier que la réforme de 1977 a été faite à partir du rapport d'une commission d'études réunie en 1975 sous la présidence de M. Raymond Barre. Ce rapport trace des orientations concernant les exonérations fiscales en question et la mise en place de mécanismes de financement moins onéreux que ceux de l'actuel marché libre a l'intention des titulaires de revenus moyens non bénéficiaires de l'A.P.L. et aux dépens desquels, par conséquent, la réforme joue. On n'est pas au bout du chemin.

La réforme n'est réellement en place, en France, que depuis deux ans. C'est peu pour porter un jugement d'ensemble. Mais quelques constatations s'imposent d'ores et déjà : les logements sociaux neufs livrés en 1979 et 1980 ont marqué un net progrès de qualité, bien que l'inflation fasse réapparaître le « déshabillage » des programmes et la réduction des surfaces. Le jeu de l'A.P.L., en construction neuve, a permis à des ménages dont les revenus mensuels — valeur 1980 — ne dépassent pas 4 500 francs d'y entrer, comme locataires ou propriétaires, au prix d'un effort très sensiblement inférieur à celui qui leur eût été demandé sous le régime antérieur. Si l'on observe que cette catégorie de ménages est représentative d'au moins 30 % des familles françaises, on peut considérer, sans emphase, que l'A.P.L., sur ce point, constitue une conquête sociale. On ne rencontre guère de dirigeants d'H.L.M. ou d'élus locaux qui, en privé, ne le reconnaissent.

Il n'est donc pas exact de dire, comme c'est trop souvent le cas que les occupants de logements sociaux non bénéficiaires de l'A.P.L. sont menacés d'une augmentation de loyers de 25 % à 40 %, opérée sans contrepartie et d'un seul coup. Les hausses de cet ordre seront le plus généralement accompagnées d'importants travaux d'amélioration des bâtiments et pourront être étalées sur quatre ou cinq ans. Tous ceux qui connaissent la réforme de 1977 le savent.

Peut-on sérieusement prédire l'exode massif des locataires d'H.L.M. non bénéficiaires de l'A.P.L. ? Sachons bien de quoi on parle.

Trois solutions

Une étude récemment publiée par la revue *Economie et statistiques* indique notamment qu'en 1978, dans les H.L.M., pour les ménages dont le revenu annuel était égal ou supérieur à 70 000 francs, le loyer (sans les charges) n'atteignait pas en moyenne 6 % du revenu.

Au total, 35 % de locataires d'H.L.M. seront pénalisés de plus d'un point de « taux d'effort », ce qui n'est pas rien ; mais cela est à mettre en regard de l'amélioration apportée à 49 % des locataires. Quant aux 12 % des locataires d'H.L.M. qui ont un revenu mensuel égal ou inférieur à 2 000 F leur taux d'effort passera de 39 % à 7 %.

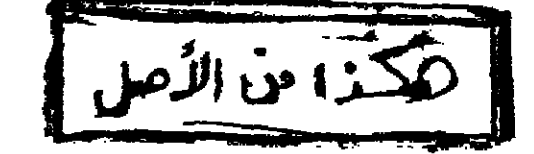
Il est assez hardi, sur la base de tels chiffres, d'imputer à la réforme la responsabilité d'une ségrégation sociale à venir ; de dire, comme il n'est pas rare de l'entendre dans tel ou tel colloque, qu'en 1890, dans le Paris d'Haussmann, le mélange convivial des classes régnait au sein des quartiers bourgeois, les patrons de combat et les gros rentiers occupant les étages nobles des immeubles, les pauvres et Mimi l'ouvrière étant bien logés sous les combles ; ou de laisser entendre qu'avant 1977 les cadres supérieurs et les smicards vivaient fraternellement dans les mêmes immeubles.

Il est assez facile de préconiser la suppression des exonérations fiscales sans indiquer précisément celles qu'on veut abolir. Car on sait parfaitement quelles sont les catégories à qui des avantages seraient ainsi ôtés. Ce ne sont pas les « *deux cents familles* » mais un nombre important de citoyens électeurs souvent qualifiés de « *flottants* ». Que tous les amis de la justice soient plus explicites sur ce point. On a entendu dire aussi, que l'A.P.L. est une forme d'assistance un peu humiliante. Ceux qui le pensent portent-ils le même jugement sur l'assurance-maladie et les allocations familiales ?

On ne doit pas, enfin, attribuer au nouveau système d'aide un alourdissement des dépenses de logement, qui tient à l'inflation. A la lecture de certains commentaires, on pourrait croire qu'il n'y a plus d'aide à la pierre, que l'A.P.L. est submergée par les conséquences de la hausse du coût du crédit, et que, sous l'ancien régime d'aide, les restrictions monétaires eussent été sans effet sur les loyers, les mensualités de remboursement et les charges. Rappelons que le budget de l'Etat pour 1981 prévoit, par rapport à l'année précédente, une augmentation de 33 % du volume des crédits (en autorisations de programme) à la construction sociale, dont les taux, de 6,18 % en locatif, et 10,15 % en accession, sont très inférieurs à celui du marché, qui s'établit à 17 % environ ; et que l'actualisation de l'A.P.L., réalisée en juillet 1980, a tenu compte, non seulement de la hausse du coût de la construction, conformément à ce que prévoyait la loi, mais aussi de l'élévation des taux d'intérêt des prêts aidés. Au demeurant, dans le cadre du système antérieur, l'inflation eût également produit ses effets sur les loyers et les mensualités : du moins dans le cadre de la réforme, l'A.P.L. a-t-elle permis d'atténuer les hausses pour les familles dont les revenus sont les plus faibles.

Que chacun juge. Il est souhaitable, pour la qualité du débat démocratique sur la justice distributive dans l'habitat, d'éviter les verdicts péremptoires, les suggestions floues et le jeu de cache-cache.

(*) Délégué à l'architecture et à la construction au ministère de l'environnement et du cadre de vie.



APRÈS LE COUP D'ÉTAT MANQUÉ

Nouakchott rompt ses relations diplomatiques avec le Maroc

Une tentative de putsch a échoué, lundi 16 mars, en Mauritanie. Les autorités, qui mettent en cause le Maroc, assurent, ce mardi, qu'elles ont la situation en main et que les auteurs du coup de force, qui voulaient s'emparer de la présidence et tuer le chef de l'Etat, ont été arrêtés.

Selon la radio mauritanienne, un bref combat a opposé le « commando d'envahisseurs », dont l'importance n'est pas révélée, aux forces de sécurité. Le commando aurait été « anéanti » après avoir « tué des victimes innocentes ».

M. Sid Ahmed Ould Bneijara, premier ministre mauritanien, a *déclaré* dans une *allocution radiodiffusée* que les *assaillants* avaient « agi sur l'ordre de leur maître, le *Maroc* ». *Il a annoncé que son gouvernement* a saisi le Conseil de sécurité de l'ONU, la Ligue arabe et l'Organisation de l'unité africaine, afin qu'ils « fassent cesser l'agression marocaine ». Rabat a aussitôt rejeté ces accusations.

Le Comité militaire de salut national a tenu, mardi, une réunion extraordinaire au cours de laquelle il a décidé de rompre immédiatement les relations diplomatiques avec le Maroc.

Les chefs des putschistes, les lieutenants-colonels Mohamed Ould Ba Ould Abdel Kader et Ahmed Salem Ould Sidi, anciens membres du C.M.S.N., figuraient parmi les fondateurs du *mouvement* d'opposition *Alliance* pour une Mauritanie démocratique. Selon *le ministre de l'information, M. Ahmedou* Ould Sidi Henena, ils étaient arrivés, lundi matin, à Nouakchott avec leurs partisans à bord de plusieurs Land Rover, en provenance du territoire sénégalais. Dakar n'avait pas réagi, mardi en fin de matinée, à cette mise en cause.

Le ministre a expliqué que le commando avait attaqué la présidence et qu'il voulait tuer le chef de l'Etat. Le premier ministre et les membres du C.M.S.N. devaient se réunir lundi à 9 heures. Or cette réunion avait été ajournée, ce qu'ignoraient les putschistes. Il a également indiqué que le lieutenant-colonel Abdel Kader avait avalé une dose de poison au moment de son arrestation, mais qu'il avait été sauvé à l'hôpital et était détenu de même que le lieutenant-colonel Ould Sidi.

De son côté, le premier ministre a annoncé que toute circulation était interdite à Nouakchott, que l'aéroport de la capitale était fermé et qu'un couvre-feu était institué à partir de 18 heures (19 heures à Paris). Il a demandé à la population de garder son calme tandis que la radio affirmait : « La situation est entièrement dans les mains de nos forces armées ».

Notre envoyé spécial Paul Balta, qui a passé une dizaine de jours en Mauritanie et a regagné la France quarante-huit heures avant le coup d'Etat manqué, rapporte la situation aux frontières et l'évolution sur le plan de la politique intérieure.

La Mauritanie sur ses gardes

I. — En survolant une frontière sans fin...

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Bir Moghrein (ex-Fort-Trinquet). — « *13 mobile, quelle est votre position ? Rabattez-vous sur Tango 8... 13 mobile, rendez-vous à Lima 5 et attendez-nous.* » Le capitaine Breyka Ould Mbarek, commandant de la IIe région militaire, donne des ordres à une patrouille chargée de surveiller la frontière dans le secteur de Zouérate, où se trouvent les fameuses mines de fer, et de Kediet-Idjil (ex-Fort-Gouraud), que nous remontons, avec lui, en fin d'après-midi, sur une centaine de kilomètres.

Nous retrouverons, sur le chemin du retour, « *13 mobile* » — deux Land-Rover et une dizaine d'hommes en mission depuis dix jours — près du *guelb* (petite montagne) La Cheriat. A flanc de colline, un guetteur scrute l'horizon : la frontière du Sahara occidental est à moins de 10 kilomètres d'un désert de sable plat. Vif, énergique, exigeant, ayant l'œil à tout, le capitaine Breyka partage avec le chef de l'Etat, le colonel Ould Haidalla, le lieutenant-colonel Boukreis, chef de la Ire région militaire, et une poignée d'officiers la réputation de s'être particulièrement bien battu contre les guérilleros du Front Polisario. Pourtant, aujourd'hui, les opposants de l'A.M.D. (Alliance pour une Mauritanie démocratique), soutenus par le Maroc, les accusent d'être « complices » de ce même Front.

« *Dans toute ma zone, le long des frontières avec le Sahara occidental, l'Algérie et le Mali, je dispose d'une série de postes,* nous dit le capitaine, *je peux vous assurer qu'il n'existe aucun camp, aucune concentration du Polisario sur notre territoire. Les Sahraouis observent l'accord de paix que nous avons signé le 5 août 1979. Lorsque mes hommes repèrent des traces fraîches dans le sable, ils partent en chasse. Mais il est évident que personne ne peut garantir la parfaite étanchéité du désert.* »

A Nouakchott, le premier ministre, M. Sid Ahmed Ould Bneijara, et le chef de l'état-major, le colonel Moawiya Ould Taya, nous avaient donné les mêmes assurances. Le chef du gouvernement n'avait pas caché son inquiétude à la suite de la campagne de presse déclenchée au Maroc, selon laquelle le Front Polisario transférait ses bases de la région de Tindouf dans le nord de la Mauritanie, précédé par de nombreuses familles de combattants. La visite impromptue du roi Hassan II à Paris avait surpris, et très vite les dirigeants mauritaniens avaient laissé entendre que, d'après leurs informations, le souverain était allé informer le président Giscard d'Estaing d'une éventuelle opération qui se préparait contre le régime de Nouakchott et lui demander son « feu vert ».

Le Defender à hélices qui a décollé de Zouérate nous dépose à Bir-Moghrein après avoir longé la frontière. Par beau temps, comme c'est le cas, on voit à une centaine de kilomètres à la ronde. « *Comme vous pouvez le constater, le Nord est la partie la plus déserte, la plus désolée, la plus hostile, la moins riche — mis à part la région de Zouérate — et la moins peuplée du pays* », nous dit le capitaine. La pompe d'un des réservoirs de notre appareil étant tombée en panne, il nous faudrait rebrousser chemin. Quelques jours plus tôt, toutefois, le général Ahmed Dlimi avait lui-même exclu un déménagement des bases du Front Polisario (*le Monde* du 5 mars). « *Elles sont toujours dans la région de Tindouf... Le Polisario n'a pas intérêt à se priver de l'infrastructure que lui offre l'arrière-pays algérien. Il ne se rabattrait sur la Mauritanie que si l'Algérie lui retirait son soutien, mais elle perdrait du même coup tout contrôle sur lui. Kadhafi prendrait seul sans doute la relève, mais ce serait alors l'inconnu* », nous avait-il expliqué.

On a beaucoup parlé, à propos du conflit, de Chegga, oasis du bout du monde qui excite d'autant plus l'imagination qu'aucun étranger n'y a mis les pieds depuis longtemps. Les Français y avaient construit un fort dans les années 30 pour parachever la conquête de la Mauritanie, puis une piste en 1957-1958, qu'ils avaient utilisée pendant la guerre d'Algérie et lors de l'« opération Ecouvillon », qui leur avait permis de refouler les Sahraouis de l'Armée de libération marocaine, afin de restituer le Sahara occidental aux Espagnols.

« *Ceux qui disent que Kadhafi envoie à Chegga des avions chargés d'armes ne connaissent pas le terrain et n'ont sans doute jamais examiné la carte de près* », nous dit le capitaine Breyka. « *Cette oasis est à quelque 700 ou 800 kilomètres de Tindouf, et à quelque 1 000 kilomètres de bases du Polisario comme Amgala ou Haouza. Pour décharger les avions, il faudrait des dizaines de camions, qui seraient faciles à repérer. Pourquoi les Marocains, qui disposent d'une armée de 140 000 hommes et d'une aviation que ne possède pas la Mauritanie, n'ont-ils pas intercepté, mitraillé ou simplement photographié de tels convois ?* »

En rentrant à Nouadhibou, après avoir refait le plein à Zouérate, le Defender survole l'interminable voie ferrée qui longe la frontière jusqu'à Choum, où elle fait un angle droit en direction de l'Atlantique. On aperçoit distinctement les défenses construites pendant la guerre pour protéger le train et les puits et qui sont toujours utilisés, notamment à Boulanouar. « *Cette agglomération a été bombardée par une escadrille de F-5 marocains le 29 juillet 1980. Comme vous avez pu le voir, des bombes de 250 kilos sont tombées près du château d'eau et l'on peut penser que c'était l'objectif visé, car c'est Boulanouar qui approvisionne en eau Nouadhibou et tous les postes qui s'échelonnent jusqu'à Zouérate* », nous explique, à son tour, le lieutenant-colonel Boukhreis.

Il dément ensuite avec force le rôle que l'on a prêté à Nouadhibou dans la stratégie du Polisario : « *Les Sahraouis n'ont pas besoin de ce port, qui est loin de leurs bases, pour leur approvisionnement. Ils n'en ont pas besoin non plus pour mettre leurs Zodiaques à la mer, car ils disposent de caches au Sahara occidental et ils ont démontré qu'ils pouvaient assez rapidement se rendre de Tindouf à l'Atlantique.* »

Les dirigeants mauritaniens s'étonnent d'être accusés par Rabat de ne pas respecter la neutralité dans le conflit saharien. Ils sont d'autant plus surpris que leurs relations ont été tendues au cours du premier trimestre avec le Front Polisario. En effet, sept Sahraouis s'étaient rendus incognito à Nouakchott le 18 janvier et avaient attiré dans un guet-apens deux « déserteurs ». Après les avoir ligotés, ils les avaient ramenés dans les camps de Tindouf. L'affaire avait fait grand bruit. La population s'indignait du procédé et la Mauritanie estimait que sa souveraineté avait été violée.

Une « tournée des popotes »

Le Front Polisario avait fait un geste en libérant le 5 février 72 prisonniers, dont 7 civils. Une dizaine d'entre eux ont repris, depuis lors, leur travail à la Société nationale industrielle et minière (SNIM) à Zouérate et à Nouadhibou. Peu après, une délégation du Front Polisario, conduite par M. Mustapha Bachir, secrétaire général adjoint, se rendait à Nouakchott, où elle séjournait du 10 au 14 février. Elle aurait expliqué, à propos de l'incident du 18 janvier, que toutes les armées du monde ont des déserteurs et se doivent de les punir.

Selon les dirigeants mauritaniens qui ont participé aux discussions, les Sahraouis n'ont, à aucun moment, demandé l'octroi de bases. En revanche, ils ont exprimé le vœu que la Mauritanie reconnaisse la R.A.S.D. mais se sont heurtés à un refus. « *Nos relations avec le Front Polisario ont été établies publiquement et sans complexes sur la base de la position adoptée par l'O.U.A.*, nous a déclaré le premier ministre. *Nous tenons à ce qu'il n'y ait aucun malentendu. Nous croyons au droit à l'autodétermination, qui peut conduire à l'indépendance. Nous avons reconnu le Front Polisario, qui représente la légitimité d'un combat et d'un peuple qui nous est proche. Il y a eu le phénomène colonial, qu'on ne peut ignorer parce qu'il a modifié les choses. Le principe des frontières héritées de la colonisation est un principe intangible. Toute l'Afrique est d'accord sur ce point.* »

M. Oould Bneijera explique cependant que Nouakchott n'a pas reconnu la R.A.S.D., car « *tant qu'un espoir demeure au niveau de l'O.U.A., nous ne voulons pas que la Mauritanie puisse, par un geste, rendre les positions plus rigides ou entraver la possibilité d'un accord* ».

C'est sur cette toile de fond que le chef de l'Etat, le colonel Haidalla, accompagné de membres du C.M.S.N. et du chef de l'état-major, avait fait une « tournée des popotes », du 26 au 28 février, à Nouadhibou, à Boulanouar et à Inal. S'attendant apparemment à une action militaire, il avait exhorté les troupes à se montrer vigilantes. C'est pourtant sur le front intérieur que les opposants ont attaqué, estimant qu'il existait à Nouakchott un « vide politique » et que le gouvernement de M. Bneijera était trop faible.

Prochain article :

UN GOUVERNEMENT DE TRANSITION

Alger : dans la logique de la politique d'agression du Maroc

De notre correspondant

Alger. — Le président Chadli Bendjedid a envoyé, lundi après-midi 16 mars, au colonel Haidella un message condamnant l'agression dont la Mauritanie a été victime et exprimant le « *soutien total et sans réserve* » de l'Algérie au régime de Nouakchott. Le chef de l'Etat a réuni le bureau politique afin d' « *étudier la situation dans la région* » après l'attaque du palais présidentiel mauritanien par un commando. Dans un long communiqué, le bureau politique rappelle que le gouvernement algérien avait fait part, dès samedi, aux chefs de missions diplomatiques accrédités à Alger de son inquiétude à la suite des menaces « *lancées par le Maroc contre la Mauritanie, accusée d'abriter des bases du Front Polisario sur son territoire* ». Pour le bureau politique, les événements qui se sont déroulés lundi à Nouakchott s'inscrivent « *dans la logique de la politique d'expansion et d'agression du Maroc* », illustrée notamment par sa tentative d'occuper et d'annexer le Sahara occidental. Alger, ajoute le bureau politique, lance une mise en garde contre la poursuite d'une politique qui mène à « *la généralisation du conflit dans la région* » et rappelle que « *le respect de l'indépendance et de la souveraineté de la Mauritanie constitue un élément fondamental de paix et de stabilité dans la région* ».

L'agence Algérie Presse Service (A.P.S.) estime que « *le régime de Rabat est encouragé dans ses visées agressives par certaines puissances, contrairement à leurs déclarations et à leurs assertions officielles* ». Il ne fait de doute pour personne ici que c'est la France qui est ainsi visée. On relève, en effet, à Alger, que la tentative de coup d'Etat menée par d'anciens officiers mauritaniens favorables au Maroc suit de peu un voyage « *privé* » à Paris du roi Hassan II. D. J.

RABAT : nous ne sommes nullement impliqués

De notre correspondant

Rabat. — « *Nous ne sommes nullement impliqués dans cette tentative de putsch* », nous a déclaré, lundi 16 mars, M. Tazi, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Rejetant les accusations de Nouakchott selon lesquelles le Maroc serait l'instigateur du coup d'Etat manqué, il a ajouté : « *Nous avons constaté ces derniers temps une escalade verbale de la part de la Mauritanie. Cela a été encore le cas vendredi dernier avec la mise en garde lancée par le premier ministre de Mauritanie contre le Maroc. M. Boucetta, notre ministre des affaires étrangères y a répondu samedi dans une déclaration à Radio-Méditerranée Internationale (R.M.I.).* » « *Nous sommes toujours,* dit encore M. Tazi, *en faveur d'une coopération franche et sincère avec la Mauritanie. Nous aurions pu l'attaquer quand nous avions douze mille soldats là-bas. Nous ne voulons pas nous immiscer dans sa politique intérieure. En fait, les Mauritaniens ont des différends internes et ils cherchent à les masquer en trouvant un bouc émissaire et en désignant le Maroc.* »

M. Boucetta avait, dans la déclaration en cause, répété que « *le Maroc ne resterait pas les bras croisés si des attaques ou une agression étaient lancées à partir du territoire mauritanien* ». Il avait ajouté : « *Selon des informations recoupées, il semble qu'il y ait des mouvements, voire une installation de bandes de mercenaires en territoire mauritanien* ».

On fait observer ici qu'une frontière de 1 000 kilomètres sépare les deux pays et qu'il n'est pas possible de la contrôler entièrement. On ajoute que le colonel Ahmed Salam Ould Sidi, arrêté après la tentative de coup d'Etat, était l'un des signataires de l'accord *du 5 août 1979 conclu* à Alger par la Mauritanie et le Polisario et n'était donc pas « *pro-marocain* ».

Quant au lieutenant-colonel Mohamed Ould Ba Abdel Kader, il avait certes fondé, à Rabat, en *août 1979, un Front des officiers* libres destiné à s'opposer au gouvernement mauritanien, mais il était également l'un des fondateurs de l'A.M.D. (Alliance pour une Mauritanie démocratique) et il séjournait très souvent à Paris et à Dakar. Pour Rabat, la tentative de putsch est une affaire purement interne à la Mauritanie.

R. D.

Centrafrique

Principal adversaire de M. Dacko

M. PATASSE AURAIT OBTENU PRÈS DE 30 % DES VOIX A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Dacko, président sortant, pourrait être réélu dès le premier tour avec près de 60 % des suffrages exprimés selon des estimations obtenues à Bangui au lendemain du scrutin du 15 mars. Son principal adversaire, M. Patasse, aurait obtenu près de 30 % des voix. Dans la capitale centrafricaine, selon des résultats portant sur 85 % des suffrages exprimés, M. Patasse talonnerait M. Dacko avec 42 % des voix contre 44 % au président sortant.

La compétition — faute de campagne sérieuse — s'étant résumée à un duel, les autres candidats ne cachent pas leur amertume, nous indique notre envoyé spécial, Philippe Decraene. M. Goumba estime que « *le peuple centrafricain n'est pas suffisamment éduqué pour jouir pleinement de ses droits civiques* ». Pour M. Maidou, « *les premiers résultats ne reflètent pas la réalité* » et le scrutin s'est déroulé dans des « *conditions lamentables* ». Ce dernier indique qu'il a déposé une plainte auprès de la Cour suprême. Au cas où il serait nécessaire, le deuxième tour aurait lieu le 30 mars.

Tchad

L'ÉGYPTE RECONNAIT QU'ELLE FOURNIT DES ARMES A M. HISSÈNE HABRÉ

Le Caire (*A.F.P.*). — Le chef de la diplomatie égyptienne, M. Kamal Hassan Ali, a annoncé, lundi 16 mars, au Caire, que l'Egypte fournissait des armes aux Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré au Tchad. C'est la première fois que l'appui militaire de l'Egypte aux FAN, qui combattent les troupes libyennes et les forces de la coalition gouvernementale tchadienne, est reconnu par un responsable égyptien. M. Ali a refusé toutefois de donner des précisions sur le *volume et la nature de ces armes.* Il a affirmé également qu'il n'y avait pas de conseillers militaires égyptiens aux côtés des FAN. « *Si nous nous limitons à une attitude défensive, Kadhafi pourra étendre ses agressions contre d'autres pays africains* », a expliqué le ministre.

M. Ali n'a pas précisé la voie d'acheminement des armes aux FAN, retranchées depuis l'intervention libyenne dans l'est du Tchad, à proximité de la frontière soudanaise. M. Habré était venu en Egypte en janvier et avait été reçu par le président Sadate. Interrogé sur le rapport entre les activités de Tripoli en Afrique et la politique soviétique, le ministre a répondu : « *Nous savons pertinemment qu'il ne s'agit pas d'une intervention purement libyenne. Kadhafi n'est qu'une marionnette.* » M. Ali a souligné, à cet égard, que les stratégies égyptienne et américaine étaient « *parallèle* » face au « *danger* » que représente le colonel Kadhafi dans la région.

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- **VIETNAM** : La guerre n'est pas finie, suite de l'enquête de J. de Barrin.
- **ESPAGNE** : Une économie en crise, un article de Thierry Maliniak.
- **ÉDUCATION** : Financement et autonomie des universités à l'étranger. En Grande-Bretagne (un article de Serge Bolloch).

AFRIQUE

Mozambique

La C.I.A. de Maputo ou la corruption par la musique...

De notre envoyé spécial

Maputo — A la suite de l'expulsion de quatre diplomates américains (le Monde du 14 mars), les autorités de Maputo ont présenté, samedi 14 mars, à la presse, deux « agents mozambicains de la C.I.A. ». *Selon le ministre mozambicain de l'information, M. Cabaco,* « les Américains se préparaient une campagne de déstabilisation et d'assassinats politiques au Mozambique ». *Il a refusé de révéler le nombre d'arrestations liées à cette affaire, qui, selon certaines sources, se situerait entre six cents et un millier de personnes, dont beaucoup ont été depuis relâchées.*

Haut fonctionnaire des affaires étrangères jusqu'au 2 mars, date de son arrestation, M. José Massinga fut contacté dès 1966 par un Américain « membre de la C.I.A. » *nommé Willy. Le même Willy lui présenta, neuf années plus tard, un certain Bill, qui, lui, sut convaincre José de fournir des renseignements d'ordre général sur le Frelimo, qui venait alors d'accéder au pouvoir à Maputo. Puis ce fut M. James Douglas Smith qui prit la direction des opérations en tant que* « chef de l'antenne locale de la C.I.A. » *jusqu'en mai 1980.*

Toujours plus habile, M. Smith obtint de José Massinga des informations plus précises sur le moral des troupes. Les habitudes, les goûts et les amis personnels du président Machel. Pour paiement de ses renseignements, José Massinga recevait quelques cadeaux et 300 dollars par mois, qui, lui affirmait-on, étaient versés sur un compte ouvert à son nom dans une banque de New-York. Malheureusement, on ne lui communiqua jamais le nom de l'établissement, encore moins le numéro du compte... Après une heure et demie d'une confession fourmillante de détails plus abracadabrants les uns que les autres, José Massinga se retira et laissa sa place au capitaine Alcido Chivite, en charge du matériel de guerre à l'état-major des forces armées mozambicaines.

La faiblesse du capitaine, il l'a humblement confessé, c'est d'aimer trop la musique. Les ennuis ont commencé pour lui par l'acceptation d'une superbe chaîne haute-fidélité offerte en 1978 par James Douglas Smith. Quelques mois plus tard, le capitaine mélomane fournissait à la C.I.A. les listes détaillées des armes stockées et celles remises alors aux guérilleros qui luttaient pour l'indépendance de la Rhodésie. On lui demanda aussi des renseignements sur les bases *et les camps de l'A.N.C. sud-africains.* « Mais j'ai toujours répondu que le Mozambique n'avait que des réfugiés de l'A.N.C. et non des combattants... » — « Comment avez-vous pu trahir ainsi votre parti et votre pays ? », *lui demanda le correspondant de la télévision soviétique à Maputo.* « Tous les hommes aiment l'argent ; c'est ainsi qu'ils m'ont corrompu », *confessa, honteux, le militaire.* « Tous les paiements étaient effectués en liquide... », *précisa-t-il.*

Le clan de la fermeté

Le capitaine Juan Carneiro Gonsalves a également reçu de l'argent de 1975 à 1977, mais il le remettait chaque mois à ses supérieurs. « Pilote de l'armée du peuple, membre du parti, et communiste », *ainsi s'est présenté, dans un garde-à-vous impeccable, l'*« agent double », *responsable sous le nom de code de* « Magalhaes » *de l'opération infiltration de la C.I.A.* « Magalhaes » *a expliqué comment il avait été contacté par le réseau américain.* « Je fus invité par Shirley, qui travaillait à l'ambassade américaine ». *Mme Shirley Tabro était secrétaire politique jusqu'en mai 1980.* « Après le dîner, j'eus droit au champagne, à de la musique douce et même à une proposition sexuelle, qui me confirma que j'étais bien en présence des méthodes habituelles de la C.I.A. » *Le capitaine refusa la proposition, mais accepta, après consultation avec ses supérieurs, de fournir des renseignements.*

L'absence de preuves tangibles et le caractère rocambolesque de témoignages parfois dignes des plus mauvais romans d'espionnage retire évidemment une grande part de crédibilité à toute l'affaire du « réseau de la C.I.A. à Maputo ». *Il se pourrait que la publicité donnée à cette affaire souligne la victoire du clan de la fermeté au sein du parti communiste mozambicain. Les* « colombes », *qui souhaitent la poursuite de la politique pragmatique suivie jusqu'à présent par le président Machel, ont subi une incontestable défaite. Toute l'affaire consacre le resserrement des liens entre Maputo et Moscou. Mais en voulant à tout prix, alors que l'enquête n'est même pas close, prouver la réalité de leur découverte, les Mozambicains ont sans doute obtenu l'effet inverse.*

PATRICE CLAUDE.

LE VOYAGE DE M. STIRN A ADDIS-ABEBA ET A DJIBOUTI

Le projet de conférence régionale sur la corne de l'Afrique fait son chemin, estime-t-on à Paris

La suggestion faite par M. Giscard d'Estaing, en 1978, de réunir une conférence régionale pour régler les conflits dans la corne de l'Afrique fait son chemin, estime-t-on à Paris après le retour de M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, d'une visite à Addis-Abeba et à Djibouti.

M. Stirn, rentré lundi matin 16 mars, a notamment remis un message de M. Giscard d'Estaing au lieutenant-colonel Mengistu, chef de l'Etat éthiopien. « *Je crois le moment venu de tout mettre en œuvre pour qu'une conférence régionale ait lieu, même si tous les éléments ne sont pas encore réunis,* » a dit M. Stirn avant de regagner la France. *Il faut laisser les pays de la région mettre au point les modalités.* »

Ce projet a été au centre de ses conversations. Les participants devraient être les pays de la Corne : Ethiopie, Somalie, Djibouti, Soudan, Kenya et, éventuellement, les proches riverains de la mer Rouge. La conférence ne devrait en tout cas se réunir que si elle a été bien préparée et si tous les participants sont décidés à aboutir, ce qui ne paraît possible que si les frontières existantes ne sont pas remises en cause. Les Ethiopiens auraient insisté sur ce point.

Le projet de conférence régionale fait également l'objet des entretiens que M. Hassan Gouled, président de Djibouti — qui se rendra ensuite au Kenya et ultérieurement en Somalie, — a actuellement en Ethiopie.

L'accueil réservé à M. Stirn — estime-t-on dans les milieux français — traduit la volonté d'ouverture des Ethiopiens sur l'Occident, la politique française en Afrique et dans l'océan Indien ne faisant l'objet en Ethiopie d'aucune critique publique. Les conditions dans lesquelles Djibouti a accédé à l'indépendance et le maintien de trois mille cinq cents militaires français semblent au contraire appréciés.

M. Stirn a indiqué aux dirigeants éthiopiens que la France était disposée à développer la coopération, à accorder des prêts favorables pour la remise en marche du chemin de fer Addis-Abeba-Djibouti ainsi que pour la fourniture de divers autres équipements. Il a annoncé l'envoi de 1 000 tonnes de céréales et un don de 100 000 francs pour contribuer à la lutte contre l'analphabétisme. Des conversations vont s'engager pour la réouverture de la ligne aérienne Paris-Addis-Abeba.

Zaïre

● *M. BOMOKO LOKUMBA*, nouveau vice-premier ministre et ministre zaïrois des affaires étrangères, est arrivé le lundi 16 mars à Paris pour participer aux travaux de la commission mixte franco-zaïroise. Il doit être reçu mercredi à l'Elysée. Il s'entretient, ce mardi, avec M. François-Poncet, et a rencontré lundi M. Galley, ministre de la défense et de la coopération. La réunion de la commission mixte s'achèvera mercredi.

ASIE

Après le détournement de l'avion pakistanais

Washington accuse les Soviétiques de « complicité » avec les pirates de l'air

Les Etats-Unis ont repris à leur compte, lundi 16 mars, les accusations portées par le Pakistan contre l'Union soviétique à propos du détournement de l'avion de la P.I.A. vers Kaboul, puis Damas, au cours duquel un diplomate pakistanais a été assassiné par les pirates de l'air. Citant des « *témoins oculaires* » qui se trouvaient à l'aéroport de Kaboul, le porte-parole du département d'Etat a accusé le Kremlin de « *complicité* » : « *Nous ne voyons pas,* a-t-il ajouté, *comment le gouvernement soviétique peut échapper à toute responsabilité. Il nous paraît étrange que l'U.R.S.S. n'ait fait aucun effort sérieux pour résoudre cet incident, malgré plusieurs démarches faites par les Etats-Unis pour demander aux Soviétiques d'user de leur influence à Kaboul pour mettre fin au détournement.* »

Le porte-parole a précisé que les pirates de l'air « *sont arrivés à Kaboul avec des pistolets et en sont repartis avec des mitraillettes* ». Des témoins assurent avoir vu les trois auteurs du détournement « *fraternisant* » avec des responsables soviétiques et afghans près de l'appareil.

L'ambassade soviétique à Washington a qualifié ces accusations de « *sans fondement* ».

A Damas on ignore toujours la destination des pirates de l'air et des cinquante-quatre prisonniers qu'ils ont fait libérer au Pakistan en échange des otages ; si ces derniers se trouvent toujours dans un hôtel syrien, il est impossible d'établir où se trouvent les trois terroristes. Commentant lundi, à Tripoli, sa décision de revenir sur sa proposition d'accueillir terroristes et prisonniers, le colonel Kadhafi a déclaré : « *Nous n'étions pas sûrs qu'ils soient vraiment des prisonniers politiques. Nous soutenons,* a-t-il ajouté, *la violence révolutionnaire, comme celle pratiquée par le peuple palestinien et par ceux qui sont dans leur cas, mais nous nous opposons à toute forme de terrorisme.* »

Au Pakistan, l'identité d'une partie des prisonniers politiques libérés est connue : il s'agit pour la plupart de membres du parti du peuple pakistanais (P.P.P.) partisans de l'ancien premier ministre Zulficar Ali Bhutto, exécuté par le régime du général Zia, ou de condamnés pour espionnage au profit de l'U.R.S.S. ou de la Libye.

Parmi eux, on peut citer : M. Ghulam Hussain, ancien ministre de Bhutto, emprisonné depuis 1977, le colonel Habib, ancien député, des dirigeants étudiants qui avaient organisé des manifestations contre le régime en février, des membres du mouvement séparatiste du Sind, M. Sindou Desh, un riche homme d'affaires, ami personnel de Bhutto, M. Samir Munir, le responsable d'une publication clandestine, *Al Fatah*, M. Wahab Siddiqi, un ancien officier de marine devenu diplomate et accusé d'espionnage, M. Munir Warraich.

Des centaines d'étudiants de l'université du Sind ont manifesté lundi leur soutien aux auteurs du détournement tandis que des avocats présentaient une pétition devant la Cour suprême de la province pour obtenir la libération d'une trentaine d'opposants arrêtés par le régime à l'occasion du détournement, dont la veuve et la fille de Bhutto. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.).*

AMÉRIQUES

LA SITUATION EN AMÉRIQUE CENTRALE

Managua demande le droit à la souveraineté et au respect

déclare à Paris le ministre des affaires étrangères du Nicaragua

Le Père Miguel d'Escoto, ministre nicaraguayen des affaires étrangères, et son collègue français, M. François-Poncet, ont évoqué, lundi 16 mars, la situation en Amérique centrale, et notamment au Salvador, au cours d'un déjeuner de travail au Quai d'Orsay.

L'échange de vues, indiquait-on ensuite dans les milieux autorisés français, a été « *franc, approfondi et cordial* ». M. François-Poncet a réaffirmé « *le souhait de la France de voir cesser les ingérences extérieures au Salvador, qui entretiennent la guerre civile à laquelle seules une solution politique et des réformes économiques et sociales pourraient mettre fin* ».

Le Père d'Escoto, déclarait-on d'autre part à l'ambassade du Nicaragua, a été « *très satisfait* » de son entretien. Il a fait valoir que son pays souhaitait de bon rapports avec les Etats-Unis « *malgré les antécédents historiques* » et réclamait « *le droit à la souveraineté et au respect de sa politique* ».

« Ingérence américaine dans une guerre civile »

Interrogé par les journalistes avant de reprendre l'avion, lundi soir, pour Managua, le ministre, sans exclure que des armes passent par son pays, a ajouté : « *Mais nul ne sait d'où elles viennent.* » « *Je suis conscient,* a-t-il dit, *que le gouvernement français accepte les preuves présentées par le gouvernement des Etats-Unis.* » « *La présence claire et évidente de conseillers et d'une aide militaire américaine au Salvador est une preuve d'ingérence dans une guerre civile,* a-t-il encore déclaré. *Les Etats-Unis veulent justifier leur intervention en disant que d'autres pays interviennent également au Salvador* ».

Le Père d'Escoto a confirmé que la France accorderait au Nicaragua une aide de 15 millions de dollars (ce crédit avait été négocié lors de la visite de M. Stirn à Managua en novembre).

Le ministre s'est d'autre part entretenu avec M. Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, et Mme Neiertz, chargée des relations internationales au P.S.

● *Le Mouvement démocratique national* (M.D.N.) a dû annuler une manifestation qu'il avait prévue le 14 mars à Nandaime, au sud-est de la capitale, a annoncé M. Alfonso Robelo, leader du Mouvement et ancien membre de la junte de reconstruction nationale, qui affirme compter environ soixante mille partisans. Il a accusé la secrétaire générale des Comités de défense sandinistes, Mme Leticia Herrera, d'avoir « incité les masses » à provoquer des incidents hostiles au M.D.N. dans plusieurs villes du pays.

Les sympathisants du gouvernement ont détruit deux stations de radio proches de l'opposition et attaqué le siège de la Centrale des travailleurs du Nicaragua (C.T.N.). Plusieurs responsables du M.D.N. ont été arrêtés, annonce la presse d'opposition. M. Robelo a accusé le régime d'être « *une nouvelle dictature* », n'hésitant pas à « *manipuler la violence des pauvres gens* ». — *(A.F.P., A.P.).*

Colombie

L'ARMÉE TRAQUE DES GUÉRILLEROS DU M-19 DANS LE SUD DU PAYS

L'armée colombienne a lancé une grande offensive contre la guérilla dans la province méridionale de Putumayo, dont la capitale Mocoa avait, le 11 mars, été attaquée par plusieurs centaines de membres du M-19, l'un des mouvements révolutionnaires qui opèrent dans le pays.

Une centaine de rebelles se sont réfugiés en Equateur afin d'échapper aux poursuites. Quarante-huit rebelles ont été arrêtés, et quinze ont été remis aux forces armées colombiennes, a annoncé le ministre de l'intérieur de Quito, M. Feraud.

Les autres prisonniers, détenus à la base navale de San-Lorenzo, devraient également être livrés aux autorités de leur pays d'origine, selon les usages en cours entre les deux Etats andins, a ajouté M. Feraud. Plusieurs sont blessés, et le groupe comporte au moins quatre femmes. Les guérilleros, qui réclamaient l'asile politique, sont pour la plupart, des étudiants, des universitaires, des médecins et des représentants de professions libérales.

D'autre part, des représentants de la commission des droits de l'homme de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) ont été autorisés à assister au conseil de guerre qui devait juger, à partir du lundi 16 mars une centaine de membres du M-19. Les trois membres de la commission remettront cette semaine au président de la République, M. Turbay Ayala, un rapport élaboré par leurs soins en 1980 sur la situation des droits de l'homme en Colombie. — *(A.F.P.).*

Suriname

La nouvelle orientation socialiste des militaires suscite de vives oppositions

La vie publique au Suriname, l'ancienne Guyane hollandaise, suit un cours tumultueux depuis le coup d'Etat militaire du 25 février 1980, qui a renversé le régime démocratique installé lors de l'indépendance en 1975. Selon l'agence officielle de presse, S.N.A., l'armée a déjoué, le 15 mars, une tentative de coup d'Etat contre la nouvelle orientation « socialiste » et « neutraliste » annoncée en mars par le major Bouterse, l'homme fort du pays, après sa réconciliation avec les éléments gauchistes du Conseil national militaire qu'il avait éliminés le 13 août dernier. On compterait de nombreuses victimes et des combats se poursuivaient le lundi 16 mars dans la région de Saramaka, à 60 kilomètres à l'ouest de Paramaribo, la capitale. Les déclarations du major Bouterse en faveur d'une orientation socialiste du pays avaient créé une vive tension. Le président de la République, le docteur Chin A Sen, s'était aussitôt efforcé d'en atténuer la portée. Les pays occidentaux ne peuvent manquer de suivre attentivement les péripéties de la lutte pour le pouvoir au Suriname : ce petit pays de quatre cent mille habitants, voisin de la Guyane française, est le cinquième producteur mondial de bauxite (4,7 millions de tonnes en 1979) ; le minerai est exploité par des sociétés hollandaises et américaines.

Le gouvernement du Suriname a annoncé, le 5 mars, la libération de trois membres de l'armée arrêtés le 13 août 1980, et proclamé que le pays s'engageait « *dans la voie socialiste* ». En « *pardonnant aux anciens conjurés* », le chef d'état-major de l'armée, le major Bouterse, considéré comme l'homme fort du régime, entend favoriser la réconciliation des principaux acteurs du coup d'Etat militaire du 25 février 1980. Il entreprendra, a-t-il annoncé, d'œuvrer pour une société socialiste où « *il y aura du travail pour tous et d'où seront bannis pauvreté, racisme et oppression* ». M. Bouterse a également déclaré qu'un parti révolutionnaire serait bientôt formé. A l'occasion des récentes célébrations marquant le premier anniversaire de la révolution, le chef d'état-major avait précisé que le Conseil national militaire voulait faire table rase des précédentes institutions gouvernementales, avant que le pays n'accède à un gouvernement démocratiquement élu.

L'ancienne Guyane hollandaise est l'un des Etats d'Amérique du Sud jouissant d'un revenu moyen assez élevé, avec un produit national brut de 1 500 dollars par habitant. Sa principale richesse, la bauxite, représente 75 % de ses exportations ; mais le pays peut aussi compter sur la production et l'exportation du riz et sur l'exploitation de ses forêts. Malgré ses atouts dans le domaine économique, ce pays de quatre cent mille habitants n'a pu faire face à un chômage important, qui explique l'exode, depuis 1975, année de l'indépendance, d'environ cent cinquante mille citoyens vers les Pays-Bas.

L'orientation annoncée par le gouvernement du Suriname amorce un virage nouveau dans la ligne sinueuse suivie depuis un an. Cinq années après son indépendance, acquise sans heurts, le Surinam a connu un premier coup d'Etat, le 25 février 1980, lorsque l'armée, proclamant son souci de « *remettre de l'ordre dans les affaires publiques* » et de « *lutter contre la corruption* », a renversé le premier ministre, M. Arron. M. Johan Ferrier, ancien gouverneur du temps des Hollandais, devenu président de la République après l'indépendance, était maintenu dans ses fonctions. Un conseil national militaire était aussitôt mis en place. Un médecin, M. Chin A Sen, a été nommé chef du nouveau gouvernement.

Alors que le coup d'Etat avait été bien accueilli dans la population, il apparut vite, cependant, que des divergences profondes existaient entre les éléments de gauche et l'aile modérée du Conseil national militaire. Le conflit entre civils et militaires s'est intensifié, notamment pour les orientations de politique étrangère. Après six mois d'hésitations et de contradictions, un nouveau coup de force avait lieu, le 13 août 1980 : le président Ferrier était définitivement éliminé et remplacé par M. Chin A Sen, le Parlement dissous et la Constitution suspendue. MM. Sital, Mijnals et Joeman, sous-officiers et membres du Conseil national militaire étaient arrêtés. M. Bouterse, vainqueur de cette épreuve, les accusait d'entretenir des relations avec des groupes d'extrême gauche et de vouloir entraîner le pays dans la mouvance cubaine. Ce second coup d'Etat marquait donc, apparemment, la défaite de la gauche. M. Bouterse proposait la mise en place d'un conseil parlementaire provisoire et se déclarait opposé à « *tout système d'extrême gauche* » calqué sur Cuba.

Le revirement des dirigeants surinamiens et l'annonce d'une évolution du régime militaire vers la « *voie socialiste* » apparaît un peu comme un défi de la part d'un pays très dépendant de l'aide européenne et américaine. Annoncée à l'heure où le président Reagan proclame son intention de surveiller strictement la zone caraïbe, elle permet d'envisager des rebondissements dans ce petit pays. — B. H.R.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● M. ADOLFO PEREZ ESQUIVEL, prix Nobel de la paix 1980, a déclaré le 16 mars à Buenos-Aires que l'Argentine connaît à nouveau une « *escalade de la répression* ». Le prix Nobel a cité les récentes arrestations de six personnalités participant à des organisations de défense des droits de l'homme et de plusieurs dizaines de « mères de la place de Mai ». Toutes ont été libérées. « *On réprime les gens qui travaillent pour la sauvegarde des droits de l'homme, mais on ne fait rien pour enquêter sur les disparitions* », a dit M. Perez Esquivel. — *(A.F.P.)*

Chili

● LE COUPLE REFUGIE A L'AMBASSADE DE FRANCE à Santiago est en situation très difficile, déclare un communiqué de la Cimade, organisation œcuménique d'entraide, publié le 17 mars à Paris. Le gouvernement chilien exerce de fortes pressions pour que M. Juan Felipe Arellano et Mme Marcela Espinoza, recherchés depuis plusieurs mois par la police, lui soient livrés. Or la jeune femme est enceinte de cinq mois, indique la Cimade, et « *tout doit être fait pour que le gouvernement français accorde le droit d'asile* » aux deux jeunes gens.

Suisse

● LE GOUVERNEMENT HELVETIQUE a rejeté, lundi 16 mars, les accusations portées contre M. Kurt Furgler, président de la Confédération, par l'ex-colonel-brigadier Jeanmaire. Dans des déclarations publiées par la *Tribune de Lausanne*, l'ancien commandant des troupes de protection aérienne, condamné en juin 1977 à dix-huit ans de réclusion par un tribunal militaire pour espionnage au profit de l'Union soviétique, s'estime victime d'une « *machination montée par les services de M. Furgler* », alors chef du département fédéral de justice et police. L'ex-officier ne nie pas avoir transmis des documents confidentiels à des agents soviétiques, mais il en conteste l'importance. Il se défend d'avoir trahi, prétend que les aveux qu'il a signés lui ont été arrachés par la contrainte et réclame une révision de son procès. Les allégations de M. Jeanmaire sont qualifiées de « *fausses et sans fondement* » par le Conseil fédéral. — *(Corresp.)*

Turquie

● M. MUSTAPHA KEMAL CAMKIRAN, membre dirigeant du Parti turc des ouvriers et des paysans, réfugié en R.F.A. depuis le coup d'Etat militaire, a annoncé sa décision de rentrer dans son pays. Il sera le premier des deux cent soixante-quinze exilés politiques volontaires à faire ce geste, après la menace lancée par les autorités turques de les déchoir de leur nationalité. M. Camkiran a expliqué que sa décision répondait aux efforts positifs déployés en Turquie en vue d'un retour à la démocratie parlementaire. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

Vietnam : le socialisme à pas lents

II. — D'abord manger à sa faim

L'ancien Vietnam du Sud a du mal à s'adapter au nouveau mode de vie socialiste. Il oppose une résistance passive aux consignes de Hanoï (« le Monde » du 17 mars).

De notre envoyé spécial JACQUES DE BARRIN

Hanoï. — Quelques pauvres guirlandes tentaient, ces dernières semaines, à l'approche du Nouvel An lunaire, de donner un petit air de fête à cette « grande surface » d'Hanoï aux vitrines désespérément vides et poussiéreuses. Partout, des vendeurs désœuvrés. Sauf au rayon « alimentation » où, tickets de rationnement en main, une foule de citadins, en une interminable queue, patientait pour retirer une maigre pitance.

Le peuple a faim. La préoccupation majeure des autorités est de lui donner à manger par tous les moyens, sans trop s'embarrasser de considérations idéologiques. Dans son « *Testament sacré* », l'Oncle Ho avait été on ne peut plus clair : « *Je n'ai qu'un désir, un désir suprême... Que tous nos compatriotes aient de quoi se nourrir et se vêtir.* »

Grisés par leur victoire sur les Américains, les Vietnamiens avaient imaginé qu'il suffisait d'entreprendre pour réussir. Priorité donc aux grands projets, à l'industrie lourde. « *Nous avons trop concentré nos modestes moyens sur la reconstruction de nos bases industrielles alors que nous aurions dû les orienter davantage vers le développement de notre agriculture* », avoue M. Hoang Tung, rédacteur en chef du *Nhan Dan*.

Les dirigeants ont fini par admettre qu'ils faisaient fausse route. « *Si l'agriculture n'est pas développée, il est impossible de développer l'industrie lourde* », affirmait récemment M. Le Duan, secrétaire général du parti. La nouvelle Constitution en prend acte : « *L'Etat assure un développement prioritaire rationnel à l'industrie lourde sur la base du développement de l'agriculture et de l'industrie légère.* »

Il était temps de redresser la barre. Les prévisions du plan pour 1980 n'auront été réalisées qu'aux deux tiers : 14 millions de tonnes d'équivalent-paddy au lieu de 21 millions. Les experts estiment le déficit alimentaire à 4,4 millions de tonnes, dû aux intempéries pour un peu plus de la moitié.

Impossible, dans ces conditions, d'assurer à la population la ration de base, qui est de 15 kg de riz par tête et par mois. Pour la période d'octobre 1980 à octobre 1981, les Vietnamiens devront se contenter d'une ration moyenne réduite à 10,5 kg, plus faible dans le Nord (moins de 10 kg) que dans le Sud (11,6 kg).

Si seulement le Nord, qui, l'an dernier, a subi trois typhons et sept dépressions tropicales, pouvait consommer les surplus du Sud, les choses iraient un peu moins mal. Or, pendant que dans certaines provinces « nordistes », celles de Thanh-Hoa et de Nghe-Tinh notamment, la situation alimentaire est critique, dans certaines provinces « sudistes », celle de Min-Hai notamment, les excédents de riz pourrissent sur place ou engraissent les porcs, à moins qu'ils ne servent à fabriquer de l'alcool. Les responsables ne sont pas en mesure, pour le moment, de mettre fin à ce gaspillage choquant. Il manque de machines pour décortiquer le paddy (1), de silos pour le stocker, de sacs pour l'emballer et, enfin, de moyens de transport pour le *livrer à ceux qui en ont besoin.*

Pour combler son déficit alimentaire, le Vietnam peut de moins en moins compter sur les pays « frères », et singulièrement l'Union soviétique, dont les concours sont en diminution constante. En 1975, celle-ci lui avait livré 1,4 million de tonnes de nourriture. En 1980, l'aide étrangère est tombée à 800 000 tonnes, dont environ 600 000 en provenance de l'U.R.S.S. En cinq ans, la part des importations dans la ration alimentaire est, de la sorte, passée de 20 % à 6 % environ.

La terre n'a pas encore donné le meilleur d'elle-même. A en croire les experts les plus optimistes, le rendement rizicole, qui tourne autour de 2 tonnes à l'hectare, pourrait être facilement doublé. Un rapport des Nations unies n'a-t-il pas établi que le delta du Mékong pourrait, à lui seul, nourrir cent millions de personnes — le Vietnam compte cinquante-quatre millions d'habitants — s'il était exploité avec des méthodes modernes ?

En général, sur une même parcelle, les paysans font deux récoltes de paddy par an — et, parfois, une *troisième clandestine* — et une récolte de culture sèche. L'utilisation de semences « performantes » permettrait d'accroître la production. Encore faut-il, selon les spécialistes, que les Vietnamiens, habiles à cultiver les rizières, puissent disposer d'engrais et d'insecticides et que des travaux de génie rural leur donnent une parfaite maîtrise de l'eau.

Les agences spécialisées de l'ONU, dont l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.), apportent leur concours à des opérations ponctuelles : assistance à l'agence centrale des semences, lutte contre les pertes après récoltes, etc. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), quant à lui, s'apprête à financer l'aménagement d'une zone-modèle de 11 000 hectares aux environs de Hanoï où toutes les techniques modernes de culture seront mises en œuvre : emploi de nouvelles semences, d'engrais chimiques et de pesticides, création de systèmes de drainage et de pompage.

Ne forcer personne

Au demeurant, les responsables conviennent que la raideur doctrinale et la gestion bureaucratique expliquent bon nombre de leurs déboires et que, pour gagner la bataille de la production agricole, ils doivent « *favoriser l'enthousiasme des travailleurs* » en mettant un peu d'eau dans le vin socialiste.

C'est bien là l'esprit de la « sixième résolution » adoptée en août 1979, qui officialise la renaissance du secteur privé et l'abandon de ce que certains cadres du parti appellent le « *nivellisme* ». « *Le travail collectif dans les rizières, c'est bien, mais il est nécessaire aussi de développer le travail individuel...*, souligne M. Hoang Tung. *Il faut une inégalité dans la répartition des revenus : si on travaille bien, on gagne bien.* »

Ces nouvelles consignes ont davantage d'écho dans le Sud, où environ 10 % des paysans travaillent dans le secteur collectif, que dans le Nord, où la socialisation de l'agriculture est pratiquement achevée. Volontariat : voilà, aujourd'hui, le maître mot. « *Nous ne voulons forcer personne à entrer dans le cercle coopératif*, assurent les responsables vietnamiens. *Si certains se tiennent, à juste titre, sur la réserve, c'est peut-être parce que les vertus du système que nous leur proposons ne leur sautent pas aux yeux.* »

Pour les besoins de la cause, ils prônent « *la politique des trois intérêts* », ceux de l'Etat, de la collectivité et des paysans eux-mêmes, tout en précisant que, à leur avis, « *l'accent doit être mis sur les intérêts des paysans* ». Il reste que la « *préparation idéologique* » et le « *travail de prise de conscience* », auxquels ceux-ci ne peuvent se soustraire, devraient logiquement les conduire, tôt ou tard, à identifier leurs intérêts à ceux de la collectivité.

A cet égard, il est malaisé de concilier le souci des paysans, tout coopérateurs qu'ils soient, de vendre leur récolte au plus offrant et celui de l'Etat de s'en rendre maître à un coût raisonnable. Beaucoup d'agriculteurs sont incités à écouler leur production sur le marché libre plutôt que de la céder à vil prix à l'Etat. Il n'est pas rare, en effet, que, dans le Sud, les commerçants chinois leur proposent environ 5 dongs par kilo de paddy, alors que les pouvoirs publics ne leur en offrent que 2 à peine (2).

Pour éviter que les coopérateurs ne soient tentés de se livrer à des trafics clandestins, quitte à ne pas atteindre les objectifs du plan, l'Etat a compris qu'il lui fallait pratiquer une nouvelle stratégie : offrir un « prix convenu » aussi proche que possible de celui du marché libre. Mais cette politique d'achat est coûteuse, puisque les pouvoirs publics revendent le riz qu'ils se sont ainsi procuré à 0.40 dong à tous ceux qui ont droit à une ration alimentaire.

« *Grâce à cette politique, nous avons pu acheter, l'an dernier, 500 000 tonnes de paddy de mieux que prévu. En 1980, nous avons plus que doublé nos achats par rapport à 1979* », indique M. Tung. Le gouvernement a décidé de dépenser, cette année, 500 millions de dongs, ce qui devrait lui permettre d'acquérir environ 1,5 millions de tonnes de riz à un prix qui oscillera entre 3 et 5 dongs. Il concentre ainsi *son effort financier sur cette* denrée de base, mais n'a pas encore les moyens de contrôler *sérieusement les autres productions alimentaires.*

L'Etat s'est, d'autre part, appliqué à mettre de l'huile dans les rouages du système coopératif, de telle sorte que ceux qui s'en tiennent à l'écart aient envie d'y entrer et que ceux qui y sont déjà s'y sentent mieux à leur aise. Dans le Sud, on s'attache, pour l'instant, à former des « groupes d'entraide », dans lesquels les paysans mettent seulement en commun leur force de travail, et des « comités d'entraide », dans lesquels ils donnent leurs terres à la collectivité, contre rémunération. De coopératives d'agriculteurs-salariés, on en rêve à plus lointaine échéance.

Le système « D » à l'honneur

Même dans « *le secteur coopératif qui relève de la propriété collective des masses laborieuses* », l'Etat a senti la nécessité d'introduire des stimulants matériels. *La* « sixième résolution » a ainsi reconnu la valeur du travail au rendement : « *A chacun ses aptitudes et ses capacités.* » Désormais, les paysans socialistes peuvent disposer à leur guise des surplus de récoltes s'ils réussissent à dépasser les objectifs fixés par le plan.

Lorsqu'ils adhèrent à une coopérative, les agriculteurs sont, d'autre part, autorisés à garder 5 % des terres qu'ils apportent à la collectivité. A cela s'ajoutent les « *jardins privés* » qui entourent leur maison d'habitation et dont la superficie varie de quelques centaines de mètres carrés dans le Nord à... plusieurs hectares dans le Sud. Tous comptes faits, en tirant le meilleur parti des opportunités qui leur sont ainsi offertes, les « *paysans collectivistes* » parviennent à tirer de leurs activités « *extra-socialistes* » près du quart de leur revenu.

Les autorités sont engagées dans une course de vitesse. La population croît à un rythme annuel de 2,9 %, beaucoup plus rapide que celui de la production agricole. Schéma classique peut-être, mais, ici plus qu'ailleurs, la marge de manœuvre est réduite, car le Vietnam, pour des raisons politiques, ne peut compter — du moins pour le moment — que sur une aide internationale très limitée.

Le pays manque de moyens financiers pour se procurer à l'extérieur des engrais et des pièces de rechange, pour former des cadres compétents. Faute de mieux, le système « D » est souvent à l'honneur. On voit encore dans les campagnes rouler des tracteurs Renault ou Massey-Ferguson ingénieusement bricolés et rafistolés, qui, en d'autres lieux, auraient déjà pris une retraite bien méritée.

Reste à forcer l'enthousiasme des paysans qui sont souvent enclins à se servir du système so*cialiste plus qu'à le servir.*

Tant d'obstacles se dressent sur leur route que beaucoup de Vietnamiens doutent de voir jamais le bout de leurs épreuves. « *Nos voisins cambodgiens reviennent de loin*, constatent-ils. *Et pourtant, ils risquent de s'en tirer avant nous...* »

(1) La capacité d'usinage du paddy (après décorticage, 1 kilogramme de paddy donne 650 grammes de riz) a diminué de moitié par rapport à 1975.

(2) Au taux officiel : 1 dollar américain vaut 2,3 dongs.

Prochain article :

LA GUERRE N'EST PAS FINIE

EUROPE

Pologne

M. Walesa est parvenu à faire rapporter l'ordre de grève à Radom

De notre correspondant

L'ordre de grève donné à Radom pour le mercredi 18 mars a été finalement rapporté le lundi 16, grâce à l'intervention de M. Walesa, le responsable de Solidarité, qui s'était rendu sur place. Des négociations devraient s'ouvrir à Varsovie sur les revendications de la population de la ville, qui a déjà obtenu le limogeage de trois importants responsables de la région.

Radom. — Une grille s'ouvre. Deux petites Fiat polonaises pénètrent sur la piste du vélodrome de Radom, lundi 16 mars, dans une cohue de photographes. La foule, dix mille personnes emmitouflées jusqu'au nez, se dresse et crie son nom. M. Lech Walesa salue, tête baissée, les deux bras levés, et court avec sa suite jusqu'au podium, au centre de la pelouse : *« Excusez mon retard, dix-neuf minutes, mais je n'arrivais pas à le trouver ce stade ! »*

Les gens rient, acquis d'avance à ce héros national entré vivant dans le Panthéon polonais. Il blague encore, apparemment très à l'aise, en fait noué d'anxiété par la difficulté de la tâche. La grève — deux heures mercredi, illimitée dans une semaine, — menace dans cette région toujours traumatisée par la répression des émeutes de 1976 et qui crie vengeance contre ses dirigeants. On veut les têtes du premier secrétaire, du voïvode, du commandant de la milice ; faire juger les juges, les policiers, le procureur général de Pologne ; arracher 15 hectares de bâtiments *à la milice* ; obtenir la fin des poursuites contre le KOR — dix-huit revendications en tout (*le Monde* du 14 mars).

Mardi dernier, le général Jaruzelski a promis les deux premières têtes à M. Walesa. Elles viennent de tomber le matin même, au plénum du comité régional du parti, avec en prime celle du commandant de la milice *« démissionnaire »* lui aussi, qui a déclaré : *« J'avais pris ce poste parce que le parti me l'avait demandé et je le quitte pour la même raison. »*

La victoire est totale, mais il y a les autres points, et les autorités ont fait comprendre qu'elles estimaient en avoir fait assez et n'ouvriraient pas de négociations tant qu'on parlerait encore de grève.

Sur les gradins, les rires continuent de fuser. M. Walesa reprend son souffle et lance d'une traite : *« Bon, tout le monde le sait — les radios occidentales l'ont déjà annoncé — je suis venu ici pour arrêter la grève ! » « Tout le monde »*, en fait, n'écoute pas Free Europe au milieu de l'après-midi et seuls le savent vraiment les quelque deux cents délégués d'entreprise, auprès desquels on a dépêché M. Kuron mâcher le travail en fin de matinée dans la salle de réunion d'une usine de chaussures.

La plaidoirie de M. Kuron

L'animateur du KOR est particulièrement populaire dans la région, à cause du soutien que son mouvement a apporté en 1976 aux ouvriers emprisonnés. Il est insoupçonnable de « mollesse » tant il est abreuvé d'injures par la presse de tout le bloc socialiste. Très applaudi quand il se lève, il fonce, lui, tête baissée. *« Il y a une proposition,* dit-il : *annuler la grève d'avertissement quand nous connaîtrons la date d'ouverture des négociations et annuler le mot d'ordre de grève quand elles s'ouvriront. Il ne faut pas qu'il y ait épreuve de force ou chantage. Les négociations doivent se dérouler dans une atmosphère sereine (...). Le plus important est le processus de démocratisation qui est la seule garantie que des événements comme ceux de 1976 ne se reproduiront plus... »*

La salle reste bouche bée. Quelques délégués se lèvent pour plaider timidement l'intransigeance ou demander au moins que M. Kuron soit du nombre des négociateurs. Plutôt pâle, il coupe court : *« Lech Walesa va vous transmettre la date d'arrivée de la délégation gouvernementale (...). Il faut renoncer à toutes les actions qui pourraient aggraver la situation en Pologne... »* Six abstentions, trois voix contre : résolution adoptée — sans aucun enthousiasme.

Reste maintenant à convaincre la base. Le premier coup asséné, M. Walesa enchaîne : *« Il ne faut ni renoncer ni reculer mais changer la manière de lutter et ne pas détruire ce qui a été acquis. »* Il flatte son opinion : *« Sans 1976, sans vos revendications, sans vos victimes, il n'y aurait pas eu 1980 et nous ne serions pas assez forts pour nous montrer raisonnables. »* Il réchauffe les cœurs : *« Ceux qui avant avaient la main trop longue, on va la leur raccourcir. Le troisième des mousquetaires* (le commandant de la milice) *a fini par tomber aujourd'hui. »* Il joue, en prodigieux acteur qu'il est, de son micro, de ses mimiques, de son rire et, entre deux calembours qui déchaînent l'hilarité, martèle : *« Nous voulons que le gouvernement soit fort et il ne faut pas l'empêcher de travailler. Il a besoin de temps pour changer le décor et cacher les vieux meubles. (...) Les voleurs ont volé : c'est fini. Maintenant c'est à nous de travailler, car nous voulons vivre mieux et cela dépend de nous. »*

Le curé de Brosza-Duza, très respecté pour le soutien qu'il a accordé aux premières ébauches de luttes paysannes, il y a trois ans, a été amené là pour l'occasion : *« Dites, Monsieur le curé, que c'est la raison qu'il faut écouter ! »* Le curé : *« ...Ce que dit Lech Walesa, c'est très bien et il faut obéir. »* L'un des rares avocats qui avaient eu le courage de plaider pour les ouvriers en 1976 a été amené aussi. Il rappelle tout ce qui a été gagné depuis, fait appel au patriotisme et tire même un chèque en blanc au pouvoir en déclarant : *« Nous devons aider le gouvernement qui veut que la situation s'améliore. »* Il termine en criant : *« Vive la Pologne ! »* Et la foule reprend d'un seul cri.

Ce n'est qu'en petit comité, devant les responsables locaux de Solidarité, que M. Lech Walesa annoncera que les négociations de ce mardi auront lieu à Varsovie et non à Radom. Le soir, alors que cette affaire n'est pas encore réglée, on apprend qu'une cinquantaine d'agriculteurs de Solidarité rurale occupent à Bydgoszcz, depuis le matin, le siège du parti paysan (officiel). A Nowy-Sacz, dans le Sud, des négociations doivent reprendre jeudi entre les autorités et la population, qui réclame une *« épuration de l'administration locale »*, la *« socialisation »* d'une villa de l'ancien premier ministre, Jozef Cyranwiewicz, et de trois maisons de vacances du comité central et du conseil des ministres. Quarante-trois revendications en tout, menaces de grève dans l'air, à la clé.

BERNARD GUETTA.

● *Forte hausse du prix des alcools en Pologne.* — Afin de réduire de 20 % la consommation des boissons à forte teneur alcoolique, le gouvernement polonais a décidé d'augmenter de 50 % en moyenne à partir du 17 mars les prix des alcools forts. La vodka blanche augmente de 55 %, l'alcool pur (plus de 80 degrés), de 60 %, les vins et hydromels, de 15 % et les bières, de 10 %, précise l'agence PAP. — *(A.F.P.)*

Espagne

Le parti gouvernemental a légèrement remanié le projet de loi sur le divorce

De notre correspondant

Madrid. — Les dissensions sérieuses persistent au sein du parti gouvernemental entre, d'une part, le ministre de la justice, M. Fernandez Ordonez et le secteur social-démocrate, qui entendent maintenir la version actuelle du projet de loi sur le divorce et, d'autre part, « le secteur critique » de l'U.C.D. composé principalement des députés démocrates-chrétiens qui veulent le modifier de manière restrictive. Ils sont notamment partisans de subordonner le divorce par consentement mutuel à la constatation par le juge qu'il existe entre les conjoints une « *rupture profonde, difficilement surmontable* » et de ne pas permettre le divorce lorsqu'il est susceptible, de l'avis du juge, de causer des « *préjudices graves* » aux enfants mineurs ou à l'autre conjoint.

Les sociaux-démocrates craignaient que ce pouvoir d'appréciation laissé à l'appareil judiciaire, qui est resté fondamentalement conservateur, ne restreigne l'application de la loi.

La décision adoptée lundi 16 mars par le comité exécutif de l'U.C.D. apparaît comme une victoire relative pour le secteur social-démocrate. La version actuelle du projet de loi sera maintenue à l'exception de très légères modifications non révélées par l'U.C.D., mais qui porteraient sur un seul point : l'octroi du divorce lorsque l'un des conjoints a abandonné le domicile conjugal depuis six mois, sans que l'autre n'ait réclamé en justice.

Dans la nouvelle version, le divorce devra, semble-t-il, être explicitement approuvé par la personne abandonnée. Grâce à cet accord les députés de l'U.C.D. ne se présenteront pas mardi au congrès en ordre dispersé.

Mais les blessures ouvertes par les violentes discussions au sein du parti risquent de se rouvrir bientôt à l'occasion de la discussion sur le projet de loi consacré à l'autonomie universitaire. Elu au dernier congrès du parti, à Palma de Majorque, en février dernier, le comité exécutif est dominé par les « officialistes », partisans de M. Suarez, et par les sociaux-démocrates. Depuis, les démocrates-chrétiens ont regagné du terrain et ont reçu l'appui de certains députés indécis. Ils disposent maintenant d'une courte majorité au sein du groupe parlementaire. Il n'est pas exclu qu'ils relancent l'offensive lors de la discussion du projet de loi sur le divorce au Sénat.

Les pressions exercées par l'Eglise ont également renforcé l'action des députés démocrates chrétiens. Avant de participer à la réunion du comité exécutif de l'U.C.D., le chef du gouvernement, M. Calvos Sotelo, avait reçu le nonce apostolique, Mgr Innocenti, et il est difficile de croire que le thème du divorce n'a pas été l'objet principal de cette rencontre. Vendredi 13 mars, le journal *El Pais* a révélé l'existence d'un document d'un « *secteur de la conférence épiscopale* » qui coïncidait presque littéralement avec les amendements présentés par le « secteur critique » de l'U.C.D. L'existence de ce document a d'abord été démenti puis attribué par le président de la conférence épiscopale, Mgr Diaz Merchan, à des « experts » qui conseillent les évêques.

THIERRY MALINIAK.

● LES MAIRES DES VINGT PRINCIPALES VILLES ESPAGNOLES réunis en congrès à Las Palmas ont décidé le 14 mars de demander au Parlement suédois que le prix Nobel de la paix soit décerné au roi Juan Carlos. Selon les maires espagnols, l'attitude du roi lors du coup d'Etat manqué du 23 février « *a contribué sans aucun doute à maintenir la paix en Espagne, en Europe et, en définitive, dans le monde entier* ». — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

REGAIN DE TENSION AU SUD-LIBAN

Deux « casques bleus » nigérians et deux militaires israéliens ont été tués

Deux « casques bleus » nigérians ont été tués, lundi 16 mars, et vingt autres blessés, dont l'un grièvement, au cours du pilonnage par l'artillerie du commandant Haddad, soutenue par Israël, du village de Qantara. Quatre soldats libanais de l'armée régulière stationnée, depuis vendredi, dans ce village ont été également blessés.

D'autre part, un officier et un soldat de l'armée israélienne ont été tués, lundi, dans l'agglomération de Kafr-Lis, dans un des secteurs du Sud-Liban contrôlé par la FINUL alors qu'ils tentaient de désamorcer une charge explosive déposée par des éléments palestiniens. Selon un communiqué militaire, cité par notre correspondant, les experts israéliens auraient franchi la frontière pour une opération de déminage à la demande des miliciens du commandant Haddad.

La presse israélienne estime que le regain de tension constaté ces derniers jours au Sud-Liban est dû à la volonté du gouvernement de Beyrouth d'établir, avec l'aval des Syriens, des unités de l'armée régulière libanaise le long de la frontière israélienne. Notre correspondant observe à ce propos que les autorités de Jérusalem semblent s'opposer à cette initiative, en prenant clairement parti pour le commandant Haddad.

Ces incidents ont pour conséquence d'attirer de nouveau l'attention sur le rôle joué par Israël dans cette région qu'a visitée un des envoyés spéciaux de l'A.F.P. à Jérusalem.

Au pays «libre» du commandant Haddad

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Pour passer d'Israël au Liban du Sud, il ne faut ni visa ni passeport. L'officier israélien qui escorte obligatoirement l'un des rares groupes admis dans cette zone, chuchote quelques mots au milicien des forces du commandant dissident libanais Saad Haddad en poste à la frontière : le minibus transportant des journalistes poursuit son chemin, pénétrant dans l'« *enclave* » de quelque 800 kilomètres carrés, qui sert à Israël de zone tampon pour repousser vers le nord la présence des « *palestino-progressistes* ».

Les ouvriers libanais de cette enclave qui franchissent la frontière pour aller travailler en Israël sont munis, en revanche, de permis de l'armée israélienne. Ils sont fouillés chaque jour par des soldats israéliens et sont emmenés par leurs employeurs sur leurs lieux de travail. Il est difficile de distinguer les miliciens sud-libanais des soldats israéliens : même les uniformes sont identiques. L'armée du commandant Haddad, l'armée du « Liban libre » compte deux mille hommes.

Dans une brochure remise aux journalistes, on peut lire : « *Le Liban a obtenu son indépendance le 22-11-1943. Le 12-5-1978, le commandant Haddad a déclaré l'indépendance de la région du Sud-Liban.* »

Les postes et les téléphones ne fonctionnent guère, sous l'autorité du commandant Haddad. Pour envoyer une lettre à l'étranger, il vaut mieux la poster en Israël, par exemple à Metoulla. Les écoles fonctionnent de façon irrégulière. Les programmes scolaires ont reçu l'approbation des experts israéliens. Seul changement : cours d'hébreu facultatifs, « *selon le vœu des habitants* ». Les journaux de Beyrouth, sauf les organes de la gauche, sont vendus dans les librairies. Les monnaies israélienne et libanaise circulent concurremment. Les prix sont extrêmement bas par rapport à ceux d'Israël. Dans les studios de la radio locale, *la Voix de l'espoir*, s'étalent les portraits du commandant Haddad, mais aussi du président israélien, M. Yitzhak Navon, et du premier ministre, M. Begin.

Tout le long de la route de Marjayoun, depuis le nord-est de l'enclave jusqu'à Nakoura à l'ouest, sur la côte méditerranéenne, on constate les effets de la guerre, maisons détruites ou abandonnées. On découvre dans les villages des spectacles surréalistes : des chars qui stationnent comme des voitures devant les maisons campagnardes. Des enfants se promenant dans les rues avec des cartouchières sur la poitrine.

Dans ce « sud lointain », l'électricité vient du « pays légal », au nord, gratuitement. Il n'y a personne pour relever les compteurs. « *D'ailleurs*, commente un officier israélien, *les autorités libanaises sont conscientes des conséquences d'une coupure volontaire. Si l'enclave est privée d'électricité, les centrales d'alimentation seront aussitôt bombardées par Haddad, et une partie du nord restera, elle aussi, dans l'obscurité.* »

En franchissant à nouveau la frontière vers Israël, nul ne peut manquer de lire l'affiche rédigée en plusieurs langues : « *En aidant vos frères du Liban libre, vous aidez un peuple luttant contre le terrorisme mondial et pour la liberté.* »

Iran

L'imam Khomeiny intervient pour mettre fin aux querelles entre les dirigeants

Téhéran *(A.F.P., Reuter)*. — L'imam Khomeiny est intervenu, lundi 16 mars, pour tenter d'apaiser le conflit qui oppose le président Bani Sadr à ses adversaires politiques, en affirmant que « *les erreurs commises par les dirigeants iraniens ne sont pas de nature à nuire à la révolution islamique* ».

Le « guide suprême de la révolution » a fait cette déclaration en recevant en audience, lundi matin, dans sa résidence située dans les quartiers nord de Téhéran, les plus hauts responsables politiques du pays venus s'en remettre à son arbitrage. Etaient présents, le président Bani Sadr, le premier ministre, M. Mohamed Ali Radjaï, le président de la Cour suprême et principal responsable du Parti de la République islamique (dominant au Parlement), l'ayatollah Mohamed Behechti, le président du Parlement, M. Hachemi Rafsanjani, le procureur général du pays, Ali Ghodoussi, l'imam de la prière du vendredi de Téhéran, Khamenei, ainsi que l'ancien chef du gouvernement provisoire, M. Mehdi Bazargan.

Dans sa déclaration en dix points, l'imam Khomeiny a demandé aux dirigeants iraniens de ne plus faire de discours jusqu'à la fin de la guerre avec l'Irak, car « *les groupes déviationnistes* » profitent de leurs allocutions pour « *fomenter des complots* ». Il a déclaré, en outre, que le seul critère, en ce qui concerne le fonctionnement des institutions, est la Constitution islamique.

Le « guide de la révolution » a annoncé, par ailleurs, la constitution d'une commission de trois membres, « *l'un représentant l'imam, le second le président Bani Sadr, et le troisième l'autre partie* », qui étudiera « *les plaintes concernant les problèmes de la guerre et les divergences entre les autorités* ». Cette commission, qui tranchera à la majorité, sera chargée également de contrôler la presse et la radio-télévision, afin de déterminer si le contenu des journaux ou des émissions ne menace pas la paix et la stabilité du pays.

L'imam Khomeiny a également confirmé, dans ses fonctions de chef des forces armées, le président Bani Sadr et demandé aux forces armées d'exécuter ses ordres.

Depuis le jeudi 5 mars, date des violents affrontements à l'université de Téhéran, entre partisans et adversaires du chef de l'Etat, le président Bani Sadr et les autres dirigeants s'étaient violemment opposés.

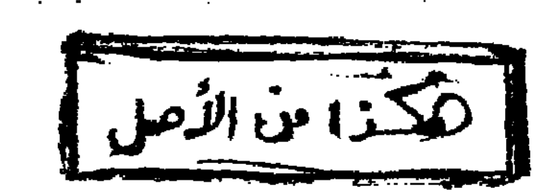
Le président, accusé par le Parti de la République islamique d'avoir « *mis en scène* » l'affaire de l'université, avait contre-attaqué en dénonçant les « *matraqueurs* ». Par la suite, le premier ministre lui avait reproché de « *soutenir la contre-révolution* », et M. Behzad Nabavi, porte-parole du gouvernement, lui avait fait grief de s'être associé à un courant « *visant à affaiblir et finalement à renverser* » le gouvernement en place.

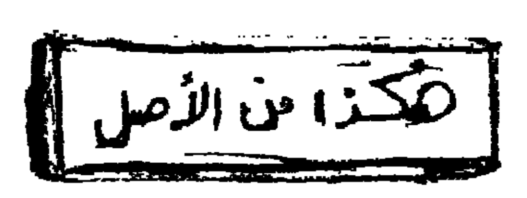
Dans le cadre de cette polémique, l'un des petits-fils de l'imam, l'hodjatoleslam Hossein Khomeiny, avait opéré une étonnante volte-face en apportant lundi son appui au président Bani Sadr, qu'il avait qualifié de « *dernier espoir de l'Iran* ».

Enfin, le Parlement a adopté en deuxième lecture, mardi 17 mars, la nationalisation des opérations concernant le commerce extérieur.

DIPLOMATIE

● *Les Etats-Unis boycotteront la sixième CNUCED* (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) si celle-ci devait se tenir à La Havane, a annoncé le 16 mars à Genève l'ambassadeur américain, M. Helman. Selon lui, l'offre de Cuba, seul pays à avoir fait acte de candidature pour l'accueil de cette sixième Conférence en 1983, ne peut « *être isolée de la situation dans la région des Caraïbes et dans le monde* ». Sans exclure le choix d'une capitale sud-américaine, les Etats-Unis proposent que la Conférence se réunisse à Genève, siège du secrétariat de l'organisation. — *(Corresp.)*




هكذا من الأصل

M. FRANÇOIS MITTERRAND A L'ÉMISSION

Pour un candidat qui avait ajourné à deux reprises son passage à l'émission « Cartes sur table », pour quelqu'un qui redoute l'épreuve de la télévision, M. François Mitterrand a paru dominer pleinement, lundi 16 mars, ses préventions et ses craintes. Au-delà des réactions subjectives que tout téléspectateur éprouve devant son récepteur, le leader socialiste a réussi son entrée dans la phase télévisuelle de sa campagne : il l'avait retardée mais il l'avait soigneusement préparée en rodant quelques thèmes et quelques formules dans plusieurs meetings.

M. Mitterrand a même réussi à surprendre un public qui, pourtant, le connait bien. Et qui n'a retrouvé, lundi soir, ni le tribun dont l'éloquence n'est pas à la mesure du petit écran familial, ni l'interlocuteur félin dont l'apparente douceur laisse présager le coup de griffe. Non que les coups de griffe aient été absents, il s'en faut, mais ils ont été distribués plus parcimonieusement et plus opportunément qu'en de précédentes occasions. C'est donc un nouveau personnage, pour « une autre politique », qui s'est présenté. Il ne trahit pas la réalité, au contraire. M. Mitterrand a joué de son âge, de son passé, de son expérience, en se payant même le luxe de retourner l'argument de l'ancienneté contre M. Giscard d'Estaing. S'il est toujours là, c'est par l'effet d'une obstination qu'il a manifestée pendant la dernière guerre en tentant de s'évader à trois reprises. La troisième tentative a été la bonne : le candidat de 1965 et 1974 sera-t-il

« Je ferai pour la France

A la question d'Alain Duhamel, lui demandant pourquoi il est de nouveau candidat, M. Mitterrand répond : « *A quoi sert une élection sinon à juger le bilan d'un homme, d'une politique ?* » Puis il lit la déclaration suivante : « *Juger le bilan du candidat sortant, je le ferai honnêtement, mais sans complaisance ; je ne suis ni une star, ni un gladiateur, ni un boxeur, toutes professions fort honorables, mais un responsable qui s'adresse à des gens responsables, un adulte qui parle à des adultes, et je poserai beaucoup des questions qu'ils se posent. Et je dirai à propos du candidat sortant : pouvait-il faire mieux ? Ne le pouvait-il pas ? Etait-il entraîné dans un cycle de crise économique qui frappe toutes les sociétés capitalistes et particulièrement l'Occident ? J'essaierai de juger honnêtement.* »

Revenant à la question posée, M. Mitterrand précise : « *Parce que je pense que la France a besoin d'une autre politique, donc d'un autre président. Ensuite parce que je m'en sens la capacité, parce que j'ai acquis l'expérience des responsabilités, non seulement dans ma jeunesse au gouvernement, mais aussi au Parlement, et, enfin, à la tête du parti socialiste pendant dix ans. Je ferai pour la France ce que j'ai fait pour le socialisme. Enfin, parce que je pense que, si je suis encore loin du terme du chemin, j'ai suivi une ligne droite depuis le temps où j'ai appelé à se rassembler les forces populaires. Je suis donc dans ma logique. Et puisque j'ai la confiance des miens, des socialistes, votre question n'a pas beaucoup de sens.* »

Interrogé sur les conséquences de l'alternance, le candidat socialiste indique : « *C'est vrai qu'un régime installé depuis maintenant vingt-trois ans a pris ses habitudes. Il a ses institutions. J'appartiens à l'opposition, je les applique, je les respecte, n'ayant pour ambition que de les changer selon la loi du suffrage universel, si les Français m'approuvent. (...) Il faut juger sur un bilan (...) et je poserai la question : est-ce qu'il va recommencer, est-ce qu'il y en a encore pour sept ans ?* » M. Mitterrand évoque ensuite la hausse des prix, le chômage, le déficit du commerce extérieur (60 milliards de francs en 1980), le déficit budgétaire accumulé pendant cinq ans (211 milliards de francs selon lui), les faillites des entreprises, etc. Il ajoute : « *Cela, c'est vrai.* » Quant à savoir s'il changerait la société s'il était élu, M. Mitterrand fait valoir que « *changer la société, changer de société* », c'est un « *slogan* » qui « *bourdonne à ses oreilles* ». Il précise : « *Elu président de la République, je changerais un certain nombre de choses, en particulier dans le cadre des relations du président de la République avec le gouvernement, ou du président avec les citoyens, tout en étant très volontaire pour préserver la charge de la fonction et la remplir entièrement, je voudrais que l'on revienne à des mœurs un peu plus démocratiques.* »

Après s'être référé à l'article 20 de la Constitution, selon lequel « *le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation* », il indique : « *Il ne faut pas un président touche à tout, c'est tout ce que je demande. Quand le président se substitue à toutes les personnes, peu à peu on change de régime, et ce n'est pas celui que les Français ont adopté en 1958.* »

« La troisième fois a été la bonne »

Evoquant l'argument utilisé par M. Giscard d'Estaing selon lequel il est « *le recordman du monde des candidatures à l'élection présidentielle* » (1), M. Mitterrand précise : « *J'ai été candidat trois fois. Figurez-vous que je me suis souvenu que, au moment où je me suis présenté pour la première fois à la présidence de la République (en 1965), lui était déjà depuis 1959, c'est-à-dire depuis six ans, responsable de l'économie et des finances. (...) Il était déjà depuis longtemps le responsable de l'économie et des finances. Et si on fait le compte — il a été renvoyé par le général de Gaulle, qui était las de ses services; ajoutons que M. Giscard d'Estaing a largement contribué à renvoyer le général de Gaulle — de 1963 à 1974 rappelé au gouvernement, et depuis 1974 responsable de tout, ça fait dix-huit ou dix-neuf ans que M. Giscard d'Estaing est responsable des affaires économiques, donc il a de l'ancienneté sur moi. Si bien qu'au moment même où je me présente de nouveau contre lui, avec une rencontre au deuxième tour probable, je dirais que j'ai plutôt sept ans de moins que lui.*

» *Alors, quand on me parle de ces choses, et que l'on me dit pourquoi vous présentez-vous (...) je me dis que je me suis trouvé pendant la guerre blessé puis prisonnier. Je voulais simplement retrouver ma liberté. Je me suis évadé une première fois, une deuxième fois, une troisième fois, et la troisième fois a été la bonne. De telle sorte que, puisqu'il s'agit cette fois de la liberté des autres, mon obstination à tenter de répondre de façon claire et positive à la politique que je combats se justifie.* »

M. Mitterrand aborde ensuite la question des relations avec les communistes. « *Sans eux, il est pratiquement impossible d'arriver au pouvoir ; avec eux c'est aussi difficile* », note Jean-Pierre Elkabbach. « *Vous avez assez raison* », affirme le candidat socialiste. « *Vous avez entendu comme moi, c'était l'avalanche il y a un mois ; la majorité de droite derrière son candidat sortant croyait, en répétant : « des ministres communistes », tenir l'argument majeur qui rapidement m'écraserait. Des ministres communistes, des ministres communistes, répétait en écho l'autre partie de l'orchestre.* »

« *Vous voulez dire qu'ils jouent ensemble* », demande Jean-Pierre Elkabbach ? « *Ça arrive* », répond M. Mitterrand avant d'ajouter : « *Si vous me posez la question, sur quelle majorité politique vous appuierez-vous si vous êtes élu président de la République ? (...) Je réponds : je m'appuierai sur la majorité parlementaire que le suffrage universel enverra à l'Assemblée nationale. Dans une situation semblable en 1978, M. Giscard d'Estaing, qui pouvait redouter l'arrivée d'une majorité de gauche, avait répondu clairement, à Verdun-sur-le-Doubs, qu'il s'inclinerait devant le suffrage universel. Je réponds donc sur ce plan-là de la même façon.* »

« J'aurai besoin de tout le monde »

Interrogé sur le partenaire éventuel des socialistes lors des élections législatives qui suivraient son élection à la tête de l'Etat, M. Mitterrand affirme : « *En bref, vous me demandez s'il y aura des ministres communistes (...) Quand je serai élu président, ai-je l'intention de prendre des ministres communistes s'il y a une majorité de gauche ? Pour que se forme une majorité, il faut qu'il y ait un accord, un contrat de gouvernement, entre les formations politiques intéressées. Puisque l'on parle d'une majorité essentiellement à gauche, on compte, ce qui n'est pas exclusif, le P.C. et le P.S. Cette réponse relève de leur autorité et de leur compétence. Le P.S. et le P.C. engageront-ils, après l'élection présidentielle, des conversations, soit pour des accords de désistements électoraux, soit pour aller plus loin vers un contrat de gouvernement, c'est leur affaire. (...) Mon avis, c'est que tant que les dirigeants communistes resteront, comme ils le sont aujourd'hui, éloignés de l'union qu'ils ont brisée, tant qu'ils se cantonneront dans une attitude et dans une campagne, passionnément, systématiquement, parfois calomnieusement, antisocialistes, tant qu'ils joueront un double jeu entre la droite et la gauche, tant qu'ils resteront alignés sur des positions étrangères dans des affaires aussi graves que celle de l'Afghanistan, il ne me paraît pas raisonnable de penser, ni juste, pour que le gouvernement mène une politique harmonieuse, qu'il y ait des ministres communistes. La réponse appartient donc aux dirigeants communistes. Sont-ils prêts oui ou non à revenir à des dispositions qui avaient prévalu lorsque nous avons pu aboutir à la signature du programme commun en 1972 ? Et, dans l'état actuel des choses, comment commettrais-je l'imprudence, surtout après ce que j'entends tous les jours, de penser qu'ils y sont prêts ? Voilà pourquoi je vous réponds très aisément : je ne pense pas que la situation soit créée qui le permette, à la veille de l'élection présidentielle, à l'avant-veille sans doute d'élections législatives.*

» *Les dirigeants communistes doivent changer d'attitude, sur la forme et sur le fond (...). Quand M. Giscard d'Estaing ou quand M. Chirac déclare : « Je veux « rassembler les Français », cela signifie ordinairement : je veux rassembler les Français, moins les cinq à six millions d'entre eux qui votent communiste. Eh bien, moi, je ne dirai jamais cela. J'ai travaillé depuis quinze ans à réunir sans exclusive tous ceux qui peuvent contribuer à reconstruire la France. Cela, quelqu'un l'a dit et l'a fait avant moi : c'est de Gaulle en 1944. C'était la guerre, et il avait besoin de tout le monde. Maintenant, c'est la crise, et j'aurai besoin de tout le monde. Voilà pourquoi, ayant constaté l'énorme, l'écrasante responsabilité de la direction communiste dans cette sorte de retour au ghetto désiré dans lequel* [les communistes] *se sont à nouveau enfermés, j'ai toujours dit aux électeurs communistes que j'entendais réaliser le plus vaste rassemblement populaire pour le redressement national. (...)* »

Invité à donner les noms des candidats qui seront, selon lui, présents au second tour, M. Mitterrand affirme : « *Je ne sais pas quel sera l'autre, mais, moi, j'y serai.* »

L'état de grâce

Après avoir refusé de se placer dans l'hypothèse où il ne serait pas lui-même présent au second tour, le candidat socialiste demande : « *Si je suis élu, vous croyez que les choses ne vont pas changer ? Mais, dans la nuit même où j'aurai obtenu cette victoire, est-ce que tout aussitôt il n'y aura pas des milliers et des milliers de Français qui se reconnaîtront dans leur nouvel élu, même s'ils n'ont pas voté pour lui ? Par loyalisme à la République, par fidélité à la démocratie, ils se sentiront aux côtés de cet homme qu'ils n'ont pas choisi. Croyez-vous que le parti du candidat sortant résistera à ce choc, lui qui n'était qu'un agrégat d'ambitions disparates ? Vous croyez que mon élection ne libérera pas, partout en France, des masses nouvelles disponibles pour une politique audacieuse sur la base des options que j'aurai proposées et qui m'auront fait élire ?* »

Evoquant ensuite la constitution du gouvernement chargé d'assurer la transition entre l'élection d'un président socialiste et les élections législatives, M. Mitterrand indique : « *Le gouvernement ne peut être composé que d'hommes et de femmes ayant approuvé les options du président de la République, jusqu'à ce que la sanction populaire renouvelée élise une majorité à l'Assemblée nationale. Le président de la République pourra-t-il agir ? Bien entendu, car le domaine réglementaire est vaste et d'importantes décisions peuvent être prises sans passer par la loi.* »

Le candidat socialiste se dit ensuite convaincu qu'une fois élu il bénéficierait « *d'un état de grâce que lui accordent les citoyens le temps de justifier la confiance* » qu'ils ont placée en lui « *quel que soit cet élu* ».

Il rappelle ensuite que, d'ici au second tour de l'élection présidentielle, il n'y aura aucune négociation, celle-ci étant du domaine des partis et de la préparation des élections législatives.

La relance de l'économie

Abordant ensuite les questions économiques et sociales, le candidat socialiste affirme que, « *s'il n'y a pas une autre politique* », les experts prévoient 2,5 millions de chômeurs en 1984. Il estime également que le « candidat sortant » a commis « *une erreur* » en annonçant qu'il a créé cinq cent mille emplois, car il s'agit d'emplois « *salariaux créés pour compenser un million et demi de pertes d'emploi d'artisans, commerçants, agriculteurs et autres* ». « *Il a oublié de dire*, ajoute M. Mitterrand, *que la moitié de ces emplois, c'étaient des fonctionnaires ; il a créé un peu plus de postes de fonctionnaires que je n'en propose* ». Il chiffre à « *plus de 100 milliards de francs* » le coût du chômage. Il rappelle ensuite les mesures qu'il préconise pour résorber le chômage, à savoir une relance de l'économie par la consommation (et « *l'élévation des revenus les plus modestes* »), la reconquête du marché intérieur, l'aménagement du temps de travail (« *il faut aller vers les trente-cinq heures hebdomadaires* », indique-t-il), des grands travaux dans le domaine de la construction, du bâtiment et du logement, permettre aux entreprises de main-d'œuvre de « *disposer d'un certain nombre d'avantages, notamment sur le plan de la charge sociale* », le développement de la formation professionnelle, le recrutement de deux cent dix mille agents de l'habitat et des collectivités locales, et l'attribution aux jeunes chômeurs (qui « *crèvent d'angoisse et de misère* ») d'une allocation et leur couverture par la Sécurité sociale.

M. Mitterrand indique ensuite qu' « *il n'y a absolument pas à chiffrer* » le coût de ce programme et rappelle que la semaine de trente-cinq heures est demandée « *par la totalité des syndicats européens* », « *qui ne sont pas des farfelus* », qu'il s'agit d'une revendication qui a fait l'objet d'un vote favorable à l'Assemblée européenne et que « *la lutte du socialisme a toujours été de conquérir le temps de vivre pour les travailleurs* ». Il estime que cette mesure permettrait la création d'un million d'emplois et que ses modalités doivent être négociées par les partenaires sociaux. Quant à ce que la réduction de la durée du travail s'accompagne d'une réduction de salaires, il pense qu'il serait « *inimaginable que tous ceux qui vivent difficilement soient frappés par cette menace* ». En revanche, il est possible d'envisager par ce biais « *un resserrement de l'éventail des salaires, à partir du seuil que fixeront les partenaires sociaux* ».

S'agissant de la création de deux cent dix mille emplois publics, il explique qu'il s'agit de « *remplir des besoins* » dans les hôpitaux, l'enseignement, les télécommunications, les crèches. « *Si ceux qui nous écoutent ressentent le besoin d'avoir de meilleurs soins dans les hôpitaux, le besoin qu'il y ait une éducation plus différenciée par le nombre d'enseignants qualifiés, le besoin d'avoir plus de postiers pour que leur courrier arrive, d'avoir des crèches, alors ils m'approuveront, car ils savent bien qu'on en a besoin* », indique-t-il. Il souligne que les personnes ainsi recrutées « *allègent la charge du chômage* » ; il évalue le coût de cette opération à 2,5 milliards de francs.

La réforme fiscale : renverser la situation

M. Mitterrand plaide ensuite pour une réforme fiscale. « *Tout le problème*, dit-il, *est de réaliser des transferts entre les catégories professionnelles et sociales ; nous n'inventerons pas de nouvelles catégories ; tout le sens du combat que je mène est, à partir de la réalité (je tiendrai toujours compte de l'environnement international), de réaliser une plus grande égalité. Les inégalités françaises, c'est un cancer. Il y a toujours les privilégiés, les riches toujours plus riches. Et puis il y a les pauvres (...), ceux qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Quand ils observent l'insolence du luxe, les bénéfices insensés remportés par telle ou telle société pétrolière ou par tel ou tel particulier et qu'ils ne peuvent élever leurs enfants comme ils voudraient, ou changer d'automobile, ou réparer le toit de leur maison (...). Constamment, je me pose la question : comment se fait-il que dans une république comme la nôtre on n'ait véritablement rien fait, rien, mais rien, pour rétablir plus d'égalité et plus de justice entre les catégories sociales ? L'impôt doit changer : ceux qui paieront le plus sont ceux qui gagnent le plus ; ceux qui paieront le moins sont ceux qui gagnent le moins. Alors qu'à l'heure actuelle c'est le contraire : si on augmente le smicard de 16 %, on augmente ses impôts de 32 %. Tout marche sur la tête (...). Le candidat sortant est le représentant de ces catégories sociales dominantes et minoritaires qui écrasent, par l'impôt ou de toute autre manière, les plus nombreux, qui sont souvent les plus faibles. Je veux renverser cette situation.* »

M. Mitterrand rappelle qu'il est favorable à l'imposition des grandes fortunes à partir de 3 millions de francs, « *étant entendu qu'il ne faut pas imposer l'instrument de travail, et, disant cela, je pense particulièrement aux exploitants agricoles* ». Il ajoute : « *Demain, au nom de la France, je serai au service de ces milliers d'entreprises qui doivent vivre parce qu'elles constituent le tissu économique de la France, et je les aiderai pour qu'elles puissent supporter la compétition internationale et pour qu'elles puissent résister à la concentration du grand capitalisme et des entreprises multinationales qui*

(1) Le 10 mars, au cours du « Grand Débat », M. Giscard d'Estaing avait crédité M. Mitterrand du « *record du monde de durée de candidature à la présidence de la République* ».

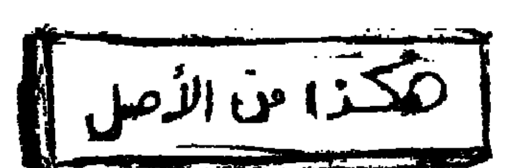
CARTES SUR

ce que j'

Le « salaire » de V

« Je ne passerai pas so

هكذا من الأصل



«CARTES SUR TABLE» SUR «ANTENNE 2»

aussi heureux, en 1981, que le fut, finalement, l'ancien prisonnier de guerre ?

Au reste, son principal adversaire est lui-même « un ancien » du pouvoir auquel il participe, rappelle M. Mitterrand, depuis dix-neuf ans. Et s'il en a été tenu à l'écart pendant une brève période (1966-1969), c'est à l'initiative du général de Gaulle... Il y aura d'autres traits acérés contre M. Giscard d'Estaing, notamment lorsque la bienveillance dont il bénéficie de la part de la « Pravda » est perçue comme « le salaire » du voyage effectué à Varsovie par le président de la République pour y rencontrer M. Brejnev, quelques mois après l'intervention en Afghanistan.

L'essentiel n'était pas là. M. Mitterrand a voulu se poser en homme d'expérience, qui, fort du succès obtenu dans la restauration du parti socialiste, propose ses services à la France. Un homme d'expérience qui, par rapport au bilan du président sortant, prétend incarner le changement et la voix de la raison. Car il serait déraisonnable de poursuivre sept ans de plus ce qui a été fait depuis 1974.

Un débit lent, comme pour donner aux mots le poids du temps, un ton posé, rompant avec une propension aux envolées lyriques, des réponses nettes, même s'il préfère poser lui-même les questions comme ce fut le cas au sujet des « ministres communistes », ou lorsqu'il donne son sentiment sur la peine de mort, ont tracé le portrait d'un candidat tranquille et assuré qui s'adresse « en adulte à des adultes ».

ANDRÉ LAURENS.

ce que j'ai fait pour le socialisme »

font de ces petites entreprises des sous-traitants ou des salariés. Je veillerai à les défendre. » Le candidat socialiste réaffirme ensuite qu'il entend limiter le prélèvement fiscal et social aux taux actuels, c'est-à-dire 42 % de la P.I.B., et plaide pour « *une croissance sociale et une croissance forte* ».

Invité à comparer la situation de la France avec celle de ses partenaires, il précise : « *Lorsque vous comparez avec d'autres pays extérieurs à l'Europe, je vous répondrai que la plupart de ces pays d'Europe dont vous parlez, surtout les pays du Marché commun (car on pourrait avoir sur la Suède et sur l'Autriche des appréciations un peu différentes : l'Autriche est un pays socialiste et la Suède l'a été pendant longtemps et pourrait le redevenir), je vous dirai que, pour rester dans des normes de raisonnement qui ne sont pas les miennes, vous vous mettez à l'intérieur du système capitaliste tel qu'il fonctionne aujourd'hui et qu'il faut réformer. L'ensemble de ce monde occidental souffre, en effet, d'une stratégie qui aboutit, au travers d'une formidable concentration industrielle, au chômage et à l'inflation. Ils n'ont pas été capables d'aborder les mutations technologiques ! Comment ? On en arrive à cette révolution industrielle, qui veut que, par la robotisation et par l'automatisation, les machines se substituent à l'homme et rien n'a été préparé pour cela. C'est le triomphe des machines ! Je dirais, à la limite, l'une des mesures à prévoir pour ce problème devrait être : penser à cesser d'abattre des cotisations sociales sur des hommes, et penser à inventer des cotisations-machines. On frappe toujours ceux qui travaillent, et on n'a pas su s'adapter à cet élément formidable de création de l'esprit humain, qui s'appelle l'avènement de la machine. Et les maîtres du monde actuel, qui ont leurs agents politiques en France avec le candidat sortant, ils n'ont rien fait d'autre au travers de ce qu'ils appellent la crise que de profiter de cette situation pour multiplier leurs avantages afin d'assurer leur puissance, c'est-à-dire leur profit. Nous avons deux modes de raisonnement différents, et il nous faudrait toute une autre émission pour parvenir à nous rencontrer sur des données communes.* »

M. Mitterrand réfute ensuite l'argument selon lequel il s'était rallié aux nationalisations en raison de l'alliance nouée avec le P.C.F. Il précise : « *Je pense nécessaire la nationalisation d'un certain nombre d'entreprises. Une dizaine qui appartiennent à une famille, à une personne ou à un groupe qui occupent un secteur-clef de l'économie et qui remplissent un rôle de monopole ou à tendance de monopole : les avions de bombardement, l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique sont de ceux-là. On pourrait ajouter, pour demain, tous ceux qui participent à la création du nucléaire. Je pense que ces nationalisations sont indispensables ; elles s'inscrivent dans une tradition récente. Une tradition récente, c'est celle du général de Gaulle en 1945, car les nationalisations, qui avaient précédé le général de Gaulle, étaient celle de l'armement en 1936 et celle des chemins de fer en 1937. Et c'est en 1945 que le général de Gaulle, M. Chirac ferait bien de s'en souvenir davantage, a réalisé le grand train de nationalisations qui ont permis quand même d'assurer une certaine prospérité aux années qui ont suivi. Cela a été le charbonnage, vous savez dans quelles conditions, cela a été surtout les banques et les assurances. La liste est longue que je pourrais citer. Or si aujourd'hui il y a des investissements en France qui permettent de créer des profits et non pas le contraire, c'est parce que ces investissements sont réalisés par les sociétés nationales, alors que l'investissement privé est pratiquement à sec. Ce sont des sociétés nationales nationalisées qui, à l'heure actuelle, entraînent toute l'économie française, aussi bien sur le plan de l'automobile que sur le plan de l'électricité, sur le plan de l'aviation. Elles remplissent un service public. Quant on parle de la S.N.C.F. ou de l'E.D.F., elles se substituent aux charges de l'Etat ! Il faut bien que les Français aient de l'électricité et qu'ils puissent monter en chemin de fer.* »

Le « salaire » de Varsovie

Interrogé sur la prise de position de la *Pravda*, organe du P.C.U.S., M. Mitterrand affirme : « *J'ai lu cet article. Puis-je dire avec surprise ? Ce serait excessif... Bien entendu, je comprends que la* Pravda, *c'est-à-dire le gouvernement soviétique, soit content de M. Giscard d'Estaing. Il fallait bien que le voyage à Varsovie puisse recevoir un salaire. Et, d'autre part, le président de la République française, à la veille de la conférence de Venise : ils sont sept à Venise, ils vont se réunir, il y a des Européens, il y a aussi les Etats-Unis, le Japon, le Canada. On va se trouver devant de graves problèmes. L'Afghanistan est envahi, c'est la fin de la détente, on se demande si ce n'est pas le retour à la guerre froide, le sort de la paix est peut-être en jeu... Et tout à coup arrive un petit facteur, ou un petit télégraphiste : c'est M. Giscard d'Estaing ; il amène une dépêche dans sa poche, il est le seul à la connaître. Il est tout content naturellement parce que c'est important, et qu'est-ce que dit la dépêche ? Là, les autres sont émus et un peu mortifiés de ne pas avoir droit aux mêmes secrets, ou à la même confiance de M. Brejnev ; eh non, c'est M. Giscard d'Estaing qui a cette confiance, qui porte le petit télégramme, et il dit : il ne faut rien décider parce que M. Brejnev vient de me dire ou de me faire savoir qu'il allait évacuer l'Afghanistan, par petits bouts, quelques divisions, pour montrer sa bonne volonté, mais enfin on y va. C'est sur la base de ce que j'appellerai une tromperie que la conférence occidentale plus le Japon s'est séparée. Tout aussitôt, on s'est aperçu qu'on était dupé et on en est resté là. Donc je comprends que la* Pravda *soit contente de M. Giscard d'Estaing.*

« Je ne passerai pas sous la table »

» *Pourquoi mécontente de moi ? En effet, moi, je n'ai pas attendu onze jours pour protester contre l'invasion de l'Afghanistan. Onze jours, ce qu'a fait le candidat sortant. Onze jours pour s'apercevoir qu'un pays venait de perdre son indépendance. Qu'il n'avait plus le droit de disposer de lui-même, qu'il y avait une rupture d'équilibre international. Onze jours ! Moi, je m'en suis aperçu tout de suite ! et je l'ai dit le lendemain matin pour m'en plaindre. Pour affirmer le droit : quand on ne dispose pas de la force et qu'on dispose du droit, on dispose d'une force. Moi, je n'ai pas mis dix-sept jours à m'apercevoir qu'il y avait des otages américains en Iran. Je ne suis pas de ceux qui accablent les Iraniens et qui fournissent des armes à leur adversaire, mais prendre des otages, c'est un acte de banditisme qui offense le droit, le droit public et le droit privé, et tout simplement la conception que j'ai de la civilisation. Je n'ai pas mis dix-sept jour à m'en apercevoir comme le candidat sortant.*

» *Et puis un jour, je me suis aperçu qu'il y avait un certain nombre de fusées nucléaires qui étaient disposées patiemment, à la séparation de l'Est et de l'Ouest en Europe, et que ces fusées ne pouvaient pas traverser l'Atlantique. Donc elles ne visaient pas les Etats-Unis d'Amérique. Dans l'équilibre général des forces, elles ne comptaient pas. Cela ne visait que les pays d'Europe, du nord de la Norvège au sud de l'Italie. Ces fusées, qui sont appelées SS-20 étaient en mesure, en un quart d'heure, d'atteindre leur objectif avec précision, à cinquante mètres près. En un quart d'heure, la totalité du dispositif militaire en Europe devait se trouver détruite. Je m'en suis aperçu, j'ai protesté à la tribune de l'Assemblée nationale et, depuis ce jour-là, je suis devenu indésirable. Je ne suis plus le meilleur candidat que la France puisse proposer à la présidence de la République. A cette différence près que ce ne sont pas les Russes qui votent mais les Français. Alors je suis quand même assez étonné de constater que jamais M. Giscard d'Estaing (ou presque, je crois qu'il a fait quelques brèves allusions dans des conférences de presse, spécialisées sur les problèmes de l'armement et de la sécurité de la France), n'a remarqué, lui, que nous étions à la merci de ces fameuses fusées SS-20.*

» *Enfin, une troisième considération qui va atténuer mes propos... Parce que, en réalité, l'Union soviétique, je vois vous livrer un secret, elle est pour les gens en place. Elle est un peu conservatrice, elle aime bien les gens qui sont là. Par exemple l'Union Soviétique défend Carter (...). Une chose qui est moins discutable, c'est que le coup étant fait, ils sont pour les colonels grecs, une fois que le coup avait été fait naguère, ils étaient plutôt pour Franco ; maintenant, l'Union soviétique est non pas pour Reagan, mais pour négocier avec Reagan, elle est plutôt pour le gouvernement conservateur de Caramanlis, elle est bien avec le roi d'Espagne. Eh bien, elle traitera avec moi et je traiterai avec elle sans la moindre difficulté, attaché que je suis à préserver l'équilibre en Europe. C'est donc une amitié traditionnelle et nécessaire entre les deux bouts de notre continent. A la différence près que, moi, je ne passerai pas sous la table.*

Le changement : « Il est temps ! »

Après avoir souhaité que la France « *soit un allié sûr pour ses amis* », M. Mitterrand relève que « *Reagan félicite le candidat sortant, la* Pravda *aussi* ». Il ajoute : « *Et si ça voulait dire qu'on nous félicite de s'aligner si bien sur plus grand que soi. (...) J'observe que notre diplomatie a tendance à raser les murs. C'est bien commode une France qui, dans toutes les circonstances, sert d'obligeant intermédiaire et à l'un et à l'autre.* »

Le candidat socialiste qualifie de « *tissus d'erreurs* » la politique extérieure de M. Giscard d'Estaing. Evoquant l'attitude du président sortant et de M. Georges Marchais à l'égard des socialistes, M. Mitterrand rappelle qu'il avait utilisé l'expression « *copains comme cochons* » : « *Il y avait, en effet, entre l'attitude (de ces deux hommes) une certaine similitude, comme si le fait essentiel était que ne soit pas élu le candidat socialiste, seul en mesure d'assurer la victoire des travailleurs.* »

Il conclut : « *J'aborde cette élection avec beaucoup de sérénité, beaucoup de tranquillité, pour ce qui me concerne.*

» *Je pense que le moment est venu : sept ans, c'est déjà long. C'est une erreur de nos institutions de n'avoir pas prévu qu'un seul mandat. Sept ans, c'est déjà long ; quatorze, c'est tellement plus (...) La question que je pose aux Français est celle-ci : Est-ce que vous croyez raisonnable de confier pour sept ans de plus, aux responsables du désordre véritable que sont le chômage et l'inflation, le sort de la France ? Sept ans, quatorze ans, toute la durée d'une génération ! Même si on avait lieu d'être plus satisfait d'eux, ce serait imprudent. Un pouvoir excessif, pendant trop longtemps, c'est nuisible aux intérêts des Français. Je crois qu'il est temps, pour la France, de choisir le changement.* »

Peine de mort : « Je ne ferai pas procéder à des exécutions capitales »

M. Mitterrand se prononce ensuite contre la peine de mort dans les termes suivants :

« *Pas plus sur cette question que sur les autres, je ne cacherai ma pensée. Et je n'ai pas du tout l'intention de mener ce combat à la face du pays en faisant semblant d'être ce que je ne suis pas.*

» *Dans ma conscience profonde, qui rejoint celle des Eglises, l'Eglise catholique, les Eglises réformées, la religion juive, la totalité des grandes associations humanitaires, internationales et nationales ; dans ma conscience, dans la foi de ma conscience, je suis contre la peine de mort.*

» *Et je n'ai pas besoin de lire les sondages, qui disent le contraire : une opinion majoritaire est pour la peine de mort, eh bien moi, je suis candidat à la présidence de la République et je demande une majorité de suffrages aux Français, mais je ne la demande pas dans le secret de ma pensée. Je dis ce que je pense, ce à quoi j'adhère, ce à quoi je crois, ce à quoi se rattachent mes adhésions spirituelles, ma croyance, mon souci de la civilisation : je ne suis pas favorable à la peine de mort.*

» *Je ferai ce que j'aurai à faire, dans le cadre d'une loi que j'estime excessive, c'est-à-dire régalienne, un pouvoir excessif donné à un seul homme : disposer de la vie d'un autre. Mais ma disposition est celle d'un homme qui ne ferait pas procéder à des exécutions capitales.* »

Le candidat socialiste estime enfin que « *son plus grand échec* » est « *d'avoir mis longtemps à convaincre les Français* » et que sa plus grande « *réussite* » a été de « *fonder une aussi grande formation politique, le P.S.* ».

POLITIQUE

Le « salaire » du candidat sortant vu par le candidat socialiste

M. Mitterrand, tout aussi dur pour la politique étrangère de M. Giscard d'Estaing que l'avait été M. Chirac la semaine précédente, sur la même chaîne, a cité deux raisons pour lesquelles il est normal, selon lui, que la *Pravda* soit *« contente »* du président de la République. La première est bien connue : il s'agit du voyage que M. Giscard d'Estaing fit à Varsovie, le 19 mai 1980, pour y rencontrer M. Brejnev. La seconde est moins connue : il s'agit de l'annonce par M. Giscard d'Estaing, à l'ouverture du sommet occidental de Venise, le mois suivant, d'un prochain retrait partiel des troupes soviétiques stationnées en Afghanistan.

M. Giscard d'Estaing avait été informé de cette intention, trente-six heures avant l'ouverture du sommet par un message de M. Brejnev transmis à l'Élysée par M. Tchervonenko, l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris. S'il est vrai que la révélation de ce message par M. Giscard d'Estaing entraîna un moment de flottement chez les six partenaires de la France réunis à Venise (États-Unis, Canada, Grande-Bretagne, R.F.A., Italie et Japon), on ne peut pas affirmer qu'elle empêcha l'adoption d'un texte ferme sur l'Afghanistan. La déclaration politique adoptée à Venise prenait bien note de l'intention soviétique, mais ajoutait notamment : *« Ce retrait, s'il est confirmé, devra être permanent et être poursuivi jusqu'au retrait complet des forces soviétiques (...). Nous voulons réaffirmer que l'occupation militaire soviétique de l'Afghanistan est inacceptable et que nous sommes déterminés à ne l'accepter ni maintenant ni plus tard (...) Elle met en cause les fondements mêmes de la paix dans cette région et dans le monde. »*

Pour autant qu'on le sache, les promesses soviétiques n'ont porté que sur un petit nombre d'unités difficilement utilisables dans le genre de guerre que mène l'U.R.S.S. en Afghanistan. De l'avis des spécialistes, ce retrait n'a pas sérieusement affecté la présence soviétique, d'autant plus que c'est à ce moment que l'U.R.S.S. a installé plusieurs dizaines de milliers d'hommes du côté soviétique de la frontière soviéto-afghane, utilisant ces unités pour des actions ponctuelles en Afghanistan, mais ne les comptabilisant pas dans les forces d'occupation.

Parmi les raisons qu'aurait la *Pravda* d'être *« mécontente »* de lui, M. Mitterrand a cité sa prise de position dans l'affaire des euromissiles SS 20 et son refus de condamner *a priori* le renforcement de la panoplie nucléaire en Europe occidentale, sa rapide condamnation de l'intervention soviétique en Afghanistan et sa non moins rapide condamnation de la prise des otages américains à Téhéran. Dans au moins deux de ces affaires — la première et la dernière, — il est indéniable que M. Mitterrand a usé de son autorité et de la rapidité pour imposer son point de vue à certaines tendances du P.S.

En fait, on pouvait, dès 1974, constater la sourde hostilité de l'U.R.S.S. au candidat Mitterrand. Ce n'est pas par hasard que M. Tchervonenko a rendu visite cette année-là non pas à M. Mitterrand, mais à M. Giscard d'Estaing. Cette hostilité profonde est très nette dans l'article consacré par la *Pravda* à l'élection française. Nous l'avions relevée dans *le Monde* du 14 mars.

Voici pour l'édification de nos lecteurs la totalité des commentaires de la *Pravda* consacrés au candidat socialiste, commentaires qui, comparés au jugement porté sur M. Giscard d'Estaing, ne font que renforcer la faveur manifestée au président de la République.

« D'après les sondages, la seconde place au point de vue de la popularité après le président, revient au candidat du P.S., François Mitterrand. Il brigue les suffrages, non seulement de ceux qui votent traditionnellement socialiste, mais aussi de ceux d'une large couche d'électeurs mécontents de la situation dans le pays, qui sont toutefois sans opinion politique définie. Cette absence de programme politique net et constant ainsi que la volonté de s'accorder les intérêts très contradictoires de très larges couches d'électeurs brouillent le jeu de François Mitterrand. Ainsi se confirme ces dernières années le virage à droite du parti socialiste, non seulement dans les déclarations-programme, mais également dans la tactique électorale, ce qui autorise les analystes réalistes à poser la question : derrière cette politique ne se cache-t-il pas des tentatives de conclure un compromis avec les partis bourgeois du centre ?

» La volonté des socialistes d'évacuer du premier plan de la campagne électorale les questions de politique extérieure, l'orientation « atlantiste » de leur direction ainsi que le refus de s'unir aux luttes des forces de gauche en France et globalement en Europe occidentale pour la politique de détente, la limitation des armements, contre les plans dangereux de l'OTAN et du Pentagone, rendent méfiants de larges milieux sociaux. »

Enfin, en dépit des dénégations d'un de ses interlocuteurs, M. Mitterrand n'a pas eu tort d'affirmer que la presse soviétique ne s'était pas montrée hostile à M. Carter pendant la campagne électorale américaine. Presque jusqu'au dernier moment, M. Reagan lui a servi de cible. Ce n'est qu'au tout dernier moment, lorsqu'il est devenu évident que M. Carter, du fait de l'affaire des otages, était dans une situation extrêmement difficile, que les commentateurs soviétiques ont rétabli la balance. — J. A.

Retour

Mitterrand, depuis quelque temps, on le voyait peu à la télé. On l'apercevait bien par-ci, par-là dans le tohu-bohu d'une conférence de presse ou d'un congrès du P.S., mais il y a déjà un bon moment qu'on n'avait pas eu l'occasion de le recevoir comme ça à notre table. On l'a trouvé changé. En mieux. Il a pris du poids, de l'autorité. Les doigts noueux et le masque alourdi, qu'on dirait taillé dans la pierre, évoquent moins le Florentin de jadis, l'homme d'intrigues et de cour, que l'homme de réflexion, l'homme de la terre aimant à planter des arbres.

Ce qui n'empêche ni la fausse naïveté d'un regard malicieusement papillonnant ni le coup de griffe. Vous êtes combien ?, lui demanderont ses interlocuteurs, avec qui s'établit d'emblée une complicité amicale et amusée, vous êtes combien à pouvoir prétendre au titre de président de la République ? Alors lui : à votre avis ? Et un peu plus tard à propos de l'article de la *Pravda* en faveur du candidat sortant : le voyage à Varsovie doit bien recevoir un salaire.

Une bonne prestation, oui, malgré un passage à vide quand il lui a fallu expliquer avec quel argent il entendait financer sa relance économique en sept points. Ça coûtera combien ?, qui paiera ?, insistaient les journalistes, sans arriver à obtenir une réponse que nous puissions clairement comprendre et retenir. Et puis soudain un chiffre en forme de manifeste : un salarié sur deux gagne moins de 3 300 F par mois. Et un autre encore : ces deux cent dix mille nouveaux agents destinés à faciliter la vie des Français, à l'école, à l'hôpital, dans les P.T.T. et les crèches. Enfin du concret à quoi accrocher une attention qui, en période électorale, est tellement sollicitée qu'elle a du mal à se fixer.

CLAUDE SARRAUTE.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. MITTERRAND

La semaine de trente-cinq heures : un triple pari

Les *« Comment s'y prendrait-il ? », « Avec qui agirait-il ? », « Sur qui pourrait-il compter ? »* sont des questions qui viennent à l'esprit lorsque l'on entend le candidat socialiste. En fait, c'est un triple pari politico-syndical que fait le candidat socialiste avec les organisations ouvrières françaises, européennes, mais aussi avec le tiers-monde, dans son programme de lutte contre le chômage.

Les questions économiques et financières ne sont certes pas négligeables. La querelle sur l'influence, réelle ou mythique, de la réduction de la durée du travail sur celle du chômage est toujours aussi passionnée et complexe, mais les oppositions (de la majorité actuelle) sont moins vives. M. Mitterrand — comme M. Marchais — n'est plus seul, sur la scène politique, à préconiser cette solution.

Lors d'un débat organisé, lundi 16 mars, par l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS) entre MM. Delors et Fourcade, ce dernier — ancien ministre des finances — a admis que la diminution des horaires était l'un des moyens à retenir, si elle était limitée au secteur industriel, liée à une plus grande utilisation des machines et appliquée avec souplesse, sous le signe de la décentralisation. L'opposition est loin d'être seule à dénoncer le coût du chômage et à l'opposer à celui des mesures sociales. Un autre ténor de la majorité — lui aussi ancien ministre, — M. René Lenoir, a insisté sur ces charges exorbitantes : dans le rapport sur la « protection sociale » pour le VIII[e] Plan, il écrit qu'*« une réduction du nombre des chômeurs de cinq cent mille apporterait une économie de 100 milliards de francs (40 milliards de francs au titre des cotisations, 60 milliards au titre des économies) »*.

Quel serait l'effet d'une réduction de la durée du travail ? Le commissariat général du Plan a en partie répondu. Pressé par les syndicats, notamment la C.F.D.T., il a élaboré des scénarios d'évolution de l'économie, différents de ceux proposés par Matignon. Parmi les vingt-sept scénarios, certains envisagent le passage à la semaine de 35 h. 30. Et ces modèles économiques démontrent que cette politique permettrait de créer 945 000 emplois et de ramener le niveau prévisible du chômage en 1985 de 2 200 000 à 1 588 000 (*le Monde* du 14 juin 1980). Ils démontrent aussi que ce résultat ne peut être obtenu par un coup de baguette magique.

Cette vigoureuse réduction des horaires impliquerait notamment une compensation partielle et non pas totale des salaires (35 heures payées 38 ou 39 au lieu de 40, par exemple), l'utilisation accrue des machines et par conséquent le développement du travail en équipe. Il faudrait aussi prendre des mesures en faveur des firmes, qui sont pénalisées par l'aggravation des cotisations pesant sur les salaires.

A la télévision, dans les meetings et les débats, M. Mitterrand et ses conseillers comme M. Delors ont accepté ces conditions. De façon encore imprécise — mais l'engagement est net, — le P.S. annonce à la fois un allégement des charges sociales qui pèsent sur les entreprises de main-d'œuvre par une réforme du financement de la Sécurité sociale et une aide aux P.M.E., aux artisans. Autant d'efforts et de conditions pour que la réduction des horaires ait un impact positif.

Reste le problème plus délicat des délais et des méthodes retenues pour le passage progressif à la semaine de 35 heures.

Une solution européenne

M. Mitterrand a affirmé clairement qu'il appartiendrait aux partenaires sociaux de négocier. Et c'est bien là que réside le triple pari : premier pari, le candidat socialiste évoque l'unanimité des syndicats européens pour la semaine de 35 heures. C'est certes vrai, mais cette force syndicale n'est-elle pas encore bien mince quand il s'agit de définir les solutions et les moyens ? On peut hélas le craindre avant même de s'interroger sur l'influence respective des syndicats sur les patronats européens et sur les réactions des gouvernements.

Deuxième pari : l'attitude des syndicats français. Sont-ils prêts à négocier des accords qui développent le travail en équipe et aboutissent à une réduction partielle des salaires, du moins pour ceux qui sont au-dessus de la moyenne ? Pour M. Delors, la C.F.D.T. et F.O. seraient prêts à discuter de ces projets. Et d'ajouter que la C.F.D.T. a approuvé par 75 % des voix les positions de M. Edmond Maire, qui, dans *le Monde*, s'est un jour prononcé pour le double partage : du travail et des revenus. Mais c'est oublier que, depuis, M. Maire est bien silencieux sur ce sujet, et c'est faire un pari sur l'attitude, non seulement des cédétistes, mais de la masse des ouvriers au lendemain d'élections qui seraient victorieuses pour la gauche. A l'enthousiasme succédera-t-il une prudente revendication basée sur la fermeté mais aussi la sagesse ? Ou au contraire une vague de contestation tous azimuts ?

Il s'agit bien là d'un pari sur les comportements des hommes et des syndicats, de la C.F.D.T. et de F.O. mais aussi et surtout, de la C.G.T., dont les actions quotidiennes démontrent qu'aujourd'hui, au niveau des états-majors du moins, on préfère les opérations coups de poing, y compris en malmenant les roses d'un P.S. qu'on accuse de virer à droite.

Et à ces deux paris sur les comportements syndicaux — européens et français — s'en ajoute un troisième bien plus complexe et dangereux : croire qu'avec les pays du tiers-monde il sera possible de fixer de nouvelles règles du jeu. Car pour réduire les horaires, accroître les prestations sociales, même en acceptant des efforts et en facilitant l'augmentation de la productivité, il sera toujours nécessaire d'aménager les relations avec les pays en voie de développement. C'est nécessaire, a reconnu M. Delors. Où et comment ? A Bruxelles a-t-il été répondu. C'est décidément beaucoup compter sur l'Europe. Au total, la semaine de 35 heures est, avant tout, un pari sur les hommes et les syndicats.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Des recettes économiques connues mais non éprouvées

(Suite de la première page.)

Non pas que l'objectif ne soit une diminution du temps de travail selon un mouvement qui a commencé depuis plus de cent ans, comme l'a également dit M. Mitterrand ; non pas qu'un arrêt du déclin et si possible un renouveau de vastes secteurs industriels aujourd'hui menacés de ruine (textile, habillement, etc.) ne soient pas nécessaires si l'on ne veut pas assister à une dégradation accélérée de la situation de l'emploi ; non pas que, pour obtenir ce résultat, il ne faille pas, en effet, que les industries françaises reprennent à leurs concurrents étrangers une partie des débouchés perdus à l'intérieur des frontières nationales ; non pas, enfin que ne soient souhaitables, et même indispensables, une réforme fiscale et une réduction de certaines inégalités. M. François Mitterrand n'a pas eu tort non plus d'attirer l'attention sur le caractère inique et illogique du système de cotisations sociales. A vrai dire, il n'est pas une seule des grandes orientations présentées par le candidat socialiste qui, dans ses grandes lignes tout au moins, ne mérite une adhésion réfléchie. La question qui se pose à leur propos est celle des moyens et de la fin.

Ce qui risque de fausser, pendant les mois sinon les années à venir, le débat économique en France, c'est que la droite n'a pas fait — ou a très imparfaitement fait — ce qu'on était en droit d'attendre d'elle, qui a occupé le pouvoir pendant une période aussi longue. On est presque obligé de prendre des gants pour reprocher au candidat socialiste de n'avoir pas avancé une seule idée pour combattre l'inflation. Il s'agit pourtant d'une très grave lacune. Mais ses adversaires au pouvoir ont si piteusement échoué sur ce chapitre qu'on est enclin à se montrer moins exigeant à son égard ! D'un gouvernement présidé par celui que M. Giscard d'Estaing appelait naguère *« le meilleur économiste de France »*, on aurait pu espérer une réforme profonde des circuits financiers — domaine qui, traditionnellement, n'intéresse guère la gauche, — faute de quoi l'inflation continuera à affecter le corps économique français. Non seulement il ne l'a pas accomplie mais il ne l'a même pas amorcée sérieusement. Au contraire, il s'est appuyé sur des méthodes très contestables, dont l'encadrement du crédit qui, dans son essence, est une mesure antilibérale puisqu'elle revient à contingenter le crédit, c'est-à-dire à créer cette situation paradoxale que l'argent est rare dans un climat d'expansion monétaire rapide.

La relance de la consommation

Dans ces conditions, il faut bien reconnaître que la tâche des candidats de l'opposition n'est pas facile, puisque c'est sur un tissu malade qu'ils doivent planter leur propre greffe. Il reste que le programme de M. Mitterrand comporte deux contradictions qu'il n'a guère aidé à surmonter.

L'aspect le plus dangereux de la politique qu'il préconise n'est pas le plan de relance de la consommation. Pour remettre l'économie sur le chemin de la croissance, M. Mitterrand propose un programme keynésien des plus traditionnels. Il s'agirait d'augmenter assez substantiellement les bas salaires en vue d'accroître le pouvoir d'achat, et par là stimuler la production. C'est en tenant soigneusement compte des circonstances particulières du moment qu'il convient toujours de juger l'effet probable d'une pareille politique. Pour avoir ignoré ces circonstances, le gouvernement Couve de Murville nommé après les élections de juin 1968 avait, à tort, cru que les accords de Grenelle (1) risquaient de précipiter un grand nombre d'entreprises françaises dans la faillite. Elles allaient au contraire connaître deux années de grande prospérité. L'aggravation des pressions inflationnistes qu'on constata simultanément fut surtout le fait d'une distribution trop généreuse du crédit par un gouvernement obsédé par la peur de la crise.

Entre cette période et celle que nous vivons actuellement, il existe d'énormes différences, mais aussi un point commun. Le gouvernement Barre s'est, depuis septembre 1976, donné pour tâche de modérer par tous les moyens à sa disposition les hausses de salaires. Autrement dit, il a pratiqué sans le dire une politique des revenus. Il n'a pas hésité à adresser à cet égard des recommandations officieuses au patronat. Son action n'est pas sans rappeler le plan de stabilisation lancé en septembre 1963 et qui fut dans les grandes lignes maintenu après l'élection présidentielle de décembre 1965 par M. Michel Debré devenu ministre de l'économie et des finances.

Il n'est pas d'exemple qu'une telle politique ne se termine, d'une façon ou d'une autre, par une explosion, petite ou grande, des salaires, étant entendu que, dans ce domaine, la compression est une notion relative. Relative à quoi ? A la dégradation subie entre-temps par la valeur de la monnaie. Or le franc fort est largement un mythe. La seule chose qu'on puisse dire est que le franc français se tient bien depuis deux ans et demi, par rapport au mark allemand, lui-même entré dans le groupe des monnaies souffrantes.

Si donc M. Mitterrand se contentait d'inviter les partenaires sociaux à ouvrir des négociations sur les salaires, on pourrait saluer dans cette initiative une tentative risquée, mais probablement jouable, s'apparentant, d'une certaine façon, à une « opération-vérité ». Encore faudrait-il qu'elle soit soigneusement préparée. Or le programme de M. Mitterrand semble avoir été établi sans tenir suffisamment compte des enseignements du passé. Il parle comme si le keynésianisme dont il s'inspire n'avait pas été rejeté en tant que doctrine par les pays qui l'avaient épousé le plus frénétiquement (Grande-Bretagne, États-Unis). Cette répudiation ne s'explique-t-elle pas, pourtant, par de graves échecs, parmi lesquels il faut compter en premier lieu le développement, non prévu par le « modèle », du chômage dans un climat général d'inflation ? Tel Roosevelt en 1934, Léon Blum en 1936, M. Mitterrand préconise aussi un programme de grands travaux pour accompagner la relance. Il demande aux entreprises, y compris donc aux petites et aux moyennes, pour lesquelles il éprouve la plus grande sollicitude, de s'engager simultanément dans une vaste négociation visant à la réduction du temps de travail à trente-cinq heures par semaine. Sans doute M. Mitterrand a-t-il raison de brocarder les ricanements des experts officiels dès que la gauche fait une suggestion. Mais à leur suffisance il ne suffit pas de répondre par un acte de foi.

Flairant sans doute la difficulté, il s'avance, il est vrai, prudemment. Et on doit l'approuver d'insister sur le caractère contractuel des mesures à prendre dans ce domaine comme dans celui des salaires. Il n'empêche que les entreprises se verraient soumises à de fortes pressions à la fois pour augmenter les rémunérations et pour diminuer les horaires. Le résultat d'ensemble ne risquerait-il pas d'être une fuite dans l'inflation, ou bien encore un accroissement du nombre des faillites ? L'expérience des sept dernières années montre que ces deux maux peuvent se produire simultanément.

Pour amorcer une reconquête du marché intérieur, sans quoi il est vain d'espérer le retour à la santé des industries de consommation les plus touchées par la crise, la meilleure politique à suivre serait sans doute, comme cela est souvent le cas, d'employer un moyen indirect. Il conviendrait de diminuer les nombreux et exorbitants privilèges dont l'exportation jouit en matière d'investissements, de crédit, de fiscalité etc., afin d'amener progressivement les entreprises à redéployer leur activité en fonction de considérations économiques et non pas de facilités plus ou moins artificielles. Le financement des avantages octroyés très généreusement au lobby exportateur étant de surcroît très inflationniste, en les réduisant on ferait d'une pierre deux coups. Est-ce là la voie que recommanderait M. Mitterrand à un futur gouvernement ?

Rien dans son discours n'autorise une interprétation aussi optimiste. Ses propos ne contenaient aucune allusion aux nouvelles questions — il en est de bonnes — posées par les économistes dits de l'offre. La reconquête se ferait-elle à coups de mesures protectionnistes plus ou moins déguisées, telles que les accords dits volontaires de restriction des importations passés avec les Japonais et d'autres fournisseurs étrangers ? Rien non plus n'autorise cette interprétation, sauf les allusions répétées à une concertation européenne qui n'a guère donné de résultat sur ce chapitre. Mais, compte tenu des habitudes françaises, cette voie apparaît assez probable. Pourquoi M. Mitterrand se montrerait-il plus royaliste que le roi ? Le « libéral inguérissable » que M. Giscard d'Estaing s'« honore d'être » n'a-t-il pas couvert de son autorité la limitation à 3 % du marché national les immatriculations de voitures japonaises ?

Les entreprises françaises ont bien de la chance. Pendant les quatre ans et neuf mois que M. Barre aura été au pouvoir, son objectif constant aura été de reconstituer leurs profits. M. Chirac leur a promis de quintupler l'aide fiscale aux investissements qui leur a été accordée par l'actuel premier ministre. C'est maintenant au tour de M. François Mitterrand de leur annoncer la bonne nouvelle qu'il leur donnera les moyens de résister à la compétition étrangère et aux visées des grands groupes qui cherchent à les réduire à l'état de sous-traitants ou de simples salariés.

Le credo

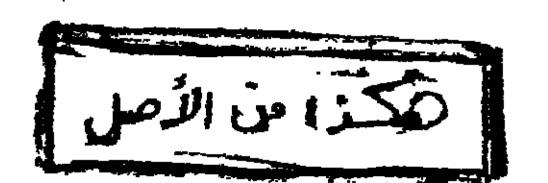
Cependant, une politique favorable aux petites et moyennes entreprises appelle des mesures fiscales qui ne vont pas nécessairement dans le sens préconisé par le candidat socialiste. Celui-ci s'en tient au credo de la gauche : impôt direct juste, impôt indirect inique. Outre qu'un grand nombre de cadres, ceux qui forment précisément l'ossature des P.M.E., souffrent de la progressivité de l'impôt, il est aujourd'hui reconnu par la majorité des économistes qu'un système fiscal dont la finalité est autant d'opérer des transferts de revenus que d'apporter des recettes à l'État devient à la longue une entrave à la production. Que les socialistes veuillent se démarquer du courant dominant aujourd'hui dans la pensée économique en Amérique, en Grande-Bretagne et ailleurs, est tout à fait légitime. Ils ne peuvent cependant tourner complètement le dos aux idées « productivistes » au risque ou bien de s'enfermer dans une impasse, ou bien de devoir se déjuger.

En revanche, le plaidoyer de M. Mitterrand en faveur de l'embauche de fonctionnaires dans les hôpitaux, dans l'enseignement, dans les postes et télécommunications, etc., était aussi chaleureux que convaincant. Créer des postes dans l'administration, c'est ce que depuis sept ans les gouvernements ont fait sans le dire. En ce qui concerne le problème considérable des nationalisations, il était difficile à M. Mitterrand de revenir sur ce qu'il a dit, et cela d'autant plus qu'une importante fraction du parti socialiste reste convaincue de la nécessité d'y procéder. En cas de victoire du candidat socialiste, ce thème ne manquerait sans doute pas d'alimenter la campagne législative qui suivrait de près l'élection présidentielle.

PAUL FABRA.

(1) Les négociations menées pendant les « événements » de mai 1968 entre Georges Pompidou, premier ministre, le patronat et les syndicats aboutirent le 27 de ce mois à la rédaction d'un « protocole » appelé aussi « constat » non signé, auquel on a pourtant donné le nom d'« accords de Grenelle ». Ces accords prévoyaient notamment une augmentation de 35 % du salaire minimum et de 10 % au moins des autres salaires, une extension de certains droits syndicaux, un abaissement de la durée du travail, etc.





هكذا من الأصل

A « CARTES SUR TABLE »

Une autre politique

(Suite de la première page.)

Et René Andrieu d'ajouter que le candidat socialiste est « *prêt à composer* » avec la droite.

On peut, dans un premier temps, prendre acte de la similitude des arguments qu'échangent les anciens partenaires de la gauche : même dénonciation d'une campagne dirigée contre l'autre, anticommuniste pour le P.C., antisocialiste pour le P.S., même accusation de complicité avec le pouvoir, c'est-à-dire avec ce qui devrait être l'adversaire prioritaire.

A cette différence près que, pour la direction communiste, il s'agit d'amener le P.S., et donc son candidat, là où elle affirme qu'il se trouve déjà : c'est-à-dire à droite ; tandis que pour les socialistes, l'objectif affirmé reste de ramener les communistes sur le chemin de l'union et d'un hypothétique « *contrat de gouvernement* ».

Dans un second temps, on peut s'interroger sur les conséquences électorales possibles de cette partie de bras de fer. A cet égard, M. Mitterrand a livré à « Cartes sur table » l'essentiel de sa stratégie. L'important pour lui, et donc sa chance de victoire, réside dans le mécontentement suscité par la politique de celui qu'il nomme le « *candidat sortant* ». L'axe principal de sa campagne, c'est finalement le « ras-le-bol » qu'il croit déceler dans la population et l'idée que les Français regarderont à deux fois avant d'en « reprendre » pour sept ans : « *Sept ans, c'est déjà long, quatorze ans, c'est tellement plus !* », s'est-il exclamé avant de souhaiter que l'exercice de la fonction suprême soit limité à un seul mandat. Cette équation simple doit lui permettre, pense-t-il, de gagner sur sa droite les voix qui lui ont fait défaut en 1974, à partir de l'idée suivante (qu'il avait formulée au mois de décembre à Washington, au lendemain des élections législatives partielles du mois de novembre) : jusqu'à présent, ceux qui n'étaient pas pour les socialistes ont voté contre ; désormais, tous ceux qui sont contre le président sortant voteront pour le candidat socialiste.

Reste à garantir que le « peuple de gauche » ne manquera pas à l'appel. M. Mitterrand a toujours professé que l'« *aspiration unitaire* » prendrait le relais de l'union de la gauche défaillante. Il pense donc que, la nécessité de réformes et de changement étant toujours puissamment ressentie, il devrait fort logiquement en bénéficier, ne serait-ce que parce que les propositions qu'il présente ne s'écartent pas de celles que la gauche a toujours mises en avant.

Rejet du pouvoir en place, volonté de transformation : bref, « *le moment est venu pour la France de changer de politique, donc de président* ».

A partir d'une telle analyse, il est possible (du moins M Mitterrand le pense-t-il) de proposer un programme allégé, et de composer un personnage gaullien.

« *Quant à son programme, c'est une ombre* », écrit René Andrieu. En fait, ce programme ne néglige pas la précision et le détail : quelques heures avant l'émission télévisée, M. Mitterrand était à Orléans pour préciser ses options énergétiques devant une assemblée de techniciens. Mais il est vrai que son principal souci est de polariser l'attention de l'opinion sur six ou sept grandes options économiques et sociales, propositions qu'il s'est engagé à faire prévaloir dès le lendemain de son éventuelle élection, c'est-à-dire dès la mise sur pied d'un gouvernement de transition : celui-ci serait composé d'hommes et de femmes ayant précisément approuvé ces mesures pendant la campagne électorale.

Quant au personnage campé par le candidat socialiste, il se voulait résolument inspiré du général de Gaulle, cité cinq fois pendant l'émission.

M. Mitterrand n'a pas seulement parlé de « *reconstruire* » la France. Il a aussi poussé plus loin la comparaison : la guerre il y a quarante ans, la crise aujourd'hui, une même gravité, un même remède : cela conduit sinon au recours à l'homme providentiel, du moins à l'élection de la seule personnalité capable de rassembler les Français. La seule, parce que les autres, a expliqué M. Mitterrand, refusent de tenir compte des « *cinq à six millions d'électeurs communistes* ».

Des options simples, une stature historique : il reste à demander aux Français une sorte de blanc-seing. Compte tenu de l'attitude du P.C.F., il ne devrait pas y avoir de ministres communistes. Mais alors qui ? « *J'aurai besoin de tout le monde* », affirme M. Mitterrand, qui compte en fait sur la dynamique que son élection ne manquerait pas d'enclencher pour constituer à l'Assemblée nationale une majorité qui lui donne les moyens de sa politique.

Ce raisonnement est le reflet d'une situation précise qui ne lui laisse guère le choix : le candidat socialiste se trouve dans une phase de rassemblement, dans laquelle il estime plus important de capitaliser les effets d'un mécontentement que de mobiliser autour d'un projet de société.

Cela ne va pas sans risques, mais aussi sans garanties pour les électeurs : celles-ci doivent être recherchées dans le passé du candidat socialiste, dans la « *ligne droite* » qu'il a parcourue sur le chemin du « *rassemblement populaire* » ; elles peuvent être également trouvées dans sa personnalité même : « *Je suis un responsable qui s'adresse à des gens responsables (...) la France a besoin d'un autre président, je m'en sens la capacité* », a-t-il dit, en ne craignant pas d'évoquer son passé gouvernemental.

Il reste qu'axer une campagne sur un phénomène de rejet, que l'on décèle et que l'on s'efforce d'amplifier par une critique acerbe du président sortant, ne garantit pas nécessairement une mobilisation et ne prépare peut-être pas dans les meilleures conditions, au lendemain d'une éventuelle victoire, la dynamique que M. Mitterrand appelle de ses vœux.

La référence quasi-permanente au général de Gaulle peut inciter certains gaullistes, sinon à crier au sacrilège, du moins à voir dans cette attitude une « *récupération* » quelque peu abusive de la part d'un homme qui avait toujours combattu le général de Gaulle de son vivant. Si les gaullistes choisissaient de se taire, les giscardiens ne manqueraient pas d'utiliser ce type d'arguments. M. Mitterrand le prévoit sans doute, puisqu'il s'est appliqué à les désamorcer au moyen d'un bref rappel historique : n'est-ce pas M. Giscard d'Estaing qui, en recommandant le « non » au référendum de 1969, a contribué à « renvoyer » le fondateur de la Vᵉ République ?

Quant aux relations avec les communistes, on peut observer que, pour tenir le langage de la fermeté employé par M. Mitterrand, il faut être non seulement « serein » et « tranquille », mais surtout sûr de sa force. Au fond, on leur demande des concessions et surtout... leurs voix, sans contrepartie immédiate. Mieux encore, M. Mitterrand estime sans doute qu'il n'y a qu'avantages à paraître ainsi « délivré » de l'alliance avec le P.C.F. On ne peut donc guère s'attendre à ce que ce parti change d'attitude.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. FRANÇOIS-PONCET : une insulte pour la France.

M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a fait mardi 17 mars la déclaration suivante : « *M. François Mitterrand a parlé de la politique étrangère de la France d'une façon indigne. La grossièreté de son expression, la falsification des faits, la présentation caricaturale des réalités internationales rabaissent le débat à un niveau inacceptable. M. François Mitterrand a dépassé les limites. Son langage est une insulte pour la France.* »

DANS LA PRESSE PARISIENNE

LE PARISIEN LIBERE : calme et détendu.

« *C'est un François Mitterrand calme et détendu, mais aussi, mais surtout, sûr de lui, qui est apparu hier soir sur les petits écrans, dans le cadre de l'émission « Cartes sur table » d'A 2. Sévère pour Valéry Giscard d'Estaing, il le fut à coup sûr. Mais on retiendra que le leader socialiste a mis un point d'honneur à ne pas utiliser l'arme de l'agressivité ou de la polémique.* »

LE FIGARO : sûr de lui et serein.

« *Jacques Chirac avait joué le dynamisme, Valéry Giscard d'Estaing s'était surtout voulu pédagogue. Hier soir à « Cartes sur table », François Mitterrand a surtout misé sur sa crédibilité, en se montrant à la fois sûr de lui et serein.* »

L'HUMANITE : il est prêt à composer avec la droite.

« *S'il n'y a pas de ministres communistes, il faudra bien en choisir ailleurs : à droite, naturellement. Comme au bon vieux temps, François Mitterrand, qui a rappelé avec complaisance qu'il a l'expérience de la participation au gouvernement, sait de quoi il parle (...).*

» *S'il confirme de manière éclatante son abandon de l'union de la gauche, s'il se refuse à envisager la participation des communistes au gouvernement, on remarquera qu'il se garde bien de jeter la même exclusive sur les formations politiques de droite. C'est ainsi qu'il se déclare prêt à gouverner avec la majorité parlementaire que le suffrage universel pourrait envoyer à l'Assemblée nationale. Quelle qu'elle soit,* « je serai respectueux de la loi... je m'inclinerai », *dit-il. Comme on peut toujours imaginer une majorité formée des socialistes et de la droite, une telle affirmation signifie qu'il est prêt à composer avec cette dernière.* »

M. René Andrieu estime que le programme de M. Mitterrand « *est une ombre* », et que les moyens que le candidat socialiste propose pour mettre fin au chômage « *sont proprement dérisoires* ».

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

DANS UNE INTERVIEW A QUATORZE QUOTIDIENS RÉGIONAUX

M. GISCARD D'ESTAING : tout choix institutionnel entre le département et la région devrait être sanctionné par un référendum

Au cours d'un entretien accordé, lundi 16 mars, aux représentants de quatorze quotidiens régionaux, M. Giscard d'Estaing a essentiellement développé trois thèmes : l'article de la « Pravda » bienveillant à l'égard du bilan de son septennat (voir « le Monde » du 14 mars), le renforcement des institutions et la décentralisation. M. Giscard d'Estaing évoque également le déroulement de sa campagne électorale. Dans une première étape, le « citoyen-candidat » se livrera à une campagne d'information et d'explication, jusqu'à l'ouverture de la campagne *officielle*, le 10 avril. Au cours d'une seconde étape, M. Giscard d'Estaing effectuera plusieurs déplacements en province. Il se rendra ainsi le 31 mars dans l'Est de la France, notamment à Metz (Moselle) et à Nancy (Meurthe-et-Moselle), puis, le 1er avril, dans la région parisienne, vraisemblablement à Pontoise (Val-d'Oise) et à Meudon (Hauts-de-Seine). Au total, M. Giscard d'Estaing devrait effectuer une quinzaine de déplacements avant le premier tour de l'élection présidentielle, le 26 avril. Le 24 avril, le candidat tiendra son dernier meeting à Chamalières (Puy-de-Dôme), d'où il s'était porté candidat à la présidence en 1974.

Evoquant le déroulement de sa campagne électorale, M. Giscard d'Estaing indique notamment : « *Je développerai mes projets de candidat progressivement. En voici l'architecture et la conception : je parlerai d'abord des éléments à préserver dans la société française : la liberté, la sécurité intérieure et extérieure dans le cadre des lois, la paix et la solidarité entre les Français.* » Sur ce dernier point, M. Giscard d'Estaing précise : « *Les Français peuvent-ils manifester moins de solidarité vis-à-vis des sans-travail, des personnes âgées, des malades, du quart-monde ? Ma réponse est non ! Je ne veux pas être à la tête d'une armée qui abandonne ses blessés.* » A propos de la « *préparation du futur* », le candidat à la présidence de la République explique qu'il s'agit de « *la recherche d'un haut niveau d'activité économique en France, de la mise en condition de l'ensemble de notre appareil productif, qu'il s'agisse des industries traditionnelles renouvelées ou d'industries de pointe rendues aptes à soutenir la compétition internationale, afin de pouvoir créer des emplois, du traitement spécifique des problèmes de l'emploi traité à partir de l'emploi des jeunes* ».

Parmi les actions plus permanentes qu'il a l'intention de conduire, M. Giscard d'Estaing cite : « *La poursuite de la mise à jour des institutions politiques et de leur bon fonctionnement ; la décentralisation appropriée de nos institutions politiques et de leur bon fonctionnement ; la décentralisation appropriée de nos institutions locales dans la ligne de leurs attributions respectives, communes et départements pour l'administration, régions pour la coordination économique et sociale.* » A propos de la région, il précise : « *Il ne faut pas qu'elle devienne un niveau administratif ou fiscal. Quant à la Communauté européenne, elle doit exercer son rôle à l'intérieur des dispositions prévues par le traité de Rome.* » M. Giscard d'Estaing ajoute : « *S'il devait y avoir un choix entre ces deux niveaux, il faudrait que les Français en décident par référendum.* »

Affirmant son attachement au « *renforcement des institutions* », M. Giscard d'Estaing souligne qu'à la fin de son septennat « *les institutions seront rendues intactes au peuple français* ». A propos du regroupement des dates des élections, qu'il avait suggéré le 10 mars, il précise qu'il s'agirait de regrouper, d'une part, à la même date, les élections municipales et cantonales, et, d'autre part, certains scrutins de portée nationale. Pour 1983, le président de la République note qu'une situation de fait est créée par la coïncidence du renouvellement, à la même date, de l'Assemblée nationale et des conseils municipaux. « *Cela posera un problème* », constate-t-il, sans trancher.

En ce qui concerne le mandat présidentiel, M. Giscard d'Estaing ne prendra pas définitivement position. « *Le sujet est délicat* », dit-il. « *Plus on raccourcit ce mandat*, remarque-t-il, *davantage on se rapproche du système présidentiel. Il n'est pas possible d'autre part d'imaginer deux mandats dont l'un serait plus court que le premier.* »

M. Giscard d'Estaing n'est pas favorable à un mandat unique, c'est-à-dire non renouvelable. « *Je n'ai pas de préférence définitive à l'heure actuelle*, a-t-il précisé. *Si une réforme doit intervenir à cet égard, elle devra en tout état de cause être sanctionnée par un référendum.* »

Cette procédure aurait également sa préférence « *si un jour il devait y avoir un choix institutionnel entre le département et la région* ». M. Giscard d'Estaing est cependant favorable au maintien de l'organisation territoriale actuelle.

Le problème de l'emploi, a rappelé le président de la République, sera au centre de sa campagne. Il existe, pense-t-il, des éléments liés à une politique d'indépendance énergétique renforcée, à la formation professionnelle et à la démographie « *qui permettent de (lui) donner une nouvelle dimension* ». Les propositions de M. Giscard d'Estaing seront précisées et chiffrées au cours de la campagne, à partir, notamment, de la rencontre qu'il aura, fin mars, avec les jeunes.

La compétitivité de l'économie française doit être, a-t-il ajouté, appuyée « *essentiellement sur l'effort d'investissements, de progrès techniques et technologiques, de formation de la main-d'œuvre, ce qui déterminera le niveau général de l'emploi en France* ». « *Nous devons prendre d'autre part des mesures qui concernent l'offre d'emploi aux jeunes pour permettre à ceux-ci de ne pas rester dans l'attente d'un emploi plus que les quelques mois nécessaires* », a déclaré M. Giscard d'Estaing.

Le président a aussi insisté sur la simplification des procédures d'aide à l'industrie : « *Chaque fois que l'on peut remplacer une aide qui suppose l'entente administrative par un allégement de charges, je préfère l'allégement.* »

« Une chance pour la vie démocratique »

Evoquant devant le conseil des ministres du 14 janvier la consultation du 26 avril et du 10 mai, M. Valéry Giscard d'Estaing avait solennellement indiqué que l'élection présidentielle constitue « *une chance pour la vie démocratique de la France..., une chance pour l'avenir de la France* ». Il avait ajouté : « *Je souhaite que tout soit fait pour éclairer les données du choix des Français et pour donner au débat, par sa liberté, sa dignité et sa cohérence, un caractère exemplaire.* »

Deux mois et deux jours plus tard, ces beaux principes ont été reniés, et tout a été fait pour que la prestation télévisée de M. Mitterrand n'occupe pas trop de place dans la presse régionale. Il est, en effet, difficile de croire qu'il y ait pure et simpl. coïncidence entre l'intervention du candidat socialiste et l'invitation faite à quatorze représentants de cette presse de se rendre à l'Hôtel Meurice lundi, pour y recueillir les confidences de M. Giscard d'Estaing.

Cette opération a connu des fortunes diverses.

Seul *le Provençal* de M. Gaston Defferre ignore l'interview du président de la République.

Le candidat socialiste a droit à un traitement sensiblement plus favorable que le président de la République dans des journaux comme *Ouest-France*, qui consacre la moitié de sa page de « une » à M. Mitterrand, contre un huitième à l'actuel chef de l'Etat ; ou *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, qui réserve à M. Mitterrand, à l'intérieur de ses éditions, une place supérieure de deux tiers à celle accordée à M. Giscard d'Estaing.

En revanche, l'actuel chef de l'Etat est mieux « traité » dans *Nice-Matin*, que ce soit en « une » ou en page intérieure, et dans *la Montagne*, dont la première page fait uniquement mention, sur trois colonnes accompagnées d'une photo, de l'entretien de M. Giscard d'Estaing.

En première page, *l'Est républicain* publie également une photo du chef de l'Etat avec un titre sur trois colonnes, et un petit appel est consacré à la prestation télévisée de M. Mitterrand, qui fait l'objet de l'éditorial de M. Jacquemont intitulé « La témérité faite homme ».

De leur côté, *le Républicain lorrain* et *la Voix du Nord* mettent rigoureusement à égalité les deux candidats.

Les Dernières Nouvelles d'Alsace reviennent largement, photos à l'appui, sur le sommet Giscard-Schmidt de Blaesheim, et accorde au chef de l'Etat un colonnage un peu plus important que celui imparti à M. Mitterrand.

La Dépêche du Midi divise de manière équitable sa première page entre le président sortant et le candidat socialiste, mais les déclarations du député de la Nièvre sont plus largement reprises en page deux que celles de M. Giscard d'Estaing.

Le Midi libre, *le Dauphiné libéré* et *Sud-Ouest* donnent, à l'inverse, un léger avantage au titulaire de la fonction.

Le journal *Rhône-Alpes* titre sur la volonté de M. Giscard d'Estaing de ne pas être « *à la tête d'une armée qui abandonne ses blessés* ». Henri Amouroux consacre son éditorial, intitulé « L'échec en bandoulière », à M. Mitterrand, dont les déclarations sont surmontées du titre « La retraite à soixante ans... pour les autres ».

AU « GRAND DÉBAT » DE TF1

M. Barre, « premier couteau »

En ouvrant sa campagne électorale, le 10 mars, sur TF 1, M. Valéry Giscard d'Estaing avait exprimé l'intention de prendre de la hauteur par rapport à ses adversaires : « *Je ne m'occuperai pas des autres candidats pendant ma campagne*, avait-il déclaré. *Même si c'est contraire à mon intérêt, je n'entrerai dans aucune querelle avec les autres candidats.* »

L'entrée en lice de M. Barre, qui devait être mardi soir 17 mars l'invité du « Grand Débat », donne à penser que le président de la République a décidé de confier au premier ministre le soin de tenir à son service le rôle du « premier couteau ».

M. Barre, qui va répétant, depuis plusieurs semaines, qu'il désire se tenir à l'écart de « *toute la démagogie qui déferle* », devait donc faire une nouvelle exception à sa ligne de conduite. Il s'était déjà attaché, le 6 mars, à Lyon, à démolir le programme économique de M. Chirac. Il devait, cette fois, riposter à M. Mitterrand, « *en sa qualité de chef de gouvernement apportant son témoignage sur les grands problèmes de l'heure* », précise-t-on à l'hôtel Matignon.

L'insertion dans le dispositif giscardien de M. Barre — qui n'avait plus participé à une telle émission télévisée depuis son passage à « Cartes sur table », sur Antenne 2, le 7 juillet 1980 — confirme que le chef de l'Etat a tranché en faveur d'une certaine présence de son premier ministre dans la campagne préélectorale, contre l'avis de ceux de ses conseillers qui craignaient que l'impopularité de M. Barre ne portât encore préjudice à leur favori.

En demandant au premier ministre de s'avancer à nouveau dans l'arène, M. Giscard d'Estaing vise, semble-t-il, à parer sans attendre les critiques que ses adversaires ne manqueront pas de lui asséner quand il présentera, à la fin du mois, son « *plan audacieux* » — selon l'expression de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat — en faveur de l'emploi des jeunes. Il sait très bien que la crédibilité de ses projets économiques et sociaux risque d'être affectée par ses erreurs de prévisions passées et qu'on lui rappellera, notamment qu'il avait annoncé « *la fin de la crise* » en 1976, puis en 1977.

En faisant appel à la caution de M. Barre, qui a diverses réputations méritées sauf celle d'être un démagogue, le président sortant cherche donc à donner, à l'avance, une meilleure consistance aux promesses qu'il sera tenu de faire dans la compétition en cours. Est-ce un bon calcul, compte tenu des propres échecs de M. Barre ? M. Giscard d'Estaing estime, apparemment, que le travail de sape entrepris par le premier ministre contre les programmes des autres candidats ne pourra, de toute façon, que lui être profitable.

Après avoir mené successivement une campagne directe, au nom de la majorité, avant les élections législatives de 1978, puis une campagne parallèle à celle de Mme Simone Veil, avant les élections européennes de 1979, M. Barre fait ainsi campagne en sous-main, si l'on ose dire, voué à un rôle de bélier démolisseur de l'opposition, chargé de faire apparaître plus solides les futures propositions du président sortant.

ALAIN ROLLAT.

Après l'article de la « Pravda » sur la situation politique française

Le chef de l'État : je ne demande d'autre suffrage que celui des Français

L'article de la Pravda *du 13 mars, interprété comme une prise de position soviétique en faveur de M. Valéry Giscard d'Estaing, a inspiré à celui-ci, au cours d'un entretien accordé à plusieurs quotidiens régionaux, qui le publient mardi 17 mars, la remarque suivante :* « Le seul suffrage que je demande, c'est celui des Françaises et des Français. Je n'en demande pas d'autre. » *Le président sortant explique la rencontre de Varsovie avec M. Brejnev par la nécessité d'informer l'Union soviétique des conséquences de son intervention en Afghanistan. D'une manière générale, dit-il,* « ces dernières années, nous devions tenir compte des hésitations et de la faiblesse des Etats-Unis ». *L'initiative de la France, qui visait à pallier cette faiblesse, a eu pour résultat, selon M. Giscard d'Estaing, que l'Union soviétique a hésité à s'engager davantage dans l'affaire afghane et a évalué de manière précise les conséquences d'une intervention en Pologne.*

L'ORGANE DU P.C.U.S. DÉNONCE LE « TAPAGE ANTISOVIÉTIQUE »

Moscou (A.F.P.). — La « Pravda », dans une mise au point concernant son article du 12 mars, relatif à M. Valéry Giscard d'Estaing, écrit mardi 17 mars « qu'il est parfaitement naturel que la presse soviétique accorde de l'attention aux prochaines élections en France » en raison des relations d'amitié et de coopération qui lient l'Union soviétique à ce pays. Le quotidien du P.C. soviétique accuse « le Monde » et « le Matin » d'avoir déclenché, à cette occasion, un « tapage antisoviétique », de s'être livrés à des « spéculations malhonnêtes » et, dans le cas du « Monde », à des « manipulations ».

Dans son entrefilet, cité dès lundi soir par l'agence Tass, la « Pravda » réfute les accusations d'« ingérence dans les affaires intérieures de la France », rappelant que la presse soviétique avait également fait des « pronostics et supputations » à la veille des élections présidentielles aux Etats-Unis.

● *M. Fillioud* écrit mardi 17 mars, dans *la Lettre à la presse*, bulletin de campagne de M. Mitterrand : « *S'agissant des positions de Moscou en matière de politique étrangère, c'est tout de même bien à la* Pravda *qu'il vaut le mieux se référer*. Que le Monde *ait mis des guillemets où* l'Humanité *n'en met pas ne change rien au fond. C'est même « globalement indifférent ». Car* l'Humanité, *elle même, est bien obligée de mettre des guillemets à l'extrait de la* Pravda, *dans lequel le quotidien officiel soviétique écrit de Valéry Giscard d'Estaing qu'il a « gagné une » autorité personnelle en tant » qu'homme politique prudent et » de sang-froid, en particulier » dans l'arène internationale, où » les positions de la France se sont » renforcées ces dernières années. » En russe comme en français, cela veut bel et bien dire que le candidat sortant a bel et bien la préférence de Moscou.* »

HASARD

C'est fou comme le hasard fait bien les choses. Ainsi, regardez. Pour rendre hommage à René Clair, lundi soir, TF 1 a programmé les Grandes manœuvres *au moment même où, sur Antenne 2, François Mitterrand faisait son premier grand one man show électoral. Une tentative pour détourner l'attention civique des Français ? Une allusion ironique à la prestation du leader socialiste ?*

Mais si « Cartes sur table » avait invité ce soir-là MM. Giscard d'Estaing, Chirac ou Marchais, quel autre film de René Clair la direction de TF 1 aurait-elle choisi ? C'est arrivé demain, Le silence est d'or, le Million *ou* la Beauté du diable *?*

CLAUDE DURIEUX.

M. AUBERT, PRÉSIDENT DE LA SECTION DE L'INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ÉTAT

Le *Journal officiel* du 17 mars publie la nomination de M. Jacques Aubert comme président de la section de l'intérieur du Conseil d'Etat. Il remplace, à ce poste, M. Marc Barbet, nommé vice-président (*le Monde* du 5 mars).

[Né le 6 août 1913 à Cherbourg (Manche), M. Aubert est docteur en droit. Il a été élève de l'Ecole libre des sciences politiques et est certifié d'études supérieures d'histoire moderne et contemporaine. M. Aubert est entré en 1942 dans le corps préfectoral. Il a été en 1960 directeur de la Sûreté nationale en Algérie et en 1962 directeur général de la Sûreté nationale, puis directeur de cabinet de M. Frey, ministre de l'intérieur et secrétaire général pour la police de 1967 à 1969. Nommé conseiller d'Etat en 1968, M. Aubert avait été nommé en octobre 1980 chargé de mission au cabinet de M. Deniau, alors ministre des réformes administratives.]

M. Marchais appelle les Corses à rejeter l'autonomie

De notre correspondant

Ajaccio. — Lundi 16 mars, au cours d'un meeting à Ajaccio, M. Georges Marchais a accusé MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand de « *tenter de gommer le premier tour* » en affirmant que chacun est seul capable de battre l'autre. « *La question de savoir qui sera présent au deuxième tour n'est absolument pas réglée* », a affirmé le candidat communiste.

Les quatre mille personnes présentes sous le chapiteau — autant que pour M. Jacques Chirac le 28 février — ont entendu le dirigeant communiste développer les thèmes de sa campagne et accuser M. Mitterrand et ses amis de dire « *non à la participation de ministres communistes dans le futur gouvernement* ». Aucun parti ne pouvant gouverner seul, M. Marchais en conclut que M. Mitterrand « *veut gouverner avec la droite, pour faire la même politique* » que celle-ci. Se défendant d'attaquer le candidat socialiste, M. Marchais a précisé que s'il évoque le comportement de M. Mitterrand, « *c'est que nous ne nous résignons pas à la situation de division actuelle* », d'une part, et, d'autre part, « *parce que nous voulons construire, et qu'on n'y parviendra pas sans poser franchement les problèmes* ».

M. Marchais a également affirmé que « *le pouvoir giscardien* » est le principal responsable des violences que connaît la Corse « *terre d'exception* ». Pour sortir du « *cycle des attentats et de la violence* », indépendamment des mesures propres à développer l'économie, le candidat communiste a renouvelé ses propositions de réforme régionale, notamment l'élection de l'assemblée au suffrage universel et à la proportionnelle et la suppression de la fonction de préfet. Il a rejeté le projet socialiste de statut particulier, écarté l'autonomie et plus encore le « *modèle maltais* ». « *Il faut rompre avec le capital et non avec la capitale* », a dit M. Marchais, et marcher avec les communistes sous les trois drapeaux déployés : « *Le rouge de la justice sociale, le corse de l'affirmation de votre identité régionale, le tricolore de la nation française.* »

M. Marchais, qui avait été accueilli lundi matin à Sartène, achève son voyage en Corse mardi soir à Bastia.

PAUL SILVANI.

LA CAMPAGNE DE M. JACQUES CHIRAC

M. Jacques Chirac a reçu, lundi 16 mars, le soutien de la Démocratie chrétienne française, que préside M. Alfred Coste-Floret et dont le président d'honneur est M. Georges Bidault, ancien président du conseil. Le conseil politique de la Démocratie chrétienne française estime dans un communiqué que « *l'espoir de réaliser les redressements nécessaires passe aujourd'hui par la candidature de Jacques Chirac* ».

Le Comité national radical de soutien à la candidature de M. Chirac, fondé par Mme Jacqueline Nebout, adjoint au maire de Paris et ancien secrétaire général du parti radical-socialiste, annonce qu'il a reçu l'adhésion d'une quarantaine de personnalités radicales-socialistes.

M. Jacques Chirac, qui sera l'hôte, mercredi 18 mars, du déjeuner de la presse diplomatique, visitera dans l'après-midi la région du Nord-Pas-de-Calais en se rendant à Béthune, Lens et Arras. Le lendemain, il sera successivement à Avesnes, Valenciennes, Denain et Lille. Le vendredi 20 mars, le maire de Paris se rendra en Haute-Normandie et tiendra dans la soirée un meeting à Rouen. Le lendemain, il participera à Paris à la convention nationale des mouvements de la gauche Ve République qui regroupe une dizaine de petites formations. Enfin, le dimanche 22 mars, M. Chirac sera l'invité du Club de la presse d'Europe 1.

Coluche fait croire qu'il est toujours candidat

Monter un canular sur un autre canular, quelle farce ! L'annonce de la candidature de Coluche en était un. Celle de son retrait, le dimanche 15 mars, un autre. Coluche a fait savoir, lundi 16 mars, à ses victimes — les journalistes rassemblés dans la salle du Théâtre du Gymnase, — qu'il prétend toujours à la candidature. « *Plus c'est gros, mieux ça passe* », dit-on. C'est passé dans tous les journaux, à la radio, à la télévision. Il faut être beau joueur. C'était bien joué.

Coluche a réussi ce qu'il a tenté, mettre dans sa poche, celle de sa salopette rayée, les radios et la télévision qui, après avoir boudé ses précédentes prestations, sont accourues, en vain, pour l'entendre dire : « *J'arrête.* » Fort de cet avantage, il exige maintenant l'antenne du Club de la presse d'Europe 1 et du Cartes sur table d'Antenne 2. Faute de quoi, il se laissera dépérir jour après jour, dit-il, dans une grève de la faim qu'il a officiellement commencée lundi à 16 heures au terme de son « *dernier repas* » pris en public : *pizza, spaghetti au beurre, gorgonzola, banane, eau minérale.* Mais on n'y croit plus, malgré le médecin qui est censé surveiller sa tension et l'huissier, l'évolution de son poids.

On ne croit guère non plus à la bonne volonté de l'audiovisuel. D'autant que Coluche n'utilise pas les meilleures méthodes pour se concilier celle de ses représentants. « *Qu'est-ce que tu fais comme métier, toi ?* a-t-il lancé à un journaliste de télévision. *Je vais te le dire : cireur de bottes et enfoiré mondain.* »

Reste que Coluche sait qu'il ne franchira pas la barre des cinq cents signatures nécessaires pour avoir accès à la campagne officielle. « *Aucun des petits ne sera candidat. Et moi non plus* », reconnaît-il. En fait, Coluche a voulu faire croire, lundi, qu'il est toujours candidat. — J.-Y. L.

UNE ÉLECTION MUNICIPALE

PYRENEES-ORIENTALES : Argelès-sur-Mer (1er tour).

Inscr., 4 245 ; vot., 2 340 ; suffr. expr., 2 208. MM. Robert Baretge, M.R.G., 1 128 voix, ÉLU ; Bernard Farriol, sans étiq., 822 ; Mme Ginette Llanes-Riester, rad., 258.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement du maire, Gaston Pams, président du groupe de la Gauche démocratique du Sénat, récemment décédé. Né le 28 juillet 1951, pharmacien, M. Baretge bénéficiait du soutien de la municipalité.]

« CHARLIE », C'EST FINI...

Dès le second numéro, *Charlie-matin* annonce, mardi 17 mars, qu'il renonce à poursuivre sa jeune expérience de quotidien : « *Réflexion faite, c'est trop de boulot* », avoue la manchette de page « Une ».

Dans un éditorial, Cavanna, rédacteur en chef, ne cache pas son dépit : « *J'ai pleuré. De honte, de rage, d'impuissance. C'est la fin du beau rêve.* » (...) « *En ce moment même, la bataille fait rage. Combat de chiens enragés autour d'un os disparu. Car il n'y aura pas de numéro 3. Plutôt crever. Ils se déchirent à pleins crocs, se jettent à la tête leurs vérités haineuses* », écrit-il au sujet de ses collaborateurs.

Le Monde

MÉDECINE

L'ÉTAT DE SANTÉ DES FRANÇAIS

Les Français ont dépensé en 1980, pour leur santé, 200 milliards de francs provenant pour leur plus large part (70 %) *de prélèvements obligatoires sur les* salaires.

Si la ventilation de ces dépenses est à présent bien connue, grâce aux dispositifs mis en place par la commission des comptes de la santé, et si l'on connaît les parts qu'absorbent respectivement les diverses structures du système de soins : hôpitaux, consultations ou visites, médicaments, analyses, auxiliaires ou *dentistes*, nul ne peut mesurer à l'heure actuelle le bien-fondé de cette répartition et son efficacité pour l'amélioration de l'état de santé des Français.

Faute d'avoir mis en place, comme l'ont fait les pays anglo-saxons, des dispositifs permettant la collecte, le traitement et la diffusion des données régionales, puis nationales, sur la santé des populations, les choix de priorités préventives ou thérapeutiques ne peuvent *répondre qu'aux lois du hasard ou d'intérêts* particuliers, et conduire à des gaspillages incompatibles avec les préoccupations modernes, communes à tous les pays industrialisés, d'une meilleure répartition des moyens disponibles.

C'est afin de remédier à cette carence et au caractère disparate des indications actuellement disponibles que M. Raymond Barre a chargé en juin dernier le doyen Guy-Pierre Cabanel, député de l'Isère (apparenté U.D.F.), d'une mission destinée à « *faire le recensement critique des différentes sources d'information disponibles, étudier leur cohérence entre elles et leur degré de fiabilité et de signification* ».

A l'issue de ce recensement, la mission dirigée par M. Cabanel devait « proposer au premier ministre des moyens propres *à remédier aux lacunes constatées*, incluant notamment la formation épidémiologique des professions de santé et leur degré de participation à la fourniture des données et à leur usage, ainsi que les modes d'organisation permettant de mieux dépister les « groupes à risque » au niveau régional et local ».

Le fruit de ce travail, consigné en un épais rapport qui propose dix-sept mesures « pour une meilleure connaissance de l'état sanitaire des Français », a été commenté le 17 mars par son auteur et M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, auprès duquel M. Cabanel avait été chargé de sa mission.

Le bilan ainsi dressé est particulièrement sombre. L'ambitieux projet destiné à redresser cette situation ne pourra *porter ses fruits que dans une quinzaine* d'années.

Encore faudrait-il que soient entre-temps réhabilités les piliers de l'observation sanitaire et de la prévention que sont les parents pauvres de nos structures actuelles : les médecins scolaires, les médecins du travail et ceux qui surveillent et gèrent à l'échelon régional notre système de soins, les médecins et inspecteurs de santé publique. Et aussi que se développe la « sanistique », terme forgé par la mission Cabanel pour désigner la « connaissance de l'état de santé, ses bases scientifiques, et ses applications en santé publique ».

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Du «tableau d'ombres» à la «sanistique»

« *MANTEAU d'Arlequin* », « *tableau d'ombres* », telles sont les métaphores évocatrices que suggèrent au doyen Cabanel et à son équipe la connaissance que peuvent avoir les Français de leur état sanitaire et l'organisation — presque inexistante — des moyens de cette connaissance, en épidémiologie (1).

Il ne s'agit plus, comme il y a cinquante ans, de recenser uniquement les causes de décès ou de pathologies graves, mais d'évaluer le concept élargi de santé, caractéristique des progrès accomplis, et que l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé) définit comme un état de « *bien-être complet* » qui suppose un équilibre physique, mental et social.

Tâche autrement complexe que celle commencée par Colbert, qui, le premier, fit dresser les « *états mensuels des décès français* » et les enregistrements des admissions dans les hôpitaux.

Il fallut attendre le vingtième siècle pour que s'élaborent ces statistiques de mortalité et que s'organisent, tant bien que mal, celles concernant la morbidité.

Le premier ministère de la santé ne date que de 1920, et ce n'est qu'en 1968 que des études plus précises de morbidité furent organisées dans les hôpitaux aux fins d'exploitation par le ministère. De leur côté, le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) et l'IDREM (Institut de documentation et de recherche européen sur la maladie), conduisent des enquêtes ponctuelles ou plus générales sur les consommations de santé et la morbidité, cependant que tout décès doit donner lieu à un certificat de causalité conforme à un modèle international.

Six cent mille certificats sont centralisés chaque année par l'INSERM et étudiés, sous une *forme rigoureusement anonyme* et confidentielle. La fiabilité des indications ainsi recueillies est malheureusement loin d'être satisfaisante, et une meilleure information des praticiens, qui ne reçoivent actuellement aucun enseignement d'épidémiologie, devrait permettre d'améliorer ces premières données. Elles permettent de connaître, approximativement, les causes de décès des Français, mais ne donnent, à l'évidence, aucune idée des maladies — pour certaines très invalidantes et très coûteuses — dont ils souffrent.

Le mythe des déclarations obligatoires

Certaines de ces maladies, parmi les plus graves, pourraient cependant être connues si les règles de « déclaration obligatoire », de contrôle (pour les maladies longues et coûteuses, les accidents du travail ou les *maladies professionnelles*), *ou d'enregistrement* (maladies mentales) étaient mieux appliquées.

Quelques exemples cités par le rapport illustrent les carences, voire les extravagances actuelles. Trois mille cinq cents cas d'hépatite virale (maladie à déclaration obligatoire) ont été déclarés par des praticiens ou des services hospitaliers en 1974, année où cent cinquante mille Français furent atteints.

En 1949, le Bas-Rhin connaissait une véritable épidémie de tularémie (2) : sur quatre-vingts cas identifiés en six mois, un seul a été déclaré. Pour la tuberculose, dont la déclaration est également obligatoire, c'est à peine trois à cinq cas sur cent qui peuvent être enregistrés. Quant aux maladies sexuellement transmissibles, qui font pourtant l'objet d'une obligation de soins et de déclaration sur un carnet à souche, et cela pour des raisons évidentes de protection du malade lui-même et de ses proches, les enquêtes conduites en 1977 par l'INSERM ont montré que les cas de blennorragie et de syphilis sont dix à quatorze fois plus nombreux que ceux qui ont été déclarés.

Une telle carence s'explique par « *l'inefficacité d'un système qui n'a pas su faire évoluer les comportements individuels et collectifs* », estime le rapport.

La liste des « *maladies à déclaration obligatoire* » est, en elle-même, absurde. La rougeole, qui y figure, atteint tous les enfants et ne justifie nullement une déclaration dont la plupart des médecins ignorent l'obligation et qu'ils n'ont pas le temps de faire. En revanche, les *déclarations de certaines affections* animales dangereuses pour l'homme (brucellose, rage, charbon, tuberculose, etc.) ne font l'objet d'aucune coordination, car elles sont dirigées administrativement par les vétérinaires sur le ministère de l'agriculture...

Chaque année, en France, six cent mille malades font l'objet d'un contrôle médical et d'une prise en charge à 100 % (exonération du ticket modérateur), car ils sont atteints de l'une des vingt-cinq maladies tenues pour graves, coûteuses, invalidantes et à traitement prolongé *(voir encadré)*. L'exploitation de ces données, qui relève des caisses d'assurance-maladie, pourrait être éminemment utile si ces dernières se conformaient à la règle. Or une enquête réalisée à Montpellier montre que, pour 40 % d'entre elles, les personnes en arrêt de travail depuis plus de trois ans, et donc exonérées du ticket modérateur, n'étaient pas passées par le contrôle médical *obligatoire*.

Les hôpitaux, enfin, ne tiennent qu'exceptionnellement à jour les statistiques qui leur sont virtuellement imposées. Un nouveau dispositif a été mis en place, en 1980, dans six régions pilotes, pour tenter de remédier à ces insuffisances.

Quant aux divers examens de santé effectués chez les nourrissons, les enfants (médecine scolaire) ou les étudiants, les futurs époux (certificat prénuptial) ou par les médecins du travail dont la collecte et l'utilisation statistique pourraient être si fructueuses, ils sont inutilisables, non fiables, ou non enregistrés.

Sans doute l'enquête décennale sur la consommation des soins médicaux, engagée par le CREDOC et l'INSEE, et qui se terminera le 31 mars, donnera-t-elle cette année, étant donnée la qualité de sa préparation, des éclairages importants sur la santé, la consommation de médicaments, l'hospitalisation et les dépenses sanitaires d'un échantillon important de la population (cent mille ménages). Une étude plus détaillée est — fait nouveau — simultanément financée par le ministère dans les régions Nord-Pas-de-Calais et Aquitaine, étude à laquelle participeront des médecins libéraux et des citoyens de trente à quarante-cinq ans.

Enfin, un certain nombre de « registres départementaux » se sont spécialisés, au prix de difficultés considérables, dans les relevés des cas de cancer, notamment dans le Doubs, le Calvados, le Bas-Rhin et l'Isère. Celui de la Côte-d'Or étudie les tumeurs digestives et en dressera la carte afin de donner une orientation plus précise aux recherches de causalité (alimentation, environnement). Il montre déjà que les hommes ont, quinze fois plus souvent que les femmes, des cancers de l'œsophage dont les liens avec l'alcoolisme sont bien connus, et trois fois plus de cancers du foie.

Pour 2 % seulement, les médecins participent aux relevés de la morbidité hospitalière (qui sont faits par leurs secrétaires). Il n'est, dès lors, guère surprenant que ces statistiques, en dépit de toutes les circulaires ministérielles, soient « *nettement insuffisantes* ».

Les caisses d'assurance-maladie, qui disposent d'une documentation exceptionnelle sur l'état de santé des Français, n'en font rien... Et le réseau hospitalier privé non plus. Pour le reste, des données disparates, des obligations ignorées ou mal comprises, des réseaux d'information inexploités, des méthodes périmées et quelques efforts méritoires et dispersés, le tout dans une indifférence générale, constituent la trame du « *manteau d'Arlequin* » ou, plutôt, du « *tableau d'ombres* » qu'est, en 1981, l'outil essentiel permettant de connaître l'état sanitaire des populations.

Or cette connaissance est d'autant plus nécessaire, précise le rapport, que « *la notion de santé a beaucoup évolué* » et s'étend à la prise en charge de la prévention, d'une part, des incapacités ou des handicaps dus aux maladies, de l'autre. Cette double extension implique que « *les citoyens deviennent, eux aussi, des acteurs ayant une part de responsabilité dans leur bien-être* ».

Encore faut-il qu'ils connaissent les risques qui peuvent les guetter, les comportements nuisibles et ceux qui sont bénéfiques. Bref, qu'ils passent, comme les autres responsables du système de santé, « *du domaine du croire à celui du savoir* ».

Des solutions diverses peuvent s'offrir, pour faire face à un problème de santé donné : ainsi, à espérance de vie égale, la part de l'hospitalisation représente *moins de 30 %* des dépenses en Belgique et plus de 80 % en Suède. Les choix qui régissent les formules choisies s'inspirent actuellement non de critères comparatifs d'efficacité, mais d'idéologies, de convictions personnelles ou d'attitudes socio-culturelles. On peut imaginer à l'extrême — et les exemples ne manquent pas — que les systèmes de prévention ou de soins se développent « *au service d'intérêts variés qui ne seraient pas ceux de la collectivité et dont aucune étude sérieuse n'aurait démontré l'intérêt* ».

Il est donc essentiel que les professionnels de la santé participent au processus d'expertise et de régulation qu'exigent le développement rapide et les modifications continues des méthodes actuelles. Encore faudrait-il qu'ils soient initiés à l'épidémiologie, comme un arrêté récent le prévoit, arrêté sans objet tant que toutes les U.E.R. de médecine ne disposeront pas d'enseignants spécialisés, ce qui est loin d'être le cas. Le terme nouveau qu'a inventé la mission Cabanel pour qualifier cet enseignement, et cette discipline, qu'est la « *connaissance de l'état de santé, ses bases scientifiques et ses applications en santé publique* » est celui de « *sanistique* ».

Mais plus de cent mille praticiens, qui exercent aujourd'hui, ignorent les notions les plus élémentaires de l'épidémiologie, et il faut dix ans pour former un jeune bachelier à l'exercice médical...

C'est dire l'urgence de la mise en œuvre d'un processus dont la mission prévoit les pleins effets « *à l'horizon de l'an 2000* ». Elle propose à cette fin dix-sept mesures dans le but :

- De structurer les interventions de l'État, par la création d'un comité interministériel de connaissance de l'état sanitaire et d'une mission permanente au ministère de la santé, qui publiera un rapport annuel sur l'état sanitaire de la population.
- De diffuser l'épidémiologie tant au cours des études (y compris de celles des administrations de santé) que dans l'enseignement post universitaire. Des chaires et des postes hospitalo-universitaires devraient être créés à cette fin dans tous les centres hospitalo-universitaires. La formation épidémiologique serait obligatoire pour les médecins du travail, les médecins scolaires et les médecins-conseils des caisses d'assurance-maladie.
- D'exploiter toutes les données concernant la santé par la création d'observatoires régionaux de santé, échelon local de concertation de tous ceux, des praticiens aux caisses d'assurance-maladie, aux hôpitaux publics et privés, qui participeront au recueil des informations.

Tout cet effort pourrait être financé par un « *fonds national d'épidémiologie, de prévention et d'éducation sanitaire* », car il ne faut pas se dissimuler que l'information est coûteuse. Le recensement général de la population française, qui a lieu tous les sept ans, coûte 340 millions de francs ; celui de l'agriculture (1980) a disposé d'un budget de 190 millions de francs...

Il reste que les méthodes actuellement en vigueur paraîtront au médecin du troisième millénaire aussi anachroniques que le clystère de Molière. Comment s'en étonner ?

Doté de microprocesseurs intégrés à une carte portable détenue par le malade, de microfiches, de microfilms, de vidéodisques, relié par câble à des ordinateurs puissants qui lui permettront d'accéder aux banques de données, et de les alimenter, le généraliste de l'avenir « *rencontrera les différents partenaires du système de santé par un service de téléréunion, grâce à l'apparition d'infrastructures de fibres optiques et de composants optroniques...* » Il aura, bien sûr, fait des études approfondies d'informatique.

Entouré, comme le prévoit la mission, « *de son lecteur enregistreur de cartes à microprocesseurs, de son lecteur enregistreur de vidéodisque, de son système d'archivage de microfilms, d'un système Télétel, c'est-à-dire d'un combiné téléphonique associé à un clavier et à un écran de visualisation, d'un micro-ordinateur et d'un radiotéléphone* », on peut espérer qu'il connaîtra enfin l'état sanitaire des Français ! Mais connaîtra-t-il encore son malade ?

Dr E. L.

(1) L'épidémiologie est, selon la mission, « *la connaissance de la distribution des maladies dans la population, de leurs causes, de leur évolution quantitative et qualitative et de la mise en œuvre des moyens nécessaires à leur éradication ou leur prévention* ».

(2) Maladie infectieuse aiguë, accompagnée de fièvre et d'asthénie, transmise des rongeurs sauvages à l'homme par des tiques.

Les 25 maladies

Voici la liste des vingt-cinq maladies reconnues comme graves, coûteuses, invalidantes et à traitement prolongé :

- tuberculose *évolutive* sous toutes ses formes ;
- lèpre ;
- bilharziose ;
- *poliomyélite antérieure* aiguë et ses séquelles ;
- sarcoïdoses ;
- tumeur maligne y compris celle *des tissus lymphatiques* et hématopoïétiques ;
- diabète sucré ;
- anémie pernicieuse ;
- hémophilie ;
- maladies mentales ;
- maladies cérébro-vasculaires ;
- sclérose en plaques ;
- maladie de Parkinson ;
- paraplégies ;
- infarctus du myocarde ;
- hypertension *maligne* ;
- *néphrite chronique grave* ;
- néphrose lipoïdique ;
- spondylite ankylosante ;
- *polyarthrite chronique évolutive* ;
- troubles neuro-musculaires ;
- fibrose kystique (mucoviscidose) ;
- artériopathies chroniques ;
- cardiopathies congénitales ;
- insuffisance *respiratoire* chronique grave.

1920-1980 : le ministère de la santé a soixante ans

C'est l'épidémie dramatique de grippe espagnole de 1918 qui conduisit à la création du premier ministère français de la santé, qui s'appelait à l'époque « *ministère de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale* ».

La *Revue française des affaires sociales* (1) a eu l'heureuse idée de célébrer le soixantième anniversaire de cet événement par un bilan exhaustif de l'organisation sanitaire, de la prévention à l'action sociale, de la recherche à la gestion, de l'organisation de l'industrie biomédicale à celle du médicament, des hôpitaux aux progrès diagnostiques et thérapeutiques.

Une mine d'informations *rassemblées par une pléiade* d'auteurs sur les structures et les actions, à l'enchevêtrement *complexe, qui œuvrent depuis* soixante ans pour un mieux-être sanitaire et social.

(1) *Revue française des affaires sociales*. Numéro spécial du soixantième anniversaire du ministère de la santé, 1, place Fontenoy, 75007 Paris, 556 pages, 80 F.

Le droit à l'information des malades hospitalisés

LES plaintes des malades — et de leurs médecins de famille — concernent *l'absence ou l'insuffisance* des informations données par les médecins hospitaliers sont très nombreuses, et bien des actions intentées en justice résultent essentiellement de malentendus résultant de dérobades ou de silence que les usagers de la médecine tolèrent de moins en moins.

Or la réglementation existante, qui a été précisée de 1958 à 1976 par une série de lois, décrets, arrêtés circulaires ou règlements, prévoit que des informations précises et objectives *« doivent être données à chaque malade — et à sa famille — par un médecin désigné par le chef du service au sein de l'équipe médicale, et qui sera dès lors chargé de ce contact personnel ».*

C'est pour rappeler cet ensemble de dispositions — et de devoirs — incombant tant aux médecins qu'à l'administration que le ministère de la santé et de la sécurité sociale a préparé un *« Guide du médecin hospitalier en vue de l'information du malade et de sa famille »*, qui vient d'être adressé à tous les médecins hospitaliers.

Ce guide, que M. Jacques Barrot a présenté à la presse le 12 mars, rappelle les droits du malade hospitalisé à être informé clairement non seulement à propos des examens ou explorations à visée diagnostique ou des traitements envisagés, mais aussi, à sa sortie de l'hopital, des conséquences de son affection et des thérapeutiques à suivre. Il a le droit, à cette fin, de faire communiquer son dossier au médecin qu'il aura désigné.

En cas de décès d'un patient, sa famille ou ses ayants droit peuvent avoir accès à ce dossier et recevoir des documents médicaux pour autant que ces documents ne contiennent pas de révélations susceptibles de nuire à la mémoire et aux intérêts moraux du défunt, et que la famille puisse justifier de « l'intérêt légitime qu'elle porte à ces informations ».

L'initiative du ministère vient, fort à propos, rappeler aux personnels hospitaliers que leurs patients — et les familles — ne sauraient être traités en assistés, pris dans l'engrenage aveugle d'une administration lointaine.

Les occupations de ces personnels sont ,certes très lourdes, mais l'exemple remarquable que donnent certains service d'avant-garde montre que l'humanisation des comportements est toujours possible, et qu'elle dépend beaucoup plus de la volonté affirmée et de l'attitude personnelle des chefs de service et de leurs collaborateurs que de dispositions d'ordre juridique.

CORRESPONDANCE

La mort confisquée

A la suite de la publication du témoignage, apporté par Mme Claude Kappler, de Strasbourg (« le Monde » du 21 janvier), relatant les circonstances du décès de son père, hospitalisé dans le service de réanimation de l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours de Metz, et de la réponse de M. Cerutti, directeur de l'hôpital, justifiant la nécessité d'isoler de leur famille les malades en réanimation, nous avons reçu de nombreuses lettres, dont nous publions ici les principaux extraits.

Les visites font partie du traitement

En tant qu'ancien chef de clinique, assistant des hôpitaux de Paris, ayant pendant sept ans participé de très près au fonctionnement du plus ancien des services de réanimation parisien, j'aimerais vous apporter une opinion venue « de l'autre côté du miroir » et fondée sur une solide expérience clinique.

Il a été amplement démontré que l'apport de germes extérieurs lié à la présence d'un visiteur en civil, revêtu ou non d'une blouse, ne pèse rien, dans les services à pression de germes élevée tels que les services de réanimation en regard de ce que transportent les blouses irrégulièrement changées et les mains irrégulièrement lavées de l'équipe soignante ; qu'en toute logique la prise en compte de cet apport impliquerait des mesures d'isolement qui dépassent de beaucoup l'interdit pesant sur les visites. Elles ne s'appliquent de fait qu'à un petit nombre de malades, tels que les porteurs de leucose après irradiation.

Je note en passant l'illogisme qui prévaut parfois dans certains services où la famille est rejetée mais où des médecins extérieurs à l'équipe soignante (le médecin traitant par exemple) sont admis.

Il arrive fréquemment, en Grande-Bretagne, que les proches aient libre accès au patient la plus grande partie de la journée, à la condition expresse de sortir immédiatement, sur simple demande au médecin de l'infirmière, avec ou sans justification à la clé. Il n'en est pas de même chez nous, où les familles, ne se pliant pas, assez souvent, aux exigences des soins, gênent alors le travail des infirmières, d'où un relâchement de la surveillance et de la qualité des traitements. Mais il ne s'agit là que d'un facteur limitant tout au plus, qui pourrait être considérablement réduit dans son importance si les médecins responsables du service acceptaient de considérer comme relevant strictement de leurs obligations le fait de recevoir tous les jours toutes les familles et de leur expliquer aussi bien les conditions de fonctionnement du service que l'état de leur parent. L'équipe à laquelle j'ai eu la chance d'appartenir pendant tant d'années l'a toujours fait. La chose est donc possible, et la qualité des relations qui s'établissent alors avec l'entourage du malade permet de maintenir le contact bien au-delà de la date de sortie...

Là encore, si l'on prend la peine d'expliquer aux gens que les contingences architecturales leur imposent une discrétion certaine, aucune perturbation ne résulte de l'entrée des familles dans l'unité, et cette discrétion est d'autant plus facile à obtenir qu'il est plus naturel de rentrer en soi-même, sous l'effet de la tension intérieure qui plane sur ces visites, que d'arborer un regard explorateur sur le monde environnant.

Ce n'est pas aux médecins de décider qu'une famille ne « supportera pas » de voir un patient. (...)

Je crois fermement, pour l'avoir observé tant de fois, que la présence d'êtres aimés est un facteur déterminant du vouloir guérir. Il faut parfois redire des choses simples mais oubliées, et nous n'avons pas tant d'armes thérapeutiques que nous puissions négliger celle-là ! La présence réelle de la famille redonne la mesure de l'homme que l'on pourrait oublier derrière l'écran trompeur de la technologie et du coma.

Mon seul vœu est que l'évolution des mœurs et des consciences rende désormais impensable l'envoi d'une lettre telle que celle de Mme Kappler, et que, à travers ces lignes, cette dernière comprenne que, parmi les médecins, il en est beaucoup aujourd'hui qui peuvent l'entendre.

Docteur CHRISTIAN MANUEL,
ancien chef de clinique,
assistant à la clinique
de réanimation médicale
de l'hôpital Claude-Bernard *(Paris)*.

Des services de réanimation humanisés

Tout en appréciant, comme il se doit, de telles exigences, mon expérience vécue au Centre hospitalier intercommunal de Poissy me permet d'opposer ici un témoignage qui pourrait appuyer un plaidoyer en faveur des services de réanimation humanisés.

En juillet 1978, transportée d'urgence dans le service de réanimation dirigé par le professeur Nouailhat, agrégé de neurologie, et par le Dr Bonat, chef de service, j'ai eu la très grande satisfaction, dès ma reprise de conscience de recevoir chaque jour une ou plusieurs visites amicales, mes sauveurs ayant fort bien compris que la joie causée par ces visites était un élément favorable à mon rétablissement. Je dois ajouter que les autres malades, hospitalisés dans ce service, jouissaient du même privilège que moi, et que la continuité des meilleurs soins et de la meilleure hygiène n'a jamais cessé d'être respectée.

La qualité des soins jointe à une aussi intelligente humanisation méritent d'être citées en exemple. J'ai la conviction qu'un certain nombre d'hôpitaux, en France, méritent les mêmes éloges.

Mme ETIENNETTE PARMENTIER,
Vernon *(Eure)*.

Je suis tout à fait satisfait

Je viens de passer moi-même quatre jours dans le service de réanimation du professeur Castaing à l'hôpital Pellegrin-Tripode de Bordeaux.

Contrairement à ce qui ressort de la lecture du témoignage de Mme Kappler, je suis tout à fait satisfait des conditions médicales et humaines que j'ai pu y avoir. S'agissant du service de réanimation du Tripode, à aucun moment, je n'ai eu l'impression d'être pris pour un objet, ni que toutes les précautions qui ont été mises en place n'aient pas été pleinement justifiées par le souci de réaliser au plus vite les techniques de réanimation mêmes. Il s'agit d'abord de revivre au sens organique et fonctionnel et, dans cette situation, les seules relations que l'on désire avoir, c'est d'abord avec son corps et ensuite avec l'equipe médicale très active chargée de lui redonner vie. (...)

Dès le début de ces soins intensifs, ma femme a pu venir auprès de moi et même si elle n'a pu rester qu'une ou deux minutes, cette visite — qui aurait pu être la dernière — n'a pas été confisquée par le service et montre que, même à ce moment crucial, il n'y a pas eu de déshumanisation ni de rejet systématique de la part de l'équipe médicale.

On peut parler d'isolement, mais je crois que dans ces circonstances, le malade que j'étais ne pouvait pas s'en indigner ni s'en plaindre. Au-delà de ces faits, que j'ai pu enregistrer depuis mon poste d'observation privilégié, il serait juste de prendre en compte — aussi — l'état psychique du malade, qui certes a besoin de ne pas se sentir abandonné, mais qui, pour autant ne réclame pas de visites, surtout dans le cas de maladies respiratoires comme l'asthme ou l'emphysème qui, pour être surmontées, exigent beaucoup de calme, de concentration, d'écoute de son propre corps, d'effort pour soi-même.

La psychologie des bien portants, et de plus parents de mal portants, est radicalement différente de celle des malades qui n'ont pas forcément les mêmes exigences ni les mêmes désirs. Dans les cas graves, il faut qu'une décision soit prise et acceptée, qui préserve tout d'abord l'intérêt immédiat de l'hospitalisé. C'est ce que j'ai fait, et vécu, avec l'avantage d'être resté conscient lors de tout le déroulement des faits, et si j'ai observé des maladresses, elles étaient essentiellement d'origine individuelle et non institutionnelle.

M. CLAUDE BOIDRON,
Castelnau-de-Médoc
(Gironde).

La dictature du corps médical

Beaucoup de médecins, semble-t-il, appartiennent déjà à ce système où mécanique, tuyauterie, performances, remplacent le contact d'une main amicale.

Ne pourrait-on enfin demander son choix à la population, toute bête qui vit comme elle peut et qui ne pourra souvent mourir que sous la dictature d'un corps médical dont elle ne partage ni l'éthique ni la sensibilité.

Mme BLUM-NORDMAN
(Lyon).

« Le droit de choisir la mort »

Dans notre société libérale avancée, la mort n'est pas confisquée ; bien pire, elle est sentie comme un scandale, ce qui historiquement est récent et géographiquement pas nécessairement universel.

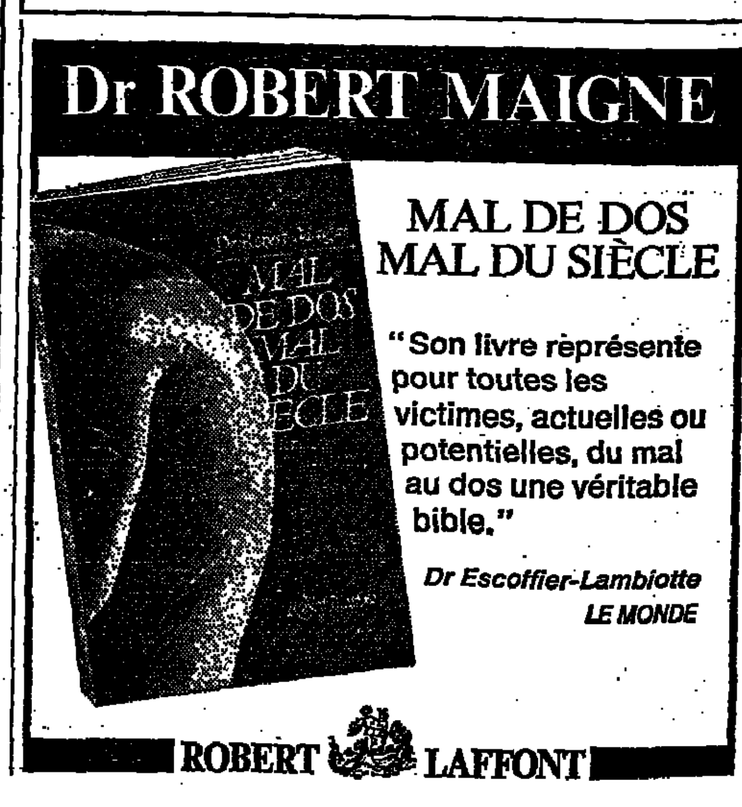
Cette réanimation, indispensable si un accident opératoire survient, oui, d'accord, mais pourquoi, au nom de quelle déviation cet acharnement thérapeutique ? Je pense qu'il manque un volet important aux réflexions sur la mort : c'est le droit de la choisir, et au médecin d'y aider (j'ai soixante-deux ans et donc sur le bon chemin et je suis profondément croyant).

Avant de décider du transfert dans une unité de réanimation, le médecin devrait être plus homme et moins « soignant du corps ».

Quant à ces unités, ne conviendrait-il pas d'évaluer, en argent, en rentabilité, leur véritable efficacité ? Si je multiplie par la durée du séjour la somme journalière indiquée par votre journal cela fait 60 897 francs. Une goutte d'eau ! Mais en ce moment je crains que beaucoup de ces gouttes d'eau n'entravent ou retardent des recherches plus sérieuses.

Justement parce que la vie a du prix, il faut remettre les choses en place et rétablir une hiérarchie des besoins, au niveau bien terne du quotidien en ce monde.

M. GUY BONNEROT
(Paris).



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

société

Après la mort d'un bébé dans un incendie

La fin d'une garderie autogérée

Née dans le bouillonnement de l'après-mai 1968, la garderie autogérée de l'Ecole des beaux-arts, 14, rue Bonaparte, à Paris (6e), a été détruite lundi 16 mars, en début d'après-midi, par un incendie au cours duquel une fillette, âgée de dix-huit mois, Morena Canzani, a péri asphyxiée. Un autre enfant, l'une des monitrices et trois sauveteurs, dont deux pompiers, ont été blessés sans gravité au cours du sinistre, qui a pris naissance dans une petite cabane aménagée à l'intérieur des locaux dans laquelle les enfants s'amusaient.

Le feu, dont l'origine n'est pas connue, a été alimenté par des matelas en mousse synthétique installés au pied d'un toboggan à l'intérieur de la cabane. Les flammes ont progressé très rapidement, provoquant la panique parmi les quinze enfants et les trois monitrices de cette garderie aménagée sous les toits au troisième étage d'un bâtiment de l'école des beaux-arts. Des étudiants qui étaient à l'étage inférieur se sont précipités.

Mais la porte située à l'extrémité des locaux, d'environ 200 mètres carrés, était fermée à clef et le poste d'incendie était verrouillé. « *On entendait les enfants courir derrière la porte, on ne pouvait rien faire* », dit un étudiant. D'autres ont pénétré dans la garderie par l'autre extrémité. Quand les pompiers sont arrivés, on leur a annoncé qu'il manquait deux enfants. Des « explorateurs », munis d'appareils respiratoires, sont partis à leur recherche. C'est alors que les responsables de la garderie ont indiqué qu'ils étaient retrouvés.

Le feu a rapidement été maîtrisé. Mais les dégâts sont considérables. Le toit a entièrement brûlé. C'est en fouillant les décombres que les pompiers ont découvert le corps carbonisé de la fillette.

Cette garderie réservée aux enfants entre deux ans et cinq ans était utilisée non seulement par les étudiants des beaux-arts mais par certains habitants du quartier. Elle avait été créée par le CAEBA (Centre d'activité des enfants des beaux-arts) à l'automne 1969, et était gérée par cette association. L'histoire de cette garderie autogérée a été émaillée de nombreux incidents avec l'administration. En 1974, les étudiants en architecture avaient construit, dans la cour de l'école, un bâtiment « tout en mamelons » pour agrandir cette garderie. Celui-ci n'a jamais été utilisé et fut détruit après les protestations des riverains, reprochant « le mauvais goût » de cette construction (*le Monde* du 28 décembre 1974).

En 1977, l'administration avait voulu fermer définitivement cette garderie. Les étudiants s'y étaient opposés et avaient occupé les bureaux de la direction (*le Monde* du 6 octobre 1977). Finalement, il avait été décidé qu'elle serait transférée dans de nouveaux locaux, rue Jacques-Callot. Mais ce projet fut abandonné et, depuis, une sorte de *statu quo* s'était instauré entre les responsables de la garderie et l'administration.

Après plusieurs années de fonctionnement sauvage, un arrêté de la préfecture de Paris autorisa cette création des parents, le 27 décembre 1977, et cela pour quarante enfants. La protection maternelle et infantile donna son agrément définitif la même année. Les visites de sécurité étaient régulières. La dernière remonte au mois de mars 1980, indique-t-on au ministère de la santé. L'administration de l'école, de son côté, précise que les postes d'incendie ont été vérifiés au mois de décembre dernier et les extincteurs le 15 janvier.

Cinq moniteurs, payés par l'école des beaux-arts, étaient chargés d'assurer le bon fonctionnement de cette garderie, qui aura sans doute du mal à renaître après onze ans de vie tumultueuse, mais qui avait finalement réussi à se maintenir contre vents et marées. Les propos de M. Jean Musy, directeur de l'école des beaux-arts, ne laissent guère de doute à ce sujet : « *Chacun son métier. Ce n'est pas la mission de l'école que de garder des enfants.* » Ainsi va prendre fin l'une des dernières réminiscences de mai 1968.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Des crèches « sauvages » aux crèches « parentales »

Les crèches « sauvages », créées spontanément par des groupes de parents afin de s'occuper collectivement de leurs jeunes enfants, devraient bientôt recevoir leurs lettres de noblesse. Un projet de décret du ministre de la santé et de la Sécurité sociale envisage, en effet, d'instituer des crèches « parentales », définies comme celles qu'organisent « des associations de parents participant eux-mêmes à la surveillance des enfants ».

Cette reconnaissance légale leur permettrait de bénéficier de l'aide financière des Caisses d'allocations familiales. Toutefois, ce texte, en son état actuel, ne satisfait pas pleinement les parents concernés, regroupés depuis février dernier dans une Association des collectifs enfants-parents (1). Ils craignent que cette officialisation n'ait pour contrepartie la multiplication des contrôles médicaux et sanitaires, qui entraverait la dimension « autogestionnaire » de leur expérience. Lors d'une visite peu protocolaire qu'il a faite récemment à l'une de ces crèches parentales parisiennes, La porte entr'ouverte (14e arrondissement), M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, s'est attaché à convaincre les parents qu'il ne voulait « aucunement entraver leur liberté ».

Lorsque le ministre parle « *mode de garde* », les parents répondent « *mode de vie* ». « *Tout a commencé dans la cage d'escalier ou autour du bac à sable*, explique l'un d'eux. *C'était un choix : élever nos enfants ensemble, ne pas séparer l'enfant gardé de ses parents, tisser des relations sur le quartier.* » Certes, il s'agit aussi de pallier l'insuffisance d'équipements collectifs : seulement cinq cents places, pour deux mille naissances annuelles, dans les crèches du quatorzième arrondissement. Mais l'ambition de ces associations de voisinage va bien au-delà : « *Nous ne donnons pas l'enfant, nous faisons avec lui. C'est toute la différence avec les autres modes de garde : nous sommes partie prenante.* »

Ce militantisme parental n'est guère de tout repos. Combien de migrations d'un appartement à l'autre avant de trouver un local décent ? Où « *trouver la force de transgresser la contrainte* », selon le mot d'une mère : « *Dès qu'on prend une initiative, arrivent les gardiens d'immeubles...* » ? Surtout, il faut du temps : la règle de base est que les parents assurent une permanence d'une demi-journée au minimum. Les parents de La porte entrouverte, qui accueille quinze enfants, payent 500 F par mois, non compris les repas. Deux « permanents » peuvent ainsi être salariés et assurer une continuité.

Le ministre voudrait donc arranger les choses : qu'un minimum de réglementation permette une aide financière. Mais les projets de décret et d'arrêté y mettent trois conditions : le contrôle de la sécurité et de l'hygiène des locaux, une surveillance médicale de l'établissement, la désignation d'un directeur technique qualifié. Ne risque-t-on pas « *la centralisation, là où nous voulons l'autogestion* », demande un parent ? Des textes tatillons ne vont-ils pas empêcher la crèche de fonctionner avec les seuls parents, ce qui est pourtant son principe de base ? La surveillance ne va-t-elle pas conduire à « médicaliser » des situations que le groupe prenait en charge collectivement ?

Autant d'inquiétudes. M. Barrot est rassurant : « *Je ne veux pas qu'on s'enferme dans un statut. (...) Nous voulons vous encourager sans créer des normes. Mais, si vous recevez de l'argent, il faut bien quelques contrôles. Pour ma part, je les voudrais légers, sans institutionnalisation.* » La tradition française est immuable : les subventions supposent un droit de regard. Présente, Mme Bizot, médecin-chef de la P.M.I. de Paris, pose toutefois une question iconoclaste : « *Ne pourrait-on inventer une certaine forme de liberté pour ces associations ? Finalement ce sont des parents qui s'occupent de leurs enfants : on peut leur faire confiance...* » — E. P.

(1) ACEP, 18, rue de Châtillon, 75014 Paris. Tél. : 542-23-54.

JUSTICE

Un entretien avec Mme Simone Rozès

(Suite de la première page.)

— *Est-ce une promotion-sanction ?*

— Il m'est difficile de l'affirmer. Je pense que, très honnêtement, mon départ ne doit pas déplaire à certains.

— *Avez-vous l'impression de « payer » quelque chose en particulier ?*

— Difficile à dire... plutôt une attitude générale qui est bien connue. J'aime prendre mes responsabilités, les prendre totalement et ne pas me décider en fonction de suppositions ou d'échos que je peux percevoir pour autant. Je fais, je crois, honnêtement mon travail de magistrat.

— *Etiez-vous la caution libérale d'Alain Peyrefitte ?*

— Alors là, je ne peux pas répondre. On m'a souvent dit que j'étais un alibi, mais je ne sais pas si j'étais sa caution libérale.

— *Dans votre discours de rentrée du tribunal, en janvier, vous avez prouvé votre souci d'indépendance, votre attachement à l'aspect qualitatif de la justice. Une telle attitude est-elle encore possible ?*

— Je l'espère bien. Je le crois fermement, et c'est une attitude qu'il faut continuer d'honorer.

— *Les impératifs de la loi « sécurité et liberté » sont-ils de nature à garantir cette conception de la justice ?*

— D'un certain point de vue, je ne pense pas que la loi « sécurité et liberté » change grand-chose à l'état actuel.

— *Pourtant, si vous aviez été garde des sceaux, vous n'auriez pas fait voter ce texte ?*

— Non. D'ailleurs, j'aurais été un mauvais garde des sceaux, en ce sens que j'aurais fait adopter très peu de textes nouveaux. On a déjà tout un tas de textes fort utiles, très précieux. Si on ne les met pas en œuvre, c'est souvent parce que l'on manque de moyens. La réforme aurait plutôt consisté en l'amélioration des moyens mis à la disposition des juges que dans des textes nouveaux, qui n'ont pas une grande portée pratique.

— *Pourtant on préfère faire des textes nouveaux... question d'opportunité ?*

— Oui. Ça, c'est un domaine politique dans lequel je n'entre pas. C'est peut-être satisfaisant de promouvoir des réformes, mais ce n'est pas mon souci. Je réponds à cette question en mon nom personnel. Je ne vois pas la nécessité de faire autant de réformes.

— *Vous avez rendu des décisions qui étaient politiquement importantes. Quelles sont les relations d'un des premiers magistrats de France avec le pouvoir politique ?*

— Pratiquement aucune... Il n'y en a pas.

— *Vraiment pas ?*

— Quand on est un magistrat du siège, on n'a vraiment aucun rapport avec le pouvoir politique.

La politique et les principes

— *Quand vous avez rendu votre décision dans l'affaire où, en référé, le garde des sceaux demandait au* Monde *la publication d'un droit de réponse, aviez-vous l'impression de faire de la politique ?*

— J'ai eu l'impression que je faisais ce que je devais faire. En présence d'une demande qui n'obéissait pas aux critères de la loi, je devais rejeter cette demande.

— *A ce moment, vous preniez part au jeu politique ?*

— Nécessairement, on est dans la cité. On ne peut pas s'abstraire absolument de tout. Toutes nos décisions ont un poids certain, qu'on ne peut nier. Mais juridiquement, dans l'affaire que vous évoquez, je n'aurais pas pu prendre une autre décision. Je n'ai pas voulu arranger les textes pour leur faire dire autre chose que ce qui est dans le code.

— *Dans ce jeu politique, est-il facile de sauvegarder les principes ?*

— Facile je ne sais pas, mais en tout cas, c'est sûrement la seule démarche à faire. Pour que la justice retrouve sa place, une place de crédibilité, elle ne doit pas être soumise à des interprétations que j'appellerais « de secours ».

— *Sinon, elle se confond avec l'exécutif ?*

— Eh oui.

— *Y a-t-il une différence de nature entre le rôle du président du tribunal de Paris et celui d'un juge de base ?*

— De nature non, en fait oui, parce que le président du tribunal voit, précisément par le jeu des référés, défiler devant lui un certain nombre de problèmes très importants qui ont trait à la liberté des gens, à certaines conceptions qu'on peut se faire de la liberté de la presse, de l'expression de la pensée.

— *N'est-on pas dans une situation de blocage entre un ministre qui sanctionne les magistrats, et des magistrats, soit las, soit inquiets des ingérences du pouvoir ? Comment en sortir ?*

— Il est difficile de répondre en peu de temps. C'est toute la question des rapports entre les magistrats et leur garde des sceaux. En réalité, c'est très compliqué. Les magistrats ont l'impérieux devoir, à mon avis, d'être toujours vigilants sur leur façon de rendre la justice. Ils doivent pouvoir se remettre en cause à peu près continuellement sur leur métier et cette fonction très particulière qui est la leur, la fonction de juger. On ne doit pas s'attarder à des incidents de parcours, à des mesures qui pourraient être prises pour tenter, d'une façon ou d'une autre, d'intimider les juges. Un juge ne peut pas être intimidé.

— *Jamais ?*

— Non. Même s'il met sa carrière en jeu.

— *Il y en a assez peu qui pourraient dire cela.*

— Sans doute, et je le regrette. Mais il y en a tout de même d'autres, je ne suis pas seule.

— *Les magistrats comme vous, indépendants et qui savent le droit, ont-ils un avenir ? Le corps ne va-t-il pas être envahi de gens « utiles », venus par les concours extérieurs ?*

— Je ne suis absolument pas d'accord avec le recrutement latéral, je ne l'ai jamais été. C'est un risque, ces magistrats moins formés, en dépit de l'affirmation qu'on peut être un bon magistrat en trois mois. Les magistrats du corps sont sensibles à ces questions, mais n'ont eu aucun moyen de s'opposer à cela. Il y a réellement une situation de crise d'effectifs sur des classes d'âge déterminées : il fallait trouver quelque chose, mais pas forcément ce type de recrutement qui a suscité beaucoup d'amertume chez les magistrats en place. Moi comprise. Il est difficile, lorsqu'on a déjà plus de vingt ans de carrière, d'apprendre qu'en trois mois on devient un bon magistrat. Pour quelle besogne peut-on vous former en trois mois ?

— *Cela va à l'encontre de toutes vos convictions ?*

— Oui. Et cela peut être très inquiétant. Le procédé en lui-même est inquiétant. On ne peut pas éviter de penser que, dans d'autres circonstances, on pourrait, comme ça, recruter des gens ayant un certain profil, des gens qu'on chercherait à mettre en place.

— *Que pensez-vous des déclarations du garde des sceaux sur la prison pour les adolescents, qui serait un « choc salutaire » ?*

— Tout cela recèle une part de vérité, mais c'est un risque. C'est très dangereux pour les jeunes qui n'ont pas du tout les mêmes façons de réagir que les adultes. Pour un choc bénéfique, il peut y avoir beaucoup de chocs dévastateurs. Actuellement, on a le sentiment qu'il faut être répressif. C'est une grande question, car il faudrait pouvoir savoir ce qu'est la répression, ce qu'on entend par répression. En termes de rentabilité sociale, ce n'est pas forcément dans une peine très lourde qu'on trouve le remède contre la récidive. La solution n'est ni dans une sanction très forte ni dans l'absence totale de sanction. S'il s'agissait de méthodes aussi simples on les aurait trouvées depuis longtemps.

Le discours du garde des sceaux

— *Le garde des sceaux tient-il sur ce point un discours archaïque ?*

— Il sacrifie à la mode. C'est un peu un discours rétro. Il est durable. Il y a une volonté de rassurer les gens, mais je ne crois pas que ce soit la bonne méthode. On verra bien que, quelle que soit la sévérité de la peine encourue, on ne va pas tellement voir baisser la délinquance.

— *Alors, que faire ?*

— Tous les pays sont à l'écoute les uns des autres pour essayer de trouver une méthode. Au dix-neuvième siècle la répression était un modèle du genre dans la sévérité. Ça n'a pas fait tomber la délinquance. Je crois que ce qu'on a fait de mieux jusqu'à présent, malgré le manque de moyens, de relais pour le mener à bien, c'est d'avoir donné aux magistrats la possibilité d'individualiser la peine, en fonction de chacun, car les individus ne sont pas placés automatiquement dans les mêmes circonstances.

— *Les libéraux disent que votre départ est un abandon et que vous les lâchez en rase campagne.*

— Ils ont tort de dire cela. D'abord, ils savent bien que je ne les abandonne pas, mais que, de toute façon, au bout de cinq ans, j'étais appelée à exercer d'autres fonctions. Il n'y a guère que ce poste prestigieux de Paris qui donne la possibilité de peser sur l'événement. Si d'autres projets s'étaient réalisés, je serais déjà depuis un an dans d'autres fonctions. Quitter ces fonctions, c'est forcément un arrachement. Je n'abandonne personne, mais je ne pouvais plus... De toute façon, j'étais amenée, à brève échéance, à les quitter. Alors, autant que ce soit pour un poste qui me plaise plutôt que pour un qui me plairait moins.

— *Vous pouviez rester.*

— J'en avais la possibilité. Mais pour combien de temps ?

— *Beaucoup avaient le sentiment que vous étiez un rempart contre une évolution de la justice qui les inquiète. En aviez-vous conscience ?*

— Oui. D'ailleurs c'est pour cela que j'avais accepté ce poste de président du tribunal. En fonction de ce que ça représente. On sent les gens se mobiliser derrière soi. Ce n'est pas toujours très sain non plus. J'ai toujours agi individuellement, en prenant mes propres responsabilités face aux événements, et je ne veux pas être le porte-drapeau de gens que je ne représenterais pas. Je trouve qu'il ne faut pas s'aliéner dans ce métier.

— *Vous savez que vous laissez un vide ?*

— Je ne sais pas qui me remplacera, mais je sais que je laisse beaucoup de tristesse derrière moi. Les gens me le disent. C'est pour cela qu'il m'est difficile de partir, mais on ne peut pas rester propriétaire du poste de président du tribunal de Paris.

— *Vous auriez pu en être plus près.*

— Oui, mais là, je ne sais pas si on m'aurait proposé. Ce qu'on m'aurait proposé m'aurait, je crois, de toute façon, éloignée des fonctions judiciaires mêmes.

— *C'était le but recherché ?*

— Je pense. En tout cas, pour certains, oui.

Les jurys et la peine de mort

— *Comment se sent-on en allant dans une juridiction européenne, représentant le seul pays qui applique encore la peine de mort ?*

— La cour n'a pas à traiter ce genre de question. L'Europe, elle, a pris des positions nettes. Il est certain que, personnellement, je ne crois pas que la peine de mort soit de nature à arranger les choses.

— *Pensez-vous que le nouveau recrutement des jurés, le réel tirage au sort, soit une cause de la recrudescence des condamnations à mort ?*

— C'est une question importante. Les gens qui parlent volontiers de peine de mort, de châtiment exemplaire, on en trouve toujours, dans toutes les époques, à tout moment. Le recrutement nouveau a peut-être permis d'avoir davantage ce reflet d'une opinion publique, malheureusement pas éclairée et renseignée. C'est très difficile de juger. C'est la raison de l'existence des magistrats professionnels.

— *Faut-il supprimer les jurys populaires ?*

— Personnellement, ça ne me choquerait pas. C'est un peu quelque chose de malsain, ces citoyens qui deviennent magistrats, et sont réservés pour les faits les plus graves, les affaires les plus délicates, sans y être préparés.

— *Seriez-vous favorable à une procédure d'appel des arrêts de cour d'assises ?*

— Tout à fait.

— *Tout compte fait, êtes-vous heureuse de partir ?*

— Pour le moment, je serais plutôt dans la note nostalgique de quitter ce tribunal auquel vraiment je suis attachée. Mais j'ai fait un choix délibéré.

— *Y a-t-il quelque chose que vous regrettez de ne pas avoir fait ?*

— On regrette toujours. J'aurais voulu avoir davantage de moyens pour mettre beaucoup plus de services en route, comme l'accueil des témoins et des victimes. Il y a encore beaucoup à faire.

— *Et quelque chose que vous regrettez d'avoir fait ?*

— Non. Je ne crois pas. Ce que j'ai fait, je serais prête à le recommencer. Oui, je recommencerais bien tout. Rien n'est intervenu, pas même mon départ d'ici, pour me faire changer dans mes positions fondamentales sur la façon d'exercer la justice. »

Propos recueillis par
JOSYANE SAVIGNEAU.

● *A la Cour de cassation.* — Le *Journal officiel* du 17 mars publie le décret de nomination de M. Jean Cabannes comme premier avocat général à la Cour de cassation. Il remplace M. Henry Toubas, qui a pris sa retraite.

[Né le 2 mars 1925 à Mirande (Gers), M. Cabannes a été détaché à la grande chancellerie de la Légion d'honneur de 1958 à 1969. Avocat général à Paris, de 1969 à 1976, il avait été nommé conseiller à la Cour de cassation en 1976. M. Cabannes a été directeur de cabinet de M. Peyrefitte, garde des sceaux, de mai 1977 à avril 1980.]

SOCIÉTÉ

Controverse à propos d'une émission télévisée en Italie

La chambre de la dame

De notre correspondant

Rome. — Peut-on montrer à la télévision nationale et à des millions de téléspectateurs italiens un film-enquête sur la prostitution, tourné grâce à une caméra invisible cachée derrière le miroir — sans tain — de la chambre d'une call-girl ?

Sans obscénité, sinon sans un certain voyeurisme — on y aperçoit à peine l'ombre d'un sein ou d'une cuisse, — ce film, réalisé par une coopérative féministe fait voir et entendre les sordides marchandages sur les prix, les banalités des propos de circonstance avec le client, et même un policier arguant de sa fonction pour obtenir la gratuité.

Le téléspectateur pénètre de plain-pied sur le lieu de travail d'une péripatéticienne. Cette dernière, française, blonde, et appelée Véronique pour l'occasion, savait qu'elle était filmée. Ses clients non. Leurs visages n'apparaissent pas sur la pellicule. Leurs voix ont été transformées.

L'émission était tournée depuis plusieurs mois et, depuis une semaine, suscitait des réactions passionnées dans l'opinion publique. Trois heures avant son passage sur la deuxième chaîne de la télévision, le 12 mars, elle a été différée après de fortes — et peu constitutionnelles — pressions de la démocratie chrétienne sur la direction de la R.A.I. La vice-présidente du Parlement, Mme Maria Eletta Martini, a écrit au président de la commission parlementaire de contrôle des programmes, M. Mauro Bubbico (démocrate-chrétien), s'indignant contre cette offense à la dignité de la femme et ce programme « peu conforme aux orientations du service public » M. Bubbico, sans consulter ses pairs — et, semble-t-il, sans avoir vu le film incriminé, — a saisi le conseil d'administration de la R.A.I., dont le président, M. Willy de Luca, a décidé le renvoi de la diffusion.

L'affaire faisait, le 13 mars, la « une » de tous les quotidiens de la péninsule, les journaux de gauche s'indignant de cette censure démocrate-chrétienne. La R.A.I. a finalement décidé de diffuser l'émission le 19 mars.

MARC SÉMO.

● *Une croix de Lorraine* érigée à la mémoire des résistants alsaciens, dominant la ville de Thann (Haut-Rhin), a été détruite par une charge explosive, lundi 16 mars. L'attentat a été revendiqué par l'organisation « Elsässische Kampfgruppe schwarze Wolfe » (« Loups noirs »), qui dit vouloir *« lutter contre le colonialisme français »*. Cette organisation avait déjà, le 9 décembre 1980, commis un attentat identique contre l'obélisque de Turckheim (Haut-Rhin) marquant le rattachement de l'Alsace à la France.

Le mémorial de 325 tonnes, haut de quelque 12 mètres, en béton armé, a été plastiqué à sa base, et des fragments ainsi que des éclats de la plaque commémorative en bronze ont été projetés jusque dans les rues de la ville, quelque 200 mètres en contrebas, certains traversant les toitures des habitations. — *(Corresp.)*

SCIENCES

Les syndicats s'opposent au projet de statut des personnels administratifs de la recherche

M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche, a reçu, lundi 16 mars, les représentants syndicaux des personnels de recherche pour examiner le projet-cadre de statut des personnels contractuels ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA) des organismes de recherche (« le Monde » du 19 février). Le secrétaire d'Etat a donné des précisions sur les grilles indicielles et les procédures d'avancement. Une autre réunion se tiendra lundi prochain.

Ce projet, qui aux termes de la lettre aux syndicats l'accompagnant *« a pour but, d'une part, d'améliorer les perspectives de carrière, d'autre part, d'assurer une meilleure efficacité des laboratoires »*, n'a pas été bien accueilli. Les principaux syndicats représentant les personnels visés le condamnent en bloc pour trois raisons : *il n'améliore pas véritablement les profils de carrière ; il facilite la mobilité* (mais les syndicats ne voient guère d'avantages à cette disposition, quand ils ne s'y opposent pas pour des raisons de principe) ; il ne tient aucun compte des propositions de réformes faites ces dernières années par les organisations syndicales.

D'autres objections portent sur la partie du projet qui tend à l'amélioration des carrières. La réduction du nombre des catégories est compensée par l'introduction de deux classes dans chaque catégorie Les syndicats craignent qu'on ne retrouve au passage d'une classe à l'autre le goulet d'étranglement qu'est actuellement le changement de catégorie. L'examen par collège d'experts qui fondera les changements de catégorie leur apparaît comme une réduction des pouvoirs de fait de la commission paritaire qui prépare les décisions de la direction (en droit, cette commission ne donne qu'un avis).

Une autre objection est que les nouvelles catégories ne sont guère plus larges que les anciennes : dans un cas, le regroupement de deux catégories n'offre qu'un échelon supplémentaire aux personnels concernés. Enfin, le projet mentionne une catégorie « agents de service », la plus basse dans l'échelle des rémunérations, ce qui est ressenti comme une régression. Cette catégorie est, en effet, en voie de disparition dans certains organismes, les embauches s'étant faites systématiquement dans la catégorie supérieure. Les syndicats souhaitent sa suppression.

L'autre volet du projet, qui concerne la mobilité, est aussi fermement rejeté. Au Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (S.N.T.R.S.-C.G.T.), la mobilité des ITA est considérée comme un moyen que se donne le gouvernement pour démanteler les équipes existantes et orienter la recherche dans les directions qu'il juge prioritaires.

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) ne s'oppose pas, de son côté, aux réorientations scientifiques et il trouve utile l'affichage des postes vacants que prévoit le projet. Mais il s'oppose à l'affichage des postes qui doivent disparaître, estimant que, dans les petits laboratoires, cela reviendrait à désigner nommément les agents qui doivent changer de fonction. Le statut actuel prévoit qu'on doit proposer à un ITA, avant mutation au moins un poste dans la même région. L'absence de cette obligation dans le projet inquiète les syndicats. — M. A.

ÉDUCATION

LE CNESER APPROUVE LA CRÉATION D'UNE UNIVERSITÉ TECHNOLOGIQUE AU HAVRE

Le conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), a approuvé, lundi 16 mars, par 42 voix contre 38, le projet de décret préparé par le ministère des universités portant création d'une « université technologique du commerce international et des affaires maritimes au Havre » (« le Monde » daté 15-16 mars). Une délégation d'enseignants et d'étudiants de l'Institut universitaire de technologie (I.U.T.) et des unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) existant actuellement au Havre, et des élus de l'agglomération qui se plaignent de ne pas avoir été consultés—est allée au ministère des universités pour remettre une lettre au ministre.

Cette université, comme celle de Compiègne, créée en octobre 1973, aura un statut sensiblement différent des autres établissements français puisqu'elle sera dirigée par un président nommé pour cinq ans par le ministre. La nouvelle université devrait, selon les propos du recteur de l'académie de Rouen, auteur du projet, être créée dès la rentrée de 1981 et ne comporterait qu'un I.U.T. et deux maîtrises de second cycle, soit au total un peu moins de mille trois cents étudiants, alors que l'université de Rouen, située à quatre-vingts kilomètres dans le même département, en compte dix fois plus.

M. MICHEL CHARPENTIER DEVIENT SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYNDICAT FEN DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Le Syndicat national de l'enseignement technique-collèges (SNETAA-FEN) a réuni son conseil national les 13 et 14 mars à Istres (Bouches-du-Rhône). Le Syndicat, qui a lancé en janvier une campagne de promotion de l'enseignement technique public, demande un accroissement de la capacité d'accueil des lycées d'enseignement professionnel (LEP).

M. Jacques Fournier, secrétaire général du Syndicat depuis 1958, atteint par la limite d'âge, a été remplacé par M. Michel Charpentier. Le SNETAA, qui revendique vingt-deux mille adhérents, est le plus important syndicat de l'enseignement technique. Il est dirigé par la tendance Unité, Indépendance et Démocratie, majoritaire au sein de la FEN. Lors des élections récentes au Conseil de l'enseignement général et technique, le SNETAA a progressé, tandis que son principal concurrent, le syndicat C.G.T., perdait des voix (« le Monde » du 24 février).

SPORTS

SKI NORDIQUE

LE CONCOURS D'HOLMENKOLLEN

Fête nationale au royaume du saut

Correspondance

Oslo. — Le traditionnel concours de saut à ski d'Holmenkollen, l'événement sportif le plus populaire de Norvège, a eu lieu, dimanche 15 mars, dans la capitale. Sur le grand tremplin rénové dans la perspective des championnats du monde de ski nordique, prévus pour février 1982, le Norvégien Roger Ruud a remporté le concours devant le Canadien Horst Bulau et un autre Norvégien, Johan Satre.

Grouillement sur la colline d'Holmenkollen. Soixante-dix mille personnes convergent au plus haut sommet d'Oslo, une bosse située à 300 mètres au-dessus du niveau de la mer Un minuscule tramway aux boiseries patinées déverse son contenu dans une gare de poupée. Couvertures, bouteilles thermos, débordent des sacs à dos piquetés de petits drapeaux norvégiens. Le thermomètre annonce moins 12 degrés sur cette hauteur de la capitale où sont implantés les quartiers chics. D'où les formes rebondies des paquetages de ces fidèles au plus ancien des concours de saut du monde.

« C'est notre fête nationale », disent communément les Norvégiens. Au concours des championats du monde de 1966, cent trente mille spectateurs étaient montés sous le grand tremplin. La retransmission télévisée en direct de ce fabuleux spectacle sportif de trois heures a, depuis quelques années, réduit le flot. Orchestres d'étudiants, chorales, musique pop échangée des haut-parleurs..., le rassemblement s'organise dans le bruit sur les côtés du tremplin en béton d'où vont s'envoler tout à l'heure les hommes-oiseaux idolâtrés par des kyrielles d'enfants.

Mais, pour que la fête commence, il convient d'attendre le roi. Le concours débute à son signal. Olaf V connait bien ces courbes dans la voie des airs. Il a sauté à Holmenkollen en 1922.

Le Platini local, popularité s'entend, répond au nom de Ruud. Première série de sauts : il atterrit à 105,5 mètres du bec du tremplin. Trois concurrents ont fait mieux, dont le surprenant Yougoslave Ulaga qui frôle les 110 mètres. Deuxième série: Roger Ruud retombe dans un style impeccable à 105,5 mètres encore. C'est lui le plus régulier. C'est lui le vainqueur. Les soixante-dix mille témoins, manifestement imprégnés du sujet, ont compris dès l'envol du leader actuel de la Coupe du monde qu'il allait poser les planches plus loin que les autres dans la pente.

Dans le chaudron blanc d'Holmenkollen, un habitué, M. Willi Stang. Cet homme âgé parle du véritable culte des Norvégiens pour le saut : *« Ce sport est encore plus populaire que le ski de fond. Cela remonte à loin. Dans les années 20, il est arrivé qu'on dispute le même dimanche en Norvège une dizaine de concours avec trois cents sauteurs engagés dans chacun d'eux. Nous avons ici des milliers de tremplins de toutes tailles. Chaque village possède le sien. Il n'y a qu'à voir faire les enfants. Ils ont un comportement semblable au nôtre à leur âge. On les voit toujours construire de petits tremplins naturels dans les jardins. »*

Les diverses formes sportives du ski sont d'ailleurs nées dans le pays. « *Depuis*, explique M. Stang, *que notre fameux Sondre Nordheim est venu en 1968 de son village de Mordegal montrer aux gens de la capitale ce que l'on pouvait réaliser comme figures avec des skis, tout le monde a été immédiatement intéressé. Le concours d'Holmenkollen existe depuis cent ans. Au début du siècle, nous étions les seuls maîtres du saut dans le monde. Les Norvégiens partirent vers les autres pays européens pour l'enseigner. Des officiers se sont ainsi retrouvés en France dans les bataillons de chasseurs alpins.* »

LLIBERT TARAGO.

D'un sport à l'autre...

CYCLISME. — *Le Suédois Tommi Prim, qui court dans la formation italienne Bianchi, décimée le 15 mars sur les flancs du mont Ventoux, a gagné le 16 mars la cinquième étape, Miramas-Le Castellet (175 km) de la course Paris-Nice. Mais au classement général le Néerlandais Adrie Van der Poel a facilement conservé le maillot blanc de premier devant l'Irlandais Stephen Roche.*

HOCKEY SUR GLACE. — *Battue le 16 mars à Pékin par l'équipe du Danemark (5-3) l'équipe de France a terminé à la cinquième place du championnat du monde de hockey sur glace, groupe C. L'Autriche et la Chine, qui ont remporté de nouveaux succès face respectivement à la Grande-Bretagne (10-2) et la Corée du Nord (10-2), se sont classées première et deuxième du tournoi et pourront opérer l'an prochain dans le groupe B.*





Le Monde

culture

L'atelier de la rue Jean-Moulin est démoli

L'ancienne menuiserie du 40-44 avenue Jean-Moulin, dans le quatorzième arrondissement de Paris, occupée depuis l'été dernier par des artistes qui avaient trouvé là un formidable lieu de travail (*le Monde* daté 21-22 septembre 1980), a été rasée dans la matinée du lundi 16 mars. Les deux artistes qui gardaient le local pendant la nuit ont été vite « encadrés », le téléphone a été coupé, les sculptures et les peintures entreposées ou en cours de réalisation chargées dans un camion avant que le bulldozer entre en action. Fini de rêver. Il n'y a plus rien que des gravats.

« *Cette occupation est irrégulière et illégale et elle doit cesser* », avait déclaré M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, à l'Assemblée nationale, le 4 novembre dernier. Car l'affaire de la rue Jean-Moulin était allée jusque-là. Les artistes, pour une fois, s'étaient beaucoup remués. Ils avaient même pris l'initiative de faire élaborer par des architectes un projet d'aménagement qui ne nuirait, en aucun cas, au programme de construction de logements sociaux prévus sur le terrain où la menuiserie était située.

L'enjeu, il est vrai, était de taille pour eux. A un moment où les ateliers d'artistes à Paris sont menacés par la spéculation immobilière (Cité fleurie), où la construction de nouveaux ateliers ne peut répondre à la demande et ne compense pas, loin de là, les démolitions, notamment dans le quatorzième arrondissement (l'ex-Montparnasse des peintres !), la menuiserie désaffectée pouvait sans trop de frais être équipée.

Les artistes avaient découvert l'ancienne menuiserie au printemps dernier et répondu à la suggestion du ministère de la culture de signaler les locaux désaffectés susceptibles d'être aménagés en ateliers, comme cela se fait dans beaucoup de capitales européennes et à New-York. Après avoir préparé un carnaval de quartier (avec l'autorisation de la mairie du quatorzième), ils avaient occupé la menuiserie, et une trentaine de jeunes artistes y travaillaient ; un groupe de théâtre y répétait. A plusieurs reprises, ils avaient été menacés d'expulsion. Mais cela ne s'était pas encore fait.

Les artistes ne pèsent pas lourd dans la balance électorale, pas lourd dans la cité.

GENEVIÈVE BREERETTE.

● Les élus communistes de la Ville de Paris et la fédération de Paris du P.C.F. « *élèvent une vigoureuse protestation contre cet acte de vandalisme brutal qui ajoute de nouvelles destructions d'ateliers d'artistes aux centaines qui ont déjà disparu au cours de ces dernières années* ».

De leur côté, la C.G.T. et la Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle « *assurent les artistes plasticiens de leur soutien total. Elles exigent que les victimes de cette agression soient indemnisées et relogées dans des lieux de travail adaptés.* »

● *Le Mouvement écologie politique* (M.E.P.), après avoir souligné que la Ville de Paris avait été « encouragée » dans l'affaire de la rue Jean-Moulin par les propos de M. Jean-Philippe Lecat, déclare dans un communiqué : « *Cette politique culturelle lamentable, qui confond marteaux et pinceaux avec marteaux piqueurs, pourrait encourager les promoteurs de la Cité fleurie à utiliser la manière forte pour en déloger ses occupants. La coordination parisienne du Mouvement écologie politique, attachée au respect des droits artistiques et à la préservation des sites, saura s'opposer, avec les artistes, à toute intervention dans ce sens.* »

MUSIQUE

« RIGOLETTO » A GENÈVE

Les décors surréels de Jean-Marie Simon

On n'a pas fini d'exorciser Meyerbeer... Ses opéras historiques ont laissé de si mauvais souvenirs qu'aujourd'hui nombreux sont les metteurs en scène qui changent, parfois arbitrairement, l'époque où se déroule l'action. Manière aussi de donner un choc au public en le dépaysant et de lui montrer que les vrais sentiments sont éternels.

En situant Rigoletto *sur la scène du Grand théâtre de Genève, dans les années 1830, celles de la jeunesse de Verdi, Jean-Marie Simon nous a, en tout cas, débarrassé d'une mode masculine assez laide et peu seyante avec ses bérets, pourpoints et culottes courtes bouffantes, dévoilant les jambes de ces messieurs, ainsi que des déguisements, en général affreux, du pauvre bouffon.*

La transition se fait adroitement au premier tableau grâce à un bal masqué en costumes Renaissance, mais ensuite ce ne sont plus que des hauts-de-forme, gilets et pantalons à sous-pied (joliment dessinés par Claude Gastine) tout de même assez surprenants. Maints détails du livret cadrent mal avec les mœurs de trois siècles plus tard. Passe encore pour la condamnation du comte de Monterone, mais le rôle de bouffon avait-il encore sa place à l'époque romantique, même dans une petite cour princière, et surtout joué par un vieux monsieur grisonnant à redingote noire ? Peu importe après tout, et l'intrigue assez schématique ne vaut que par le drame poignant d'un père devant sa fille déshonorée.

Plutôt qu'à une vraisemblance historique très extérieure, l'attention du spectateur s'attache à la beauté des décors de Jean-Marie Simon, qui font songer à ceux de Richard Peduzzi par leur parfaite beauté contemplative et surréelle, pourrait-on dire : le palais ducal et sa galerie, supportée par des colonnes, ouverte sur le Mincio et un admirable horizon aquatique, au premier et troisième tableau ; puis la maison de Rigoletto, décor qui joue sur le contraste entre une rue aristocratique, étroite, sombre et lugubre, en enfilade, et au-dessus d'un mur, une terrasse suspendue éclatante de soleil à l'image de la radieuse beauté de Gilda, protégée des bassesses d'un monde pourri ; enfin, la prodigieuse vision du dernier acte, éclairée par une lune brouillée à contre-jour, transmutation sinistre du premier décor : la galerie du bal s'est effondrée, la superbe colonnade est rejetée à gauche, le fleuve a envahi le centre de la scène et la roulotte de Sparafucile s'y est embourbée au milieu du terrain devenu cloaque, rempli des déblais que l'on a jetés par les fenêtres du palais, à droite, délabré, vidé ; symbole sans aucun doute de la déchéance du prince, des immondices accumulées par sa vie de débauche.

Dans ce cadre impressionnant, la régie de Jean-Marie Simon abonde en jeux de scène originaux, en groupes admirablement réglés qui rendent sensibles, en particulier, la sourde animosité, puis la froide cruauté des courtisans à l'égard de Rigoletto — et la puissante personnalité de ce dernier, capable, même dans le malheur, de les faire trembler. Piero Cappuccinni y est admirable avec sa voix monumentale, cette émotion pathétique qui éclatait déjà dans le récent enregistrement de Giulini, et son jeu de vieux lion blessé encore redoutable donne une grandeur saisissante au deuxième acte.

Cette intensité n'est pas égale pendant toute la représentation, et cela tient peut-être en partie à l'inspiration de Verdi, qui peint certains de ses personnages de façon assez sommaire, mais aussi à la direction, toujours précise et chaleureuse, sans grand relief cependant, de Nello Santi, qui ne prétend pas aux sommets de Giulini.

Valérie Masterson est une étonnante et attachante Gilda, la voix ravissante, sérieuse et profonde de cette Anglaise ne ressemble guère à celle des Italiennes plus extravertie, mais sa réserve et son charme intérieur accentuent la résonance dramatique de ce destin si rapidement brisé, et elle chante son grand air de rossignol solitaire avec une grâce merveilleuse.

Autour de ces personnages sont réunis d'excellents chanteurs, notamment Peter Dvorsky (le duc) à la voix facile, d'une belle couleur verdienne, à peine trop tendue et violente dans l'aigu, Giovanni Foiani, Bohus Hanak, et surtout Gillion Knight (Maddalena) aux couleurs sombres où flamboient le rire et le drame. Enfin, l'Orchestre de la Suisse romande et les chœurs du Grand Théâtre jouent et chantent fort bien. — J. L.

★ Prochaines représentations les 17, 20, 26, 28 et 31 mars.

Le mythe Stockhausen

(Suite de la première page.)

« Jeudi » est le jour de Michael et il n'est pas besoin d'être psychanalyste pour se rendre compte que c'est Stockhausen lui-même qui est au centre du mythe sous le nom de l'archange. L'évocation de l'enfance du héros en une petite cantate domestique assez puérile est remplie de détails autobiographiques : des parents pauvres, un père tué à la guerre, une mère folle exterminée dans un hôpital psychiatrique nazi, etc. Quant à Michael lui-même, il est dès l'enfance « un merveilleux musicien », rempli de dons extraordinaires, qui le *font recevoir d'office*, « *naturellement* », à l'examen de musique représenté dans la troisième partie du premier acte.

Mais ce Michael est bien plus qu'un musicien doué ; il est la musique même, « Musichel », et bien plus « Fils, fils de Dieu, fils du ciel, esprit tutélaire des hommes, lumière » et encore, pour faire bonne mesure, « Hermès, Thor et Donner », les dieux païens, selon les saintes litanies qui ne cessent de l'entourer.

Tandis que ses parents meurent, le jeune Michael tombe éperdument amoureux d'une femme-oiseau, d'une femme-lune, « Mondeda, Luneva », qui joue du cor de basset (Suzanne Stephens, l'actuelle compagne du compositeur), dont il capture la musique avant *qu'elle ne disparaisse*.

Sans doute est-ce à la recherche de cette Béatrice que part Michael dans le « voyage autour de la Terre » du deuxième acte où l'on voit Markis (le fils du compositeur) sortir à huit reprises d'un énorme globe terrestre en des lieux privilégiés (Cologne, Japon, Indes, Jérusalem, etc.) pour lancer de grands appels de trompette au-dessus d'un orchestre chaotique (c'est la partie qui fut donnée récemment à l'IRCAM) ; au terme de ce voyage, après avoir subi « dérision et crucifixion » il parviendra à l'« ascension » du parfait amour : la trompette rejoint le cor de basset et ils mêlent harmonieusement leurs chants et leurs souffles.

Au troisième acte, non représenté à Milan mais que nous avons vu à Amsterdam, c'est le retour de Michael au ciel, où Eva a organisé un grand festival en son honneur : Sirius a préparé un hymne pour lui, et Mary Bauermeister (seconde femme de Stockhausen) trois « compositions de lumière ». Lucifer essaie bien de tripler cette célébration symphonique et chorale, mais il finit par s'en aller, rabroué par son ex-fils. Et celui-ci peut alors délivrer son message : « Moi, esprit de l'esprit, je suis devenu homme, je voulais savoir ce que c'est que d'être homme... »

Tel est, fort schématiquement, l'argument de cette première journée où s'épanouit un hyper-Stockhausen avec sa naïveté et sa boursouflure, mais aussi son souffle. Quel musicien ou homme de théâtre aujourd'hui serait capable de dresser autour de lui-même un tel monument ? Pourtant, malgré les savantes explications qu'on nous donne sur l'unité, la cohérence intérieure, les nombres, les couleurs, les noyaux durs de cet univers compositionnel, on n'est qu'à moitié convaincu, autant par la consistance du mythe que par son accomplissement théâtral et musical.

La rigueur du gestuel, les beaux décors et costumes, et les superbes éclairages de Luca Ronconi et Gae Aulenti, un peu dans le style de Bob Wilson, ont gommé le pénible côté patronage des mises en scène de Stockhausen à Jérusalem et à Amsterdam, mais non pas l'infantilisme narcissique du premier acte, ni l'incohérence de cette cantate chantée, jouée et mimée avec des moyens musicaux assez peu expressifs, dont il faut étudier soigneusement le livret pour comprendre à peu près les multiples épisodes juxtaposés. Le deuxième acte a une tout autre unité exclusivement musicale, sans pourtant entraîner vraiment la conviction, au-delà des brillantes démonstrations du jeune trompettiste. C'est dans le troisième acte seulement qu'on devait retrouver, du moins par moments, la véritable ampleur cosmique d'un musicien qui n'a certes pas fini de nous déconcerter.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 18, 21, 24, 27, 29 mars, 1er et 3 avril.

DANSE

La percée des jeunes chorégraphes

Le hasard veut que trois anciens lauréats du concours de Bagnolet présentent actuellement leurs créations et se trouvent à un moment crucial de leur carrière.

Dominique Bagouet est enfin implanté à Montpellier. Il va pouvoir y mûrir un art demeuré jusqu'à présent indécis. Le spectacle qu'il vient de donner au Centre Georges-Pompidou comporte une suite de danse pure, sorte de manifeste de la compagnie, de sa manière de se déterminer par rapport à l'espace, au temps, au mouvement. Le chorégraphe passe ainsi à l'application pratique avec des pièces où il affirme son goût pour le cocasse.

Pour Jean-Claude Gallotta, c'est le triomphe d'une obstination tranquille, après cinq ans de vie difficile et marginale à Grenoble, sans appui, sans subvention. Lors de son passage à Lyon, on a découvert qu'il avait parfaitement assimilé les techniques américaines « post modern » (1). Aujourd'hui, c'est la consécration à Grenoble même, où, grâce à Bernard Gilman, directeur de la maison de la culture, il a pu réaliser sa dernière création : « Ulysse ».

Quand le rideau s'ouvre sur l'immense plateau, le public se trouve face à une fresque de danseurs comme incrustés sur un fond vert que va moduler la lumière de Jean-Marc Payerne. Durant une heure et demie, les neuf interprètes vont entrer, sortir, se regrouper, en une suite d'équations où le mouvement est l'inconnue ; mais jamais on n'a le sentiment d'une recherche abstraite : les gestes demeurent tendres, un peu farfelus.

Tout cela est intelligent, distancié. La musique jouée sur scène par Henry Stoff Torgue et Gilles Jaloustre dilate l'atmosphère. La troupe, entièrement acquise à cette entreprise, pénétrée de son esprit, a fait en peu de temps d'immenses progrès. Chacun a su affirmer son originalité. « Ulysse » est un périple aventureux, original, et finalement très rationnel dans son déroulement, qui se termine fort, comme il avait commencé. C'est une boucle parfaite.

Chez François Verret, au contraire, pas de sérénité, de recul, de clin d'œil. Ses chorégraphies sont liées à une angoisse permanente qu'il partage avec toute une génération. Ce ne sont que mouvements paroxystiques, spasmes répétitifs arrachés du fond de l'être. Le cycle de la vie tel que le suggère le chorégraphe dans « les Portes d'Italie » n'est qu'une alternance pathétique entre le repli sur soi et l'élan vers les autres, douloureux accouchement qui s'accomplit grâce au cri du chanteur Ghédalia Tazartès. De remarquables danseuses comme Caroline Dudan entrent totalement dans ce cercle infernal. Caroline Marcadé y apporte une touche poétique. A plusieurs reprises, le public est fasciné par la beauté sauvage des évolutions. Alors François Verret les stoppe net et devient agressivement absent, maladroit, comme pour casser cette séduction.

MARCELLE MICHEL.

★ *Ulysse*, Maison de la culture de Grenoble, jusqu'au 19 mars. — *Les Portes d'Italie*, Maison de la danse de Lyon, jusqu'au 18 mars.

(1) Voir *le Monde* daté 23-24 novembre 1980.

CINÉMA

« L'Idiot », de Kurosawa

Il neige, il neige inlassablement dans cette adaptation par Kurosawa, il y a trente ans, du roman de Dostoïevski. Une neige qui fouette les visages, balaie les rues en rafale. Une neige insidieuse qui envahit les âmes. Une neige qu'on dira peut-être : « russe », que le cinéaste n'a pourtant pas inventée. Il a tourné tout au nord de l'archipel nippon, dans l'île d'Hokkaido, dans un décor convenu au possible, à l'extrême opposé du Japon de Mizoguchi ou d'Ozu.

Là où l'écrivain cherche à confronter des âmes, des vocations individuelles bien spécifiques, Akira Kurosawa plante d'abord un paysage, des ombres et des lumières, du blanc et du noir. S'il insiste sur les conventions plastiques, c'est pour mieux irréaliser son histoire. *L'Idiot* suit immédiatement, dans la carrière de Kurosawa, *Rashomon*, où l'auteur se posait déjà la question du destin de l'homme. Il précède juste *Vivre*, cette immense mise à plat de la comédie humaine. Ce n'est peut-être pas trop forcer le sens que de reconnaître dans ce trio d'œuvres, isolé arbitrairement, une même préoccupation, une même angoisse, un même effort d'insertion dans le présent d'un pays au lendemain d'une défaite qui a ébranlé les fondements d'un ordre millénaire.

Akira Kurosawa, de ce contraste entre un espace stylisé, espace théâtral, où se déploie en apparence un bon vieux mélodrame, et des préoccupations métaphysiques certes, mais situées dans l'inquiétant aujourd'hui, tire un film touffu, encore plus touffu d'avoir été ramené par ses producteurs, contre la volonté expresse du metteur en scène, de près de quatre heures trente à deux heures quarante-cinq. Un film qui exige du spectateur une grande attention, une patience infinie, où les puristes devraient reconnaître, malgré la transposition des noms russes originaux, les principaux personnages du livre, le prince Mychkine devenant Kameda (Masayuki Mori), Anastasia Filippovna Taeko (Setsuko Hara), Rogojine Akama (Toshiro Mifune) et Aglae Ayako (Yoshiko Kuga). Un film qui déroute parfois, non seulement à cause des coupures introduites par la production, à cause de la complexité des rapports des personnages et d'une certaine théâtralisation.

Muet, *l'Idiot* aurait été encore plus fantastique, uniquement visuel, laissant entière liberté à l'imagination du spectateur. Parlant, ce film nous touche par la folie qui le traverse, par une obsession de la mort et de la survie des âmes, qui n'est pas fantaisie d'esthète chez cet homme de cinéma, mais chair de sa chair — on se souvient de la tentative de suicide de Kurosawa, il y a une dizaine d'années, au moment de *Dodeskaden*.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir « les grandes reprises ».

■ Les obsèques de René Clair (« le Monde » du 17 mars) auront lieu le mercredi 18 mars, à 14 heures, en l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. La famille du cinéaste souhaite que « cette cérémonie se déroule dans la plus stricte intimité ».

« DIVA »

de Jean-Jacques Beinex

« Diva », roman policier de Delacorta — qui appartient d'ailleurs à une trilogie dont le premier volet est « Nana » et le troisième « Luna », — est construit, écrit, un peu à la manière de Dashiell Hammett. Il semble tout préparé pour un « film noir » d'action, de comportement, qui n'aurait pas besoin de fioritures.

L'adaptation cinématographique qu'en propose Jean-Jacques Beinex est aberrante, moins par les changements de l'intrigue (inutilement compliquée) que par la prétention d'une mise en scène se voulant grandiose, lyrique, démesurée dans l'hyperréalisme des décors, la frénésie des scènes de poursuite et de violence. C'est super-chic, avec un travail photographique admirable qui semble avoir été mis — comme le budget sans doute très important — au service d'une mégalomanie « artistique ».

Les amateurs d'opéra peuvent être séduits, fascinés par la beauté, l'allure, la voix de la cantatrice noire Wilhelminia Wiggins Fernandez dans le rôle de la diva Cynthia Hawkins, dont un jeune postier amoureux (Frédéric Andrei) prend l'enregistrement pirate d'un concert. Si l'on pouvait « pirater » les images de ce film, on garderait les scènes où paraît la chanteuse et on mettrait le reste au panier.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

VIDÉO

San-Francisco à Paris

La Bay Area Video Coalition est une sorte de coopérative qui regroupe nombre de vidéastes de San-Francisco. Elle leur donne accès à des moyens de production et de post-production sophistiqués (montage assisté d'un ordinateur), organise la diffusion de leurs œuvres, publie une revue spécialisée. On y trouve toutes les tendances : art vidéo, vidéo narcissique, vidéo documentaire, vidéo antitélévision. L'American Center, à Paris, en présente actuellement quelques exemples.

JEAN-PAUL FARGIER.

★ American Center, à 21 h. 15. Jusqu'au 20 mars.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SPECTACLES

théâtres

SPECTACLES NOUVEAUX

BRITANNICUS : Odéon (325-70-32), 20 h. 30.
ELLE LUI DIRAIT DANS L'ILE : Aire libre (322-70-78), 20 h. 30.
LA CERISAIE : Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30.
VU DU PONT : Théâtre de Paris (281-25-10), 20 h. 30.
RICHARD II : Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30.
L'ILLUSION COMIQUE : Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 19 h. 45.
LE SILENCE DE LA MER : Théâtre de la mer (589-70-22), 21 h.
LES ARMES SECRETES ET LA MAISON MORTE : Libraire « La Puce à l'oreille » (278-11-83), 20 h. 30.
L'ECUME DES JOURS : Théâtre Adyar (304-20-97), 20 h. 30.

Mardi 17 mars

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Don Quichotte.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. : les Plaisirs de l'île enchantée.
Chaillot (727-81-15), Salle Gémier, 20 h. 30 : les Pieds dans le plat.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Détruire l'image.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Figuren Theater Triangel.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 21 h. : Petit Déjeuner chez Desdémone.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 : le Bonheur des dames.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), II, 22 h. : Une heure avec F.-G. Lorca.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Artistic Athévains (355-27-10), 20 h. 30 : Mémoires d'une tache d'encre sur un buvard.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire ; Epée de Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Hernani.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. : la Voiture.
Centre d'arts celtiques (256-97-62), 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie Italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Alex Révérend ; 21 h. 15 : la Grande Shirley ; 22 h. 45 : Nazaré Pereira et Bill Deraime.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Woody Folies.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce. — II, 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit des nains partout.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (586-59-84), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? ; 20 h. 30 : l'Inconcilabule. — Théâtre Rouge, 20 h. 30 : Jafabule ; 22 h. 15 : Pardon M'sieur Prévert. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Siegfried.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Huis Clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : le Président.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; la Chambre infernale.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Liéis et Karl ; 22 h. 30 : les Crabes.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Et cric et crac.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Pinok et Matho.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 45 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-86-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 23 h. 15 : Camisole blues.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand-Ecart ; 21 h. 30 : J. Rigaux.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : la Chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Operanight (296-62-56), 20 h. 30 : Votez Frankenstein.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 19 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. 15 : Suzanne ouvre-moi.
Le Point Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille ; 22 h. 45 : B. Garcin.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : Une étoile dans le placard ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : Y'a des grillons dans le foyer. G. Sagel, J. Serizier, Cl. Prechac.

La danse

Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Ensemble chorégraphique de Vitry.

Les comédies musicales

Mogador (874-33-74), 20 h. 30, Magic Story.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Rose-Marie.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Pierre Péchin.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Goun ; 22 h. : Marie-Céline.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : France Léa ; 22 h. : Riou. P. Pouchain.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Plume la traverse.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : H.-F. Thiefaine.
Gymnase (247-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Chantal Saurolle.
Palais des congrès (758-27-78), 21 h. : Serge Lama.
Palais des sports (828-30-48), 21 h. : Holiday on ice.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez ; sol., P. Badura-Skoda (Schubert, Mozart).
Eglise de la Madeleine, 21 h. : Orchestre des Concerts Lamoureux, Chorale E. Brasseur (Mozart).
Cité Universitaire, 21 h. : Ch. Henkel, Ensemble J. Brizard (Bach, Schumann, Ravel, Klengel, Brizard, Servais, Tortelier).
Ranelagh, 20 h. 30 : B. Moglia (Liszt, Debussy, Messiaen).
Théâtre de la Madeleine, 18 h. : Quatuor Bernède (Beethoven).
Eglise Saint-Roch, 21 h. : Orchestre des Concerts Pasdeloup, chœurs et solistes allemands (Beethoven).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Chœur et orchestre S. Béquet (Beethoven).
Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, 20 h. 45 : Chœur national, dir. : J. Grimbert, orchestre de chambre de Versailles, sol. : S. Bradshow, C. Brett, J. Elwes ; dir. : G. Wahl (Haendel).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 30 : Quatuor Komidar (Chostakovitch, Haendel, Mozart).
Lucernaire, 21 h. : P. Perrette, P. Ruby (Lawes, Scarlatti, Albeniz, Duarte).

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24) : 15 h. : Les réalismes entre les deux guerres : la Rue, de K. Grune; 19 h. : Le cinéma grec : Antigone, de G. Tzavellas; 21 h. : Un petit cercle d'amis, de B. Cohen (en avant-première).

Beaubourg (276-35-507) : Relâche.

Les exclusivités

ALLONS Z'ENFANTS (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Richelieu, 2e (233-56-70). Quintette, 5e (354-35-40). UGC-Odéon, 6e (325-71-08). Concorde, 8e (359-92-82). Français, 9e (770-33-88). *Fauvette*, 13e (331-56-86). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01). Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'AMOUR HANDICAPE (Fr.), Marais, 4e (278-47-86). St-Séverin, 5e (354-50-91).

LA BIDASSE (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). (v.f.) : Paramount-Opéra, (9e) (742-56-31). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA BOUM (Fr.). Richelieu, 2e (233-56-70). Paris, 8e (359-53-99). UGC-Opéra, 2e (261-50-32). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

BRUBAKER (A., v.o.) (*) : Movies-Halles, 1er (260-43-99). UGC-Odéon, 6e (325-71-08). Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : UGC-Opéra (2e) (261-50-32). Montparnos, 14e (327-52-37).

CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) UGC-Opéra, 2e (261-50-32). Normandie, 8e (359-41-18).

ÇA PLANE LES FILLES (A.) (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Caméo, 9e (246-66-44). U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59). U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44). Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43).

CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) Publicis-Champs-Elysées, 8e (721-76-23). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Passy, 16e (288-62-34). Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). *Convention-Saint-Charles*, 15e (579-33-00). Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Studio Alpha, 5e (354-39-47). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03).

C'EST LA VIE (Fr.) Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.

CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

CHANGEMENT DE SAISONS (A.) v.o. Rotonde, 6e (633-08-22). Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U G.C Opéra, 2e (261-50-32).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol.) v.o.: Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

LE CHINOIS (A.) v.o. ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : U.G.C. *Opéra*, 2e (261-50-32). *Rex*, 2e (236-83-93). Miramar, 14e (320-89-52). Mistral, 14e (539-52-43). U.G C.-Gobelins, 13e (336-23-44). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Murat, 16e (651-99-75). U G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). Secrétan, 19e (206-71-33).

LA CITE DES FEMMES (It.) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) U.G.C Marbeuf 8e (225-18-45).

LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.o.-v.f.) Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f : Rex, 2e (236-83-93). Miramar, 14e (320-89-52). Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75). Secrétan, 19e (206-71-33).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33). Forum-Cité, 1er (297-53-74). Marignan, 8e (359-92-82). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Parnassiens, 14e (329-83-11). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). Parnassiens, 14e (329-83-11).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Ambassade, 8e (359-19-08). Français, 9e (770-33-88). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

DON GIOVANNI (Fr.-It.) (v.o. it.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

DYNASTY (Chin.-T.) v.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12). *George-V*, 8e (562-41-46). Lumière, 9e (246-49-07). Images, 18e (522-47-94).

EUGENIO (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65). Quintette, 5e (354-35-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) Marignan, 8e (359-92-82). Parnassiens, 14e (329-83-11). Athéna, 12e (343-07-48). 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) V.f. Impérial, 2e (742-72-52). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Capri, 2e (508-11-69) Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43). Nation, 12e (343-04-67). Gaumont-Sud 14e (327-84-50).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CONTRAT, film polonais de Krzysztof Zanussi. V.o. Forum-Ciné, 1er (297-53-74) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LA DAME AUX CAMELIAS (film franco-italien de Mauro Bolognini : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).

DES GENS COMME LES AUTRES, film américain de Robert Redford V.o. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Impérial, 2e (742-72-52). *V.f. Nation*, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

DIVA, film français de Jacques Beineix Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Saint-Germain-Village* 5e (634-13-26). Concorde, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FIANCEE DE L'EVEQUE, film italien de Luigi Commencini et Luigi Magni V.o U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) V.f. U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) : Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES MOTOS SAUVAGES, film américain de Lee Rose V.o. Paramount-City, 8e (562-45-76) V.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount-Orléans 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles 15e (579-33-00).

LA PUCE ET LE PRIVE, film français de Roger Kay UGC Opéra, 2e (261-50-32). Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Caméo, 9e (246-66-44) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) : Secrétan, 19e (206-71-33).

ZOLTAN, film américain d'Albert Band (**) ; v.o. Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) V.f. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse 14e (329-90-10) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

FAME (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52). Hautefeuille, 6e (633-79-38). *Monte-Carlo*, 8e (225-09-83). Olympic, 14e (542-67-42).

FLASH GORDON (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) France-Elysées, 8e (723-71-11). mat. : Athéna, 12e (343-07-48). h sp.

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLORIA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

GRAU ZONE (Suis., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).

HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).

HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), soirée ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

HURLEMENTS (A., v.f.) (**) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

JE VOUS AIME (Fr.) : Cluny-Palace 5e (354-07-76).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) — V.f. Haussmann, 9e (770-47-55).

LE LAGON BLEU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PALERMO (All.) v.o. Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15). Olympic, 14e (542-67-42).

PSY (Fr.). Bretagne, 6e (222-57-97) : Français, 9e (770-33-88) ; Normandie, 8e (359-41-18).

RAGING BULL (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

RECHERCHE (Ira.), v.o. Marais, 4e (278-47-86).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.). Panthéon, 5e (354-15-04).

LE ROI DES CONS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

RUDE BOY (Ang.), v.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; *Parnassiens*, 14e (329-83-11).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o. 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 14e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SHINING (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LA TERRASSE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

TU FAIS PAS LE POIDS SHERIFF (A., v.f.) Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

UNE ROBE NOIRE POUR UN *TUEUR* (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44).

UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

UN ETRANGE VOYAGE (Fr.). U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

VENDREDI 13 (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; *Colisée*, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nations, 12e (343-04-67) Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34). mer., V., D., mar.

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34). J., S., L.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES BAS-FONDS (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04). h. sp.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46). La Royale, 8e (265-82-66). Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). h. sp.

LE CHAINON MANQUANT (Belg.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LA CONSEQUENCE (All., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

DELIVRANCE (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : J Cocteau, 5e (354-47-62).

LE DIBBOUK (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

FANTASIA (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HESTER STREET (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.

LA HONTE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Acacias, 17e (764-97-83).

L'IDIOT (Jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71). Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). Olympic, 14e (542-67-42).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LENNY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MODESTY BLAISE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

RENCONTRES DU IIIe TYPE, EDITION SPECIALE (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99). Ambassade, 8e (359-19-08). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Broadway, 16e (527-41-16) ; v. f. : A B C, 2e (236-55-54). Montparnasse-83, 6e (544-14-27). Gaumont-Sud, 14e (327-84-50). Français, 9e (770-33-88). Wepler, 18e (387-50-70). Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE ROMAN DE MARGUERITE GAUTIER (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07). Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA RUE SANS JOIE (All., F. muet) : Vendôme, 2e (742-97-52). Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). Olympic, 14e (542-67-42).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA STRADA (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : A Bazin, 13e (337-74-39).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les séances spéciales

BERNARD FRANK EST INSUPPORTABLE (Fr., vidéo) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74). 18 h. 15.

CARABINE NATIONALE (Esp., v.o.) : Tourelles, 20e (364-51-98). Mar. 21 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 24 h.

GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 12 h.

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). 18 h.

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(Du 18 au 24 mars.)

SALLES SUBVENTIONNEES

Carré Silvia Monfort (531-28-34), le mercr., à 15 h. 30, sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.

MARIONNETTES

Marionnettes des Champs-Elysées, square Marigny, les mercr., sam. et dim., à partir de 15 h. : Théâtre du Vrai Guignolet.

Marionnettes du Luxembourg, les mercr. et dim., à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 ; le sam., 15 h. et 16 h. : le Petit Chaperon Rouge.

Théâtre d'animation, Vincennes, les mercr., sam. et dim., à 14 h. 30 et 16 h. 30 : les Milles et Une Fables.

CIRQUE

Cirque d'Hiver-Bouglione (700-12-25), sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 14 h. et 17 h.

Cirque de Paris, porte de Champerret (758-80-04) mercr., sam., dim., à 15 heures.

THEATRE

Blancs-Manteaux (363-51-37), sam., dim., 16 h. ; mercr. à 14 h. 15 et 15 h. : Monsieur Gabiliolo Shérif. II : Gabiliolo et le bonhomme de neige.

Café d'Edgar (320-85-11), mercr., à 14 h. et 16 h. ; sam., à 15 h. et 16 h. 30 : Maschera.

Coupe-Chou (272-01-73), mercr. et sam., à 15 h. : Magie.

Croq'Diamants (363-51-37), tous les merc., jeudis, ven., à 14 h. 15, et 13 h. 30 ; sam., dim., 16 h. : Monsieur Gabiliolo se met au vert.

Dix-Heures (520-36-81), tous les mercr., sam., à 15 h. : le Sicilien ou l'Amour peintre.

Galerie Nane Stern (705-08-46), le 18 à 15 h. : Colporteurs d'images.

Fontaine (950-13-42), tous les jeudis, ven., mar., à 14 h. 30 : le Malade imaginaire.

Palais des Sports (828-40-90) (*D. soir, L.*), 21 heures, mercr., 15 h., sam. et dim., 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.

Salle A.S.C.A. (707-34-58), tous les merc., sam. et dim., à 15 h. : l'Acrobate-pâtissier et sa brioche magique.

Studio Bertrand (783-64-66), merc., 15 h. : Un soir Mac Tralala, Mac Tralalère.

Théâtre Astral (588-84-13), mercr., à 14 h. 30 et 15 h. 30 : dim. à 15 h. 30 : Nez vert.

Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (533-42-21), mercr., sam. et dim., à 14 h. 30 : le Palais du fond des mers ; le sam., à 17 h. 30 : Jacques le Fataliste.

Théâtre Présent (203-02-55), les mer. à 14 h. 30 : Un jeu d'enfants.

Théâtre le Point-Virgule (278-67-03), les mercr., à 14 h. 15 ; sam., à 15 h. : Bonnes Vacances Mr Petoche ; les mercr. et dim., à 15 h. 30 ; le sam., à 16 h. 30 : Pissenlit cherche un ami.

DANS LA REGION PARISIENNE

Montrouge (253-23-26), les mercr., à 14 h. 30 et 16 h. ; les jeudis, à 10 h. et 14 h. 30 : Elsa et les cygnes sauvages.

Vincennes, Atelier du Chaudron (328-97-04), merc., dim., à 15 h. : le Chien magique ; sam., à 16 h., dim., à 14 h. 30 : l'Arbre fleuri.

CARNET

Naissances

— Mme Olivier GIRY et Mme, née Marie Thérèse Thierry, ont la joie d'annoncer la naissance de
Alexis,
le 23 février 1981.
28, boulevard Carnot,
06400 Cannes.

Fiançailles

— M. François SOUCHAL et Mme, née Geneviève Boucher,
L'ingénieur général du génie maritime (C.R.) Jacques DELACOUR et Mme, née Marie-Louise Rambaud,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Isabelle et Gilles.

Décès

— M. Jean Boisot,
Alain, Anne-Marie Jumeau et leurs enfants,
Les familles Boisot, Jumeau, Solal,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Simone BOISOT,
survenu à Paris, le 15 mars 1981, dans sa soixante-dixième année.
Le service religieux aura lieu le jeudi 19 mars, à 9 heures, en l'église Sainte-Geneviève.
193, route de Corbeil, à Sainte-Geneviève-des-Bois.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Marc CHAVOIX,
née Denise Veyrier-Montagnères,
survenu le 15 mars 1981, dans sa soixante-troisième année.
De la part de :
M. Marc Chavoix,
son époux,
Mme James Veyrier-Montagnères,
sa mère,
M. et Mme Dominique Chavoix,
M. et Mme Patrick Chavoix,
Eric, Zoé, Caroline et Jérôme Chavoix, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Veyrier-Montagnères, son frère et sa belle-sœur,
Et toute la famille.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier, à Paris, le 18 mars, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, à Blaye (Gironde).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— **Le Père Louis, Pierre COURTOIS, o.p.,**
a été rappelé à Dieu, le 15 mars 1981, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
Ses funérailles seront célébrées mercredi 18 mars, à 11 h. 30, en l'église conventuelle de l'Annonciation (222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e).
De la part :
Du Père provincial des Dominicains de la province de France,
Du Père prieur et des religieux du couvent de l'Annonciation,
Et de sa famille.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Colette GEORGE,
née Papin,
survenu le 13 mars 1981, dans sa cinquante et unième année.
De la part de :
M. Edmond George,
Ses enfants, Denis et Olivier,
Mme veuve Papin,
M. et Mme Jean-Yves Papin et leurs enfants,
Les familles Batherosses, A. George, Dumoulin, et Falque.
38, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

— M. et Mme Bernard GOSSET,
Mme Jean Gosset,
M. et Mme Jean Godard,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur fille et petite-fille
Emmanuelle,
survenu le 11 mars 1981, à Paris, dans sa septième année.
36, rue d'Assas,
75006 Paris.

— Catherine et Claude Jacobson et leurs filles,
Rémi Roques,
Marianne Roques,
Jérôme et Andrée Methol,
ont la douleur de faire part de la mort de leur mère et sœur,
Dorélia ROQUES,
survenue à Nice, le dimanche 1er mars 1981, à l'âge de cinquante-neuf ans.
47, rue Liancourt,
75014 Paris.
197, route de Bellet,
06000 Nice.

— Nous apprenons le décès, survenu le 14 mars 1981, de
Mme Marie-Thérèse SIMON,
président honoraire
de la Société nouvelle de transit africain,
officier de la Légion d'honneur,
[Née le 12 juillet 1901 à Rouen, fille d'un entrepreneur de camionnage, Marie-Thérèse Simon crée et dirigea durant de longues années la firme de commerce maritime Société nouvelle de transit africain. Ancienne conseillère municipale de la ville de Rouen, elle fut aussi présidente des Femmes chefs d'entreprise et de l'office de tourisme de cette ville et présidente du comité normand du récital d'orgue.]



— M. Jean Taillardat,
Françoise et Bernard Peschet-Vincent,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 11 mars 1981, de
Mme Jean TAILLARDAT-VINCENT,
née Hélène Piat,
ancienne élève
de
l'Ecole normale supérieure de Sèvres (57e promotion),
agrégée de l'Université,
professeur honoraire
de première supérieure.
L'inhumation a eu lieu au cimetière parisien de Bagneux, le 16 mars 1981.
95, boulevard Jourdan,
75014 Paris.
6, avenue de Kergoat Ar Lez,
29000 Quimper.

Remerciements

— Mme Jean Broncard,
MM. Hervé et Denis Broncard,
M. et Mme Pierre Broncard,
M. et Mme Degay,
Mme Jean Dugachard,
Et leurs familles,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Jean BRONCARD,
prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

— Mme Roger COMMAGNAC,
Et toute la famille,
très touchées par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, adressent leurs très sincères remerciements, ainsi que l'expression de leur profonde gratitude.

— M. et Mme Eugène Merlin,
Le colonel et Mme Pierre Martegoute, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Martegoute et leurs enfants,
remercient toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de
M. Fernand MARTEGOUTE,
ainsi que celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la mort de
FERNANDEL,
une messe sera célébrée, le dimanche 22 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Eustache à Paris, avec le quintette Jean-Baptiste Arban et la Société des chanteurs de Saint-Eustache : œuvres de du Caurroy, Victoria, Monteverdi, Emile Martin).

Anniversaires

— Que ceux qui ont connu et apprécié
Léon CELLIER,
aient pour lui une pensée fidèle pour ce cinquième anniversaire de sa disparition.

— Il y a treize années, le poète
Claude SERNET
nous quittait. Souvenirs

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

RECTIFICATIF. — Université de Paris-II, la soutenance de thèse de M. Michel Fize, prévue pour le mercredi 18 mars, à 11 heures : « Au-delà de la révolution libérale : Maximilien Robespierre », est reportée au mercredi 25 mars, à 11 heures, en salle des commissions.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

RELIGION

● *Le cardinal Alexandre Renard*, archevêque de Lyon, qui atteindra la limite d'âge de soixante-quinze ans le 7 juin, a demandé au pape d'être relevé de ses fonctions. Selon l'usage, une consultation de fidèles du diocèse sera entreprise. Le pape n'est pas tenu de tenir compte dans l'immédiat de la demande de l'évêque.

RADIO-TÉLÉVISION

ICI ET MAINTENANT

Un projet de télévision libre

Au moment où certaines radios libres développent des arguments tapageurs et pas toujours probants, d'autres poursuivent une expérience tranquille. L'une d'entre elles, Radio Ici et Maintenant (1), a décidé de lancer sa propre chaîne de télévision. Comment ? En rachetant à bas prix des émetteurs de l'ex-O.R.T.F. Tout simplement. Depuis quelques mois, à la suite de cette acquisition, les animateurs de la station recherchaient des bénévoles capables de les aider dans cette entreprise. Les appels lancés ont donné des résultats. Une trentaine de techniciens, réalisateurs et ingénieurs se sont rassemblés pour faire aboutir le projet.

T.I.M. (Télé Ici et Maintenant) tentera d'émettre tous les jours à partir de la fin de la semaine sur un canal proche de celui de TF 1, et en couleurs, de 24 h. à 2 heures du matin. Une « 4e chaîne », qui retransmettra des programmes inédits sous la responsabilité de leurs auteurs. Des films (l'un des premiers étant *le Chagrin et la Pitié*) seront diffusés grâce à plusieurs organismes, comme R.C.A., qui ont proposé l'accès à leur vidéothèque ; grâce aussi à des réalisateurs, comme Yves Boisset qui a offert à la station la bande vidéo de son dernier film. Mais T.I.M. fera également du direct : avec des invités et au cours d'émissions-débats, en utilisant une régie plus légère que celle des grandes chaînes.

Les animateurs ont bien entendu pensé aux risques de saisie (« *la télévision représente un tabou encore plus important que la radio, la répression sera sûrement plus nerveuse* », disent-ils), mais une « astuce » technique devrait permettre d'éviter la saisie du matériel d'enregistrement : le studio est séparé du matériel d'émission, plus vulnérable en cas de recherche mais moins coûteux. Les « pirates » d'Ici et Maintenant, qui disposent de plusieurs émetteurs, ont une riposte déjà prête : « *Nous avons une caméra de surveillance placée en bas de l'émetteur qui nous permettra de diffuser l'intervention policière sur notre antenne* ». — D. H.-G.

(1) Radio Ici et Maintenant émet depuis le 21 juin de 23 heures à 6 heures du matin sur 99 MHz en FM. Elle a fait l'objet d'une saisie au mois d'août : son procès débute mercredi 18 mars.

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 17 MARS

— *M. Michel Crépeau*, président des radicaux de gauche, répond aux questions des auditeurs de « Concret », sur R.M.-C., à 19 heures.

— *Mme Marie-France Garaud*, candidate à l'élection présidentielle, participe au journal d'Europe 1, à 19 heures.

— La tribune libre est ouverte à la LICRA, avec *M. Jean Pierre-Bloch*, président de la LICRA, sur FR 3, à 18 h. 55.

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, est interrogé par les journalistes au cours de l'émission « Le grand débat » de TF 1, à 20 h. 35.

MERCREDI 18 MARS

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S., est l'invité de « Parlons clair » de France-Inter, à 7 h. 45.

— *MM. Laurent Fabius*, porte-parole du P.S., et *Jacques Barrot*, ministre de la santé et de la sécurité sociale, évoquent la politique de la santé, au cours de l'émission « Duel » de France-Inter, à 19 h. 10.

ÉDITION

Selon une étude des éditeurs

LA LIBÉRATION DES PRIX PÉNALISE LE LIVRE

Les résultats de l'édition pour 1980 font apparaître une très forte hausse des prix au stade du détail. Pour le Syndicat national de l'édition (SNE), cette constatation confirme que la libération des prix entraînée par l'« arrêté Monory » du 1er juillet 1980 est un système pénalisant pour le livre.

Après dix-huit mois de mise en route du système du prix net, les éditeurs ont réuni quatre séries de chiffres qui confirment, soulignent-ils, leurs inquiétudes, maintes fois réaffirmées.

Selon leur propre enquête de tendance, l'augmentation de leur chiffre d'affaires global, en termes réels, pour 1980, sera voisin de zéro, avec une grande disparité de résultats selon les maisons d'édition.

Alors que l'indice général des prix INSEE laisse apparaître, pour 1980, une hausse de + 13,6 %, la hausse sur le livre non scolaire fait un bond de + 16,5 % contre + 8,6 % l'année précédente. Depuis 1975, les prix étaient toujours restés en-deçà de l'indice général.

Or l'indice des prix à la production n'atteint que + 11,9 %, ce qui permet, selon le SNE, d'émettre un doute sur le principe d'auto-freinage des prix par la concurrence au stade du détail.

Enfin, une baisse de la rentabilité du livre apparaît dans le secteur librairie-papeterie, en particulier dans les petits points de vente.

ANCIENS COMBATTANTS

LA COMMÉMORATION DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

Comme chaque année depuis 1964, la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie invitera la population à célébrer, le jeudi 19 mars, l'anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, en 1962. Au cours d'une conférence de presse, M. Gérard Quennoy, vice-président national de la FNACA, a fait part de la décision des instances dirigeantes de la FNACA d'interpeller les principaux candidats à l'élection présidentielle pour qu'ils se prononcent clairement sur ce point, ainsi que sur ce qui constitue encore le contentieux des anciens d'Afrique du Nord.

La FNACA rappelle qu'on dénombre déjà plus d'un millier de rues, squares, places, etc. portant le nom de « 19-Mars-1962 », notamment dans vingt-six villes-préfectures, gérées par des municipalités de tendances politiques très diverses. Jeudi prochain, le dix-neuvième anniversaire sera marqué par des cérémonies du souvenir dans toute la France et à Paris, où la FNACA ravivera la flamme sous l'Arc de triomphe de l'Etoile, à 18 h. 30.

« *Mais le vingtième anniversaire, en 1982, sera l'occasion de plus importantes initiatives* », a déclaré que la FNACA, pour qui aucune ambiguïté n'est possible entre l'hommage rendu aux 30 000 morts de la guerre d'Algérie, le jour anniversaire du cessez-le-feu, et le jugement qu'on peut porter sur les accords d'Evian.

Rappelons cependant que l'an dernier, en conseil des ministres, le gouvernement avait déclaré que l'anniversaire des accords du 19 mars pour l'Algérie n'avait pas à faire l'objet d'une célébration (*le Monde* du 20 mars 1980).

Mardi 17 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Le grand débat : M. Raymond Barre.
Le premier ministre est interrogé par J.-M. Cavada, P. Duhamel, J.-C. Bourret, J. Lefèvre et Y. Mourousi.

21 h 35 Des lendemains pour l'homme.
Le rendez-vous du 3e millénaire : Le retour aux sources. Réal. C. de Givray.
Avec MM. C. Guillemin (inspecteur général du Bureau de recherches généalogiques et minières), M. Godet (auteur du livre « Demain les crises »), B. Girod de l'Ain (professeur à Paris-Dauphine) et le professeur Schwarzenberg.

22 h 30 Variétés : Les comiques associés.
Avec Alex Métayer, Sylvie Joly, Jean-Claude Montella, Jacques Charby.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).

20 h 40 Les dossiers de l'écran : Molière ou la vie d'un honnête homme.
Cinquième et dernière partie du formidable film réalisé par Ariane Mnouchkine en 1979 sur la vie de Molière.

22 h Débat : Molière et son temps.
Avec la participation de Robert Manuel (comédien), Sylvie Chevalley (ancienne archiviste de la Comédie-Française et auteur du livre « Molière en son temps »), Georges Couton (professeur de littérature française du dix-septième siècle), Pierre Goubert (professeur à la Sorbonne), Jean-Pierre Thiercelin (comédien et responsable du « Théâtre sur place »), Françoise Seigner (sociétaire de la Comédie-Française) et Alfred Simon (critique).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : Sissi.
Film autrichien d'E. Marischka (1956), avec R. Schneider, K. Böhm, M. Schneider, G. Knuth, V. Degischer, U. Franz, J. Meinrad. (Rediffusion.)
La rencontre du jeune empereur d'Autriche François-Joseph et de sa cousine de Bavière, Elisabeth de Wittelsbach, dite Sissi, qu'il va épouser. Cette romance à la guimauve connut un énorme succès et fit de Romy Schneider, encore adolescente, une star européenne.

22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : Négritude et antillanité, avec R. Depestre et E. Glissant.
21 h 15, Musiques de notre temps : Bartok vu d'un sommet, les quatuors.
22 h 30, Nuits magnétiques : Devine qui vient dîner...

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : Rencontres nationales de chant choral (Grand Auditorium, 1er mars 1981) : œuvres de Claude Lejeune, par les Chœurs de Radio-France, dir. Jacques Jouineau ; « Le jour - La nuit », de Ligeti, dir. P. Colleaux ; « Trois Lieder pour chœurs », de Schubert, dir. E. List (Strasbourg) ; Extraits d'œuvres de Haendel, par l'orchestre d'élèves du conservatoire supérieur de musique de Lyon, dir. B. Tétu ; Extraits d'œuvres de Purcell et « Cantate Domino », de Monteverdi, dir. A. Bourbon (Toulouse).
22 h 30, Ouvert la nuit : Les chants de la terre (traditions musicales dans le monde) : 23 h. Revue de presse et d'édition musicale en Espagne.

Mercredi 18 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Le certificat prénuptial.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 50 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans ; 14 h 15, Heidi ; 14 h. 45, Feuilleton : Matt et Jenny ; 15 h 8, Spécial 10-15 ans ; 15 h 9, La petite science ; 15 h 35, Le tableau bleu ; 16 h 20, Les infos ; 16 h 35, La super-parade des dessins animés ; 17 h 25, Studio 3.
18 h Automag.
18 h 10 Un, rue Sésame.
18 h 35 Avis de recherche.
19 h 5 Tirage de la Loterie nationale.
19 h 10 Les paris de TF 1.
19 h 20 Journal.
19 h 50 Tirage du Loto.
20 h Sport : Football.
Sochaux-Zurich (en direct de Sochaux).
22 h Magazine : La rage de lire.
De G. Suffert. Histoires de « Psy ».
Avec Mme C. Clément (« Vies et légendes de J. Lacan »), M. A. Verdiglione (« la Peste »), D. Karlin, T. Laine (« le Petit Donneur d'offrandes »), R. Major, pour la collection « La psychanalyse prise du mot », et « America Latina : Confrontation V » ; « l'Agonie du jour ».
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les gaietés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
Enrico Macias
15 h 15 Série : Bonanza.
L'onde amère.
16 h 10 Récré A 2.
Emilie ; Félix le chat ; Discorébus ; Maraboud'ficelle.
18 h 10 Sport : Cyclisme.
Paris-Nice, septième étape.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Collaro show.
21 h 40 Objectif demain.
De Laurent Broomhead.
Du Loto aux sondages d'opinion : le jeu des grands nombres
22 h 40 Magazine : Zig-zag.
Par T. Wehn Damisch *Pissarro Camille, chambre 181.*
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le soudeur : Gagner sa vie.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington : De truc en troc.
18 h 55 Tribune libre.
Humanité rouge (P.C.M.L.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Super-Bécanes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « le Bagarreur ».
Film américain de W. Hill (1975), avec C. Bronson, J. Coburn, J. Ireland, M. Blye, S. Martin, M. McGuire, R. Tesier.
Au début des années 30, à la Nouvelle-Orléans, un vagabond en quête de travail s'acoquine avec un organisateur de matches de boxe clandestins dans la rue. Il joue des poings pour s'enrichir. Reconstitution trop pittoresque d'une certaine réalité sociale de l'Amérique en crise économique. Charles Bronson est, évidemment, toujours le plus fort.
22 h Journal.

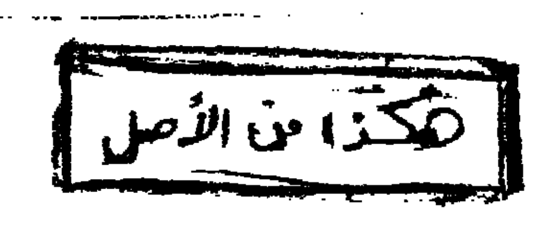


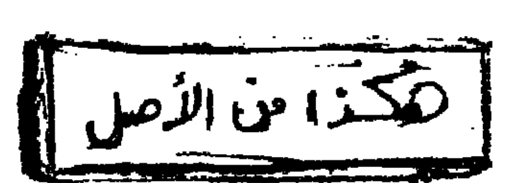
FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : L'expérience du désert ; à 8 h. 32, D'Ibn Sina à Avicenne ; De Boukhara à la montagne Sainte-Geneviève.
8 h. 50, Face au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Informatique et enseignement ; Histoire de la linguistique française ; La bioconversion de l'énergie solaire.
10 h. 45, Le livre ouverture sur la vie : La production poétique pour les jeunes.
11 h. 2, Centième anniversaire de la naissance de Paul Le Flem (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : Espace libre, avec R. Munier (la crise spirituelle).
12 h. 45, Panorama : L'Inde (3e partie).
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons : Métro, 57e rue.
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Oiseau de demain », de R. Sabatier.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Rencontre intergénérations.
15 h. 2, Points d'interrogation : Grandes civilisations (le phénomène européen) ; Le XVIIe siècle ; La connaissance du corps humain depuis Vésale.
16 h. 20, Actualité : Jeunes boursiers français aux Etats-Unis.
16 h. 50 Départementale : A Neuchâtel.
18 h. 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, La science en marche : Terrorisme et inutilité des mathématiques.
20 h., La musique et les hommes : Théophile Gautier.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Le carnaval de Trinidad.

FRANCE-MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien - Musique : Eveils romantiques (Boccherini, Chopin) ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Mozart) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations culturelles
9 h. 2, Le matin des musiciens : La Passion selon saint Jean
12 h., Musique de table : Musique légère (Gérard, Audran, Strauss) ; 12 h. 35, Jazz classique : années 20 et 30 en Europe) ; 13 h., Les musiciens ont la parole : Jean-Claude Veilhan.
14 h., Microcosmos : Les études à l'étude (Bach) ; 14 h. 35, Kaléidoscope (Bayle, Stravinski) ; 15 h. 25, Jeu des énigmes ; 15 h. 50, Galerie de portraits : Kähi Laretei ; 16 h. 35, Feuilleton : Satie revu et corrigé ; 17 h., Haute infidélité : la synthèse des sons par ordinateur ; 17 h. 30, Le royaume de la musique : concert européen, 16 janvier 1981 à La Courneuve.
18 h. 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Equivalences (non-voyants) : œuvres de Liszt, Schönberg, Bartok, Chostakovitch.
20 h. 30, Concert (Perspectives du vingtième siècle) : « Einspielung n° 2 », d'E. Nunes ; « Electrochronik », de P. Eötvos, par l'Ensemble instrumental, dir. P. Eötvos ; œuvres de Schubert et Nunes, par l'Orchestre national de France, dir. J.-P. Izquierdo.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Intermezzo (Beethoven) ; 23 h., Les mémoires de la musique : hommage à Alexander Kipnis (Rossini, Mozart, Wagner, Moussorgski, Schubert, Brahms).





ENERTEC

Schlumberger

Des Projets et des Hommes

Au sein du groupe Schlumberger. ENERTEC conçoit, fabrique et commercialise de nombreux équipements électriques et électroniques.
Ses dimensions (près de 5000 personnes) et son implantation internationale lui permettent de mettre en oeuvre une politique ambitieuse d'innovation et de proposer des produits intégrant des développements technologiques souvent très avancés.
La croissance de ses activités l'amène à renforcer de manière importante son potentiel de développement et de production. Elle recrute pour cela plusieurs

Ingénieurs

débutants ou expérimentés

(hommes ou femmes)

Suivant leur formation, leurs affinités et les compétences qu'ils auront su acquérir au cours de leur vie professionnelle, différentes affectations pourront leur être proposées. Leur réussite dans ces premières missions leur permettra d'évoluer ensuite au sein d'Enertec ou du groupe Schlumberger.

L'environnement de travail et l'élargissement progressif des responsabilités qui leur seront confiées impliquent, pour l'ensemble de ces postes, une bonne maîtrise de l'anglais.

COMMERCIAUX

Un défi : vendre de l'électronique de pointe.

Sur un marché en expansion mais difficile, nous recherchons des ingénieurs aussi bons techniciens que vendeurs et désireux de s'intégrer au sein de nos réseaux de vente.

Si vous êtes prêts à vous battre pour vendre nos produits, vous avez peut-être le profil correspondant à l'un des postes suivants:

Aéronautique - Espace (France et Étranger)

Ces ingénieurs seront chargés de développer nos ventes d'équipements diversifiés dans le domaine aéronautique et spatial auprès de grandes entreprises industrielles et de laboratoires *privés ou parapublics*.
Ces postes conviennent à des ingénieurs issus de Grandes Écoles justifiant d'une bonne expérience commerciale dans le domaine de l'instrumentation aéronautique et électronique.
Ils sont basés à VÉLIZY et impliquent des déplacements.
Écrire, sous réf. MC/2, au Service du Personnel, 1, rue Nieuport - 78140 VÉLIZY.

Instrumentation (Paris et Bretagne)

Ingénieurs diplômés ayant jusqu'à 2 ans d'expérience, ils seront affectés à une équipe opérationnelle en contact avec les clients.
Ils prendront en charge, pour leur secteur, la vente d'instruments de laboratoire destinés à l'enseignement, la recherche ou l'industrie (oscilloscopes, analyseurs logiques...). De bonnes connaissances en électronique sont nécessaires.
L'anglais est indispensable.
Écrire, sous réf. MC/3, à la Direction du Personnel - 12, place des États-Unis, 92542 MONTROUGE Cedex.

Électronicien Débutant

Ingénieur diplômé avec des compétences en électronique, il aura la responsabilité de la vente, sur une partie du territoire français, *d'enregistreurs magnétiques*.
Ce matériel de haute technologie est destiné aux laboratoires de recherche civils et militaires, à l'industrie aéronautique et spatiale.
Ce poste est basé à VÉLIZY.
Écrire, sous réf. MC/4, au Service du Personnel, 1, rue Nieuport - 78140 VÉLIZY.

ÉTUDES

Ingénieurs Électroniciens

Leurs fonctions, qui nécessitent un diplôme de Grande École et de bonnes connaissances en micro-informatique, regroupent des activités de conception et d'industrialisation de produits faisant appel à l'électrotechnique et à l'électronique de puissance..
Les postes sont basés à CHASSENEUIL du Poitou.
Écrire, sous référence ME/1, au Service du Personnel, ZI de Chasseneuil - BP 23, 86360 CHASSENEUIL.

Analyse du Signal

Ce poste s'adresse à un ingénieur électronicien issu d'une Grande École (ESE ou équivalent) débutant ou ayant une première expérience dans le domaine de l'analyse du signal.
Il sera chargé d'un projet d'étude d'instruments électroniques destinés au domaine aéronautique et spatial.
Des connaissances en software seraient appréciées.
Lieu de travail: VÉLIZY.
Écrire, sous référence ME/2, au Service du Personnel - 1, rue Nieuport - 78140 VÉLIZY.

Ingénieurs d'Études Laboratoire Électronique

Diplômés d'une Grande École, débutants ou ayant une première expérience professionnelle, ces ingénieurs seront responsables d'une équipe de techniciens pour l'étude et l'industrialisation de nouveaux produits.
Écrire, sous référence ME/3, au service du Personnel - 12, place des États-Unis, 92542 MONTROUGE Cedex.

Ingénieur Mécanicien

Diplômé des Arts & Métiers, débutant ou ayant une première expérience professionnelle, cet ingénieur a une formation de base en mécanique (micro-mécanique, matériaux), ainsi que de bonnes connaissances en électronique et électromagnétisme.
Il se verra confier des études poussées dans le domaine des équipements d'enregistrement (têtes magnétiques).
Le poste est basé à VÉLIZY.
Écrire, sous référence ME/4, au Service du Personnel - 1, rue Nieuport - 78140 VÉLIZY.

Marketing Industriel

Ces postes, confiés à des ingénieurs électroniciens Grandes Écoles recouvrent des activités opérationnelles concrètes visant au développement de produits de comptage, en liaison avec le réseau, la clientèle et les services Études.
Les postes sont basés à CHASSENEUIL du Poitou et nécessitent des déplacements à l'étranger.
Écrire, sous référence ME/5, au Service du Personnel - ZI de Chasseneuil - BP 23, 86360 CHASSENEUIL

PRODUCTION

Ingénieur Industrialisation

De formation électronique, il aura la charge de développer les performances des moyens de production existants, d'en concevoir de nouveaux et d'encadrer une équipe de techniciens chargée de la maintenance des équipements électroniques de fabrication et de contrôle.
Ces fonctions peuvent évoluer à moyen terme vers de larges responsabilités en production ou en Marketing.
Lieu de travail: POITIERS.
Écrire, sous référence MP/1, au Service du Personnel - 147-155, avenue de Bordeaux, 86009 POITIERS.

Ingénieur Méthodes

De formation électronique, débutant ou ayant jusqu'à 3 ans d'expérience industrielle, il sera responsable de la mise en fabrication de produits électroniques, y compris les études d'outillage en liaison avec les services Études, Industrialisation et les ateliers de fabrication.
Le poste est basé à MONTROUGE.
Écrire, sous référence MP/2, au service du Personnel - 12, place des États-Unis, 92542 MONTROUGE Cedex.

Systèmes de Tests Automatiques

De formation électronique, cet ingénieur prendra en charge l'installation et la maintenance de systèmes de tests en clientèle.
Ces systèmes complexes de tests de composants intègrent des développements technologiques avancés.
La connaissance de l'anglais est essentielle.
Le poste est basé à MONTROUGE et nécessite de fréquents déplacements de courte durée.
Écrire, sous référence MP/3, à la Direction du Personnel - 12, place des États-Unis, 92542 MONTROUGE Cedex.

Chef du Service Achat

Responsable de l'ensemble des achats (de l'ordre de 100 millions de F) d'une unité de production de matériel de haute technicité, il animera une équipe de 14 personnes.

En outre, il participera à la mise en place d'un système informatisé d'achats en temps réel.

Ce poste, basé en Normandie (Eure) s'adresse à un acheteur spécialisé en produits industriels, ayant de très solides connaissances en mécanique ainsi que de bonnes notions en électronique.

Le candidat devra faire preuve d'une grande autonomie personnelle compte tenu de l'organisation décentralisée de notre entreprise.

Écrire, sous référence MP/4, au Service du Personnel - 1, rue Nieuport - 78140 VÉLIZY.

HAVAS CONTACT

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50.57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

PRODUCTION D'ÉNERGIE

Nous sommes une société industrielle dont l'activité est centrée sur la production d'énergie d'origine nucléaire.
Nous recherchons un **Ingénieur diplômé d'une grande école** (Mines - Centrale - A & M....).

- Vous avez acquis une solide expérience en fabrications métallurgiques ou mécaniques, ou encore en contrôle qualité.
- Vous souhaitez vous intégrer dans un premier temps à une équipe de haut niveau, soudée et motivée par ses résultats dans un domaine technologique avancé.
- Nous vous proposons d'y jouer un rôle actif, au sein d'une de nos divisions techniques, basée à Lyon.
- Vous devrez organiser et gérer les contrôles de production et participer à la recherche de solutions aux problèmes de fabrication en mobilisant les secteurs concernés de l'entreprise.

Des déplacements de courte durée à l'étranger imposent une bonne maîtrise de l'anglais.

Le rapide développement du secteur de pointe où l'entreprise intervient ouvre de larges perspectives d'évolution ultérieure.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un CV détaillé, sont à adresser, sous la référence 71135 LM, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE

Nous concevons et fabriquons à l'échelle industrielle du combustible nucléaire.
Notre société, basée dans le Sud Est de la France, recrute un

INGÉNIEUR SUPPORT TECHNIQUE

Intervenant dans le cadre des relations avec nos clients, sa mission sera d'évaluer en permanence l'adéquation de nos propositions aux besoins du marché et de mobiliser les départements techniques internes pour rechercher des orientations nouvelles destinées à renforcer notre position sur le marché.

Ingénieur diplômé d'une grande école, le candidat souhaité a une solide expérience industrielle comprenant au moins 5 ans de responsabilités techniques dans le domaine du combustible nucléaire (fabrication, conception mécanique, neutronique, thermo-hydraulique....).

Il parle, lit et écrit couramment l'anglais. L'allemand serait apprécié (déplacements de courte durée en France et à l'étranger).

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un CV détaillé, sont à adresser sous la référence 71134 LM, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

chef de service entretien
TRAVAUX NEUFS
MIDI-PYRENEES

Société métallurgique, filiale de deux groupes importants, national et international, fabricant de produits à haute technicité, outil industriel neuf, recherche un chef de service entretien -travaux neufs. Ce sera un INGENIEUR ELECTROMECANICIEN possédant 3 à 5 ans d'expérience dans un poste similaire. Le titulaire, dont le poste laisse une large part au développement technique, au management des hommes et à l'organisation, prendra en charge : • l'étude, en liaison avec la production, et la réalisation des projets de développement industriel et d'amélioration des performances de l'outil industriel • la définition, puis la mise en œuvre et la gestion d'une organisation entretien appropriée • la supervision des achats.
Nous offrons : • un développement continu des compétences et des possibilités de carrière rapide, y compris au niveau du groupe • une rémunération motivante, fonction de la performance • de larges facilités d'accueil, avec participation aux frais d'installation dans une région particulièrement attrayante.

Envoyer C.V. et prétentions; sous la référence 2975 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

COMPTABILITE INDUSTRIELLE

Ville Universitaire Côte Ouest

Une importante Société multinationale française dans les biens de consommation, C.A. : plus de F 2 milliards, recherche un **CHEF DE SERVICE COMPTABILITE INDUSTRIELLE** (effectif 15 personnes environ).

Ce poste regroupant les opérations comptables de plusieurs unités de production, réalisées à l'aide de moyens informatiques très élaborés mais dont le développement est continu, présente une opportunité intéressante pour un candidat (e) souhaitant occuper un poste important au sein d'un contexte industriel particulièrement enrichissant.

Il faut être fortement motivé (e), diplômé (e) de comptabilité, BTS ou l'équivalent, avoir déjà acquis l'expérience de l'animation d'une équipe et être intéressé (e) par la conception de systèmes informatiques dans les domaines comptables.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions sous référence 22.985-M à CLA Recrutement 11, av. Delcassé 75008 Paris.



IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE

filiale d'un puissant Groupe Financier du secteur public, recherche pour

NANCY
INGENIEUR
responsable d'opérations

DIPLOME : A.M. - CENTRALE - E.T.P.

Il prendra part à la conception des opérations et sera chargé de l'étude, de la mise au point et de la réalisation (autorisations administratives, plans de financement, passation des marchés).
Il devra assurer le prix de revient et veiller tout particulièrement à la qualité du produit. Son action se poursuivra jusque dans la phase de commercialisation ainsi que dans le règlement des désordres impliquant le constructeur.
Une première expérience, si possible dans le domaine immobilier, s'avère indispensable.
Possibilités d'évolution dans un groupe important pour candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous référence 3067 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

Important groupe français recherche pour sa filiale au Nigéria

DIRECTEUR COORDINATEUR TCE
travaux Bâtiment

- *Formation Ingénieur A M ou T P*
- *Références professionnelles 10 ans minimum dans fonctions de même nature.*
- *Pratique langue anglaise indispensable*
- *Expérience africaine appréciée.*

Responsable d'exécution pour les programmes de travaux neufs ou de rénovation/transformation, ce cadre sera d'abord un homme de terrain, efficace et organisé, dont l'autorité sera fondée sur le métier.

Résidence à LAGOS mais fréquents déplacements. Logement familial assuré. Protection sociale similaire à celle de la France complétée des avantages habituels à l'expatriement.

Adresser CV., lettre manuscrite, photo et prétentions à No 15807 - COFAP 40, rue de Chabrol - 75010 PARIS - qui transmettra.

charpente métallique

Arabie saoudite

Une importante entreprise de construction métallique du Sud-Ouest recherche pour sa filiale en **ARABIE SAOUDITE**

Directeur de filiale

Il sera le représentant de l'entreprise auprès des partenaires locaux et aura la responsabilité de la partie technique des affaires en liaison avec le Siège, du suivi des travaux et de la gestion de la filiale. Ingénieur AM + CHEM, il a une solide expérience technique de la construction métallique et parle l'anglais couramment. (réf.3679/M)

Chef d'atelier charpente

Il devra diriger l'atelier, coordonner la préparation et les méthodes, organiser le travail, former et animer le personnel etc. Il a une très solide expérience de la gestion d'un atelier charpente et, si possible, parle l'anglais. (réf.8005/M)

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, en précisant la référence du poste choisi à Sema-Sélection. **54 bis, rue d'Alsace 31000 TOULOUSE**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

AUDITEURS

Nous sommes un Cabinet international d'AUDIT, d'EXPERTISE COMPTABLE et de CONSEIL.
Vous êtes Expert-Comptable Stagiaire et vous avez au moins 2 années d'expérience.
Écrivez-nous car nous recherchons, pour des missions en AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE, des auditeurs chefs de missions.
Travail en équipe. Formation assurée.

Jeannine Émeriau
Hélios, 7, rue de Chaillot,
75116 Paris.

HAVAS CONTACT

STEIN INDUSTRIE

CONSTRUCTION DE GROS MATÉRIEL THERMIQUE ET NUCLÉAIRE
recherche

INGÉNIEUR DE FABRICATION

Débutant ou possédant quelques années d'expérience. Formation A.M. ou similaire + ESSA souhaité, orientation métallurgie et soudure.

Après 1 an d'adaptation dans notre usine de LYS-LEZ-LANNOY, il supervisera les fabrications d'éléments de grosses chaudières dans de grands pays d'outre-mer.

ANGLAIS OBLIGATOIRE. Seconde langue appréciée (de préférence allemand).

Ecrire à M. Guy CANNIE, chef de service des relations du travail. STEIN INDUSTRIE, 1 ter, rue Jules-Guesde, 59390 LYS-LEZ-LANNOY.

SOCIETE de BOULANGERIE INDUSTRIELLE recherche

SON RESPONSABLE DE GESTION

Expér. boulangerie indispensable.
Lieu : Yaoundé (Cameroun).
Libre immédiatement.
Avantages expatriés.
Tél. 241-25-07 pr rend.- vous.

Société recherche pour AFRIQUE NOIRE

CHEFS COMPTABLES

HOMMES, minimum 30 ans, libres rapidement. Traitements élevés + avantages.
Ecrire C.V. s/nº 28008 à PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 Paris.

RECHERCHONS

INGÉNIEUR
commutation électronique

de langue maternelle française
Anglais courant
Afin d'assurer la formation technique au Japon.
Pour une période de 2 à 3 ans.

RÉMUNÉRATION ÉLEVÉE
Ecrire s/nº 8.013 *le Monde Pub.*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ADMINISTRATIVE ASSISTANT/SECRETARY

THE EUROPEAN CENTRE FOR MEDIUM RANGE WEATHER FORECASTS

requires an experienced bi-lingual secretary to work as administrative assistant/secretary to the Head of the Operations Department.

Secretarial experience on English and either French or German is essential. Experience in an international environment would be an advantage.

Basic salary £ 592.00 to £ 787.00 per month nett. For non UK nationals an expatriation allowance of 16-20 % of basic salary may be payable.

Please apply as soon as possible to :
The Director
European Centre for Medium Range Weather Forecasts
Shinfield Park - Reading/Berkshire (United Kingdom)
Tel. : Reading (44-734) 85411 - Extension 390
Telex : 847908.

Important Groupe Français
recherche pour
GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE et COMPTABLE D'UNE SOCIETE EN

AFRIQUE FRANCOPHONE
RESPONSABLE COMPTABILITE GENERALE

- DECS ou équivalent
- avec expérience
- anglais souhaité.

Avantages habituels d'expatriement

Adresser C.V. et prétentions à no 90905 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

TRADUCTEURS-RÉDACTEURS DE LANGUE FRANÇAISE
NATIONS UNIES

Un examen d'aptitude aux fonctions de traducteur-rédacteur de langue française aura lieu les 9 et 10 juillet 1981 en vue de pourvoir des postes vacants dans la Division de traduction du Secrétariat de l'ONU à New-York ou suivant besoins du service dans d'autres lieux d'affectation notamment en Afrique et en Asie. L'engagement initial pouvant mener à une nomination à titre définitif, l'Organisation tient à recruter des candidats qui entendent rester à son service de façon durable.

Les candidats doivent avoir le français comme langue principale et être titulaires d'une licence ou diplôme de niveau égal délivré par une université ou établissement équivalent. Il faut entendre par « langue principale » la langue dans laquelle le candidat se considère le mieux apte à traduire. Les candidats doivent avoir une parfaite maîtrise du français et une excellente connaissance de l'anglais et d'au moins une autre langue officielle de l'ONU à savoir l'arabe, le chinois, l'espagnol ou le russe. Pourront également être admis à se présenter à l'examen les candidats qui, à défaut d'une deuxième langue officielle, possèdent un diplôme universitaire dans un domaine économique, juridique, scientifique ou technique. Les candidats qui auront réussi à cet examen et dont l'engagement sera recommandé pourront être nommés en qualité de traducteurs-rédacteurs avec un traitement brut de 24.233 dollars par an plus une indemnité de poste (qui s'élève à New-York à un minimum net de 5.089,60 dollars par an) et des indemnités pour charges de famille.

Pour obtenir les formules de demandes d'admission à l'examen ainsi que des textes d'épreuves d'examens antérieurs, prière d'écrire, en joignant une enveloppe grand format avec vos nom et adresse :

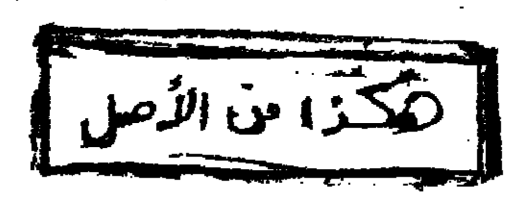
Section de Recrutement de Secrétariat
Bureau 247
Nations Unies
Palais des Nations
1211 Genève 10
Suisse

Les formules dûment remplies devront parvenir au Service susmentionné avant le 1er mai 1981.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MATRA ESPACE TOULOUSE



Le nouveau Centre Spatial, orienté vers la maîtrise d'oeuvre de projets de satellites, se développe et augmente son potentiel d'ingénieurs et cadres
Les postes rapidement disponibles concernent :

INGENIEUR ELECTRONICIEN ALIMENTATION DE BORD

- Il a la responsabilité du développement de sous-système d'alimentation de bord sur des projets spatiaux. Il coordonne le programme des réalisations effectuées chez les sous-traitants sous l'angle des modifications techniques à apporter, et des problèmes de planning, coût, délais.
- Diplômé d'une Grande Ecole (ENST — ESE — ENSI). Il aura environ 5 ans d'expérience professionnelle acquise dans un domaine proche et en milieu aéronautique, spatial, ou électronique automobile. Le sens de la négociation et des qualités d'organisation sont indispensables pour tenir ce poste. Réf. A.

INGENIEUR ELECTRONICIEN TELEMESURE TELECOMMANDE

- La fonction est indentique que précédemment, mais orientée sur des sous-systèmes de télémesure-télécommande (radio-fréquence - émetteur/récepteur - antennes).
- Le poste concerne un ingénieur ayant une compétence technique dans ces domaines acquise par 3 à 5 ans d'expérience. Réf. B.

INGENIEUR ELECTRICIEN

- *Il assiste le responsable Système de la plateforme* d'un satellite d'observation de la terre.
- Il est personnellement chargé de l'étude du développement et de l'adaptation de la plateforme et des *interfaces électriques* avec de nouvelles charges utiles dans le cadre de nouveaux programmes spatiaux.
- La fonction convient à un ingénieur de Grande Ecole (ENST — ESE — ENSI) intéressé par une approche assez théorique des problèmes techniques. Une expérience minimum de 3 ans acquise dans un contexte aéronautique ou spatial est souhaitée. Réf. C.

Département Intégration

2 INGENIEURS ELECTRONICIENS

Dans l'un des postes :

- Il participe avec les groupes projets aux réponses d'appels d'offres, plus particulièrement dans une approche globale des problèmes d'intégration de satellites. Réf. D.

Pour le second :

- Il est chargé dans un premier temps de définir les *spécifications, les procédures et les moyens d'essais* d'intégration d'un satellite spatial.
- Dans une deuxième phase, il sera responsable de la mise en oeuvre des essais et de l'organisation d'une équipe d'intégration. Réf. E.
- *Ces postes nécessitent* une formation électronique Grande Ecole, et environ 5 ans d'expérience industrielle des problèmes d'intégration et d'essais pour avoir une bonne compétence technique des systèmes électroniques/informatiques. Des connaissances en hyperfréquence, ainsi que des qualités personnelles de disponibilité, de rigueur et d'esprit d'équipe seraient appréciées.

INGENIEUR ELECTRONICIEN ESE — ENSI

- Il a une responsabilité de synthèse dans le suivi de la réalisation d'équipements de bord embarqués.
- Il coordonne l'activité des sous-traitants internationaux chargés de fabriquer les équipements et suit l'avancement du programme (délais - planning - modifications) en interface avec les clients et les services internes (intégration, qualité, gestion...).
- Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, le candidat retenu peut être débutant mais avoir de bonnes connaissances en électronique digitale. Il doit révéler des qualités personnelles de relation et d'autonomie, parler couramment l'Anglais compte tenu des contacts internationaux.

Ce poste est à pourvoir rapidement. Réf. F.

INGENIEUR DE PROGRAMME

- Etroitement associé aux groupes projets, il est chargé d'élaborer, d'analyser et de suivre le planning de maîtrise d'oeuvre de projets spatiaux.
- Il a un rôle important dans le suivi de la coordination du planning et la gestion des données d'avancement du projet, informations qu'il reçoit des groupes projets et des sous-traitants internationaux.
- Pour réussir dans ce poste, il faut être ingénieur électronicien de formation, avoir des qualités personnelles de contact et d'organisation et être intéressé par une approche assez globale des problèmes techniques mais plus en "gestionnaire" qu'en "technicien".
- Une première expérience industrielle et des connaissances en Pert et Informatique sont souhaitées. Réf. G.

INGENIEUR CONTROLEUR DE PROJET

- Il seconde personnellement le chef de projet dans toutes les activités liées à la configuration et au contrôle d'un projet.
- Il a un rôle essentiel dans l'organisation et la gestion d'un programme spatial et à ce titre, participe aux négociations commerciales et techniques.
- Sa responsabilité est engagée dans :
  - l'évaluation et le contrôle des coûts,
  - la définition et le suivi du planning,
  - l'organisation et la gestion de tous les documents techniques relatif à l'avancement et aux modifications du projet.
- Ce poste concerne un ingénieur électronicien de formation, ayant au minimum 5 ans d'expérience orientée vers la gestion d'affaires ou de projet.
- Il doit avoir un ascendant personnel, un sens aigü de la responsabilité et des qualités reconnues d'organisation.
- Une formation complémentaire en gestion et des connaissances en Pert seraient appréciées. Réf. H.

Anglais courant pour l'ensemble des postes.

MATRA Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en précisant la référence du poste choisi sous Nº NK 791
Chef du Personnel — Rue des Cosmonautes Z.I. du Palays — 31400 TOULOUSE

A STRASBOURG, LA VALEUR N'ATTEND PAS...

Dès votre entrée dans la vie active, vous jouez un rôle important en assumant de larges responsabilités.
60.000 à 70.000 F pour débuter.

Nous sommes une grande société française d'hypermarchés et vous offrons, avec une formation assurée sur le terrain, de réelles perspectives d'avenir en étant d'abord RESPONSABLE COMMERCIAL à *notre magasin de* ***Strasbourg.***

PROFIL DU POSTE: 23 ans minimum.
Formation: commerciale supérieure, ESC, EDHEC, etc
universitaire, Sciences Economiques, Droit, etc
ingénieurs: AM, ISA, etc

Ambitieux, pressé de transformer vos connaissances en savoir-faire, vous êtes:

- actif, doué pour les contacts humains, et vous avez un sens commercial développé;
- *disponible, capable d'efforts soutenus pour atteindre vos* objectifs;
- meneur d'hommes diplomate, pour animer et diriger du personnel;
- méthodique, apte à élaborer et à mettre en œuvre: plans, *programmes, etc...*

Carrière évolutive. Rémunération liée aux résultats.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à:

promonor
52, RUE DE DOUAI - 59000 LILLE
DISCRÉTION ABSOLUE

IMPORTANTE SOCIETE
recherche son

RESPONSABLE du SERVICE INFORMATIQUE et METHODES ADMINISTRATIVES

De formation supérieure de haut niveau type centrale, Supelec, le candidat a acquis une expérience de trois à cinq ans dans une fonction similaire.

Le poste est à pourvoir immédiatement au sein d'un des établissements du groupe situé en

Région Pays de Loire

Adresser C.V., photo et prétentions à no 90956
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01,
qui transmettra.

---

directeur adjoint des services comptables

140/150 000 F **Bretagne**

C'est par un *jeune* diplômé à fort potentiel que nous souhaitons épauler notre *Directeur* Comptable.

En effet, le poste est évolutif et peut être un bon tremplin pour l'avenir.

Vous aurez donc à prendre en charge tous les problèmes de la comptabilité générale jusqu'au bilan, y compris les déclarations fiscales.

Vous avez une formation d'Ecole Supérieure de Commerce complétée par une spécialisation comptable du type DECS. Vous avez une solide expérience de la comptabilité acquise soit en cabinet, soit en entreprise utilisant des principes de gestion moderne et vous vous êtes familiarisé à l'utilisation de l'informatique.

Notre environnement est *fort* sympathique et, de plus, la mer n'est pas très loin.

Merci d'envoyer votre CV sous réf. 4964 à Michel MONIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
iBD
à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR

média-system



La Société VOLKSWAGEN FRANCE recherche pour sa division FINANCE

2 CHARGÉS D'ÉTUDES COMPTABLES

(Semi-itinérants)

Ils devront:

- analyser à partir de documents comptables la situation financière de nos clients (réseau de concessionnaires);
- rédiger des rapports critiques sur chacune de ces situations.

Ils seront également amenés à contrôler les stocks (inventaire) mis à la disposition des clients.

Les postes conviennent à de jeunes candidats de formation supérieure et/ou DECS.
Ils sont situés à VILLERS-COTTERÊTS avec des déplacements sur l'ensemble de la France.

Envoyer CV avec photo et prétentions au Département du Personnel - BP 62,
02600 VILLERS-COTTERÊTS,
sous réf. 241.

HAVAS CONTACT





elf aquitaine

recherche pour sa Direction chargée de la construction des installations pétrolières et chimiques

1 INGENIEUR ESTIMATION

5 à 10 ans d'expérience professionnelle dont obligatoirement 3 à 5 ans d'informatique appliquée.

Connaissances générales en installations industrielles

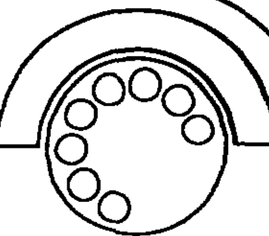
Anglais lu et parlé indispensable.

Poste à PAU avec nombreux déplacements à Paris.

Expatriation possible à terme.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 90972 à SNEAP
D.C. Recrutement 26, avenue des Lilas - Tour 12.04
64018 PAU CEDEX.





LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS

recherche pour son
LABORATOIRE DE MICRO ELECTRONIQUE
à GRENOBLE
dans le cadre de son activité
MICRO LITHOGRAPHIE

INGENIEUR PHYSICIEN

niveau Grande Ecole ou Doctorat ayant plusieurs années d'expérience en MICROSCOPIE ELECTRONIQUE à BALAYAGE et en INFORMATIQUE, pour prendre la responsabilité du groupe MASQUAGE ELECTRONIQUE.

INGENIEUR OPTICIEN

Ingénieur, Ingénieur-Docteur possédant une bonne expérience en OPTIQUE INSTRUMENTALE.

INGENIEUR MICRO-MECANICIEN

Ingénieur, Ingénieur-Docteur possédant une bonne expérience dans les domaines MICRO MECANIQUE, et AUTOMATISME.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé au : CNET
B.P. 42 - 38240 MEYLAN - Tél. : 16 (76) 90.80.70

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

BORDEAUX - TOULOUSE

Dans le cadre de son expansion, Cap Sogeti Systèmes recherche

analystes-programmeurs et ingénieurs expérimentés

ayant une expérience en base de données et applications temps réel sur matériel IBM (CICS, DL 1, IMS...)

ingénieurs en automatisme et micro ordinateur

Motorola 6800, Intel 8080

Adresser C.V. et prétentions en précisant le poste choisi à M.P. Chaffard-Péripole-1, chemin du Pigeonnier de la Sepière 31300 Toulouse



CAP SOGETI SYSTEMES

média-system



analyste financier
banque régionale

Le développement de notre service «Financement des Entreprises» nous conduit à rechercher un jeune cadre pour lui confier :

- les contacts commerciaux auprès de dirigeants de PME et PMI,
- l'analyse de dossiers de financement avec propositions de décision et suivi des risques,
- l'encadrement d'une petite équipe de rédacteurs.

La réussite dans ces fonctions nécessite de bonnes connaissances comptables (niveau DECS) et financières acquises lors d'études supérieures (Université ou Écoles). Une première expérience professionnelle est vivement souhaitée mais nous sommes prêts à assurer à un débutant, possédant un bon potentiel d'évolution, la formation complémentaire indispensable.

Le poste est à pourvoir dans une ville universitaire du centre Ouest de la France - la région est très agréable.

Merci d'adresser votre CV + photo + rémunération actuelle sous référence 848 M à :

HORACE conseil
97 rue de Richelieu 75002 PARIS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Bâtiment, T.C.E. - Nous sommes l'un des premiers groupes français d'ingénierie à vocation internationale. Nous offrons à nos clients l'ensemble des services leur permettant de définir et de réaliser leurs équipements dans les meilleures conditions, quelles qu'en soient la nature et l'importance tant en France qu'à l'étranger. Notre activité s'étend à tous les domaines économiques. Pour faire face aux besoins croissants que suscite notre développement sur la région Nord-Picardie, nous recherchons un

CHARGE D'AFFAIRES
futur
RESPONSABLE D'AGENCE

Vous êtes ingénieur diplômé, chargé d'affaires depuis plusieurs années et votre solide expérience du bâtiment acquise dans une société d'ingénierie ou en entreprise vous permet d'avoir une compétence certaine des études et des travaux liés aux bâtiments collectifs et industriels. En étroite relation avec nos spécialistes et nos services centraux de Paris, votre responsabilité sera globale : de la conception à la réalisation de l'ouvrage, de la gestion financière des projets aux relations avec la clientèle. Une bonne connaissance des architectes, entrepreneurs et administrations de la région est indispensable. Après avoir fait ses preuves, un candidat de valeur peut être assuré de se voir confier à court terme la responsabilité de notre agence de Lille où le poste est à pourvoir.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez sous réf. 6466 M à Jean-Loup Parichon; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
58, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10

Plain Chomas

MEMBRE DE SYNTEC

MSL international

73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél.(1) 266.04.93.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.



SOGREAH Ingénieurs Conseils
"L'Etude de l'eau dans le monde"

Responsable du recrutement — *Grenoble*

Leader mondial dans son domaine d'activité, SOGREAH, INGENIEURS CONSEILS.(500 personnes) crée, dans le cadre de son développement, le poste de responsable du recrutement. Organisant et prenant en charge la totalité de la fonction, il agira en tant que consultant interne auprès des différents responsables. Il devra analyser les besoins, déterminer les programmes de mouvements de personnel, et mettre au point les moyens et les procédures les mieux adaptés aux différentes catégories professionnelles. Sa compétence s'étendra au recrutement de personnels locaux à l'étranger. Le candidat âgé d'au moins 28 ans, et de formation supérieure, aura acquis de préférence dans une fonction similaire l'expérience du choix des hommes dans un domaine technique, et aura, si possible, vécu ces problèmes à l'étranger. Il sera disponible pour des déplacements et aura une pratique courante de l'anglais. Des qualités humaines de contact et d'approche internationale des problèmes et d'ouverture d'esprit sont indispensables. La rémunération tiendra largement compte de l'expérience des candidats. Ecrire à Joël Bernard - Réf. M 12003 (Lyon).

Directeur de la distribution

Outillage à main professionnel

Une importante entreprise métallurgique, aux activités très diversifiées, recherche pour son département outillage à main occupant l'un des tous premiers rangs sur le marché français son directeur de la distribution. Rendant compte au directeur de ce département, il sera chargé de faire évoluer et de mettre en œuvre la politique de distribution. Homme d'action, il dirigera une force de vente bien structurée employant 30 personnes environ et s'adressant à une clientèle de professionnels. Homme de réflexion, il devra être capable de traiter l'information saisie sur le terrain et de la traduire en termes d'amélioration de la politique de distribution. Enfin, sa bonne culture industrielle lui permettra d'intégrer les soucis de la production. Ce poste s'adresse à un excellent praticien de la vente ayant une expérience réussie de l'encadrement d'une force de vente sur des marchés du type biens de consommation durables, ou produits consommables industriels. Agé de 35 ans environ, il aura une formation commerciale ou technique supérieure (Sup de Co ou ingénieur). Ce poste offrant de réelles possibilités d'avenir est basé dans une ville importante de la région Rhône-Alpes. Ecrire à Hervé Zebrowski - Réf. M 11020 (Lyon).

Discrétion totale assurée.

INGÉNIEURS CHIMISTES
CONTROLE ET ASSISTANCE TECHNIQUE A LA FABRICATION

Les ingénieurs chimistes responsables du contrôle de la fabrication dans nos 51 usines de France ou de l'étranger, garantissent la conformité de nos produits ; ils apportent une assistance technique à la fabrication et participent à l'amélioration et la mise au point des procédés.

Si vous êtes ingénieur débutant, ou si vous possédez déjà quelques années d'expérience ; si vous êtes attiré par une activité étroitement liée à la production comprenant d'importantes responsabilités techniques et humaines, écrivez-nous en joignant votre curriculum vitae. Nous étudierons ensemble, au cours d'entretiens, comment accorder vos motivations à nos besoins.

MICHELIN
Service du Personnel
Recrutement des Ingénieurs et Cadres
63040 CLERMONT FERRAND CEDEX

contrôleur de gestion usine

150/170 000 F — **Ouest**

Pour l'une de nos usines de l'Ouest de la France, nous recherchons actuellement un jeune Contrôleur de Gestion pour venir en assistance au Directeur de l'Etablissement.

Vous prendrez en charge l'étude et le suivi des prix de revient ainsi que le contrôle des procédures financières nécessaires à la bonne marche de cette unité de production.

Vous êtes diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou Ingénieur d'une grande école et vous faites la preuve d'une expérience réussie dans une fonction similaire acquise dans des produits de grande consommation.

Notre contexte étant international, l'*anglais est* indispensable.

Enfin, travailler en province, fait partie pour vous de la qualité de la vie.

Merci d'envoyer votre *CV* sous réf. 4970 à Philippe SAMETT.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE IBD
28, avenue de Messine 75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

CSNCR

STRAFOR

leader européen de l'aménagement des espaces de bureaux

recherche pour STRASBOURG, un

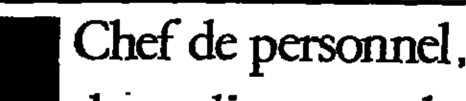
ingénieur-concepteur

chargé de concevoir des produits d'aménagement de bureaux pour le MARCHÉ EUROPÉEN — SIÈGES dans un premier temps —.

Il travaillera avec des designers et réalisera les prototypes. Ce rôle exige notamment goût et créativité dans la mise en forme de matériaux de nature différente.

Ce poste conviendrait à INGÉNIEUR type A & M, âgé de 28 ans au moins et possédant une première expérience de 3 à 5 ans passée dans un Bureau d'Études industriel.
Anglais et autre langue souhaités.
Contacts permanents avec notre partenaire américain.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2152 M à préciser sur l'enveloppe, seront traités confidentiellement par



DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

90.000 + Pour STRASBOURG, nous recherchons un
Responsable secteur caisse.

Nous sommes une grande société française d'hypermarchés et nous avons le souci de développer constamment l'accueil et le service de notre clientèle Dans chacun de nos magasins.
nous avons un cadre spécialisé: le CHEF DU SECTEUR CAISSE qui assume cette importante responsabilité commerciale.
Profil du poste: 28 ans minimum.
Cadre de formation supérieure: Sup de Co, Sciences Eco, Ecoles d'ingénieurs, Droit, etc avec expérience de l'animation du personnel féminin (100 à 150 personnes).

- *personnalité affirmée.*
- *sens du contact humain à tous les niveaux: direction, clientèle, et sachant créer un climat de confiance avec son personnel.*
- *organisé et méthodique pour planifier les activités et les horaires en fonction des variations de fréquentation du magasin, tout en respectant les impératifs sociaux.*
- *animateur et formateur pour sensibiliser le personnel de caisse à l'importance de son rôle dans la vie commerciale du magasin.*

Carrière évolutive. Rémunération liée aux résultats.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à:

promonor
52, RUE DE DOUAI - 59000 LILLE
DISCRÉTION ABSOLUE

SIMAT
Société anonyme

Située à RODEZ, spécialisée dans la production et le négoce de matériaux de construction (4 sociétés, CA : 97 millions de F, progression 22 %, 215 personnes), recherche

cadre comptable et financier

Ce poste conviendrait à un candidat de formation DECS - ESC ou équivalent complétée par une expérience de 5 ans environ.

Il dépendra du P.D.G. et sera en relation privilégiée avec le service informatique (7 personnes). Il contribuera activement au projet d'informatique répartie concernant tous les services. Il dirigera une équipe de 7 personnes.

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions, à A.D.M. (sous réf. 3638) 164 rue de la Croix Nivert, 75015 Paris.

média-system

CSNCR

Chef de personnel, des ateliers aux chantiers...

Notre organisation est spécialisée dans la construction et la maintenance d'unités industrielles. Nous sommes une société de services : c'est la qualité de nos prestations et la compétence de nos équipes qui – depuis le début de ce siècle – a établi notre réputation. Nous employons un millier de personnes d'une main d'œuvre hautement qualifiée. Plus de la moitié est détachée sur des chantiers extérieurs.

Nous demandons en premier lieu à notre Chef du Personnel d'être un bon professionnel de la fonction (embauche, formation, gestion, relations avec les partenaires sociaux) et, compte-tenu de notre métier, d'avoir en particulier l'expérience d'une entreprise à effectifs dispersés sur chantiers.

Nous souhaitons aussi qu'il participe dès maintenant, avec notre Direction Générale à l'élaboration de la politique de personnel et à sa mise en œuvre sur le terrain. C'est par là que son poste doit évoluer, qu'il y soit novateur et réaliste.

Notre siège est en Normandie, dans une ville universitaire.

Merci d'adresser à SEFOP, notre Conseil, votre dossier complet, y compris prétentions, sous réf. PR 352M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC



هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

---

Pour faire face à l'expansion
de son important
Centre de Recherches Pharmaceutiques
situé près d'Antibes
à Sophia-Antipolis (A.-M.)

SEARLE recherche

RESPONSABLE STATISTIQUE

- Il devra assurer le support statistique nécessaire au bon fonctionnement des différents départements scientifiques du Centre (Toxicologie, Pathologie, Galénique, Analyses).
- Le candidat retenu aura une formation supérieure, une première expérience de statisticien acquise dans un contexte scientifique ainsi qu'une bonne pratique de l'informatique appliquée à la statistique.
- Il sera en relation constante avec les responsables statistiques des Centres américain et anglais.

Adresser lettre manuscrite C.V., Photo et souhaits à
SEARLE, réf. 63
B.P. 23 - 06562 VALBONNE.

Société d'électronique
cherche
AGENTS COMMERCIAUX
Toutes régions.
Salaire très élevé/commissions.
Tél.: 16 (3) 918-52-53.

Sté Expertise comptable rech. pour secteur HAUTE-MARNE, collaborateur de haut niveau pour missions contrôle, révision et gestion dans P.M.E. d'importance régionale. Ce poste conviendrait plus particulièrement à un candidat ayant une forte expér. de cabinet Audit ou de Sté expertise comptable. Position cadre, avant. sociaux. Ecrire avec prétent. s/nº 8080, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

FABRICANT PANTALONS
Est de la France
Référencé Centrale d'Achats
recherche

2 V.R.P.

introduits grandes surfaces, grossistes, gros détaillants, pour les régions Rhône-Alpes et *Provence-Côte d'Azur.*
Tél. : (29) 65-14-78.

CABINETS COMPTABILITES
AIME et ALBERTVILLE
(Savoie), recherche
COMPTABLES. Libre O.M., minimum B.T.S. ou D.E.C.S. en cours. Ecrire nº 418, SUDEM, 17, boulevard de la Colonne, 73000 CHAMBERY.

LA FILIALE FRANCAISE D'UN GROUPE MULTINATIONAL
recherche pour le service
ENGINEERING
de son usine

JEUNE INGENIEUR

Dans le cadre de l'organisation industrielle :
- il sera notamment chargé des études d'implantation et de standardisation
- il aura à rechercher les solutions techniques pour adapter les moyens de production aux exigences des objectifs
- il sera d'autre part responsable, pour le département qui lui sera confié, des aspects financiers de leurs projets et plus précisément de la préparation et du suivi des budgets d'investissements.

Le candidat devra avoir une formation d'ingénieur du type A & M complétée par une formation en gestion financière.

Une bonne connaissance de l'Anglais est nécessaire.

L'usine est située à 100 km à l'Ouest de PARIS.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions à
No 91.471, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

DIRECTEUR FINANCIER

D'UN GROUPE INTERNATIONAL
EN CONFISERIE

— Le candidat aura des connaissances en comptabilité générale, analytique, informatique et gestion financière souhaitées.
— Il est un très bon négociateur (relations bancaires) et un décideur.
— Age minimum 30 ans.
— Formation Supérieure (D.E.C.S. - D.U.T.).
— Disponible pour déplacements.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo à :



CHRISTIANE CHENIVESSE,
Conseil en Recrutement
INCA S.A. 3, rue G.Rey
26000 VALENCE.

J R P

Pour notre usine de REIMS

nous cherchons un jeune

INGÉNIEUR A.M.

Ce poste fait appel à des qualités d'initiative et est susceptible d'une évolution de carrière intéressante.

Possibilité de logement.
Vacances 1981 assurées.

Envoyer C.V. manuscrit + photo sous nº 90.953 à
CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra,
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Importante société industrielle
recherche pour l'une de ses usines
(800 personnes), implantée dans la région
OUEST, un

adjoint au directeur du personnel

l'actuel adjoint etant promu au sein du groupe.
Il lui sera avant tout confié la responsabilité des problèmes FORMATION et il sera amené à participer peu à peu à d'autres tâches au sein de l'équipe.
Pour ce poste, il est nécessaire d'avoir une formation supérieure, 28 ans minimum, 2 à 3 ans d'expérience dans une fonction personnel.

Veuillez écrire, sous réf. 3588 à

INTERCARRIERES
5, rue du Helder 75009 Paris

média-system — CSNCR

SOCIÉTÉ D'ACIERS SPÉCIAUX ET DE FORGE

FILIALE DE LA REGIE RENAULT
recherche pour son usine
d'HAGONDANGE *(Moselle)*

INGÉNIEURS

Formation Grandes Écoles
Ayant quelques années d'expérience pour postes :
- en fabrication
- en entretien

Évolution de carrière pour éléments de valeur
Logement de fonction assuré

Adresser candidature avec C.V. à M. le Chef du Département Personnel et Relations Sociales de la SAFE
B.P. 38 - 57301 HAGONDANGE.

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL, SPÉCIALISÉ DANS LA FABRICATION *DE PRODUITS DESTINÉS A LA CONSTRUCTION,*
recherche
pour son usine de transformation de l'acier, située à 300 km de Paris

DIRECTEUR COMMERCIAL

Celui-ci aura pour mission :
- Le développement des marchés au sein de la C.E.E. et à l'exportation.
- Les négociations commerciales de haut niveau.
- L'animation de la force de vente.
- La gestion de l'administration commerciale.
- L'étude, en collaboration avec les équipes technique et financière, et sous l'autorité de la direction générale, d'une politique de croissance.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation commerciale supérieure, HEC, ISSEC...
Agé de 40 à 50 ans, il devra justifier d'une expérience confirmée en marketing industriel.

Si cette offre vous intéresse, envoyez votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, d'une photo récente et de vos prétentions s/nº 881.247 M à
RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur,
75002 PARIS qui transmettra.

Discrétion assurée.

OFFRES D'EMPLOIS

contrôleur de gestion

130/150 000 F

Nous sommes un important groupe de presse et nous recherchons pour l'une de nos publications un Contrôleur de Gestion qui prenne en charge l'élaboration du plan, des budgets, le contrôle budgétaire et l'analyse des écarts.

A ce poste, nous privilégierons les qualités humaines; en effet, nous nous attacherons essentiellement à votre diplomatie, à votre calme, à votre ambition réfléchie et à votre capacité à entretenir de bonnes relations avec vos interlocuteurs.

Vous êtes diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent et vous faites la preuve d'une première expérience réussie soit dans un cabinet d'audit international, soit dans une société utilisant des principes de gestion financière modernes.

Rencontrons-nous au plus vite pour développer le contenu de cette annonce.

Merci d'envoyer votre CV sous réf. 4968 à Bruno DEMOINET

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

IBD — média-system — CSNCR

FRAIKIN

Groupe leader de location de véhicules industriels en progression constante recherche COLLABORATEURS CONFIRMES pour contribuer activement à son développement

DIRECTEURS SUCCURSALES

pour BORDEAUX - VIRY CHATILLON
PERPIGNAN - MONTPELLIER
VALENCIENNES - ARRAS

Les candidats doivent être capables d'assurer un développement commercial important, de contrôler efficacement un atelier de poids lourds, de gérer une unité décentralisée.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. M1 à FRAIKIN S.A.
191 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY.

STEIN INDUSTRIE

FABRICATION DE GROS ÉQUIPEMENTS
THERMIQUES ET NUCLÉAIRES
recherche pour son service contrôle des fabrications :

UN INGÉNIEUR

Responsable d'une équipe de techniciens chargés de l'inspection des produits en cours de fabrication. Il assurera, en outre, l'application des règles de qualité, la gestion du personnel et du matériel.

Ce poste convient à un ingénieur généraliste (A.M., H.E.I.) possédant OBLIGATOIREMENT :
- Une formation complémentaire ESSA.
- *Une expérience professionnelle de 3 ans minimum acquise en milieu industriel.*

ANGLAIS INDISPENSABLE.

Ecr. à M. Guy CANNIE, service des relations du travail, 1 ter, rue Jules-Guesde, 59390 LYS-LEZ-LANNOY.

AUDITEURS DÉBUTANTS

Nous sommes un Cabinet international d'AUDIT, d'EXPERTISE COMPTABLE et de CONSEIL.
Vous êtes diplômé d'une Grande École Commerciale.
Écrivez-nous car nous recherchons, pour développer nos équipes d'ANGERS, GRENOBLE et LYON, des auditeurs *débutants.*
Formation assurée.

Jeannine Émeriau
Hélios, 7, rue de Chaillot,
75116 Paris.

HAVAS CONTACT

---

directeur administratif et financier

200 000 F

Nous sommes la filiale française d'un groupe américain et nous commercialisons en France *une gamme de matériels de haute technicité* ayant trait notamment à l'audio-visuel.

Compte-tenu de notre fort developpement, nous recherchons actuellement le responsable de la gestion administrative et financière de notre société. Vous aurez donc en charge : la Comptabilité, Finances et Reporting, les Services Généraux, le Personnel et l'Informatique.

Pour réussir dans un tel poste, il nous parait indispensable d'avoir une formation type Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, faire la preuve d'une expérience reussie dans une fonction similaire.

Notre contexte *étant international, l'anglais est bien sûr indispensable.*

Nous nous attacherons enfin à vos qualités de souplesse, de diplomatie mais aussi de rigueur et de fermeté.

Merci d'envoyer votre CV sous Réf. 4960 à Michel MONIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

IBD — média-system — CSNCR

P.M.I. en expansion, 100 km sud Paris, fabriquant et commercialisant des spécialités chimiques réputées pour applications industrielles diversifiées (du traditionnel au nucléaire...) dans le domaine des traitements de surfaces.

ingénieur responsable du développement technique

- Adjoint direct du P.D.G., dans une fonction évolutive.
- Développe le potentiel technique de la société, par la recherche de nouveaux produits et de nouveaux marchés.
- Dirige le laboratoire de recherche appliquée (3 personnes).
- Assure contact clients sur problèmes difficiles
- Ouvert à l'évolution technique, contacts France, étranger.

Ingénieur, jeune, avec expérience recherche appliquée et, si possible, mise en œuvre industrielle. Connaissance en chimie, électro-chimie ou métallurgie appréciées.

Adresser lettre, C.V. et prétentions à Madame Bernié, Résonance, 80 rue Taitbout 75009 PARIS, sous réf. M 501.
Réponse et discrétion assurées.

Résonance

SOCIETE INTERNATIONALE DE
PREMIER PLAN
commercialisant engrais et produits pour l'agriculture, recherche

jeunes diplômés

AGRO- HEC- ESSEC- SUP DE CO

ayant déjà eu un début d'expérience et désireux de faire carrière dans un secteur en pleine expansion avec promotion possible France/Etranger.

Plusieurs postes sont à pourvoir en province après formation :
- soit comme responsable des ventes à haut niveau,
- soit à la direction d'une filiale ou d'un centre *de production.*

Les ingénieurs et cadres intéressés peuvent adresser leur C.V. + lettre manuscrite sous réf. 137 à

E U R O L E A D
68, rue de Rennes - 75006 Paris

Discrétion assurée

Importante P.M.E recherche

UN CHEF DE FABRICATION

Formation ingénieur électromécanicien ou similaire ayant une expérience dans la fabrication électromécanique d'appareillages moyenne série ou de fabrication électroménager.

IL LUI SERA CONFIÉ :
- L'organisation de la fabrication ;
- Les stocks, plannings et méthodes ainsi que la responsabilité du personnel de l'unité.

POSTE D'AVENIR POUR PERSONNE COMPÉTENTE.

Lieu de travail : BREST

Adresser curriculum vitae + prétentions sous référence nº 3.893 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE CAEN
recherche pour étoffer son département
«Promotion Commerciale»

un Assistant Technique au Commerce

Au sein d'une équipe déjà existante, il aura pour principales missions :
- d'intervenir comme conseil auprès des commerçants - de susciter et d'animer des actions concertées - de participer à des stages de formation et de perfectionnement.

Ce poste pourrait convenir à un candidat :
• 28 ans minimum • de formation supérieure commerciale ou équivalent (diplôme CEFAC apprécié) • ayant quelques années d'expérience professionnelle acquise de préférence dans le milieu *consulaire et/ou* en entreprise • disposant de qualité d'organisation, d'un excellent contact humain et d'une grande faculté d'adaptation • il devra par ailleurs être dynamique, bon animateur et avoir le désir de travailler en équipe.

Le poste est à pourvoir très rapidement.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 688 au

CEFACI 87 - 89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

Importante Société Papetière
pour son Laboratoire
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
région Rhône-Alpes
recherche un jeune

Ingénieur-Docteur CHIMISTE ou PAPETIER

La préférence sera donnée à un candidat ayant une expérience de 2 à 3 ans, parlant couramment et lisant l'anglais.

Adresser votre C.V. détaillé (photo + prétentions) sous réf. 3945 à M.A. BORDES.

GAMMA International

MONTEUR D'OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES EN NORMANDIE

recherché par importante Société à Rouen pour prospection terrains

- définition programmes ;
- étude de faisabilité ;
- animation des équipes d'Ingénierie ;
- dipl. souhaités : sciences éco, sup. de Co, sciences Po ;
- expérience indispensable.

Adresser C.V. et photo à JD 350
HAVAS (B.P. 907) 76023 ROUEN CEDEX.

INGENIEURS

DEBUTANTS

ayant choisi l'option INFORMATIQUE, ou ayant déjà une à deux années d'expérience INFORMATIQUE, nous vous proposons de commencer votre carrière, en l'orientant et en la gérant selon vos souhaits, en choisissant parmi les missions que nous confient nos clients, telles que :

— *CALCUL SCIENTIFIQUE* :
sur des applications de R.D.M., Thermique, dépouillement de mesures, traitement du signal.

— INFORMATIQUE DE GESTION :
dans un des centres I.B.M. les plus avancés en Europe en matériel et systèmes (secteur tertiaire).

— MICROPROCESSEURS :
mise au point de systèmes temps réel.

APPELEZ-NOUS au 742-21-11
(ou envoyez votre CV sous référence CG 13)

CGS INFORMATIQUE
19, rue de la Paix - 75002 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

elecma

Division Electronique de la SNECMA
située à SURESNES
recherche des

ingénieurs électroniciens

(SUP'AERO, ESE, TELECOM...)

Débutants ou première expérience

Au sein d'une Unité de taille humaine (500 personnes) intégrée à un Grand Groupe Aéronautique, ils se verront rapidement confier la responsabilité complète de projets faisant appel à des techniques et technologies de pointe dans les domaines suivants :

— Equipements électroniques pour moteurs civils et militaires,
— Systèmes évolués de détection télémesures/télécommandes.

Merci d'adresser CV + lettre à SNECMA, Département Encadrement, sous la référence No 90.968, 2, boulevard Victor 75015 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
recrute pour assurer la coordination technique d'une ligne de

PRODUITS AERONAUTIQUES

INGENIEUR GRANDE ECOLE

+ FORMATION INGENIEUR DE L'ARMEMENT
FORTEMENT APPRECIEE

- Ses responsabilités concerneront des équipements pour lesquels il lui sera demandé de :
  - proposer à la Direction Générale de la Société les éléments d'une politique de développement de concepts techniques nouveaux et en assurer la promotion auprès des utilisateurs
  - coordonner les activités techniques internes à la Société
  - animer les échanges techniques entre la Société et l'extérieur : donneurs de licence, clients, utilisateurs...
- Des connaissances techniques très larges et très diversifiées acquises par l'exercice d'une fonction importante au titre d'un programme aéronautique (aéronef, système d'armes) constitueraient un atout déterminant.
- Nombreux déplacements notamment à l'étranger. L'anglais courant est indispensable.
- Ce poste ne peut être confié qu'à un candidat capable de contacts à haut niveau, et faisant preuve de combativité.
- Lieu de travail : REGION PARISIENNE.

Adresser dossier de candidature avec C.V., photo et prétentions à No 91.120
CONTESSE & Cie
20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Chevron

Chevron Chemical Company

recherche
• pour son siège de Paris

contrôleur de gestion

de formation supérieure (ISA, ESC, HEC) et possédant une expérience minimum de 6 ans, il se verra confier le contrôle budgétaire de la Société en relation avec les services comptables, et rendra compte directement au PDG. Ce poste offre des possibilités d'évolution et nécessite une connaissance courante de l'Anglais (parlé et écrit).

ingénieur agronome

diplômé d'une Ecole Supérieure d'Agronomie, il possèdera une expérience de 3 à 4 années dans le développement de produits phytosanitaires, à un échelon international.
Dépendant de la Direction Commerciale, il sera responsable du développement technique des produits nouveaux et de la promotion de ceux existants pour plusieurs pays.
La connaissnce à un très bon niveau de l'Anglais ou de l'Allemand est nécessaire, ce poste impliquant de fréquents déplacements. (Le candidat peut être originaire d'un pays de la CEE).

ingénieur agronome stagiaire

Ce poste s'adresse à un candidat diplômé d'une Ecole Supérieure d'Agronomie, désirant se former à la pratique des problèmes du développement de produits phytosanitaires.
Une bonne connaissance de l'Anglais ou de l'Allemand est souhaitée. Ce stage peut déboucher sur une affectation au sein de notre Société.

• pour son usine de Port de Bouc (Bouches-du-Rhône)

adjoint administratif du directeur

Nous créons ce poste : il s'adresse à un candidat ayant au moins 5 ans d'expérience de pratique administrative en milieu technique.
Une formation de base d'ingénieur et une expérience "en usine" seront des atouts ainsi qu'une très bonne connaissance de l'Anglais (parlé et écrit).
Adressez votre candidature (C.V. détaillé, photo et prétentions) à :
CHEVRON CHEMICAL COMPANY SAF
Service du Personnel - 12, rue de Penthièvre - 75008 PARIS.

Kodak

recherche pour le développement de son réseau de centres Informatiques (MVS, DOS/VS, ...)

JEUNE INGÉNIEUR LOGICIEL

Intégré dans une équipe de haut niveau, il contribuera au choix, à la mise en place et au suivi des matériels et logiciels.

En continu, il participera aux recherches d'optimisation des systèmes et assurera un rôle de conseil et d'assistance technique auprès des utilisateurs, des groupes d'études et des exploitations.

Le contexte international de certaines études implique la connaissance de l'anglais.

Formation supérieure scientifique option informatique (École d'Ingénieurs ou maîtrise - DEA).

Expérience antérieure appréciée.

Ecrire avec C.V. et photo retournee sous réf. M à :
KODAK-PATHÉ Service du Personnel
8/26, rue Villiot - 75594 PARIS CEDEX 12

bleu

Tektronix

DIVISION INFORMATIQUE GRAPHIQUE
1er constructeur mondial de terminaux et d'ordinateurs graphiques
Nous sommes la référence dans les domaines d'applications tels que :
• CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR • CARTOGRAPHIE
• DESSIN AUTOMATIQUE • ARCHITECTURE
• RECHERCHE SCIENTIFIQUE, MEDICALE • etc

Nous recherchons :

INGENIEURS COMMERCIAUX
confirmés/débutants

POSTES A POURVOIR REGION PARISIENNE ET PROVINCE

Nous vous offrons :
- fixe élevé + intéressement aux résultats - gamme de matériel performant - anglais indispensable
- opportunité de carrière internationale - voiture de fonction.

Adresser C.V., photo et prétentions à TEKTRONIX - Division Informatique Graphique BP No 13 - 91941 LES ULIS CEDEX.

LE CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES MECANIQUES
recherche pour son Service METHODES

INGENIEUR ou CADRE

ayant une solide experience en
GESTION DE PRODUCTION assistée par ordinateur

Cette experience, acquise dans l'industrie mecanique de moyenne importance, s'exercera au sein d'une équipe de recherche et de conseil qui etend son action aux méthodes modernes de gestion de production.

Le candidat retenu devra être un homme de «terrain» et de contact et avoir l'esprit d'initiative.

Ce poste implique des déplacements fréquents et de courte durée en France et necessite la connaissance de l'anglais lu et parle. Réf. G.P.

INGENIEUR DIPLOME

ECOLE DE MECANIQUE
ayant 2 à 4 ans d'experience acquise aux méthodes et à la fabrication
EN MECANIQUE GENERALE petite et moyenne séries.

Cet ingénieur sera chargé au sein d'une équipe et en étroite collaboration avec l'industrie, de développer pour celle-ci des méthodes et des logiciels d'aide à l'elaboration des gammes de fabrication et à l'exploitation technique d'ensembles de gammes semblables ou homogènes. Il devra également assurer le transfert des résultats auprès des industriels.

Ce poste exige expérience, esprit d'innovation et de collaboration.

Spécialisation informatique (Basic ou Fortran indispensable). Réf. M.G.

INGENIEUR DIPLOME

ECOLE DE MECANIQUE + SPECIALISATION INFORMATIQUE

ayant 2 ans minimum en mise en œuvre de machines outils à **COMMANDE NUMERIQUE** pour intégration dans une équipe de recherche et de conseil sur les méthodes modernes de production.

Cet ingénieur sera chargé dans un premier temps d'étudier les possibilités actuelles des machines outils à commande numérique et leurs applications dans les productions mécaniques avec une possibilité d'évolution vers les études d'implantation d'ateliers flexibles.

Langue anglaise et allemande lues et parlées. Réf. C.N.

Adresser C.V. photo et prétentions en indiquant la référence du poste choisi à
CETIM - Service du Personnel - BP. 67 - 60304 SENLIS



SMA

Société spécialisée dans la maintenance et l'approvisionnement en pièces de rechange et produits pour l'agro-industrie

notre société est une filiale de groupes financier et agro-alimentaire de premier rang.

nous recherchons :

DES INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

La fonction comporte :
- Des opérations de prospection, négociation, conseil, se rapportant aux complexes sucriers, huiliers et industries des boissons. LOCALISÉS HORS DE FRANCE.

Il est demandé aux candidats :
- Une connaissance d'au moins une de ces industries.
- Une formation et rigueur techniques.
- Un SENS COMMERCIAL inné.
- De la diplomatie, de la tenacité et le goût des contacts à tous niveaux.
- D'accepter de fréquents, mais courts, déplacements à l'Étranger.

Ces postes peuvent convenir à :
- Des technico-commerciaux négociant des installations ou des équipements dans les industries citées.
- Des chefs de projet ou assistants travaillant pour ces industries.
- Des ingénieurs de mise en route.
- De jeunes cadres de fabrication attirés par le conseil et le technico-commercial.

Nous travaillons en FRANÇAIS et en ANGLAIS - SALAIRES STIMULANTS

Les candidatures sont à envoyer au Siège :
SOCIÉTÉ DE MAINTENANCE POUR L'AGRO-INDUSTRIE (S.M.A.)
87, Avenue de l'Aérodrome - 94310 ORLY



PHILLIPS PETROLEUM INTERNATIONAL FRANCE
recherche

Comptable
confirmé

Le candidat possède au moins un certificat comptable du DECS ou équivalent.
Il assurera, sous la responsabilité du Directeur Financier, la gestion de 250 dossiers clients.
Il aura une expérience de 2 à 3 ans dans un poste similaire ou en Cabinet.
Une connaissance des techniques comptables anglo-saxonnes et de la langue anglaise seraient des atouts supplémentaires.
Les possibilités d'évolution de carrière à l'intérieur du Groupe sont réelles.
Adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel - Tour ROUSSEL NOBEL Cédex 3
92080 PARIS LA DEFENSE

IMPORTANT ORGANISME
ASSURANCE VIE
recherche

2 INSPECTEURS CONFIRMES

pour animer réseaux existants, implantation région Ouest, région Centre.

Position Cadre, rémunération fixe + frais réels.

Les candidats devront justifier d'une expérience de plusieurs années dans l'animation d'un réseau vie.

LE FUTUR ADJOINT DE SON RESPONSABLE DEVELOPPEMENT

études supérieures, disponibilité pour déplacements courte durée.

Implantation PARIS. Formation assurée. Permis VL.

Adresser C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions sous No 90695, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.a.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Valeo

puissant Groupe industriel Français
C.A. 6 Milliards – Effectif 31000 personnes

recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

diplômés grandes écoles et à fort potentiel d'évolution.

- **Gestion industrielle**

Ingénieur + formation complémentaire en gestion. Au sein de nos services de gestion informatisée, à Paris, vous prendrez progressivement des responsabilités opérationnelles qui vous permettront de maîtriser des techniques modernes de contrôle de gestion et de connaître le fonctionnement de l'entreprise. Pour l'un de ces postes la connaissance de l'espagnol ou de l'italien sera appréciée.
Réf. 39795/1

- **Etudes et Développement de produits**

1) A.M., E.N.S.I., I.N.S.A., ..., vous souhaitez appliquer et développer vos connaissances en automatismes et électronique. Au sein de notre Centre de Développement de Produits Thermiques, vous serez chargé, après formation, de développer la commande et la régulation automatisées de nos appareils de chauffage et de climatisation automobile. Dans un but de coordination des études vous travaillerez en collaboration étroite avec les autres ingénieurs et techniciens du centre. Allemand lu et compris souhaité.
Poste à La Verrière (78) **Réf. 39795/2**

2) Ingénieur mécanicien, vous avez des connaissances en informatique. Au sein de ce Centre de Développement de produits mécaniques, vous serez chargé, sous la direction du responsable des Etudes, et après formation, de poursuivre notre programme d'automatisation d'études techniques (C.A.O, D.A.O, F.A.O) et vous serez en liaison étroite avec nos autres établissements concernés par ces développements. Poste à Saint-Ouen (93) **Réf. 39795/3**

Notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités de carrière dans le Groupe à partir de tous ces postes.

Adresser CV, prétentions et photo
en indiquant la référence du poste choisi
à VALEO Service Recrutement I & C
43, rue Bayen - 75017 Paris

SOCIETE EN EXPANSION
Composants pour le Bâtiment
crée la fonction

Cadre Marketing-Vente

Attaché à la Direction commerciale il assurera dans un premier temps les études de marché et la communication commerciale. Après cette prise de fonction permettant de se former aux produits et marchés il assurera également la vente d'un produit à fort potentiel commercial.

Nous recherchons un jeune diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce ayant 3 à 5 ans d'expérience technique et commerciale sur le marché du bâtiment.

Adresser CV prétentions et photo
sous N° 7914 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE EXPORTATRICE (1.200 personnes) recherche pour son service informatique équipé de minis ordinateurs GENERAL AUTOMATION programmés en FORTRAN commercial

Responsable informatique

30 ans minimum, expérimenté mini informatique temps réel, bonne pratique du Fortran, connaissance anglais très souhaitée.
Dans un premier temps, le candidat retenu devra participer au recrutement de l'équipe d'analyse programmation et prendre en mains trois centres d'exploitation.
Ensuite, en liaison avec le Comité de Direction, il devra répondre aux besoins des services utilisateurs de l'informatique et proposer l'évolution des moyens matériels et logiciels.
Il sera demandé au candidat une bonne compétence technique, des connaissances en gestion, des qualités de réalisateur et de contact.
référence 1.456 M

Opérateur exploitation

Une première expérience sur mini ordinateur fonctionnant en temps réel serait un atout, le goût de l'ordre et de la méthode est impératif. La formation au matériel exploité et aux traitements sera assurée après recrutement.
référence 1.457 M

Lieu de travail pour les deux postes proposés : Paris La Défense.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions en précisant la référence à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.

DEUXIEME ROND-POINT
DES CARRIERES

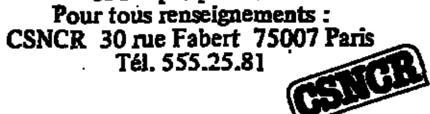
La Chambre Syndicale Nationale
des Conseils en Recrutement
organise le jeudi 26 mars 1981
une journée professionnelle d'étude
et d'échanges sur le thème :

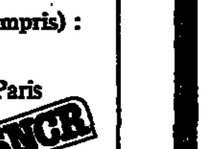
les nouveaux défis de l'emploi : richesse ou contrainte pour l'entreprise

Cette journée se déroulera
de 9h 30 à 18h à :
La Maison des Polytechniciens
12, rue de Poitiers 75007 Paris

Travail en commissions
puis réunion plénière de synthèse
animée par GUY THOMAS

Participation aux frais (déjeuner compris) :
650 F par personne
Pour tous renseignements :
CSNCR 30 rue Fabert 75007 Paris
Tél. 555.25.81





ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

4, rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur centre de profit industriel et commercial
référence DL 437 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PERFORMANTE (200 personnes, équipements très modernes) recherche le Directeur d'un établissement décentralisé.
Il s'agit de diriger une usine neuve, équipée de matériels sophistiqués, comprenant actuellement un effectif d'environ 50 personnes et d'en assurer l'animation et la gestion, tant sur le plan technique et production que sur le plan commercial.
Poste intéressant, autonome et évolutif pour un ingénieur ayant une expérience de production dans une industrie mettant en œuvre des équipements lourds, ainsi que le profil d'un "patron d'entreprise".
Lieu de travail : ville Ouest France
Rémunération de départ : **200 000 F**

Directeur commercial
référence GO 440 AM

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE, chargée de la commercialisation des produits destinés à l'agriculture (semences fourragères) offre un poste évolutif de Directeur Commercial à Ingénieur Agronome ou formation supérieure équivalente connaissant les marchés agricoles.
Il sera responsable de :
- l'élaboration de la politique commerciale
- l'animation d'un réseau de vente

et il devra, dans un délai très rapide, assurer avec autonomie l'ensemble des responsabilités commerciales et de gestion.
Le candidat devra justifier d'une expérience de 10 ans environ au contact des milieux agricoles et faire preuve de qualités de gestionnaire et d'animateur.
Poste : ville Centre France.

X, ECP, Mines, HEC commerce international poste haut niveau
référence HP 441 AM

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS recherche un Cadre de haut niveau pour lui confier la responsabilité de la création et de l'animation d'un réseau de ventes international.
Ce poste conviendrait à un candidat, de formation supérieure, ayant une solide expérience dans la négociation de contrats internationaux concernant l'achat, le transport maritime et la vente de produits industriels.
Situation de premier plan. Parfaite connaissance de l'anglais indispensable.
Poste à Paris.

Responsable commercial d'un important groupe de produits
référence JR 442 AM

PUISSANT GROUPE MÉTALLURGIQUE FRANÇAIS recherche le Responsable Commercial d'un important groupe de produits métallurgiques.
Ce cadre doit disposer d'une solide formation technico-commerciale acquise dans le domaine des ventes de produits industriels (connaissances fonderie appréciées).
- il entretiendra et développera des contacts à niveaux élevés auprès clientèle industrielle
- il assurera avec autonomie la gestion commerciale de son service (budget, contrôle des résultats)
- il représentera son groupe en ce qui concerne sa gamme de produits auprès des Associations Professionnelles France et étranger.

Poste à Paris.

Deux ingénieurs grande école ESE, ENST, ENSTA... électronique informatique

UN TRÈS IMPORTANT ÉTABLISSEMENT A VOCATION INDUSTRIELLE *(études, fabrication, essais) plus de 5 000 personnes, recherche pour* un de ses départements développant des techniques de pointe :

- un **INGÉNIEUR SYSTÈMES (électronique)** - Il participera sous la conduite d'un Chef de Projet, au développement de systèmes électroniques : définition, suivi de la réalisation auprès d'industriels, participation aux essais.
Les techniques mises en œuvre concernant principalement le traitement de signal analogique et numérique.
référence EM 438 AM
- un **INGÉNIEUR SYSTÈMES (informatique)** - Il assistera un Chef de de Projet dans la définition des traitements informatiques pour des systèmes électroniques complexes (gestion d'un système, élaboration de pistes, extraction, visualisation), il en suivra la réalisation et participera à l'évaluation des performances. Ce poste fait appel à des connaissances d'informatique temps réel.
référence FN 439 AM

Ces fonctions s'adressent à des ingénieurs grande école (ESE, ENST, ENSTA ou équivalente) à vocation électronique, ayant de préférence une première expérience *professionnelle et manifestant une réelle motivation pour la technique.*

Lieu de travail : ville côte méditerranéenne.
Écrire en précisant la référence.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris



Dans le cadre de son programme de promotion technique et de développement, la Direction des Recherches et de la Qualité, recrute pour son Centre de Guerville (CEREG), près de Mantes-la-Jolie (Yvelines), deux Ingénieurs désirant faire carrière dans l'industrie cimentière :

un ingénieur procédés

Après une formation cimentière appropriée, il sera chargé *d'études d'amélioration et de modification des procédés de* fabrication et des produits, au Centre de Recherches et en usine.

Il travaillera en étroite collaboration avec la Section Mesures Industrielles et les Laboratoires d'essais.

Le candidat aura à démontrer des capacités de dynamisme et de créativité. Formation souhaitée : Génie Chimique, A. et M., CESI ou INSA.
référence : 66.528

un ingénieur d'essais et mesures industrielles

Après une formation cimentière appropriée, il aura à réaliser en direct des essais physiques, mécaniques et thermiques sur les installations et le check-up de matériels spécifiques en vue de *conclusions techniques. Il concevra et organisera* également des plans d'intervention en usine.

Il fera la preuve de capacités d'initiative. Formation souhaitée : A. et M. ou ÉCOLES ASSIMILÉES.
référence : 66.529

Ces postes, qui impliquent d'assez fréquents déplacements de courte durée en usine, offrent des possibilités intéressantes d'évolution vers des fonctions de production ou de recherche.

Une bonne connaissance de l'anglais est vivement souhaitée dans tous les cas.

Adresser lettre de candidature, c.v.
et photo ainsi que prétentions à :
BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS
en précisant l'intitulé du poste et sa référence.

PUBLIALE

N.C.H.

Groupe de dimension internationale
en expansion
recherche pour développer
son département Lubrifiants Hautes Performances

des Cadres de Ventes

- Ils ont une formation technique ou une expérience en mécanique générale, T.P., matériel agricole, PL, VL, engins de levage et manutention.
- Ils sont âgés de 28 ans minimum.
- Enthousiastes et dynamiques, ils ont l'esprit ouvert, un sens aigu de l'efficacité et une volonté au niveau de leurs ambitions.
- Ils habitent la Région Parisienne et sont prêts à se déplacer chaque semaine en Province.

Nous offrons :
- le statut Cadre (coefficient 16)
- un fixe important (x 13)
- une voiture de fonction
- une formation assurée par des responsables compétents sur le terrain et par un service audio-visuel perfectionné.

Ecrire ou téléphoner :
Direction du Personnel - N.C.H.
11/13, rue Benoît Malon 92150 Suresnes
Tél. 772.91.19

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS (11e), recherche

PROGRAMMEUR EXPÉRIMENTÉ

SUR SYSTÈME RÉALITÉ

DISPONIBLE RAPIDEMENT

Poste évolutif pour candidat de valeur

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à
BREGUET K.S.B.,
4, RUE DES NANETTES, 75540 PARIS CEDEX 11.

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES (PROMOTION *ET GESTION IMMOBILIÈRES ; 1900 PERSONNES)*, cherche pour son siège à Paris de

jeunes analystes financiers (homme ou femme)

(réf. 3960 LM)

Au-delà d'une mission financière classique, ils (elles) apportent leur assistance aux directions régionales, représentent progressivement la direction financière dans les instances de décision (internes et externes), participent à la création d'outils d'analyse financière et à la rédaction de documents de synthèse.

Ces postes s'adressent à de jeunes diplômés (HEC ; ESSEC ; Sup de Co ; Sciences Po, etc.) ayant si possible un à deux ans d'expérience dans l'immobilier, la banque ou l'audit et désireux de faire une carrière financière.

Les possibilités d'évolution au sein du groupe sont réelles.

NOUS SOMMES L'UN DES BONS PROMOTEURS INDÉPENDANTS FRANÇAIS (SIÈGE A PARIS) et cherchons

l'adjoint de notre directeur des affaires nouvelles

(réf. 3962 LM)

Il a pour mission, au vu d'un terrain, d'élaborer un projet global et d'en chiffrer les coûts et les rendements, avec l'aide d'une équipe de spécialistes (architectes, responsables de marketing, juristes, financiers, etc.) ; puis il prépare un projet détaillé qui, après approbation par le tour de table, est remis au directeur de programme.

Nous cherchons un cadre de formation supérieure (ingénieur, grande école commerciale, doctorat en droit), ayant acquis son expérience dans l'immobilier comme assistant d'un promoteur, ingénieur d'affaires ou directeur de programmes.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire sous la référence correspondante.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



SOBEA RECRUTE

bâtiment gros œuvre et corps d'état

1 Directeurs de travaux
Responsabilité technique de travaux et gestion : *ingénieurs* ou techniciens supérieurs confirmés (10 à 15 ans de BTP).

2 Conducteurs de travaux 2e échelon
Conduite de chantier sous tous les aspects (technique et gestion) : techniciens supérieurs Eyrolles, Toulouse, Egletons.

3 Responsables études de prix
Études et participation aux négociations des affaires ; formation supérieure.

4 Ingénieurs d'affaires diplômés
La fonction qui recouvre la recherche de marchés auprès des collectivités locales, bureaux d'études, architectes, promoteurs... nécessite des qualités de négociateur et une expérience des études de prix.

adduction assainissement pose de canalisations

5 Ingénieurs diplômés débutants
pour activité de chantier après formation pratique.

6 Conducteurs de travaux 1er échelon
débutants (Eyrolles, Egletons).

7 Conducteurs de travaux 2e échelon
Ingénieurs diplômés confirmés pour organisation et suivi technique de chantier.

8 Chefs de chantier
(bac technique) débutants ou confirmés pour encadrement sur chantier.

9 Ingénieurs diplômés confirmés
responsables d'un centre de profit. Compétence technique dominante commerciale.

Les postes numérotés de 1 à 9 sont à pourvoir en France dans nos 25 implantations régionales largement réparties sur l'ensemble du territoire.

Irak important chantier durée 3 ans

10 Chefs de chantier
expérimentés pour encadrement des équipes recrutées localement.

Canalisations

11 Conducteur de travaux 2e échelon
bonne connaissance de la pose et des essais en canalisation fonte.

Génie civil

12 Responsable de centrale béton
Expérience exploitation de carrières et bonne connaissance des agrégats, anglais courant.

13 Conducteurs de travaux
Ingénieurs expérimentés dans la conduite des chantiers, connaissances en anglais.

Gestion de matériel

14 Chefs mécaniciens IAC
pour maintenance matériel de TP.

15 Mécaniciens TP

16 Mécaniciens électriciens

Décidés, malgré la conjoncture, à continuer notre développement, nous avons besoin, pour renforcer et compléter nos équipes, d'une centaine d'hommes de tous niveaux de formation, cadres et agents de maîtrise. Débutants dans la vie ou déjà expérimentés, ils occuperont des postes opérationnels très variés, dans les fonctions techniques, administratives ou commerciales.

Nous faisons partie d'un groupe industriel important et diversifié, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. Notre chiffre d'affaires et celui de nos filiales avoisine 4 milliards de francs dont un tiers réalisé hors du territoire métropolitain. En France, nous employons près de 10 000 personnes et, à l'étranger, 3 000 travaillent sur nos chantiers.

Si vous voulez gagner avec nous, faites nous rapidement parvenir votre curriculum-vitae ou contactez-nous par téléphone au 749.03.30 - postes 37.88 et 39.13. Précisez le numéro de l'emploi que vous visez.

SOBEA
SOCEA-BALENCY

direction des affaires sociales
280, avenue Napoléon-Bonaparte
92500 Rueil-Malmaison
Tél. (1) 749.03.30

---

ingénieurs grandes écoles futurs managers

CREUSOT-LOIRE offre à de jeunes ingénieurs diplômés d'une Grande École des opportunités de carrière évolutive au sein de la Société et du Groupe.

Ils se formeront à nos activités en prenant en charge dès la première année, des projets opérationnels répondant aux besoins réels de différentes unités, préparant ainsi leur affectation dans une Division.

Leur apprentissage des responsabilités se poursuivra dans le même temps grâce à l'acquisition d'une « culture industrielle » propre à l'entreprise, à base d'informations et d'échanges sur les activités et les procédures de la Société.

Notre choix s'orientera vers de jeunes ingénieurs diplômés ECP, Mines, A et M, et ENSI, capables d'accéder à terme à des responsabilités d'encadrement à haut niveau dans nos centres de production et acceptant les exigences de mobilité qui en découlent.

Les candidatures doivent être adressées à CREUSOT-LOIRE, Service Gestion et Développement des Cadres, 15, rue Pasquier, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

CREUSOT-LOIRE



Telemecanique

UN DES LEADERS EUROPÉENS DE CONSTITUANTS POUR AUTOMATISMES INDUSTRIELS (11 000 PERSONNES) CHERCHE SON

directeur de la communication

- Sous l'autorité du directeur du marketing, il dirige une équipe importante, fonctionnant comme une agence intégrée.
- Il conseille et propose aux divisions industrielles et aux directions commerciales, en France et à l'étranger les stratégies de communication adaptées à nos produits et à notre image industrielle.
- Il anime la rédaction, la conception et la réalisation des différents moyens de communication :
  - documents (catalogues, brochures commerciales...) ;
  - audio-visuels ;
  - expositions, manifestations internationales ;
  - lancements publicitaires, campagnes institutionnelles...
- C'est un homme de 35 ans environ.
- Formation ingénieur ou grande école commerciale avec une expérience de biens industriels.
- Expérience marketing et communication industrielle.
- Bon animateur et gestionnaire.
- Connaissance de l'anglais appréciée.
- Lieu de travail : Paris-Ouest.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, à notre conseil, sous la réf. 198 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach . 75017 paris

membre de syntec

---

radar

REGARDE L'AVENIR ET PARIE SUR LES JEUNES

L'UNE DES PREMIÈRES ENSEIGNES DE LA DISTRIBUTION MODERNE OUVRE SES PORTES A

15 jeunes diplômés
ÉTUDES COMMERCIALES SUPÉRIEURES

- vous avez le sens du commerce et vous voulez réussir,
- Vous souhaitez voir rapidement le résultat de vos efforts,
- Vous voulez animer une équipe,
- Vous conjuguez goût de la gestion et sens du concret.

Vous vous verrez confier, après une période de formation approfondie en théorie et en pratique, **des responsabilités** en **Hypermarché** et en **Supermarché** (PARIS et PROVINCE).

Vous trouverez de réelles possibilités de développement et d'évolution de carrière si vous acceptez la mobilité géographique et les contraintes de la grande distribution

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite à :
DÉVELOPPEMENT ET SYNTHÈSE
Pépinière Encadrement RADAR
25, rue François-1er - 75008 PARIS

bleu

---

jeune juriste d'entreprise

Droit Commercial International

PARIS

Un important groupe industriel français, (biens d'équipement - usines clés en main) 3,2 milliards de francs de C.A. dont 80 % à l'export, recherche une(e) Juriste débutant(e) ou ayant un ou deux ans d'expérience en entreprise.

Rattaché(e) au Responsable du service qui assurera sa formation, il (elle) se verra confier des missions portant plus particulièrement sur l'international (étude des fiscalités locales, analyse des contrats . . .).

La formation souhaitée est un D.E.A. avec option Droit International.

ANGLAIS courant.

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo sous référence 2727 A à : ORGANISATION et PUBLICITE - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS qui transmettra.

Le cabinet chargé de ce recrutement garantit le caractère confidentiel des candidatures.



OPPORTUNITÉ POUR UN JEUNE ESC, IUT... AVEC 1re EXPÉRIENCE COMMERCIALE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE
en Outillage, Fournitures industrielles, Quincaillerie, Électricité, Sanitaire, Chauffage central, produits sidérurgiques, isolation,
recherche en
SEINE et MARNE SUD

JEUNE ADJOINT DU DIRECTEUR COMMERCIAL

POUR LE SECONDER : suivi des clients G.S. et gros marchés, recherche de nouveaux créneaux de clientèle, gestion commerciale,...

POSTE FORMATEUR & ÉVOLUTIF

INDISPENSABLE
- **E.S.C., I.U.T. ou équivalent**
- **1re EXPÉRIENCE COMMERCIALE en G.S. sur le terrain ou en Service Commercial.**
- **HOMME DE TERRAIN « qui en veut » sachant jongler avec prix, marques, remises,...**

C.V. manuscrit, salaire, photo ss réf. 4633 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Roucaire

INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES

recherche

INGÉNIEUR
OU ÉQUIVALENT POUR SAV

Connaissant l'électrotechnique, l'électronique (entre autres microprocesseurs) et si possible le froid

- Agé de 35 ans minimum.
- Il travaillera sous les ordres du responsable S.A.V.
- Après formation il animera une équipe de 10 techniciens et prendra la responsabilité d'un S.A.V. dans le domaine des appareils de laboratoire.
- Des connaissances en Allemand ou Anglais seraient appréciées.

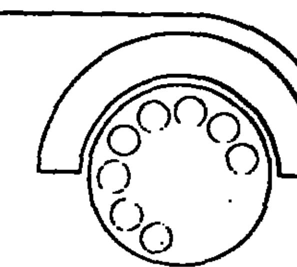
Ce poste nécessite de réelles qualités d'adaptation et un esprit de commandement.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
ROUCAIRE S.A.
BP 65
78143 VELIZY-VILLACOUBLAY CEDEX

bleu

---

cnet



LE CENTRE NATIONAL D'ETUDE des TELECOMMUNICATIONS

recherche deux

INGENIEURS ELECTRONICIENS

INGENIEUR CONFIRME

(5 ans d'expérience minimum) pour assurer la responsabilité de l'étude et de la définition de sous-systèmes de charges utiles de télécommunication. Il devra maitriser les méthodes de traitement du signal pour les télécommunications et les techniques avancées en logique rapide.

INGENIEUR

(débutant à 2 ans d'expérience) pour participer à l'étude et à la réalisation d'ensembles numériques pour satellites de télécommunication. Des connaissances en logique rapide, et éventuellement en techniques hyperfréquences et en technologie spatiale sont souhaitées.

Adresser lettre de candidature manuscrite,
C.V. détaillé et prétentions à : CNET - PA.B/RPE
38, avenue du Général Leclerc
92131 ISSY les MOULINEAUX

SOCIETE LOGABAX

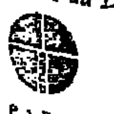
recherche pour son département
GRANDES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS

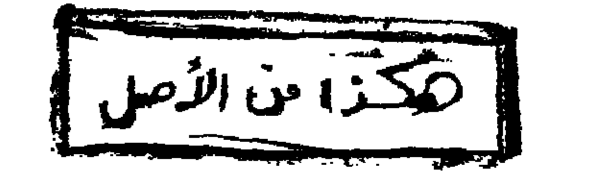
ingénieurs d'affaires

Les candidats retenus seront capables de négocier à haut niveau et justifieront de 3 à 5 ans d'expérience dans la vente de matériel mini et télé-informatique.

Une telle expérience acquise au contact des administrations sera appréciée.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 335 - Direction du Personnel - Service Recrutement - 79, avenue Aristide Briand 94115 ARCUEIL CEDEX.





CADRES et INGENIEURS COMMERCIAUX

Ecoles de commerce ou d'ingénieurs

GRACE CRYOVAC® HF

LEADER MONDIAL de l'emballage plastique souple pour produits alimentaires frais, renforce l'équipe commerciale de sa principale filiale européenne, située près de Rambouillet, à 45' de Paris. Trois opportunités sont proposées :

chef des ventes

basé au siège, véritable trait d'union entre les hommes de terrain et le chef de marché, il animera une équipe de cadres commerciaux répartis sur l'ensemble de la France et du Bénélux. Il a déjà prouvé ses talents de négociateur, d'animateur et d'organisateur.

responsable "développement"

basé au siège, homme de REFLEXION mais aussi d'action, il étudiera, développera et promouvra de nouvelles applications pour nos procédés en France, Bénélux et Suisse en relation avec les vendeurs, les clients et l'usine.

ingénieur des ventes centre de la France

ce sera un homme jeune, responsable de son secteur, il commercialisera nos procédés d'emballage (matériels, complexes, films, sacs ...) à une clientèle industrielle alimentaire, dans la région CENTRE de la France. Il participera à des études commerciales et techniques avec les hommes du développement.

Structurée par MARCHES (Salaison - Viande - Volaille - Fromage - Boulangerie ...) notre organisation commerciale offre de nombreuses opportunités de carrière aux candidats ayant assimilé les méthodes de travail du groupe. Capables de s'intégrer à des équipes pluridisciplinaires, ils savent faire preuve de bon sens et d'initiative. Imaginatifs, ils sont prêts au changement.

La pratique de l'Anglais est indispensable.

F. RAMON vous remercie de lui adresser votre dossier avec photo et prétentions à STE GRACE - B.P. 10 - 28230 EPERNON.
Une totale discrétion vous est garantie.

GRACE

ÉLECTRONICIENS ou AUTOMATICIENS DEVENEZ INGÉNIEURS INFORMATICIENS

CAP SOGETI LOGICIEL, l'une des premières sociétés européennes de Conseil et de Services en informatique, recrute plusieurs jeunes *électroniciens ou automaticiens* (écoles d'ingénieurs ou universitaires).

Après une formation axée sur les microprocesseurs, ils occuperont des fonctions d'ingénieurs informaticiens au sein de nos agences de Paris.

La solidité de notre société et son implantation internationale offrent de très intéressantes évolutions de carrière.

Les dossiers de candidature sont à adresser à :

Y.-M. DUVAL
CAP SOGETI LOGICIEL
CAP SOGETI LOGICIEL
5, rue Louis Lejeune
92128 MONTROUGE Cedex

HAVAS CONTACT

SVP Information Carrière Grandes Ecoles

"SPÉCIAL JEUNES"

*annonces parlées** 763.11.15

entreprises	postes à pourvoir	lieux	expériences	langues	formations	réf.
FRANCE-GLACE FINDUS	ASSISTANTS CHEFS DE PRODUITS	Paris	Débutants ou 1 à 2 ans		HEC, ESSEC, ESCP, ESCAE	131A7
ENERTEC	INGÉNIEURS D'ÉTUDE	R.P. - Poitiers	Débutants	anglais allemand	Grandes écoles d'électronique	148A7
ENERTEC	ING. TECHNICO-COMMERCIAUX	R.P. - Rennes	Débutants à 2 ans	anglais allemand	Grandes écoles d'électronique	148A8
OLIVETTI	INGÉNIEURS COMMERCIAUX *système de gestion*	Rhône-Alpes Immédiatement	Débutants à 2 ans de vente		Grandes écoles de commerce	102A4
TECHNIP	INGÉNIEURS ÉTUDE MÉCANIQUE	La Défense Lyon. St-Nazaire	Débutants à 2 ans en mécanique	anglais	Grandes écoles d'ingénieurs	127A4
TECHNIP	INGÉNIEURS ÉTUDE INSTRUMENTATION	La Défense Lyon. St-Nazaire	Débutants à 2 ans	anglais	Grandes écoles d'ingénieurs	127A5
CIT ALCATEL Dpt Transmission	INGÉNIEUR Liaisons téléphoniques sous-marines	Montlhéry 91 déplacement 3 mois par an	Débutants	anglais	Grandes écoles d'électronique et d'informatique	133B7
CAP SOGETI LOGICIEL	INGÉNIEURS MICROPROCESSEURS	Paris	Débutants ou 2 ans d'expérience	anglais	Ecoles d'ingénieurs option informatique	139A1
ELF AQUITAINE	CADRES FINANCIERS	Paris 1er semestre 81	Débutants	anglais	Grandes écoles de gestion	137A1
SEP	INGÉNIEURS servomécanismes *asservissements*	Vernon Immédiatement	Débutants ou quelques années	anglais	X, ENSAE, ECP, ENSMA, ENICA, ENSC. Besançon.	153A2
LE PRINTEMPS	CHEFS DE DÉPARTEMENT	Mars. Mobilité sur la France	Débutants		ESCAE, HEC, ESSEC, ESCP.	123A1
SERETE	ING. LOGISTIQUE manutention org. industrielle	Paris et France 1er semestre 81	Débutant	anglais	Grandes écoles d'ingénieurs, connais. informatique	125A1
SERETE	INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN	Paris et France 1er semestre 81	Débutant	anglais	Grandes écoles d'ingénieurs	125A2
CCMC Informatique de Gestion	INGÉNIEURS COMMERCIAUX	Paris. Province	Débutants ou plus progiciel		Ecoles de commerce	159A3
CCMC informatique de Gestion	ING. INFORMATIQUE répartie micro/mini	Orléans 1er semestre 81	Chez constructeurs ou SSCI	anglais	Ecoles d'ingénieurs	159A2
SEREG	INGÉNIEUR COMMERCIAL	R.P. 1er semestre 81	Débutant instrumentation électronique milieux industriels	anglais	E.S.E. électronique *physique*	158A1
THOMSON-CSF TÉLÉPHONE, Div. Commutation Publ.	INGÉNIEURS LOGICIEL	Malakoff	Débutants à 2 ans d'expérience système temps réel	anglais	E.N.S.I., E.S.E. Informatique	138A6
RANK XEROX	CADRES COMMERCIAUX	Paris Province Ouest 1er semestre 81	Débutants ou plus		Grandes écoles de commerce	129A1
MATRA	INGÉNIEURS DE CONCEPTION	Vélizy-Toulouse 1er semestre 81	Débutants à 2 ans		Grandes écoles d'ingénieurs	142A4

* Avant de faire acte de candidature prenez connaissance par téléphone des descriptifs détaillés des offres qui vous intéressent, ils ont été conçus pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et votre rencontre avec l'entreprise s'en trouvera accélérée. Appelez 763.11.15 en rappelant la référence.

SVP Information Carrière
7, rue de Logelbach 75017 Paris.

CSMCR

Cadre Commercial

Dataproducts

Division française du premier fabricant mondial d'imprimantes rapides, nous sommes devenus, en l'espace de 8 ans, *le leader du marché national O E M.*

Afin de maintenir le rythme intense de notre expansion, nous allons porter, désormais, notre effort sur le marché des assembleurs de systèmes et gros utilisateurs informatique et *nous recherchons*, de ce fait, un cadre commercial à fort potentiel qui s'intégrera dans notre nouvelle structure commerciale.

Le futur collaborateur devra être, impérativement, un professionnel du milieu « systèmes périphériques », doté d'une *forte* carrure commerciale et manifestant un intérêt certain pour les produits techniques.

Il disposera de l'excellente notoriété de notre société, de la fiabilité de nos produits et de l'expérience de notre équipe technique,

Rémunération de bon niveau à négocier.

Voiture de fonctions · Statut cadre.

Documentation sur poste aux candidats présélectionnés

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel, photo (retournée) sous réf. 1803 P

38, RUE ÉTIENNE MARCEL 75001 PARIS

FRANCE MARKETING

Au sein du Groupe Schlumberger, ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER conçoit *et réalise des systèmes de haute technologie pour la recherche et l'exploitation pétrolières.*

Dans le cadre d'un important projet d'informatisation et de décentralisation de la Production, nous recrutons un jeune

DIPLÔMÉ D'UNE GRANDE ÉCOLE (HEC, ESSEC, IEP,...)

Il travaille depuis 3 à 5 ans dans un cabinet international d'audit et est familiarisé avec l'informatique.

Sous les ordres du Directeur Financier, il développera la politique et les procédures de contrôle interne de la nouvelle organisation.

Ses fonctions pourront également l'amener à prendre en charge des audits à l'intérieur de la Société et auprès des sous-traitants.

Sa réussite dans cette première mission lui permettra d'évoluer rapidement au sein du Groupe Schlumberger en Europe ou aux USA.

Une grande mobilité et une bonne connaissance de l'anglais sont donc indispensables.

Des dossiers complets de candidature sont à adresser, sous référence 8109 M, à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
Schlumberger
26, rue de la Cavée
92142 CLAMART

HAVAS CONTACT

Leader Français de la Distribution Pharmaceutique (plus de 65 Etablissements en métropole) nous recherchons un

UN CADRE CHARGE D'ETUDES

De FORMATION TECHNICIEN SUPERIEUR, expérimenté dans les domaines de l'ORGANISATION, les METHODES, le STOCKAGE-MANUTENTION.

Il aura en charge :

- L'analyse des méthodes et procédures de travail
- *La mise au point de nouveaux projets d'implantation et de manutention*
- Le suivi des installations réalisées et de leur bilan économique
- La correspondance avec l'informatique et les services et les établissements concernés.

Adresser lettre manuscrite + C.V. à : O.C.P. REPARTITION, Direction des Affaires Sociales Service Recrutement 24, rue des Ardennes 75019 PARIS

OCP REPARTITION

chargé de formation

La Direction des Affaires Sociales d'une société de 4000 personnes, possédant des implantations industrielles dans la France entière et des filiales à l'étranger, recherche pour son siège administratif en proche banlieue Ouest de Paris un cadre formateur. Intégré au département formation, il aura à analyser et mettre en forme les méthodes et l'expérience industrielle acquises par les usines et les centres d'études, à concevoir et élaborer des moyens pédagogiques et à organiser leur mise en œuvre. Ce poste conviendrait à un cadre diplômé de l'enseignement supérieur, homme de terrain et de contact, ayant notamment acquis en 5 années minimum, l'expérience professionnelle, l'habitude de la formalisation et de l'animation. La taille et la nature de cette société lui offrent de réelles possibilités d'évolution de carrière à moyen terme.

Ecrire au Département Recrutement d'EUREQUIP sous référence GBD1-M qui transmettra.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL DE PREMIERE IMPORTANCE,
nous employons en France + de 2 700 personnes
Pour le département juridique de notre siège social situé en proche Banlieue Ouest nous recherchons un :

JURISTE confirmé Fiscalité - Droit des Sociétés

Nous lui confierons en particulier les questions relatives à l'application du Droit des Sociétés et de la législation fiscale, la gestion des dossiers s'y rapportant et des études diverses.
Nous souhaitons rencontrer des candidats possédant une formation juridique supérieure (maîtrise minimum) et une expérience de 5 à 8 ans dans des activités juridiques et fiscales.

Ce poste, qui est évolutif, requiert de réelles qualités de contact et une grande capacité d'adaptation.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions à n° D 223 - TELEX P.A. 34, bd Hausmann - 75009 PARIS, qui transmettra

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

MATRA

Recherche pour ses activités SYSTEMES de TELECOMMUNICATION et TELEMATIQUE

INGENIEURS

- de SYSTEME en RADIOTELEPHONIE, EN TELECOPIE.
- d'ETUDES en TRAITEMENT de DONNEES, COMMUTATION.
- d'ETUDES HARDWARE MULTI-PROCESSEURS.

Ces postes peuvent convenir à des ingénieurs Grandes Ecoles pouvant justifier de 4 à 5 années d'expérience dans le domaine Informatique/Télématique.

Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence JD 797 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA Boîte Postale N° 1 78146 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX

MATRA

prend de l'expansion et crée des postes pour

INGENIEURS GRANDES ECOLES de formation aéronautique

ECP — SUP'AERO — ENSTA — ENSMA — ENICA

Les candidats seront orientés sur l'une des fonctions suivantes :

Systèmes

- Ils sont chargés de faire de la « prospective technique » dans le cadre d'études d'avant projet : recherche opérationnelle - analyse de systèmes - études de faisabilité ...
- Les postes concernent des ingénieurs débutants à quelques années d'expérience de l'industrie aéronautique.

Anglais courant. Réf. A

Essais

- Ils sont responsables de l'intégration de la mise en oeuvre et de l'exploitation des essais en vol de matériel aéronautique.
- Une expérience professionnelle de quelques années est indispensable compte-tenu de l'autonomie des postes et des responsabilités opérationnelles sur site, tant sur le plan technique que du personnel à encadrer.

Anglais courant compte-tenu des déplacements à l'étranger. Réf. B

Aérodynamique

- Ils réalisent des calculs aérodynamiques sur des systèmes de haute performance.
- L'un des postes est plus orienté sur les études théoriques et met en oeuvre des connaissances précises en mécanique des fluides et en informatiques. Réf. C
- Le second poste aborde les problèmes d'aérodynamiques dans une phase plus concrète et expérimentale (définition des essais, réalisation des maquettes et suivi des essais)
- Bonne connaissance de l'Anglais. Réf. D

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence du poste choisi sous N° NK 795

MATRA 78146 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

proche Banlieue Nord

recherche

RESPONSABLE SERVICE ADMINISTRATION COMMERCIALE

De formation générale et technique *avec une expérience professionnelle* de 2 ou 3 ans minimum dans un poste similaire, le candidat retenu sera chargé de l'animation d'une équipe de 15 personnes dans les domaines suivants :

- Suivi des commandes, préparation et facturation.
- Relations par téléphone et courrier avec la clientèle.
- Traitement des litiges et des avoirs.
- Suivi et contrôle des mouvements de stocks et des expéditions.

Nous offrons :

- Un statut cadre, rémunération intéressante fonction des critères présentés, avantages sociaux.

Envoyer C.V. et photo, rémunération souhaitée sous référence 14088 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel 94300 VINCENNES

telsys INFORMATIQUE

développe son département APL et crée deux nouveaux postes

UN INGENIEUR APL (réf. 101 A)

et

UN INGENIEUR COMMERCIAL (réf. 102 C)

Envoyer CV et prétentions, en précisant la référence choisie, à M. LEGRAND, TELSYS INFORMATIQUE, 20, Bld de la Muette 95140 Garges-les Gonesse

PUBL. REUN.



THOMSON-CSF

DIVISION SIMULATEURS

ingénieurs commerciaux

ESE, ENSTA, ENSAP... OU EQUIVALENT

Après 2 ou 3 ans dans le milieu industriel vous désirez **ELARGIR VOS FONCTIONS**.

Pour faire face à une **EXPANSION** continue importante, l'un des premiers grands constructeurs mondiaux de **SIMULATEURS** recherche des **INGENIEURS** COMMERCIAUX pour définir, prospecter, négocier et gérer des *contrats concernant des simulateurs d'avions commerciaux ou militaires et* de centrales électriques, thermiques ou nucléaires.

Les candidats seront des ingénieurs de caractère habitués à traiter des projets importants et à coordonner des processus complexes et variés.

LA CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS SERAIT APPRECIEE.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée en indiquant la référence IC 81.17 M à Alain de BEJARRY, THOMSON-CSF Division Simulateurs Etablissement de TRAPPES 3 Avenue Albert Einstein B.P. 116 - 78192 TRAPPES CEDEX



Filiale informatique d'une importante Sté d'assurances recherche un

chef de projet

de haut niveau

pour encadrer une équipe de 15 personnes chargée de la mise en place d'un système comptable et financier en temps réel.

Profil recherché :

- formation supérieure (ingénieur, MIAGE etc...), • 5 à 10 années d'expérience, • connaissances requises : matériel IBM, ASSEMBLEUR, DL/1, • connaissances comptables appréciées.

Envoyer C.V. + photo, sous référence 3263 à

GIE, Service du Personnel Tour Franklin, Cedex 11 92081 Paris La Défense

média-system



BERTIN & Cie

Recherche et Développement

recherche pour sa Division Mécanismes et Systèmes Industriels

un ingénieur électromécanicien

ayant quelques années d'expérience en technique d'automatisation (fluidique, pneumatique, électronique) et désireux de s'intégrer dans une équipe d'ETUDES et de REALISATIONS de MACHINES SPECIALES, en particulier de machines de CONTROLE pour la fabrication en série.

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée à Mr C. LEMAIGNAN - BERTIN & Cie BP 3 - 78370 PLAISIR

ÉTUDIANTS

2e année IUT Informatique préparez dès maintenant votre insertion professionnelle. Nous proposons d'ici à septembre 1981 des postes

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Pour notre informatique de gestion à « PARIS - LA DÉFENSE »

Env. C.V. à M. CHARPENTIER, B.P. 97, 92405 COURBEVOIE CEDEX

Institut Pasteur

PRODUCTION

recherche

le cadre responsable de son Service

PRODUCTION VIRALE

ayant un niveau universitaire ou grande école, une formation et une **expérience confirmée** en biochimie virale.

le cadre responsable de son Service

PRÉPARATION ET RÉPARTITION DES MÉDICAMENTS INJECTABLES

pharmacien, IPI de préférence, ayant une expérience confirmée dans le travail en zone stérile (répartition et lyophilisation).

Lieu de travail : LE VAUDREUIL

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à *Direction du* Personnel INSTITUT PASTEUR PRODUCTION 3, boulevard Raymond-Poincaré 92430 MARNES-LA-COQUETTE

Emplois et entreprises

UN DES TOUS PREMIERS CONSTRUCTEURS D'ORDINATEURS

recherche

pour développper ses affaires en

NORMANDIE

UN CHEF DE VENTE et un INGENIEUR COMMERCIAL

ayant obtenu des résultats prouvés dans la vente et la location d'ordinateurs dans cette région, et en connaissant donc le potentiel.

- Entrée souhaitée en AVRIL ou MAI 1981.
- Bon niveau de formation (grandes écoles)
- Rémunération importante selon résultats.
- Pratique de la langue anglaise appréciée.

Ecrire sous référence 3898, à P. LICHAU S.A. - BP 220 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Discrétion absolue garantie

Notre PME spécialisée dans l'exploration pétrolière cherche pour faire face au développement de son service technique

UN INGENIEUR PRODUIT ELECTRONICIEN

capable de concevoir et de réaliser de nouveaux appareils destinés au contrôle des différents paramètres de forage.

Responsable d'une équipe de cinq personnes, appelée à se développer très prochainement, il devra organiser et superviser le travail de cette petite section.

De formation électronique du type école d'ingénieur ou BTS, DUT complété par une longue expérience de la fonction (5 à 10 ans), le candidat devra avoir des connaissances en circuits logiques et analogiques et une bonne maîtrise de l'anglais.

Il serait souhaitable qu'il ait une première approche des micro-processeurs.

Ce poste offre de réelles possibilités d'évolution dans une entreprise en pleine expansion.

Envoyez C.V. + prétentions sous réf. 9365 à



VALENS CONSEIL BP 359 - 75064 PARIS CEDEX 02

NOTRE JOB : *l'art d'être nous-mêmes!*

Les entreprises sont nos partenaires.

Nos axes d'action sont le développement de leurs politiques du personnel et de leurs politiques commerciales.

Nos moyens :

le courage de la franchise; elles n'attendent pas que nous épousions leurs formules.

la proposition d'actions à mener, leur mise en oeuvre concrète avec leur encadrement.

Pour un jeune

Sup de co ou Ingénieur

c'est un excellent départ dans un job où la dimension personnelle passe avant l'expérience. Elle est primordiale vis-à-vis de nos partenaires et dans notre équipe où les échanges sont permanents, riches et ouverts.

C'est un job varié, qui vous formera et où vous donnerez très vite votre pleine mesure... si vous connaissez l'art d'être vous-même.

Ecrivez-nous. Philippe Gombeaud recevra vos lettres, vous rencontrerez notre équipe.

COPERS 1, rue Moncey 75009 Paris.

COPERS Membre de la [illegible]

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE

PROCHE BANLIEUE OUEST

recherche

UN INGENIEUR MECANICIEN

chargé d'animer des équipes d'études et de fabrication de matériels électroniques dans le domaine de la télématique.

Il devra s'attacher, particulièrement à : leur conception, leur mise au point, la recherche des critères d'acceptation, pour obtenir une très grande fiabilité et un moindre coût.

Le candidat justifiera d'expérience réussies dans un domaine mettant en œuvre des mécanismes intégrés dans des matériels électroniques.

Merci d'adresser C.V., photo et prétent. sous réf. No 90964, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettre.

GRANDE BANQUE AMÉRICAINE

à PARIS

recherche

Un ou (une) cadre de marketing

Le candidat parfaitement bilingue, nationalité française souhaitée, serait principalement responsable des relations avec les filiales françaises des sociétés américaines.

La préférence serait donnée aux personnes ayant acquis une expérience de 2 à 3 années dans ce domaine et possédant une connaissance approfondie des méthodes bancaires américaines.

Les possibilités d'évolution sont réelles au sein de la succursale à Paris et éventuellement à l'étranger.

Disponibilité très brève désirée.

Discrétion absolue assurée.

Adr. C.V., photo et lettre man. sous le nº T 026.025 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



Société S.M.D., filiale du groupe DOCKS DE FRANCE recherche pour ses hypermarchés de la région parisienne

DIRECTEURS ADJOINTS

Ces postes conviennent à des candidats de formation sup., ayant une première expér. réussie en tant que :

CHEF DE DÉPARTEMENT HYPERMARCHÉ

Adr. lettre manus., photo et prét. : Service du Personnel, 17, avenue de la Résidence, 92160 ANTONY.



Responsable Export

d'une profession 170.000 F/an +

Notre profession (branche : équipement du foyer) intensifie sa pénétration commerciale sur les marchés export. Pour prendre en charge sur le terrain ce développement, nous créons à PARIS le poste : RESPONSABLE EXPORT. En France, il conseille les PMI adhérentes, les aide concrètement dans leurs différentes démarches. A l'étranger, principalement sur les marchés européens, il monte et réalise des actions promotionnelles, est moteur dans des négociations intéressant la profession.

Ce poste de confiance intéresse un spécialiste de l'exportation, de formation supérieure. Agé de 35 ans environ, il justifie d'une expérience commerciale importante des marchés internationaux. Il parle bien l'anglais et l'allemand.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 81521 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS



développant ses activités APRÈS-VENTE, *recherche*

TECHNICO-COMMERCIAUX

pour l'établissement et la négociation de marchés de maintenance

Bonnes connaissances en électronique dans les domaines matériels embarqués, aéronautique civile ou télécommunications.

Sens commercial confirmé et bonne pratique de l'anglais
Cadre ou niveau équivalent

Adresser C.V. à T.R.T. - 5, avenue Réaumur 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

CBS — THE MUSIC COMPANY

The Paris-based European Headquarters of CBS Records International seeks urgently a :

DIRECTOR OF ACCOUNTING

The position reports to the Financial Controller-Europe, an will be responsible for :
- providing accounting advice and assistance to our 15 affiliates,
- implementation, review and control of divisional and regional accounting policies in the european headquarters and affiliates,
- day-to-day management of the financial and fiscal affairs of the european headquarters,
- review of european accounting and fiscal developments.

The position will require travel within Europe.

Applicants should be qualified Accountants and have at least 3 years experience in the finance department of a multinational company or auditing firm. Fluent English is indispensable.

Send C.V., photo and salary requirements to :
G. Hoad, CBS International S.A., 1, rue du Château, 92522 Neuilly.

GROUPE DE PRESSE recrute

RÉDACTEUR

pour son département informations sur les sociétés industrielles et financières. Formation analyste financier et expérience professionnelle de quelques années souhaitée.
Adresser candidature avec réf. à S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

COMMUNE DE JOUARS-PONTCHARTRAIN (78760) recherche Animateur expérimenté pour son Foyer Rural.
Adresser candidature avec C.V. à Monsieur le Maire.

BASE DE DONNÉES A VOCATION EUROPÉNNE spécialisée dans le transfert de technologies recherche

RÉDACTEUR

à mi-temps pour assurer corrections de textes, mise en pages et fabrication d'une lettre mensuelle et d'une édition semestrielle - formation ingénieur polyvalent.
Envoyer curriculum vitae et prétentions à TRANSINOVE INTERNATIONAL, 40-42, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES DE PARIS *recherche*

UN CHEF DE GROUPE COMPTABLE

Il aura la responsabilité de toute la comptabilité d'une branche de la compagnie, et devra veiller au bon déroulement des différentes opérations comptables telles que :
- Émission et encaissement des primes.
- Ordonnancement et paiement des sinistres.
- Inventaires.

Ce poste conviendrait à un titulaire d'un BTS, DUT, ou certificat comptable du DECS.
Une expérience antérieure est indispensable.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 14072 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

---

measurex
FILIALE US LEADER PROCESS CONTROL recherche pour PARIS 8ème (puis SILIC RUNGIS en septembre 81)

ingénieur de ventes

Responsable de la vente de systèmes de régulation par ordinateur.

Stage USA - Large autonomie - Potentiel d'évolution.

Ingénieur diplômé, il possédera 2 à 3 ans d'expérience de vente d'équipement d'instrumentation, d'automatisme, d'informatique et une parfaite maîtrise de l'anglais.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à no 90793 CONTESSE PUBLICITÉ 20, avenue de l'Opéra 750040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Compagnie Générale de Géophysique
6, rue Galvani 91301 MASSY recherche

un cadre financier

(HEC, ESSEC ou assimilé + DECS)

- Fonction d'audit au siège social (interventions dans les implantations françaises et étrangères du groupe)
- Affectation probable ultérieure aux Etats-Unis (coordination financière des organismes américains du groupe)

Il est exigé en outre :
- une expérience de quelques années en comptabilité et fiscalité.
- une bonne pratique de l'anglais.

Adresser C.V., photo et prétentions au Département des Relations Humaines

CGG

BONGRAIN SA
DANS LE CADRE DE SON EXPANSION RAPIDE ET CONTINUE recherche

directeur d'usine

- sa formation doit être supérieure à dominante biologique : AGRO, ENSIA,... Il doit justifier d'une expérience réussie de plusieurs années en direction d'usine à vocation alimentaire.
- gestionnaire avisé de l'unité de production dont il aura la charge, sa compétence doit lui permettre d'en accroître les performances. A ce titre il devra être tout particulièrement sensible à l'Esprit Qualité qui caractérise le Groupe, tant au niveau du produit, de l'outil que des Hommes.

Ecrire avec C.V détaillé et prétentions sous réf 310-M à GUILLON Sélection (réponse et discrétion assurées).

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

guillon sélection 33, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS

---

steria INGENIERIE

Recherche pour participer au développement de systèmes temps réel à base de mini-ordinateurs et de micro-processeurs en France et à l'Etranger.

INGENIEURS INFORMATICIENS TEMPS REEL

ayant de 2 à 5 ans de vie professionnelle. (Informatique, Electronique, Automatique)

Ils utiliseront leur expérience en :
- Robotique, télésupervision,
- Commutation téléphonique temporelle,
- C.A.O.
- Simulation,

pour développer de nouveaux systèmes dans la recherche pétrolière, le spatial, les transports et les télécommunications.

Ces postes se situent dans un environnement très dynamique, offrant de larges possibilités de formation approfondie et de progression de carrière.

Adresser C.V. et prétentions à :
steria — J.C. NARCONTI 26, Av. de l'Europe 78140 VELIZY VILLACOUBLAY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT MARITIME
recherche pour renforcer son SERVICE AUDIT

UN AUDIT JUNIOR

2 ans d'expérience minimum
Niveau DECS.

Adresser curriculum vitae et prétentions à nº 91118, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

L'un des Premiers Groupes Francais de bâtiment et travaux publics banlieue SUD OUEST, recherche pour son SERVICE ETUDES DE PRIX

INGENIEURS études de prix de haut niveau

Possédant une expérience d'au moins 10 ans sur de gros CHANTIERS de GENIE CIVIL AUTANT QUE POSSIBLE A L'ETRANGER (barrages, ponts, centrales nucléaires, etc...).

Pratique de l'anglais ou de l'espagnol indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo récente sous référence 2638 à P. LICHAU S.A., BP 220 - 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.

Saint-Ouen - 93

Cet important groupe français du secteur dynamique de L'EQUIPEMENT leader en son domaine développe son Département d'AUTOMATISMES POUR LE BATIMENT, il recherche le

responsable des études d'industrialisation

DANS LES SPECIALITES ELECTROMECANIQUES ET ELECTRONIQUES.

Aux missions traditionnelles afférentes à ce type de fonction s'ajoutent la maîtrise de la Qualité et l'animation d'une équipe de techniciens.

Ce poste évolutif s'adresse à un Jeune Ingénieur diplômé Arts et Métiers ou Centrale, à fort potentiel, justifiant d'une expérience de 3 à 5 ans, capable de s'insérer dans une organisation laissant une grande place aux initiatives personnelles.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous No 91.490 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

---

GRANDE BANQUE ayant son siège à PARIS recherche

SPECIALISTE en obligations françaises

ayant également des connaissances en euro-obligations.

Possédant une formation solide dans le domaine de l'actuariat et doté d'une expérience commerciale de plusieurs années en matière de valeurs à revenu fixe.

Adresser lettre manuscrite, photo et prét. à N. 918 PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.



SOCOTEC CALCUL DE STRUCTURES

Le Groupe SOCOTEC (2000 personnes en France et dans le monde) s'est acquis, par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations, une très grande notoriété dans les milieux de la Construction et de l'Industrie. Dans le cadre du développement de notre Département Informatique et Analyses de Structures au sein de la Direction Technique nous sommes amenés à vous proposer un poste d'ingénieur. Ingénieur diplômé en Génie Civil (ECP - ENPC) vous avez acquis une première expérience de l'Informatique Scientifique ou de l'Analyse des Structures. Vous êtes intéressé par le développement de calculs de structures par la méthode des éléments finis dans le domaine des analyses statiques, dynamiques et de stabilité. Vous travaillerez sur le logiciel «Hercule» installé sur différents ordinateurs. Votre poste sera basé à SAINT QUENTIN EN YVELINES. Si cette offre vous intéresse, adressez votre candidature sous réf. 81.09 à P. CANDES - SOCOTEC - Service Emploi & Formation - 3, avenue du Centre - 78182 SAINT QUENTIN EN YVELINES.

FILIALE D'UN GROUPE INDUSTRIEL IMPORTANT recherche dans le cadre du développement de son ACTIVITÉ DIESEL

DES INGÉNIEURS DIPLÔMÉS

pour :
- son Banc d'Essais
- son Laboratoire

(mesures physiques, analyse des contraintes)

Anglais souhaitable — Avantages sociaux
Proximité immédiate gare proche banlieue parisienne.

Envoyer curriculum-vitae sous réf. 28.095. PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

S.A. SEB *recherche*

INGENIEUR QUALITE

Chargé d'assurer les activités de fiabilité en Après Vente FRANCE et ETRANGER
- *analyse les informations relatives à la vie des produits*
- *concourt à l'amélioration de la qualité des productions et participe à l'élaboration des produits nouveaux.*

Les liaisons fréquentes avec les établissements et les filiales étrangères requièrent une personne capable de s'imposer par ses compétences et ses qualités humaines.

Ce poste sera confié à un INGENIEUR MECANIQUE ou ELECTRO MECANIQUE ayant 2 à 3 ans de pratique industrielle. Parlant couramment l'anglais et si possible l'allemand.

Ce recrutement est effectué directement et confidentiellement par S.A. SEB - Direction du Personnel 21260 Selongey - *Adresser candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions.*

PARIS

ASSISTANT DE NOTRE CONTRÔLEUR DE GESTION

Nous sommes une société d'ingenierie, leader sur son marché, en constant développement principalement à l'exportation et nous recherchons pour notre siège de PARIS l'assistant de notre contrôleur de gestion.

Il participera à la tenue du tableau de bord de la direction générale, à l'élaboration et suivi des budgets, à la conception de méthodes et procédures, à la réalisation d'études ponctuelles, à l'amélioration des outils de contrôle de l'activité.

Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure, il justifiera impérativement d'une première expérience réussie (2 ans) du contrôle de gestion ou de l'audit interne.

Il lui sera en outre demandé une réelle aptitude à la communication.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M3610 à

egor promotion 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

GROUPEMENT TECHNIQUE
Secteur Assurances
Paris 17e
équipé d'un 4341 VM/CMS DOS/VSE avec télétraitement
recherche

PROGRAMMEUR ANALYSTE-PROGRAMMEUR

LANGAGE PL/1 OPT
Connaissance CICS et/ou DL/1 appréciée, niveau DUT

Envoyer C.V. avec photo et prétentions annuelles à M. D. DERYNCK
A.G.S.A.A.
118, rue de Tocqueville - 75850 Paris cedex 17

bleu

PARIS QUARTIER GARE DE LYON
Chaîne nationale de LOCATION AUTOMOBILE cherche

JEUNE CADRE GESTIONNAIRE

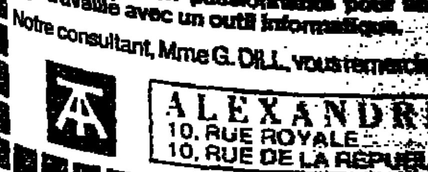
- Formation Maîtrise Sciences Eco ou École de gestion section Économie et Finances.
- 4 à 5 ans d'expérience pour lui confier la

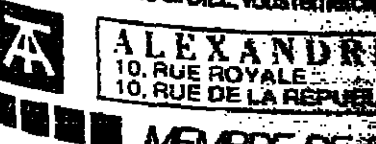
RESPONSABILITÉ ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

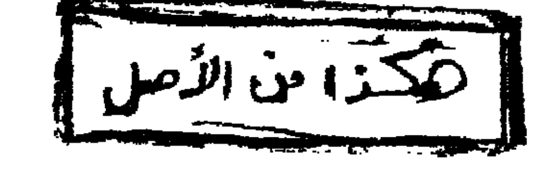
de la chaîne et un rôle de coordination et d'assistance vis à vis des adhérents.
De bonnes bases juridiques seraient un atout apprécié.

SALAIRE DE DÉPART 100.000 F ET +

Écrire avec C.V. à Mme D'ORNANT FIDAL-PARIS, 18 bis, rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET.









SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE NUCLEAIRE-ESPACE-AUTOMATISME

Banlieue SUD-EST, recherche

ingénieurs mécaniciens

(ECP, E.C. Lyon, Arts et Métiers, INSA)
pour conception mécanique, thermique et études technologiques de matériels embarqués.

ingénieurs systèmes

ayant solides connaissances en optique instrumentale.

ou

ingénieurs opticiens

pour conception équipements embarqués.

ingénieurs systèmes

(Télécom., ESE, Sup Aéro)
pour conception équipements embarqués.

ingénieurs électroniciens logiciens

(ESE, ENSI, ISEP)
ayant quelques années d'expérience dans le développement de matériels informatiques et de logiciels sur microprocesseurs.

La pratique courante de la langue Anglaise est indispensable.
Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel - 1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

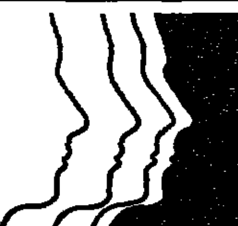
GROUPE FRANCAIS
MECANIQUE DE PRECISION
recherche pour l'un de ses Centres de Production (3000 personnes) en *BANLIEUE PARISIENNE*

UN CADRE HAUT NIVEAU ADJOINT au Chef de PERSONNEL

Participant à l'activité d'une usine en plein développement, il sera l'interlocuteur privilégié de l'encadrement auprès duquel il sera placé *en position de Conseil pour la gestion prévisionnelle* du personnel et d'Assistance pour les relations avec les diverses instances de représentation du personnel.

Si vous désirez prendre part à ce recrutement, nous serons attentifs à votre niveau de Formation Supérieure (Droit, IEP, Sciences Eco, Ecoles d'Ingénieurs,...), à votre expérience d'homme de terrain et de contacts, présentant déjà plusieurs années d'expérience dans la fonction personnel en milieu *industriel (mécanique de préférence)*.

Merci d'adresser lettre, C.V. avec photo et rémunération actuelle ss No 91218, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.



L'offre :
- Il s'agit, dans un premier temps, de participer à l'essor de l'activité marché et produits, dans le domaine du traitement et de la communication de l'information, au sein d'une équipe motivante.
- Le poste doit évoluer vers une fonction de conseil d'entreprise en matière : d'études de structures, audits, plans informatiques, cahiers des charges, actions de formation,...

Vous êtes :
- *Un jeune informaticien, ingénieur ou universitaire,* ayant 2 à 3 ans d'expérience de la vente de services informatiques (logiciels d'applications de gestion) acquise de préférence au sein d'une SSCI et intéressé par une carrière de consultant.

Nous sommes :
- La Division Informatique et *Communication du groupe* BERNARD KRIEF CONSULTANTS, constituée d'hommes de l'art et de psychologues, chargée des opérations de recrutement dans le secteur de l'informatique, ainsi que diverses activités de conseil liées à l'utilisation de cet outil dans les organisations.

Merci d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération *actuelle sous la référence* 8157 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

---

responsable informatique
180 000 F+/an

Une affaire agro-alimentaire en forte croissance (500 p., CA 600 MF) entend faire de son informatique l'outil majeur de son développement.

Conseillée par une SSCI, notre entreprise industrielle (installée Paris Sud-Est) a opté pour une solution distribuée et a installée deux PDP *supportant un réseau de terminaux usines.*

Vous prenez en *main les développements actuels,* conseillez la DG et les utilisateurs, consolidez et animez l'équipe informatique et, surtout, concevez et réalisez une informatique décisionnelle.

Après une formation *supérieure, ingénieur de préférence,* vous avez acquis en sept à dix ans une bonne connaissance du monde industriel, mûri votre maîtrise des techniques informatiques et fait la preuve de vos compétences dans le développement d'applications conversationnelles (pas nécessairement sur PDP).

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 3963 LM) à « **Carrières de l'Informatique** ».

un ingénieur responsable de production
Région d'Annecy

Petite mécanique de précision, moyennes et grandes séries, notre affaire se développe sur un tout nouveau marché, ce qui implique la mise en place d'une gestion de production plus performante.

Nous cherchons *un ingénieur ayant* une bonne expérience de notre technologie (fonderie, soudure, galvanoplastie, bien sûr, usinage et montage) qui participe à la mise en place d'un système de production en temps réel permettant des renouvellements permanents de gammes de produits et qui prenne en main la formation de notre personnel.

C'est une mission passionnante pour un ingénieur mécanicien ayant déjà travaillé avec un outil informatique.

Notre consultant, Mme G. DILL, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 667 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 69001 LYON

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieur Batiment
Paris

Vous exercez depuis plus de 10 ans et à très haut niveau des responsabilités (B.E. et chantiers) dans une entreprise construisant des logements individuels et collectifs (procédés industrialisés, marchés importants).

Votre capacité d'innovation est reconnue, donc facilement démontrable.
Un groupe international vous propose à Paris la direction d'une équipe d'ingénieurs avec mission essentielle de concevoir des matériaux industrialisés en les adaptant à l'évolution du bâtiment des années à venir.

Ce poste peut convenir à un Ingénieur Grande Ecole ayant vocation de développement et 10 à 15 ans d'expérience de la profession.

Adresser C.V. strictement confidentiel à *No 15797 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, qui traitera votre candidature de façon strictement confidentielle.*

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
proche banlieue SUD

DE NOMBREUX POSTES DE

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

DÉBUTANTS ou COURTE EXPÉRIENCE
pour leur confier des travaux d'ÉTUDE et de DÉVELOPPEMENT de
- Circuits analogiques, logiques, H.F. ;
- Traitement numérique du signal ;
- Programmation de microprocesseurs ;
- Réalisation de sous-ensembles pour matériels aéroportés.

Ces postes ouvrent une carrière intéressante au sein du groupe à des candidats de valeur.

Envoyer curriculum vitae + photo sous nº 91.492 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

JAEGER

BRANCHE AERONAUTIQUE
recherche pour sa Direction Technique PARIS

INGENIEURS D'ETUDES

Formation aéronautique (ENSAE, ENSTA, ENICA...) ou électronique.

Fonctions :
Coordination et suivi projets «avioniques». Expérience 2/3 ans souhaitée dans domaine équivalent. Anglais nécessaire.

Adresser CV *détaillé, photo et prétentions* à No 91.191 à CONTESSE PUBLICITE
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex
qui transmettra

Responsable administratif et financier

Nous sommes une très importante société française d'ingéniérie. Nous créons une filiale que nous spécialiserons dans la vente au plan international d'équipements industriels que nous avons mis au point.
Le cadre recherché, de formation supérieure, aura acquis une large expérience en entreprise (société *de Fabrication ou d'Ingéniérie) lui permettant de* prendre en charge sans difficulté tous les aspects de la fonction administrative d'une société en voie de constitution (comptabilité, gestion, juridique, personnel...).
Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 1173M à :

SOURCES
16 Rue Jean-Jacques Rousseau — 75001 Paris
(qui transmettra)

---

sietam

IMPORTANTE SOCIETE Banlieue Sud, spécialisée dans la conception, la fabrication et la vente d'installations automatiques de manutention et de traitements de surfaces recherche

CHEF DU SERVICE Automation

Le poste conviendrait à :
Un ingénieur diplômé Sup ' Elec ou équivalent, ayant *une expérience industrielle minimum de 5* ans, qui sera responsable de :
- la direction du bureau d'études et des relations avec la clientèle,
- l'assistance aux services de fabrication, achats, montage et mise en route.

Poste de haut niveau. Anglais indispensable.

Adresser C.V. photo et rémunération souhaitée à:
SIETAM
(réf.1164) 42/48 avenue du Président Kennedy
91170 VIRY CHATILLON

GROUPE COMMERCIAL FRANÇAIS DE DIMENSION INTERNATIONALE
7 milliards C.A. (Paris)
recherche un

GESTIONNAIRE DE CREDIT CLIENTS

Votre mission sera double :
- jouer un rôle majeur à l'intérieur d'une équipe de gestionnaires de comptes clients de la Société : définition de la politique de crédit, suivi de son application par les services commerciaux, mise en œuvre des procédures de recouvrement...
- seconder le Chef du Service Financement, dont vous dépendrez, dans les travaux d'analyse financière.

Votre *formation* de Grande Ecole de Gestion et votre expérience de Gestionnaire confirmé de crédit clients vous permettront d'assurer pleinement les deux volets de la *fonction. Par ailleurs, une bonne connaissance* d'un système informatisé de gestion en temps réel constituera pour vous un atout important pour participer à la mise en place de nos nouvelles applications.

Adressez votre dossier de candidature sous référence 3646 à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN — **Câbles**
100.000/110.000 F — **Proche banlieue Est de Paris**

Une société française (C.A. : 1,2 milliard ; Effectif : 3 700 personnes ; 7 usines), *filiale* d'un groupe industriel international aux activités très diversifiées, et elle-même spécialisée dans la fabrication de câbles à usages variés, câbles d'énergie, câbles à haute tension et spéciaux, câbles *téléphoniques*, recherche UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN. Sous l'autorité du Chef de Service Informatique, il sera chargé avec l'aide d'un analyste programmeur d'assurer la *maintenance et le développement de chaînes informatiques traitant* des problèmes de gestion comptable sur matériels IBM 3032. Il participera à la mise au point de chaînes destinées à la gestion des commandes sur stocks dans les agences et au développement d'une nouvelle chaîne pour traiter les problèmes de facturation au niveau de chacune des unités de production et mettant en œuvre *une douzaine de PDP 11/23 et PDP 11/44* reliés à une soixantaine de terminaux. Il assurera la formation des utilisateurs. Le candidat retenu, âgé au moins de 27 ans, de formation Ingénieur, option informatique, ou titulaire d'une MIAGE, possédera une première expérience informatique et il aura travaillé sur des applications de gestion (facturation/comptabilité). La connaissance des *langages Basic et Cobol est souhaitée. Ecrire sous la référence 424/M à :*

G. R. H. Conseils,
3, avenue de Ségur, 75007 Paris.
Discrétion assurée.

INMONT

filiale d'un important groupe américain, située à 70 km au Nord de PARIS recherche pour ses SERVICES COMPTABLES *et FINANCIERS, un*

analyste financier

Il aura les fonctions suivantes : ● Analyse et contrôle des stocks. ● Participation à l'élaboration des budgets et des plans à court et moyen terme de la société avec utilisation de modèles de simulation. ● Réalisation d'études économiques *et financières (investissements, rentabilité, etc...).*

Ce poste constituerait une excellente opportunité pour un jeune

DIPLOME d'ETUDES SUPERIEURES en *ECONOMIE, GESTION ou COMPTABILITE*
(maîtrise d'économie, ESC, etc...) qui serait dégagé des O.M. et souhaiterait acquérir une bonne connaissance des techniques comptables et financières anglo-saxonnes.
La connaissance de l'Anglais est fortement souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
INMONT SA
Service du Personnel - B.P. 26 - 60600 CLERMONT.

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RECHERCHE POUR LES SERVICES TECHNIQUES D'UNE DE SES BRANCHES D'ACTIVITÉS

1) INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT

(E.N.S.A.M., I.N.S.A. MÉCANIQUE, E.N.S.M...)

Cet ingénieur souhaitant rapidement appliquer ses connaissances à la réalité industrielle sera intégré à l'équipe développement des articles afin de progressivement exercer seul la responsabilité du développement d'une gamme de produits. (Référence 2.673.)

2) INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

Cet ingénieur sera chargé de la mise au point de procédés de fabrication et du lancement industriel d'articles de série dans les unités de production.
Le poste nécessite des facilités de contact, un goût pour le travail d'équipe et une disponibilité pour des déplacements de courte durée. (Référence 2.674.)

3) INGÉNIEUR CHIMISTE

(E.N.S.C.P., E.N.S.I.C...)

Cet ingénieur sera chargé de l'étude et du développement des matériaux et de leurs composés en vue de la mise au point de produits nouveaux et de l'amélioration des articles fabriqués. Il aura d'étroites relations avec les laboratoires, les services essais, industrialisation et qualité. (Référence 2.675.)

Ces activités s'exercent en PROCHE BANLIEUE PARISIENNE

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence choisie à
SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

LE DIRECTEUR GENERAL
d'une très importante société de distribution de produits alimentaires (siège social Paris), ayant plus de 50 agences réparties dans toute la France, recherche pour le seconder sur les plans ANIMATION, CONCEPTION et MISE EN ŒUVRE POLITIQUE COMMERCIALE.

adjoint de haut niveau
spécialiste des problèmes de la distribution.

Ce dirigeant, membre du comité de direction, doit être de formation supérieure : HEC, ESSEC, ESC, 35 ans minimum, et avoir une solide expérience de l'animation des hommes dans une importante structure très décentralisée.
Veuillez écrire, sous réf. 3586 à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

média-system

Sté ALSTHOM ATLANTIQUE
recherche
pour son siège social PARIS

un cadre financier exportation

Formation : Sciences économiques ou Ecole Supérieure de Commerce.

Bonnes connaissances d'anglais.

Débutant ou de préférence expérience dans un établissement bancaire - COFACE ou établissement industriel.

Envoyer C.V. et prétentions au Service du Personnel et des Relations Sociales - 38, avenue Kléber - 75016 PARIS.



GLAENZER SPICER

filiale d'un important groupe international de MECANIQUE AUTOMOBILE
siège à POISSY (78)
recherche

INGENIEUR

Age minimum 35 ans

pour tenir au sein d'une importante direction des études un poste à dominante administration - gestion et méthodes (budgets, objectifs, procédés d'usinage en production, calculs comparatifs de coûts de conception, etc...).

Ces activités conviendraient à un candidat de formation mécanique avec expérience de bureaux d'études, de conception et de méthodes.

Langue allemande indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au Chef du Personnel 10, rue Jean-Pierre Timbaud 78301 POISSY.

FILIALE FRANCAISE D'UNE SOCIETE INTERNATIONALE
recherche

ingénieur électromécanicien

ayant expérience de 5 à 8 ans des contacts techniques et commerciaux au sein d'une clientèle industrielle pour

LANCEMENT NOUVEAU PRODUIT

intéressant les industries de l'emballage et de la manutention pour la transmission des mouvements.

- connaissances d'électronique appréciées
- anglais indispensable
- déplacements de courte durée
- lieu de travail : Banlieue Ouest

Adresser première lettre et C.V. avec photo en précisant salaire souhaité à no 90130 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPTE STÉ filiale du
Groupe THOMSON
proche banlieue Nord
recherche pour sa Direction LOGISTIQUE

10 A.T. ÉLECTROTECHNICIENS DE MAINTENANCE
Formation bac F3 - AFPD 2e degré - B.T.S. ou DUT électrotechnique.

Les candidats seront dégagés des obligations militaires.

Horaires décalés, déplacements possibles.

Adres. C.V. dét. n° 91.185 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

JOURNALISTE pigiste, écologie, aliment, santé, jardin, enquêtes. DUTABE, 33, rue de la Marne, 91480 QUINCY, qui transmettra.

Organisme financier cherche JEUNE

COLLABORATEUR
destiné à l'examen de dossiers de financement secteur petites entreprises. Connaissances en gestion et comptabilité nécessaires, ainsi qu'esprit d'analyse et de synthèse.
Adresser lettre de candidature manuscrite, curriculum vitae, photo et rémunérat. souhaitée. Ecr. s/n° 8084 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

G. INFO
ENGINIERIE ET SERVICES
INGÉNIEURS POUR DE LA COMMUTATION TEMPORELLE
INGÉNIEURS COMPOSANTS
connaissant circuits intégrés DESIGN.
INGÉNIEURS CONCEPTEURS
de systèmes, connaissance en téléinformatique.
Lieu d'affectation : ÉTRANGER - PARIS - BRETAGNE.
Ecr. G. INFO, Service Recrutement, 7, rue de l'Isly, 75008 Paris.

URGENT, Sté Edit. et Publicité centre Paris cherche
SECRÉTAIRE ASSISTANTE HAUT NIVEAU,
anglais souhaité, pour contacts médias et trafic, très organisée, expérience exigée 5 ans.
Ecrire avec C.V. manusc., prétentions, photo, à OTJP, B.P. 137, 75023 PARIS CEDEX 01.

IMPT GROUPE FRANCAIS dans sa branche TRANSPORTS INTERNATIONAUX recherche

JEUNES CADRES DÉBUTANTS

Formation niveau : HEC - ESSEC - SUP de CO

Dégagés des O.M.
Aptes à accéder à des postes de responsabilités après plusieurs années de formation.

Anglais courant indispensable

Ecrire avec C.V. n° 90.857 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Ville de CHILLY-MAZARIN Tél. : 909-10-13, recrute pour ses 2 mini-crèches (2 × 20 berceaux), ouverture le 1.10.81 :
1 DIRECTEUR
2 ÉDUCATRICES jnes enfants
6 AUXIL... PUÉRICULTRICES
Env. C.V. + cand. à M. le Maire avant le 15.5.81.

CIRCE
Centre de calcul du C.N.R.S. (I.B.M. 370 + 168 et AMDAHL V7, MVS, TSO) recherche

DES INGÉNIEURS SYSTÈMES I.B.M. - M.V.S.
pour maintenance, adaptation, mesures de performances sur :
- systèmes d'exploitation M.V.S.-JES3 :
- réseau conversationnel sous T.S.O. et WILBUR avec V.T.A.M. et T.C.A.M.

Diplômes min. : maîtrise ou éq. Connaiss. anglais. Dégagés O.M. nationalité française.
Adr. C.V. et prét. : Secrétariat du CIRCE, Bâtiment 506, 91405 ORSAY Cedex.

Organisme professionnel proximité Étoile recherche

COLLABORATRICE

Spécialiste du droit du travail, ayant goût pour la rédaction, formation droit ou sciences po. Envoyer lettre + C.V. + photo s/n° T 026.064 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Etudiants, étudiantes, prévoyez votre rentrée 81.

L'Office Universitaire de Presse recrute

50 CHEFS DE CENTRE

Leur mission : Etre responsable d'une équipe de vente étudiante chargée de promouvoir 200 offres d'abonnement à tarif étudiant.

Les conditions :
- Statut étudiant/19-25 ans/20 h. libres par semaine/si possible voiture et téléphone.
- Lieu de travail : la faculté.
- **Fixe + commission.** Formation assurée.

OFUP
Adressez CV + photo avant le 15 avril à Thierry PRUD'HOMME – OFUP – 70, rue Mouffetard, 75255 Paris Cedex 05.

S.S.C.I. recherche

INGÉNIEURS
- expérience 1 à 2 ans ou débutant :
- connaissant FORTRAN (pour calcul scientifique).

BIO 12, rue du Helder, 75009 PARIS. Tél. : 246-27-47.

PUPITREUR
CII-HB 62/20
Env. C.V., photo et prétent. : A.I.D.A., 23, rue Ligner, 75020 PARIS.

INFORMATIS
Société d'engineering et de réalisations informatiques pour d'importants projets internationaux

3 INGÉNIEURS LOGICIELS
3 ans expér. en processus industriels ou en systèmes de télécommunications

2 INGÉN. SYSTÈMES
ayant expér. en logiciel et téléphonie pour de gros projets de télécommunication et téléphonie

2 INGÉN. HARD/SOFT
pour le suivi de réalisations techniques au niveau logiciel et matériel d'importants projets internationaux

2 INGÉNIEURS HARD
niveau 3 A maîtrisant l'anglais et connaissant « le milieu » de la téléphonie, capables d'analyser des cahiers des charges et de rédiger des spécifications techniques et de discuter avec les différents responsables.
Déplacem. possibles en U.R.S.S.
26, r. Daubenton (5e). 337-99-22.

GROUPE INTERNATIONAL

CHEF EXPLOITATION
ayant grande expérience de gestion de centres informatiques et du personnel d'exploitation.
Il sera responsable de 5 ordinateurs dont un IBM 370/158.
Poste d'avenir pour élément de valeur.
INFORMATIS CONSEILS
26, r. Daubenton (5e). 337-99-22.

COLLABORATEUR HT NIVEAU. Ecrire M. LAMARQUE, 149, rue Saint-Honoré, Paris-1er, q. tr.

ÉTUDIANTS
2e année IUT informatique préparez dès maintenant votre insertion professionnelle.
Nous proposons d'ici à septembre 1981 des postes

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Pour notre informatique de gestion à « PARIS - LA DÉFENSE »

Env. C.V. à M. CHARPENTIER, B.P. 97, 92405 COURBEVOIE CEDEX

SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES ET FINANCIERES recherche

ANALYSTE FINANCIER
débutant
pour la réalisation de produits à caractère économique et financier

Formation supérieure exigée :
- Ecole de commerce complétée par un diplôme en économie ou,
- Sciences Po ou maîtrise Sciences Eco + préparation au DECS

Une expérience pédagogique dans un cadre universitaire serait appréciée.

Allemand LU souhaité.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à :
DAFSA Service du Personnel
7, rue Bergère,
75009 PARIS.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE recherche
pour son bureau de SENS
COLLABORATEUR QUALIFIÉ
Expérience cabinet souhaitée
Position cadre. Avant. sociaux.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 8.055 le Monde Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

Bureau d'études automatismes pr systèmes de manutention et traitement de surface. recherche

INGÉNIEURS A.M. INSA
ou équivalent, option génie électrique-automatismes, intéressés par logique programmée. Connaissance automates programmables SMC-TE-MG appréciée.
Formation éventuelle assurée.

TECHNICIENS SUPÉRIEURS
DUT-B.T.S. ou équivalent, ayant déjà travaillé sur automates programmables.

Adr. C.V., photo et prét. à SIETAM (Réf. 1139), 42-48, av. du Pdt-Kennedy 91170 Viry-Châtillon

---

ING. ÉLECTRONICIENS
Notices tech. Tél. : 733-20-46.

Encyclopédie Britannica recherche
COLLABORATRICES CULTURELLES
28 ans minimum
bonne élocution, excellente présentation, dynamiques.
Stage de formation gratuit.
Rémunération importante, possibilité réelle de promotion dans un proche avenir. Se présenter Tour Maine-Montparnasse, 38e étage ou téléphoner au 538-66-23 de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 17 h 30.

LABO RECHERCHE (Respiration) cherche

INGÉNIEUR
ayant pratique Informatique et Électronique. Tél. 344-15-48.

Recherchons
PROFESSEUR D'ANGLAIS
expérimenté pour remplacement immédiat de classes secondaires.
Tél. : 577-65-32.

secrétaires secrétaires

MARQUE MONDIALE CAMERA, VIDEO, ...

FILIALE COMMERCIALE FRANÇAISE (50 pers.)
PARIS (19) : Métro Colonel FABIEN
recherche pour décision rapide

2 SECRÉTAIRES
- 1 BILINGUE ALLEMAND
- 1 BILINGUE ANGLAIS

POUR LES DIRECTIONS COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE : Secrétaires très confirmées (35 ans minimum), CAPABLES LARGES INITIATIVES. T.B. Sténo/dact., sachant rédiger et taper leur courrier. Telex, téléphone - Tournure d'esprit très commerciale.

LIBRES RAPIDEMENT

Lettre manuscrite, C.V., salaire, photo (retournée) ss réf. 4635 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS 75017 PARIS

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
situé dans la proche banlieue Nord-Ouest de PARIS
recherche la

SECRÉTAIRE DE SON DIRECTEUR FINANCIER

Elle est sténodactylographe et maîtrise les techniques de secrétariat; elle possède le goût de l'organisation et du classement, le sens de l'initiative et une bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer CV en mentionnant rémunération actuelle ou souhaitée, sous réf. 71123, à Havas Contact, 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

PRÈS DE TOULOUSE A MURET

Société en Expansion recherche

1 COLLABORATRICE
BILINGUE — ANGLAIS

pour le Responsable de l'IMPORT-EXPORT.

C'est une secrétaire de haut niveau — qui a 28 ans minimum — qui parle et écrit parfaitement l'anglais — qui justifie d'une expérience de plusieurs années dans l'activité IMPORT-EXPORT pour pouvoir résoudre les problèmes de change, de transports et assurer le suivi des dossiers du service.

Sténographie appréciée.

Horaires : 5 jours continus 9 h 30-18 h, merci d'adresser votre C.V. détaillé avec photo et prétentions salaire sous n° 81022 à

Marie-Françoise LAUTREC LEPY
Conseil d'entreprise
22, rue Sainte-Marthe, 31000 TOULOUSE
discrétion absolue

ADMINISTRATEUR DE BIENS PARIS (1er), recherche

SECRÉTAIRE
EXPÉRIMENTÉE
POUR SERVICE IMMEUBLES LOCATIFS
Min. 35 ans, notions informat. et comptabilité. dactylo ou correspondancière.
Téléphone : 260-31-31.

Importante Sté d'informatique implantée à La Défense-Pont de Neuilly

recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION-ASSISTANTE DE GESTION

- Secrétariat d'un directeur ;
- Encadrement d'une secrétaire sténodactylographe ;
- Préparation et suivi de tableaux de bord ;
- Suivi de contrats clients, facturation.

QUALITÉS REQUISES :
- Esprit d'initiative, autonomie ;
- Sens des responsabilités ;
- Rigueur, goût des chiffres ;
- Savoir-faire relationnel ;
- Disponibilité ;
- Connaissance du milieu informatique souhaitée.

Env. lettre manuscrite avec C.V. à Mme DA CUNHA Société I.M.C. 25, rue Leconte-de-Lisle 75016 PARIS

Société en expansion recherche pour sa nouvelle direction maintenance à Rungis (94)

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Pour assurer Secrétariat, courrier, téléphone, classement, organisation des voyages, contacts avec la clientèle, expér. souhaitée. Env. C.V., photo et prét. à : Somepost Silic 210, 74, rue d'Arcueil, 94516 Rungis cedex.

RAYCHEM
Nous sommes une Société internationale implantée à CERGY-PONTOISE fabricant et commercialisant des produits dans les secteurs avancés de l'électronique.

Nous recherchons une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE ANGLAIS

pour assister notre DIRECTEUR des VENTES.

Nous désirons rencontrer une candidate expérimentée possédant une formation de niveau B.T.S. aimant les responsabilités initiatives.
Prière d'adresser vos C.V., photo et prétentions à :
RAYCHEM
Service du Personnel,
Boîte Postale 738,
95004 CERGY-PONTOISE Cedex.

capitaux propositions commerciales

COURTIER AGRÉE cherché pour placement de cédules et bons de participation intéressants. Offres à Servan, Gare 10, CH-1001, Lausanne/Suisse.

CHER. PARTENAIRE ASSOCIÉ avec capital env. 300.000 F pour agence de voyages et société de tourisme en plein développement. Tél. 285-86-33, heures bureau.

représentation offres

FABRICANT PANTALONS
Est de la France
Référencé Centrale d'Achats
recherche

2 V.R.P.

Introduits grandes surfaces, grossistes, gros détaillants, pour les régions Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur.
Tél. : (28) 65-14-78.

occasions

ACHATS BRILLANTS
rubis, saphirs, émeraudes bijoux or, argenterie. Perrono. Joailliers orfèvres, 4, Chaussée-d'Antin, Opéra. 37, avenue Victor-Hugo. Etoile. Vente en occasion. Echange.

formation professionnelle

Dirigeants, Ingénieurs, Cadres,
ou assimilés ayant une expérience professionnelle de plusieurs années en entreprise.

Le CEFAGI organise la FORMATION de CONSEILLERS d'ENTREPRISES et de CADRES de GESTION pour les petites et moyennes entreprises industrielles.

DEBOUCHES POSSIBLES :
Les Cabinets de Conseil, les Entreprises et tous organismes publics ou privés concernés par la promotion de la P.M.I. S'adresse également aux repreneurs d'entreprises.

OBJECTIFS :
- Connaître, savoir utiliser et mettre en place les techniques de gestion,
- Acquérir une compétence réelle en matière de diagnostic d'entreprise P.M.I.

DUREE ET DATES DU STAGE :
- 24 semaines dont 9 semaines en entreprises.
- Session débutant le 18 mai 81.
- Interruption de 4 semaines en août.

Rémunération de l'Etat et indemnité de formation de l'Assedic.

Une réunion d'information aura lieu le 25 mars à 9h30, s'inscrire au

CEFAGI 87-89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16 Tél. 727.51.49

PERFECTIONNEMENT POUR INGENIEURS
- CANDIDATS : 118, rue de Crimée ou 17, rue de Lorraine
- EMPLOYEURS : tour le Belvédère - 118, 130, av. J. Jaurès

renseignements Paris 19e

Citi — Centre International de Traitement Informatique
205.24.63+ - 241.83.83+

STAGE REMUNÉRÉ

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
en systèmes informatiques

Formation pratique et théorique (720 heures) pour demandeurs d'emploi H., F., diplômés enseignement supérieur (sciences, gestion, commercial, etc.)
INSCRIPTION IMMÉDIATE

GROUPE FORMATION NOUVELLE
14, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.
Téléphone : 296-12-58.

enseignement

Apprendre l'américain à L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, PARIS (14e)
TÉL. 633-67-28

Cours de conversation dans la journée et le soir. Lycéens à partir de 15 ans. Inscription immédiate. Début 30 mars.
Cours privés, préparation au T.O.E.F.L. - cours pour enfants.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

Vends ALFA ROMEO 2500 6 cyl., 1re main, 8.000 km. Jantes alu, cuir, climat. 1981 (comme neuve) 75.000 F. Gilot La Baule. (40) 60-28-06.

divers

CONCESSIONNAIRE **B.M.W**
63, Bd J.Jaurès
92 CLICHY. Tel.731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION et ESSAIS de

TOUTE LA GAMME
NEUVES DISPONIBLES
Nombreuses OCCASIONS.
GARANTIE BMW.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Les bnes réponses aux tests.
- La graphologie et ses pièges.
- Les trois types de curriculum vitae, etc.

Pour informations, écrire CIDEM, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à ttes et tous avec ou sans diplômes Pour les connaître dem. une doc. gratuite sur la revue FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

C.V. ?
LE GUIDE DU CURRICULUM VITAE
320 pages 73 de modèles
En LIBRAIRIE

travail à domicile

J.F., cherche tous travaux, secrétariat dactylographie à domicile. Téléphone 943-50-52.

travaux à façon

Entreprise, sérieuses références, effectue rapid. travaux peinture, menuiserie, décor. coordination tous corps d'État. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 & 893-30-02.

villégiature

HYÈRES (Var) loue villa 3 ch., jardin, hors saison. Prix intéressant. GUEIT (94) 57-59-67, après 20 h.

A LOUER, MAI, JUIN, JUILLET A LA GRANDE-MOTTE. Tél. : 89-70-89 à 20 heures.

---

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune patron recherche nouveau "challenge"

Mon objectif

- Reprendre une PME dont la condition de développement (ou de survie) passe par la conquête des marchés extérieurs et la mise en place d'une gestion rigoureuse, et être associé à son capital.

Les «plus» que j'apporte

- Après une formation d'ingénieur Grande Ecole et un M.B.A., j'ai travaillé dans un bureau américain de conseil en organisation. Depuis 3 ans, je suis patron d'une PME pour laquelle j'ai mis en place un réseau de commercialisation aux USA, en Asie et en Amérique Latine et un système de contrôle efficace. Résultats : 60 % du CA réalisé à l'exportation et une forte rentabilité financière.
- Je parle couramment anglais et espagnol et peux me libérer rapidement si votre challenge est à la mesure de mes ambitions (30 ans... célibataire).

Merci d'écrire sous référence 1971M à :

SOURCES

16 Rue Jean-Jacques Rousseau — 75001 Paris, qui me transmettra.

POUR L'INFORMATIQUE DE DEMAIN
investir aujourd'hui

DIRECTEUR INFORMATIQUE

IBM 303 X, 43 XX, 370 XXX, 0S/VS X, DB/DC, pratique de l'audit anglo-saxon, de la sécurité, de la bureautique et des relations humaines.

VOTRE EXPANSION, VOTRE RENTABILITÉ, c'est : HOMME, TRAVAIL, SÉCURITÉ.

Je peux, avec vous, remplir ce contrat, écrire sous n° 3.246 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER

44 ans - E.S.C.
Expérience internationale

COMPTABILITÉE/FISCALITÉ :
Comptabilité Générale/Analytique/Fiscale et Anglo-Saxonne - Reporting - Bilans et déclarations.

GESTION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE :
Tésorerie - Financements - Relations bancaires ; Plans à moyen et long terme. Synthèses mensuelles - Contrôle bugétaire, actions correctives.

CONTROLE INTERNE :
Techniques de l'Audit - Préparation et contrôle des procédures.

INFORMATIQUE :
Organisation - Analyses.

CONTROLE DE FILIALES ÉTRANGÈRES :
Relations avec le siège - Tableaux de bord - Développement.

ANGLAIS/ESPAGNOL parlés et rédigés.
Déplacements acceptés.
Disponible rapidement.

OFFRE
Collaboration dans Entreprise à vocation internationale ou filiale de société étrangère tous secteurs.
Ecrire : *Media System, 104, rue Réaumur, 75002 PARIS,* sous référence 03645.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE DE DIRECTION. — Bâtiment et T.P., 39 ans, expérience montage d'opérations « clés en main », études techniques et financières, gestion, direction et coordination de travaux T.C.E., rompu aux contacts tous niveaux, efficace, dynamique.
RECHERCHE : poste à responsabilités France, étranger. (Section BCO/DK21.)

CHEF DES VENTES. — 43 ans, nationalité britannique, licencié es lettres, anglais, allemand, français, italien, espagnol, portugais courants ; russe, roumain, suédois lus et parlés (arabe en cours d'étude), 20 ans d'expérience export, (pays d'Europe Est-Ouest) industries papeterie... vente directe et par distributeurs.
RECHERCHE ; situation similaire dans société désirant développer exportation de produits industriels (C.E.E., U.S.A., Amérique du Sud, Moyen-Orient), disponibilité. (Section BCO/JCB 22.)

CADRE COMMERCIAL confirmé. — 33 ans, autodidacte, anglais courant, 13 ans expérience vente sur réseau national (marketing/gestion commerciale) dans sociétés services, grande disponibilité.
RECHERCHE : situation similaire dans toutes sociétés commerciales désirant développer réseau de vente. Déplacements étrangers acceptés. (Section BCO/JCB 23.)

DIRECTION COMMERCIALE ET MARKETING.— 38 ans, Sciences-Po., IGC, anglais, allemand, 10 ans expérience commerciale biens d'équipement, 5 ans dans le poste, définition politique de vente et réorganisation des circuits, négociation haut niveau politique produit, lancement de produit, gestion informatisée.
RECHERCHE : situation similaire. (Section BCO/JCB 24.)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL : 285-44-40, poste 33 ou 28.

Jeune femme, 33 ans, licence lettres, diplomée sécrétaire, bilingue anglais, expérience correction, cherche poste collaboratrice presse, édition, publicité, relations publiques. à Paris. Écrire s/n° 6.072 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009Paris.

Étudiant recherche emploi pour la période *des vacances de Pâques.* Écrire s/n° 6.096 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme 19 ans, B.E.P.C., C.A.P. sténo-dactylo, 1 an d'expérience, cherche emploi stable. Téléphone : 387-44-43 ou Écr. S/n° T513M R.-Presse. 85 bis, r.Réaumur, 75002 Paris.

Luxembourgeois, 32 a., parf. bilingue *français-allemand* + anglais + portugais du Brésil. dipl. scien. humaines. Exp. ; enseign., repres. pour impte sté allem. inst. en France. Étud. ttes propos. domaines imp.-exp.., touris., lib. *déplac. prov.. étrang.* Écrire s/n° 3.244 *le Monde* Pub.. 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre technique, mécanique, génie civil aéronautique (15 ans). cherche poste étranger. Tél. le soir, (42) 59-13-93.

Homme, 28 ans, études supérieures 3e cycle.
OCÉANOGRAPHIE
Informatique-statistiques. Anglais, arabe, plongée sous-marine, rech. poste au sein d'une entreprise spécialisée dans l'étude des problèmes de biologie marine, aquaculture. Écrire s/n° 3.240 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme, 38 ans, classe V. 10 ans d'expérience, actuellement chef adjoint service titres dans banque moyenne, spécialiste plus-values Monory, cherche emploi. Écrire s/n° 8.041 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Etudiante britannique, 17 ans et demi, habitant près frontière écossaise, aimerait passer 5 semaines, à partir du 6 août, chez famille française. S'occuperait d'enfants/ménage. Préfère région du Midi.
Ecrire s/n° 8.095 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE SERVICE PRESSE
H., 30 ans, 8 ans exp. rég. par. organ. profess., exc. rédacteur rech. poste respons. 541-77-52.

Profes. trilingue (angl., français, espagnol) ch. empl. pays afric. *Ecrire s/n° 8.070 le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE TECHNIQUE (38 ans) 15 ans expérience gestion et maintenance machinisme agricole, irrigation installation usine agro-alimentaire, expérience Afrique et Moyen-Orient. Libre immédiatement *cherche poste étranger.* Ecr. Havas BÉZIERS N° 898031.

DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER
51 ans, formation supérieure, énergique organisateur coordin. compt. gén. analytique budgétaire bilans reporting, gest. financ. et rel. bancaires, méthodes modernes gestion informatique et organisation gestion administrative, parlant anglais, libre rapid. Ecrire s/n° 3.268 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vous dirigez une entreprise dynamique. Vous souhaitez développer votre activité et exporter en (Algérie-Tunisie). Je vous apporte : une parfaite connaissance du marché ; une introduction à haut niveau ; l'exp. du négoce international ; un diplôme d'études sup. si vous désirez me rencontrer. Ecrire s/n° 3.264 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Camerounais comptable assistant cabinet SAAP, rech. poste Cameroun, libre de suite. Ec. ss n° 1.769 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Comptable assistant cab. SAAP rech. poste équivalent, libre suite. Ec. ss n° 1.770 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

J.H., 31 ans, licencié lettre linguistique, dactylo anglais, ch. emploi mi-temps. 535-70-92.

Dame, étude des lettres, cherche emploi après-midi. Ecrire s/n° 3.259 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 29 ans, format. jur., lic. droit des aff.-maîtr. carrière judic. lang. : fran.-angl.-arabe, offre sces de juin à décem. 1981, France-étranger. Pré-collaboration imméd. poss., 4 à 8 h/s. Tél. 741-32-42 ou Ecrire s/n° 3.260 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ATTACHEE DE DIRECTION
recherchée par dir. de société, secrétariat comptabilité, sens commercial. Expérience immobilier indispensable. Tél. JEPAM S.A., 260-00-48.

Jeune homme 26 ans, célibataire, formation DROIT, GESTION ANGLAIS et ESPAGNOL courants expér. agr. indust., grande distrib., étudierait toutes propos. Ecrire ss n° 3.257 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre commercial très dyn., réf. 1er ordre market., meneur d'hommes, 50 ans cherche poste à responsabilités Et mes propos., accept. voyages. Ecr. s/n° T026027M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Etudiant égyptien donnerait cours **ARABE** Tél. 377-45-89, à part. de 19 h.

COMPTABLE, moyenne entrep., 30 ans exp., recherche fonction similaire. Tél. : 070-05-73.

J.H.28 ans, maîtrise Sc. et Tech., communication, diplômé concepteur audiovisuel, 4 ans d'expérience professionnelle, stage gestion personnel, étudie toutes propositions domaine relations, gestion et commerce. Ecr. s/n° T025972M, R.-Presse. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRÉTAIRE DIRECTION bilingue anglais, 40 ans, cherche poste stable, références, libre de suite. Tél. : 575-55-63.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt

HALLES Imm. 1900 excellent état. Gd 2 P. refait nf. A saisir 310.000 F. 634-08-20.

3e arrdt

PARC ROYAL - 354-98-10 DUPLEX 100 m² - Gd stand. Sur jardin TERRASSE

SAINT-MARTIN - TURBIGO 35 m² GD STUDIO TOUT CONF. - 766-50-45.

FILLES DU CALVAIRE Immeuble restauré, ascenseur. BEAUX 3 P. et duplex, tt cft. Liv. fin mai. Tél. : 272-40-19.

RUE DE POITOU BEAU 48 m² LIVING 1 CHAMBRE, cuisine, bains. Prix à débattre, crédit *maxim. poss.* Propr. 504-01-50.

4e arrdt

URGENT A saisir, 40 m², imm. rénové, asc. *310.000 F + trav. 274-23-23.*

QUAI D'ORLÉANS SUR SEINE 6e ss asc. Immeuble élégant. 80 m² (Grand salon, chambre). TRÈS RAFFINÉ. - 296-58-98.

SAINT-PAUL immeuble pierre de taille, 3 P. réelles, 85 m², sud, tt conf. 820.000 F. T. 634-08-20.

VUE SUR TOUT PARIS ET PLACE DES VOSGES grand standing, liv., 3 chambres, 2 BAINS, BALCON, SOLEIL, calme, parking. 633-47-23.

5e arrdt

PANTHEON Immeuble pierre de taille, Paris. 3 pièces, clair, rare à saisir. 560.000 F. 634-08-20.

15, RUE BUFFON VUE SUR JARDIN DES PLANTES Beaux appts 2 et 5 P. grand cft., cuisine équipée, dressing et *nombreux espaces rangement.* Pour renseignements/visite : Tél. 246-70-50 - 331-29-20.

6e arrdt

QUAI CONTI PRÈS Bel imm. pierre de t., asc., tapis escal., cuis., bains. 3-4 P. Occupé Loi 48 Px intéressant. Visite mercredi 12 h-16 h. 15, rue Guénégaud - 504-61-63.

INSTITUT (près) 4 m. ss plafond 110 m² de charme, rare Téléphone : 260-34-47.

7e arrdt

CHAMP DE MARS Jardin sud Magnifique séjour + chambre, 100 m² près station de luxe, livraison juin. Prix élevé justifié. Tél. : 705-61-91.

ÉCOLE MILITAIRE BEL IMM. PIERRE DE TAILLE GD 6 P. entr., cuis., bains, w.c., chauff. cent. VUE SUR VILLAGE SUISSE + CHAMBRE DE SERVICE PRIX : 1.575.000 F Voir mardi, mercredi, 14-18 h. 52 AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET. Téléphone : 723-91-26.

DUROC refait à neuf étage élevé S/JARDINS, plein soleil. ADORABLE 2 pièces cuisine équipée, moquette s/place, 13 à 16 h. 74, RUE DE SÈVRES.

38, RUE VANEAU Immeuble Directoire gr. stand., 2/3 P. + mezzanine, poutres. S./place 14 h. à 16 h ts les jours. NEVEU 550-49-83 743-86-96

8e arrdt

Rue WASHINGTON beau 8/9 p. Prof. libér. possib. 4e étage, asc. + serv. + park. SIGEDIM - Tél. : 260-50-04.

RUE DE MADRID Imm. pierre de t. 2e ét. 107 m² + service. Entièrement rénové. 1.090.000 F. 337-98-15.

MADELEINE 6-7 P. OCCUPÉ 1.100.000 Gar. poss. mercredi 14-16 h. 6, R. GREFFULHE - 503-12-13.

9e arrdt

IXe BON IMMEUBLE, 4 pces. tout confort, 3e étage rue 490.000 F - Tél. : 281-33-01.

BON 9e Sté vd beau 5 Pces 120 m² + balcon Occupé loi 48. Et. élevé, asc. Rare. 685.000 F - 280-08-94.

10e arrdt

Plusieurs (libres ou occupés), 2-3-4 P. immeuble rénové, ascenseur. Propriét. : 324-32-16 (matin).

CANAL ST-MARTIN (Près) beau 3 P., 55 m², tt cft, chambre service, 370.000 F. 272-40-19.

12e arrdt

Mº MICHEL-BIZOT Calme Vaste 3 P., hall d'entrée, cuis., w.-c., s. bs, ch. cent., asc., 3e ét. 540.000 F - 345-82-72.

13e arrdt

Mº PLACE D'ITALIE ou TOLBIAC Olympiades Mexico, part. vend 5 P., confort, 104 m². 780.000 F. Téléphone : 583-98-17.

J.-D'ARC Mº Nationale et Campo-Formio Propriét. vd appt tt cft. 88 m² + 12 m² balcon. Imm. récent. Grand séjour, 2 chambres. Nombreux rangements. Parking. Téléphone : 734-84-55.

GOBELINS 3/4 P. + chambre 76 m², 5e étage sans ascenseur. Téléphone : 336-17-36.

14e arrdt

SQUARE MONTSOURIS MAISON 170 m² 1.550.000 F - 633-78-87

14e, calme, charme, constr. de caract., 9 ateliers duplex, gd liv., *mezzanine* + 1 ou 2 ch., jardins, terr. Livrable 1er trim. 82. Prem. réservations à prix fermes. Tél. 260-00-48.

DENFERT. Beau 4/5 pièces + dép. 130 m² + terrasse 30 m², tout confort. Vue, calme, soleil. 1.650.000 F - Tél. 327-28-60.

Métro MOUTON-DUVERNET 3 P. 75 m², entrée, cuisine, tout conf., calme, soleil, immeuble standing - 680.000 F Téléphone : 327-56-83.

PTE ORLÉANS Sur Montrouge immeuble ravalé 58 m². Coquet 3 p. cuisine, bains + jardin privatif 62 m². *Prix intéressant, crédit maximum possible.* PROPRIÉTAIRE. Tél. 504-01-50.

15e arrdt

15e. Plusieurs 4 P. bon stand., réc., de 725.000 à 925.000 F Téléphone : 548.58.18.

VUE EXCEPTIONNELLE SUR PARIS TRES BELLE RECEPTION + 4 chambres, imm. récent stand. Tél. 633-29-17 - 577-38-38.

CONVENTION pierre de taille, 3/4 pièces, confort, parfait état. *510.000 F. Tél. 543-79-23.*

BIR-HAKEIM récent, 4e, SUPERBE 4/5 pièces, loggias. 1.400.000 F. Tél. 543-79-23.

16e arrdt

MUETTE Grand standing 6 pièces, 220 m², impeccable. EXCELLENT PLAN. Tél. : 307-31-62 (le matin).

EXELMANS. 4/5 P. étage élevé, 2 chambres de service, soleil. 1.425.000 F - Tél. 548-58-18.

27, av. MOZART, dans immeuble *neuf, 2/3 pces, 82 m², sur aven. et jard.* + balcon, terr., parking. Px 1.420.000 F, tél. 246-70-50.

17e arrdt

Mº GUY-MOQUET 43-49, rue Guy-Môquet STUDIO À 4 PIÈCES *Prix fermes et définitifs.* Livraison 1er TRIMESTRE 1982 Renseignements et vente : GET 63, bd de Courcelles Paris-8e - 763-83-96

VILLA DES TERNES magnifique rez-de-chaussée, *270 m², avec terrasse 90 m²,* calme, verdure. GARBI 587 22-88.

PORTE DE VILLIERS, séjour double, 1 chambre, refait neuf. 510.000 F. MAT IMMOBILIER. Tél. 963-22-27.

85, RUE DE ROME Immeuble pierre de taille, 1er étage sur rue, 4 pièces, entrée, wc. Possibilité profession. Prix intéressant. Sur place mercredi de 14 h. à 17 h.

18e arrdt

CUSTINE dans immeuble pierre de taille. APPARTEMENTS OCCUPÉS 3 pièces en 1er ét. 176.000 F 3 pièces en 3e ét. 131.000 F 2 p. en r.-de-ch. 85.000 F Tél. : 281-27-59.

RUE DE L'ORIENT Beau 2 pces, tt cft. 310.000 F. L'IMMOBILIA 254-71-95.

Mº LAMARCK, *grand studio tt confort* + terrasse soleil, imm. récent. 350.000 F. 255-68-18.

52, RUE DU MONT-CENIS Grand studio, cuisine, entrée, w.-c., salle d'eau, penderie, état impec., 2e ét. 198.000 F. Visible ce jour, de 13 à 15 heures.

Mº LAMARCK, rue P.-FEVAL GD 3 P. cuisine, entrée, w.-c., bains, penderie, 2e étage sur rue + *chambre serv.,* chauff. cent. Imm. 700.000 F. 255-68-18.

20e arrdt

CHAMBRE A RENOVER 25.000. 2 P.c. cuis. clair 50.000 F créd. pptaire 280-78-25.

78 - Yvelines

ST-GERMAIN CENTRE PRES R.E.R. Stud. 20 m² calme, cft, 170.000 à 205.000 F. Baux en cours. Investiss. global 1.250.000 F. Société immobilière - 567-73-48.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY - LEVALLOIS Rue de Villiers, petit immeuble 2 ét., en cours de réhabilitation compl., 8.800 F le mètre carré, de 35 à 130 m². T. 325-33-08.

BOIS-COLOMBES Immeuble récent, séjour double + 1 p. 65 m² envir. 400.000 F. Propriétaire : 527-74-01.

GARCHES Ravissant appart. moderne *Gd séj., 3 ch., 130 m²,* park., SUR GRAND PARC MICHEL & REYL 265-90-05.

93 Seine-Saint-Denis

ST-DENIS centre, appt grand standing. 82 m² + studio mitoyen 32 m². 580.000 + 220.000 F à débattre. COGESIM. Tél. 820-19-88.

94 Val-de-Marne

Mº St-Mandé-Tourelle, au 2e ét., dans bel imm. pierre, gd living, double chambre tt cft, double exposition. Tél. : 367-03-03.

Province

BANDOL *Côte d'Azur varoise* Appt grand standing à 100 m du port. Vue panoramique sur la mer, les îles. 130 m² + terrasse, *5 pièces principales* + garage 2 voitures + cave. Prix : 1.390.000 F. AGENCE DU PORT 83270 Saint-Cyr-sur-Mer Tél. (94) 26-26-94.

appartements achats

ACHÈTE comptant chez notaire 2-3 Pièces - Paris - Bon quartier Mme LEULIER - 261-39-78 ou le soir : 900-84-25

RECHERCHE appts 2 à 4 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE Tél. : 873-23-55, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet 15e. 566-00-75 recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeubl. Paiement comptant.

URGENT RECHERCHE *5-7 pièces tout confort, 8e, 16e, 17e. Rive gauche, Neuilly* *MICHEL & REYL.* 265-90-05.

locations non meublées offres

Paris

Libre juillet ds immeuble récent 2 pièces tt confort 48 m² 2.000 F + charges. Tél. 558-25-36. Urg. cadre supérieur de l'enseign.

8 P. QUAI A.-FRANCE Beau et grand stand. calme. Emplacement voitures. Prix : 11.000 F - 223-51-03.

4e, dans imm. anc. Caractère 2 p. 60 m². TRES BON ETAT. 2.086 + charges. 293-69-38.

18e Dans imm. récent, bon stand., studio 30 m², calme, clair. 1.150 + ch. 293-69-38.

Région parisienne

NEUILLY SABLONS standing superbe liv. + 4 chambres, cuis., 2 bs, *200 m²,* 5.300 F + ch. Téléphone : 763-92-45.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loyer garanti 5.000 F max. 283-57-02

locations meublées offres

Région parisienne

STUDIOS MEUBLÉS Parking, bains, cuisine équipée, service complet 700 F par semaine, *73, rue Chéret, Créteil* (94). Résidence GANDOLFI. Tél. 883-04-69 et 207-12-56.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. - 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE LOYERS GARANTIS recherche 1 à 6 p. pour banques et ambassades. Tél. 705-54-78.

EMBASSY SERVICE 8, av. de Messine, Paris (8e). rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPARTS PARIS et MAISONS OUEST RÉSIDENT. LOCATION OU ACHAT 562-78-99

viagers

FONCIAL VIAGERS 19, bd Malesherbes 8e. 266-32-35. Spécialiste, 42 ans d'expérience, étude gratuite, rente indexée

CANNES près Croisette, 3 p. *93 m², terr., vue mer. Lib. 1983.* Loué 3.400, 80 ans, 500.000 F. Rente 8.800. Étude LODEL, 50, av. J.-Médecin, Nice. 37-25-24. Choix important Côte d'Azur, catalogue gratuit sur demande.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire Paris-11e. Tél. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

17e LIBRE dans 1 an *GRAND 5 PCES* tt cft + 2 chbres serv. + garage. Cpt + 8.250 F/mens. Hme 79 a. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

CHERCHE-MIDI, 4 P. occupé par vendeur 73 ans. 650.000. EICHER - 359-99-69.

Libre POIGNY-LA-FORÊT/RAMBOUILLET mais. de maît. + dépend., sur parc de 4.000 m². Prix 880.000 F + 4.700 F rente. LODEL, Téléphone : 355-00-44.

immobilier information

A VENDRE Près de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales), chalets, apparts, *studios, terrains à bâtir.* MONTJOIE IMMOBILIER 66210 SUPERBOLQUÈRE Tél. (68) 30-01-60.

constructions neuves



l'animation de la Nation, le calme du bois de Vincennes et entre les deux

Du studio au 5 pièces. Habitable immédiatement. Visite sur place tous les jours sauf mercredi de 14 h à 19 h et le week end de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Tél. 345.10.02

RÉALISATION STIM 723.78.78 GEFIC

bureaux

RUE ROYALE - 2 BUREAUX 55 m², 3.500 F par mois Location précaire. Ecrire s n° 71.027 I.P.F. 12, rue de l'Isly (8e).

VOTRE SIÈGE A PARIS VOTRE SIÈGE A LONDRES de 80 à 300 F par mois CONSTITUTION DE STÉS G.E.I.C.A. 296-41-12 + 56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

PARIS FLASH BUREAU Domiciliation Constitution Stés 605-43-21

3e TURENNE 93 m², 1er ét. ascenseur, 2 bur. + surface stock + atelier. Prix : 700.000 F. 260-50-04.

SIÈGES DE SOCIÉTÉS avec secrétariat, tél., télex TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES. Acte S.A. 261-80-88 +

AGENCE 293-45-55 MAILLOT Spécialiste bureaux depuis 1961, rech. BURX TOUTES SURFACES. *LOCATION OU VENTE.*

DOMICILIATION 8e R.C.-R.M. 150 à 300 mois TELEX-SECRÉTARIAT AGECO 294-95-28.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services ASPAC PARIS-8e 293-60-50 + *votre* SIÈGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

85, RUE DE ROME Immeuble pierre de taille, 1er ét. s/rue, 4 bureaux, entrée, w-c. Usage profess. 60 m² environ, s/place, mercredi 14 h/17 h.

1 à 10 bureaux tous quartiers depuis 500 F par mois AGENCE MAILLOT 293-45-55 Spécialiste bureaux depuis 1961.

locaux commerciaux

RUEIL-MALMAISON *Sté cède bail dans imm. récent* pour cause déménagement. 420 m² de burx sur 2 niveaux. 2e et 3e ét. entièr. cloisonnés + 8 parkings. Prix location annuel : 450 F/m². Extension possib. sur immeuble attenant en fin de construction. locaux libres de suite. TÉL. : 024-20-21.

3e MARAIS, magnifique local à vendre dans bel imm. à usage de burx, *exposition, entrepôt,* confection, 675 m². TREVAL : 277-62-23.

fonds de commerce

AJACCIO Vieille ville Vend Pizzeria, ouverte toute l'année, matériel très bon état, très bonne affaire. 270.000 F. Ecr. s/n° 6.067 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

AFFAIRE A SAISIR cause santé. *Préfecture de l'Aude, vends fonds* de commerce ou pas-de-porte. Local nf, route nat., bretelle autor. 500 m² + 1.000 m² de terr. Affaire saine, gros rapports. Prix sacrifié 300.000 F. Téléphone (68) 47-42-85 H. B.

immeubles

CESSATION D'ACTIVITÉ Sté vend ses immeubles centre *Lyon, rapport possible 9 %.* Tél. 16 (7) 872-15-47.

hôtels particuliers

ROUEN 24, RUE THIERS Hôtel particulier, 226 m² au sol + 2 niveaux. Prix intéressant. Ecr. s/n° T028014M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

15e SUD Pl. soleil, 5/6 P. + atelier 90 m² Rare pour le prix. 320-73-37.

pavillons

A vendre dans LOIRET, 100 km Paris, pavillon en construction. Gros œuvre terminé, sans toit., en L, 150 m² au sol. Sous-sol, rez-de-ch., combles, donc trois fois 150 m². Terrain 2.000 m². Prix : 350.000 F. St-Loup-les-Vignes. 858-16-97.

propriétés

LOIRET très belle ferme aménagée sur 25 ha. Possibilité augmenter superficie jusqu'à 40 ha. Étang. Possibilité location Chasse 160 ha attenant. Ecr. HAVAS MONTARGIS n° 200534.

LOIRET 135 km PARIS JOLI MANOIR 12 pièces, tt conft, dépendances sur 27 ha dont étang 6 ha. possibilité augmenter ou réduire superficie. SBS VILLEMURLIN 45600 SULLY-SUR-LOIRE

Oise, belle propriété 1 ha environ. 100 km de Paris. Salon, salle à manger, 8 chambres, cuis., salle de bains. *Prix : 650.000 F.* S'adr. à Mme Lucie Cavé, Mairie de Crèvecœur-le-Grand (60360).

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE Région RENNES ppté 28 ha, *étang, parc boisé, piscine,* superbe maison 300 m² habit., gar. 3 voitures, pêche, chasse. 1.850.000 F. - 320-26-35. MARTINE IMMOBILIER.

AU BORD DU LOT Belle maison quercynoise avec pigeonnier dans petit parc, 12 pièces, grandes terrasses, cellier, caves, garage, grange de 300 m², terrain de 6.000 m² avec peupliers et 200 m de rivage. Prix : 900.000 F OCIMO, 46220 PRAYSSAC Tél. 36-44-41 - 36-42-20.

SUPER-CANNES *Urgent, cause départ, à vendre tr.* belle propriété, 10 p. + dépend. Pisc., villa gard., terr. 3.000 m². Téléph. : (50) 92.16.42 H. Bur.

DEAUVILLE 15 km, 13.000 m² paysagé + herbage PAYS D'AUGE. Magnif. propr. normande, aucun trav., décoration luxueuse, maison princip. + pavillon d'été, pav. gard., écurie. Estimé 2.300.000 F, vendue 1.500.000 F pr raisons familiales, à débattre. Téléphone : 451-94-94.

domaines

LOIRET 135 km PARIS, joli territoire de chasse de 94 ha bois et plaines dont étang 5 ha. Bâtiments ferme à restaurer. *SBS Villemurlin* 45600 SULLY-SUR-LOIRE

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse. Préférence départements 45-41-18-89-58. Écrire n° 200593. ORLET, 135, av. Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

VENDS RÉG. CARCASSONNE 50 km mer, 15 km montagne, *dom. 30 ha vignoble* V.D.Q.S., maison de maître, gd cft, cave, matériel, nombr. dépend., prox. autoroute. Prix 2.500.000 F. Tél. (68) 47-42-85, h. burx.

châteaux

CHATEAU style Louis XIII 17 P. Confort, beaux arbres. Panorama 90 km Ouest-Paris. Prix : 1.600.000 F. C.L RAYNAUD 32, av. Opéra-2e : 742-68-34.

terrains

LOUVECIENNES Près Paris ouest EXCEPTIONNEL Terrain boisé 6.000 m². Site CHATEAU DU BARRY. *Permis de construire accordé* VILLA GRAND LUXE - PRIX ÉLEVÉ. Continental Immobilier. Tél. 742-68-34

BOUGIVAL Cadre exceptionnel pr. gare (50 tr./jour : Saint-Lazare). Terrains viabilisés de 1.000 m². Continental Immobilier Téléphone : 742-68-34. Immobilière 78 Téléphone : 969-50-55.

COTIGNAC (Var) 80 km littoral vend au plus offrant terrain 28.000 m² boisé, gibier, cabanon. M. ABEILLE, 589, villa Le Marouinette, La Gorguette, 83110 SANARY-SUR-MER. Tél. 16 (94) 74-98-55.

fermettes

VALLÉE DE CHEVREUSE sur 2.100 m², terrain clos, fermette XVIIIe, restaurée, 150 m² habit. + grange 100 m² à saisir. 840.000 F. Sofis. 460-31-22.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

AVANT-PREMIÈRES

● *Magazine à la Défense.* — Magazine, au centre commercial des Quatre-Temps à la Défense, représente le premier maillon d'une nouvelle chaîne de magasins spécifiques créés par le groupe Printemps-Prisunic. Il s'adresse à la jeune femme de vingt-cinq ans, avec des panoplies colorées, *« choisies par genre et par fonction »*, dit Jeanne-Aella Columbu, chef de produits.

Ainsi, dans ce local rectangulaire, spacieux et aéré, les tee-shirts, blousons et sahariennes tiennent le devant de la scène à des prix abordables, les classiques de ville étant relégués vers le fond, sélectionnés dans des vêtements de qualité.

Cette politique se reflète tout au long des rayons, où les petites pièces sont proposées de 29 à 75 F, les pantalons à 110 F, tandis que les blazers et les imperméables oscillent entre 400 et 600 F. Les tailles vont du 36 au 44.

● *Impressions anti-gel.* — Un nouveau procédé d'impression textile vient d'être mis au point par le centre technique du Secrétariat international de la laine. Utilisable pour tous les mélanges de laine et de polyester, il permet une nouvelle utilisation des étoffes destinées à la vie quotidienne. Celles-ci seront, pour la première fois, lavables en machine, couleurs et dessins étant stabilisés par des colorants spéciaux. Elles seront disponibles à partir de l'année prochaine en mélanges imprimés sur tissus (60 % laine vierge, 40 % de polyester), pour les robes, les chemisiers d'hiver, chemises de loisirs des hommes.

● *Laura Ashley aux Galeries Lafayette.* — On connaît le style ingénu et romantique de la créatrice anglaise Laura Ashley, dont les ensembles coordonnés sont appréciés de toutes, notamment de Lady Diana Spencer, fiancée du prince de Galles. Déjà largement diffusée en France, tant dans le domaine de la mode que de la décoration, elle vient d'ouvrir une boutique aux Galeries Lafayette.

Les coloris printaniers y éclatent comme dans un jardin anglais : fuchsias, jonquilles, delphiniums, campanules, mais on y trouve aussi du noir, et un très beau rouge foncé. Tout cela en cotons imprimés à petites fleurs, en dessins géométriques ou abstraits. Les cotons blancs légers ornés de nervures et de dentelles en chemisiers, caracos, blouses décolletées, chemises de nuit et jupons ne sont pas, évidemment, abandonnés.

Les prix vont de 165 F pour le jupon, à 250 F pour les robes, et le modèle Empire à volants en moire noire est proposé à 1 100 F.

NATHALIE MONT-SERVAN.

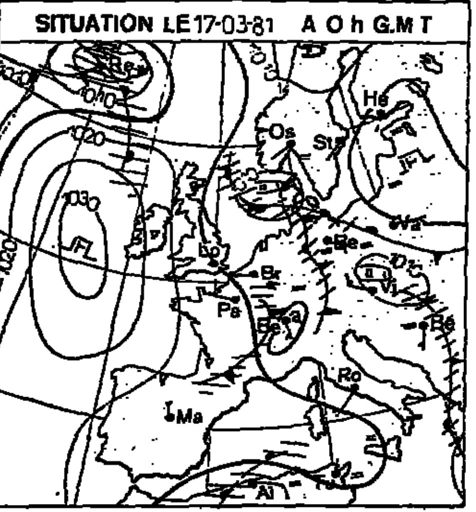


(*Croquis de MAROQ.*)

PIERRE D'ALBY : ensemble en lin et coton à veste courte, boutons pression, une poche poitrine sur un jodhpur à taille élastique dans le dos, ceinture à patte nouée et bas à revers. 250 F et 275 F aux Galeries Lafayette. Existe du 40 au 44.

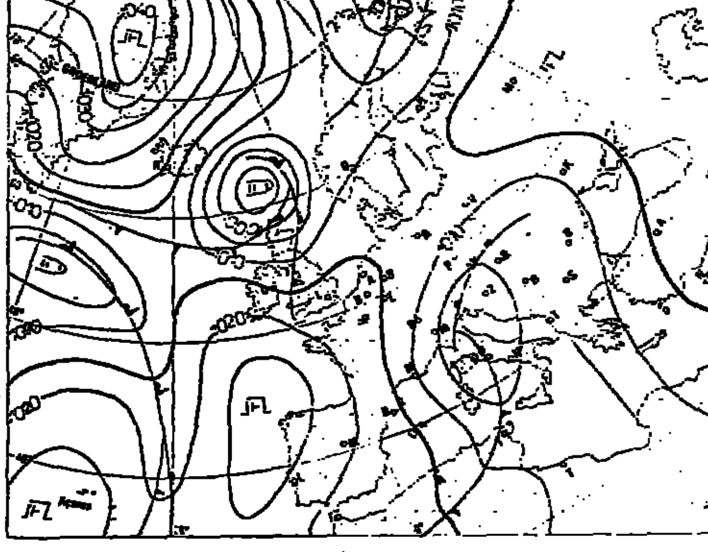
MONOPRIX : tee-shirt bicolore imprimé en modal et coton, à encolure ras-du-cou et manches courtes. 55 F, du 38/40 au 46/48.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 18.3.81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région



Evolution probable du temps en France entre le mardi 17 mars à 0 heure et le mercredi 18 mars à 24 heures :

Une dépression évoluera de l'Islande au sud de la Norvège en se creusant, tandis que la perturbation du centre-Atlantique s'approchera de l'Europe. Corrélativement, l'anticyclone centré près de l'Irlande, le mardi 17 mars, à 0 heure, se décalera assez rapidement vers le sud-est et un flux perturbé de secteur ouest tendra à s'établir sur notre pays.

Mercredi 18 mars, des gelées de l'ordre de 0 à — 4 degrés seront nombreuses au lever du jour sur l'ensemble du pays. Ces gelées épargneront toutefois l'extrême nord-ouest où débutera un temps plus doux, très nuageux avec quelques pluies passagères. Ce type de temps, accompagné de vents de secteur ouest, gagnera ensuite les régions s'étendant de la Bretagne et de la Vendée à la frontière belge, à travers le Bassin parisien où les pluies, faibles en général, pourront être localement précédées de quelques flocons de neige. Sur le reste du pays, toujours sous l'influence de l'air froid et instable, le temps sera assez ensoleillé, mais quelques averses de pluie ou de neige se produiront encore sur l'Est et le Nord-Est, ainsi que sur la Corse et l'extrême Sud-Est.

Le mardi 17 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,7 millibars, soit 760,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 mars ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 15 et 5 degrés ; Biarritz, 12 et 7 ; Bordeaux, 13 et 2 ; Bourges, 10 et 0 ; Brest, 9 et 3 ; Caen, 8 et 1 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-Ferrand, 10 et 3 ; Dijon, 9 et 4 ; Grenoble, 12 et — 1 ; Lille, 8 et 1 ; Lyon, 10 et 2 ; Marseille, 16 et 4 ; Nancy, 6 et — 1 ; Nantes, 9 et 1 ; Nice, 19 et 7 ; Paris-Le Bourget, 9 et 1 ; Pau, 13 et 4 ; Perpignan, 15 et 7 ; Rennes, 8 et 0 ; Strasbourg, 1 et 1 ; Tours, 11 et 1 ; Toulouse, 13 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 11 degrés ; Amsterdam, 8 et 0 ; Athènes, 20 et 11 ; Berlin, 11 et 4 ; Bonn, 7 et 0 ; Bruxelles, 8 et 1 ; Le Caire, 29 et 15 ; îles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 0 et — 1 ; Genève, 9 et 2 ; Jérusalem, 13 et 9 ; Lisbonne, 18 et 9 ; Londres, 9 et 1 ; Madrid, 15 et 4 ; Moscou, 0 et — 7 ; Nairobi, 30 et 16 ; New-York, 9 et — 5 ; Palma-de-Majorque, 16 et 6 ; Rome, 16 et 9 ; Stockholm, — 1 et — 10.

(*Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.*)

PARIS EN VISITES

JEUDI 19 MARS

« La Sainte-Chapelle », 12 h. 30, entrée, Mme Guillier.

« Musée du Costume », 15 h., 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Mme Bachelier.

« Gainsborough », 17 h., Grand Palais, Mme Chapuis.

« Pissarro », 18 h., Grand Palais, Mme Garnier-Ahlberg (Caisse nationale des monuments historiques).

« La vie à Pompéi », 15 h., 14, rue Bonaparte (Approche de l'art).

« Hôtel des ventes », 15 h., métro Richelieu-Drouot (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Brinvilliers », 15 h., 12, rue Charles-V (Histoire et Archéologie).

« Le Marais », 15 h., métro Pont-Marie (M. de La Roche).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Le mobilier Empire », 14 h. 30, 107, rue de Rivoli.

« Hôtel de ville », 14 h. 30, sur la place, devant la poste (Paris et son Histoire).

« Quartier Maubert », 14 h. 30, métro Maubert-Mutualité (Paris pittoresque et insolite).

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Abbaye Saint-Martin-des-Champs », 14 h. 30, métro Étienne-Marcel (le Vieux Paris).

« Pissarro », 15 h. 45, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 30, 292, rue Saint-Martin, M. Leygues : « Les métaux serviteurs de la sculpture ».

15 h., 62, rue Madame : « Moines et monastères dans l'Occident médiéval ».

17 h. 30, 6, rue Ferrus, M. B. Portes : « Les dimensions économiques de la crise polonaise (Institut français des relations internationales).

18 h., Cercle de l'Union interalliée, 33, faubourg Saint-Honoré, Mlle H. de Ganay : « En Bourgogne et en Franche-Comté ».

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée, MM. M. Agulhon, M. Duverger, J. Lacouture : « Les classiques de la politique ».

19 h., Société française de graphologie, 5, rue Las-Cases, Mme A. Lombard : « L'écriture des adolescents ».

21 h., Centre Paul-Bailliart, 1, allée de Québec, Massy : « Akendengué ».

20 h., 26, rue Bergère, M. H. Normand : « Étude du symbolisme traditionnel » (l'Homme et la Connaissance).

BREF

ANIMATION

RESTAURATION DE TABLEAUX. — Un atelier de restauration, installé à Neuilly, ouvre ses portes au public, pendant cinq jours, pour montrer les diverses interventions possibles sur des tableaux anciens ou modernes. Les spécialistes, qui pratiquent ce métier d'art, expliquent les délicates opérations de nettoyage (pour raviver la lisibilité de l'œuvre), de traitement des petites déchirures, de rentoilage et autres restaurations qui permettent de sauvegarder un tableau.

★ Du 17 au 21 mars, de 15 h. à 20 h., l'Atelier du temps, 10-12, rue Bailly, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. 745-04-81.

DOCUMENTATION

LA BOUTIQUE DES ARCHIVES. — Depuis le 1er mars, la Boutique des archives est ouverte du lundi au samedi de 14 h à 17 h et le dimanche de 14 h 30 à 17 h 30. On y trouve, outre les publications des archives nationales, des moulages de sceaux de toutes sortes : simples reproductions, agrandissements, ou présentation sous forme de presse-papiers, broches ou pendentifs, ainsi que des reproductions de cartes et documents anciens.

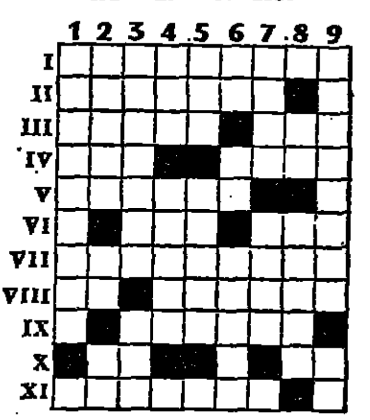
★ 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris. Tél. : 277-11-30, poste 23-24.

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES DOCUMENTALISTES ET DES BIBLIOTHÉCAIRES SPÉCIALISÉS vient de consacrer un numéro spécial de sa revue « Documentaliste - Sciences de l'information » aux bases de données et aux centres serveurs. Il apporte sur ce sujet les points de vue des pouvoirs publics, des producteurs, des serveurs et des utilisateurs.

★ N° 6, novembre-décembre 1980 ; 75 F. A.D.B.S., 5, avenue Franco-Russe, 75007 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2888



HORIZONTALEMENT

I. On ne saurait lui en vouloir, bien au contraire, d'occuper une situation supérieure à la nôtre. — II. Bien que d'une assise solide, elles finissent toujours par tomber quelque part. — III. Ceux qui veulent abattre les barrières s'en servent paradoxalement pour élever des barricades ; Le « cardinal » du Vatican, vu par l'évêque d'Urgel. — IV. A fait fureur autrefois ; Le Meunier, son Fils et l'Ane. — V. Le Grand Condé n'en revint pas grandi. — VI. Sa mère aurait dû lui laisser des dons pour la musique ; Baignoire suisse. — VII. Soumission qui s'impose quand on est régulier. — VIII. Duquel on ne peut tirer aucun effet ; Travaille pour des haricots. — IX. Possède des propriétés ravissantes. — X. Copulative ; Possessif. — XI. Crée une place vacante.

VERTICALEMENT

1. Agaçants quand ils tournent autour de la lampe. — 2. Il est abattu au premier coup de fusil ; Pompé ; Limite le trajet d'un pli. — 3. Spéculation sans profit pour personne ; Lettre grecque. — 4. Inspirateur d'une coiffure d'enfant ; Agent attaché à la direction. — 5. Humeur désagréable ; Unité de compte d'un matheux en herbe. — 6. Article ; Possessif ; Inspiratrice de Chénier. — 7. Réduire l'épaisseur ; S'ils sont gris, ce n'est pas par excès d'esprit. — 8. Bâtisseur de la cité des merveilles ; Bourgeonnements printaniers. — 9. Enceinte ; Il naît sans voir le jour.

Solution du problème n° 2887

Horizontalement

I. Appétit. — II. Couperose. — III. Ci. Ru. — IV. Ripuaires. — V. Otologie. — VI. Cité ; As. — VII. Sottes. — VIII. Sud ; Biens. — IX. Œuf ; Cu. — X. Peintre. — XI. Fleurs ; Es.

Verticalement

1. Accroc ; Soif. — 2. Politique. — 3. Pu ; Pot ; Dupe. — 4. Epailles ; Feu. — 5. Te ; Ao ; Or ; Ir. — 6. Irrigations. — 7. Touriste. — 8. Ee ; Encre. — 9. Vers ; Issues.

GUY BROUTY.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER. TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DU VENDREDI 13

TIRAGE N° 18 DU 16 MARS 1981

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	0 151	2 000	7	37	200
				417	700
2	52	200		5 177	2 000
	892	700		8 137	2 200
	4 542	5 000		3 957	5 000
3	063	700		7 867	5 000
	0 843	5 000	8	8	100
	2 483	5 000		9 398	2 100
4	34	200		0 438	10 100
	324	700		129 818	1 000 100
	5 804	5 000	9	699	700
	9 394	5 000		34 189	100 000
5	5	100		56 659	100 000
	25	300	0	490	700
	3 425	2 300		4 540	5 000
	3 135	10 100		83 230	75 000
6	416	700		187 980	4 000 000
	5 136	2 000			

PROCHAINS TIRAGES LE 18 MARS 1981
L'ARLEQUIN A L'ALPE D'HUEZ (Isère)
LES VIOLETTES A MONTREUIL (Seine-Saint-Denis)

1981 - LOTERIE NATIONALE - TRANCHE DU VENDREDI 13 - N° 18

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 16 et mardi 17 mars 1981 :

DES DECRETS

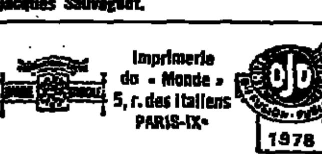
● portant publication de la convention internationale du travail n° 137 concernant les répercussions sociales des nouvelles méthodes de manutention dans les ports, adoptée par la conférence à sa cinquante-huitième session, à Genève, le 25 juin 1973 ;

● portant nomination dans les enseignements supérieurs agricole et vétérinaire.

UN ARRETE

● fixant la liste complémentaire des opérations d'équipement collectif retenues pour l'application de l'article 52 de la loi du 27 décembre 1973 d'orientation du commerce et de l'artisanat.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
254 F	436 F	615 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
324 F	576 F	828 F	1 080 F

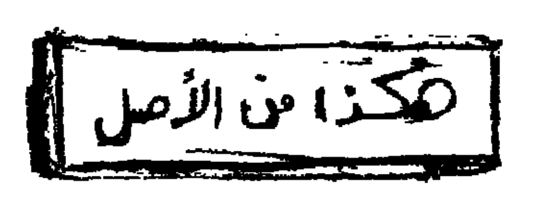
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

régions

Franche-Comté

QUATRE FOIS MOINS D'EMPLOIS CRÉÉS QUE PRÉVU

Mulhouse-Beaune : l'autoroute des désillusions

De notre correspondant

Besançon. — Du temps de la défunte CODER (1), tout ce qui comptait dans les milieux économiques de Franche-Comté agitait l'épouvantail de l'enclavement de la région. La Franche-Comté se souvenait trop sans doute qu'en 1780, alors qu'elle était française depuis un siècle, le pouvoir central la considérait encore comme une région réputée « étrangère », séparée de sa voisine la Bourgogne par des frontières où l'on percevait des droits de douane.

Aujourd'hui, le mot « communications » est toujours essentiel en Franche-Comté : le téléphone, la télévision, l'aviation, le chemin de fer, l'autoroute, les voies d'eau et même l'oléoduc. Côté téléphone, les choses s'arrangent, grâce, il est vrai, aux prêts sans intérêt que la région a consentis aux télécommunications. Le T.G.V. est pour demain, et la région vient d'accéder à la couleur sur la première chaîne de télévision. Quant à l'aviation d'affaires, elle connaît... des hauts et des bas.

De tronçon en tronçon, l'autoroute a fini en sept ans par joindre Mulhouse à Beaune et relier le réseau allemand à l'autoroute A-6 (Dijon-Lyon). Le service régional de l'INSEE vient précisément de publier une étude sur l'impact économique et social de cet équipement autoroutier. Quelles sont les retombées régionales de l'autoroute A-36 ? L'INSEE a d'autant plus de mérite de publier les résultats de son enquête qu'en 1972 elle avait prédit la création de huit mille emplois régionaux, « provoqués » par l'autoroute, à l'horizon 1985. Aujourd'hui, les statisticiens reconnaissent que les prévisions étaient très optimistes et estiment que les chiffres doivent être divisés par quatre. La crise économique évidemment...

Il n'en reste pas moins que sur les soixante et une communes traversées par l'A-36 interrogées par l'INSEE trente-cinq considèrent que l'impact économique a été nul ou presque, treize ont le sentiment d'un bilan négatif et treize autres pensent y avoir gagné. Ces dernières sont essentiellement situées à proximité des échangeurs et des postes de péage, où les quatre cents emplois implantés à ce jour (dont trois cent cinquante pour un hypermarché) sont plutôt la conséquence de déplacements d'activités que de créations réelles d'emplois. Ainsi, la commune d'Exincourt (Doubs) a perdu cent emplois du fait du déplacement de sa zone industrielle. Par ailleurs, si des lotissements ont été construits pour loger le personnel de l'autoroute ou les gendarmes, l'A-36 a détourné une partie de la clientèle des hôteliers de Besançon, Belfort et Montbéliard et certains commerces situés au bord de la route nationale ont dû fermer leurs portes.

Les maires ruraux ont insisté aussi sur divers effets négatifs, même si l'autoroute a été l'occasion de réaliser des remembrements ou de construire des stations d'épuration. On note, enfin, les conséquences néfastes de la coupure des terrains de chasse et de l'emprise de l'autoroute sur les meilleures terres agricoles.

CLAUDE FABERT.

(1) Commission de développement économique régional. Elles furent créées en 1964 et supprimées en 1972.

Spéléologues et défenseurs de la nature portent plainte après les actes de vandalisme commis dans la grotte du Crotot

La commune de Romain, dans le Doubs, appuyée par plusieurs associations spéléologiques et associations de protection de la nature, a porté plainte contre X... à la suite d'actes de vandalisme constatés dans la grotte du Crotot. Cette rivière souterraine de 5 800 mètres, découverte et explorée en 1978, était la plus riche en concrétions de la moitié nord de la France.

Sous les hautes voûtes de la grotte, c'est aujourd'hui la désolation : des colonnes de stalagmites abattues par centaines, des concrétions pulvérisées, des parois naguère encore ornées par la splendeur des cristaux et maintenant couvertes d'inscriptions tracées à la bombe à peinture. Sur près de 2 kilomètres, le cours principal de la rivière souterraine n'abrite plus que des décombres. Même les stalactites, qui pendaient des hauteurs apparemment inaccessibles, ont été brisées à coups de cailloux. Le vandalisme est passé par là.

Pourtant toutes les précautions semblaient avoir été prises. Lors de la découverte et de l'exploration de la grotte, en 1978, le groupe spéléologique Baume de Clerval s'était montré discret ; le maire de la commune avait été prévenu de la découverte ; une grille placée à l'entrée de la cavité ; une surveillance établie autour de l'orifice, malheureusement situé en forêt. Les spéléologues désireux de visiter cette merveille souterraine devaient décliner leur identité pour obtenir la clé de la grille. Enfin les premiers pourparlers avaient été entamés en vue de faire classer le site du Crotot.

Malgré ce luxe de précautions, des vandales encore inconnus sont passés par là. On sait seulement que le saccage a eu lieu dans la semaine du 8 au 15 février 1981, à une date qu'il n'est pas encore possible de préciser. Compte tenu des difficultés d'accès, il semble aussi que l'acte ne puisse être imputé qu'à des habitués du monde souterrain. Enfin, le mobile ne paraît pas être le pillage à des fins lucratives, mais plutôt la volonté de détruire aveuglément.

Autant que l'irréparable destruction d'un site, c'est l'absence apparente de motif qui est grave dans cette affaire. D'autant qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé. L'effraction de la porte blindée protégeant le gouffre d'Esparros (Hautes-Pyrénées) suivie de vandalisme, l'anéantissement des stalactites dans la grotte de Pont-de-Ratz (Hérault), la récente destruction des stalagmites dans la grotte Veronika, à Tilft (Belgique), la liste est déjà longue à établir de ces actes absurdes. Au-delà de l'affaire du Crotot, il convient de s'interroger sur la signification de ces vandalismes « bêtes et méchants ». Les interdits ou la simple restriction à l'accès dans ces espaces de liberté que sont les cavernes aux yeux de certains exacerbent sans doute des pulsions qui se donnent plus volontiers libre cours dans ces lieux clos à l'abri du regard et comme coupés de la société. En attendant les résultats de l'enquête, la grotte du Crotot a été murée.

PIERRE MINVIELLE.

Ile-de-France

ACCORD A LA CITÉ VERTE

Un protocole d'accord sur les conditions d'attribution des ateliers d'artistes de la « cité verte » (147, rue Léon-Nordmann, dans le treizième arrondissement de Paris) vient d'être signé entre le ministère de la culture et de la communication et la société immobilière de gestion, propriétaire depuis 1980 de cet ensemble immobilier.

Cet accord assure « *l'affectation à des artistes, à des loyers modérés, des trente ateliers que compte la « cité verte ». Il garantit aux occupants actuels en situation régulière leur maintien dans les lieux. Il prévoit l'attribution à des artistes professionnels, au fur et à mesure des vacances, des ateliers qui se libéreront* ».

Vendue elle aussi à une société privée (*le Monde* du 18 mai 1980), la « cité fleurie » voisine de la « cité verte », n'est pas aussi assurée de son avenir. Un certain nombre de ses habitants ont récemment manifesté, en effet, pour réclamer sa sauvegarde et la possibilité de demeurer dans les lieux avec des « *loyers modérés* ».

LES THÈSES DU P.S. SUR LA RÉGIONALISATION

La France au pluriel

Dans la masse d'inégale littérature pré-présidentielle, voilà un petit livre, écrit d'une plume alerte, et bien que nettement militant, très souvent de simple bon sens. Tous les Français devraient se sentir concernés à sa lecture puisque tous, y compris neuf Parisiens sur dix au moins, ont des attaches provinciales et comprennent ce que veut dire « vivre au pays » ou, hélas, ne plus pouvoir y vivre.

La « France au pluriel », reprenant l'intitulé d'un chapitre d'un livre d'André Fontaine (1) est le fruit d'un travail collectif de plusieurs fédérations socialistes de province, conduit par Gérard Delfau, secrétaire national du P.S., sénateur de l'Hérault, Christian Laurissergues, délégué national aux identités régionales, député de Lot-et-Garonne et Olivier Lafaye.

Le parti socialiste explique dans ces pages, pour la première fois de manière complète et attrayante avec maintes anecdotes, ses thèses sur la régionalisation, la décentralisation, l'aménagement du territoire, les langues et les cultures régionales. L'exode rural « *plus ample que les déportations assyriennes* » (!) a abouti au déracinement de millions de gens, mais l'ennemi réel de cette déculturation, c'est le capital « *car c'est lui qui mène le jeu plus que la capitale* ». C'est un fait que, selon le P.S., les cultures « périphériques » si menacées dans la France d'aujourd'hui sont celles de régions que le progrès des trente dernières années a largement laissées pour compte.

Ainsi, a-t-on deux France dans l'Hexagone, l'une dynamique et responsable « *avec des entreprises performantes dirigées par des cadres anglophones et des travailleurs pas trop mal payés* » ; une autre traditionnelle « *avec ses petites habitudes, son béret, son litre de rouge, rendue silencieuse à coups de subventions d'assistance* ».

Ce livre veut être une contribution à la clarification du débat engagé dans le pays et au sein même du P.S. La gauche a bien besoin de cette clarification tant il est vrai qu'on se demande, parfois, *comment planification et* décentralisation peuvent se marier dans l'autogestion, et comment, au sein même du parti socialiste, les thèses étatistes que défend le CERES, par exemple, peuvent se concilier avec celles, moins centralisatrices et plus pragmatiques, que mettent en pratique quotidiennement plusieurs présidents socialistes de conseils régionaux. — F. Gr.

★ « La France au pluriel » (préface de François Mitterrand). Éditions Entente, 127 pages. 33 F environ.

(1) *La France au bois dormant*, Fayard (1978).

RÉGIONS

CENTRE — Trois villes dans l'inquiétude

Une gare, une tradition industrielle

Difficulté pour Vierzon : retenir ses jeunes

De notre envoyé spécial

Vierzon. — Non, ce n'est pas de la crise de l'emploi, qui y fait comme partout des dégâts, dont on parle le plus à Vierzon, mais des dégâts du Festival « Pulsar ». Vierzon, l'été dernier, a eu sa « nuit de mai 68 ». Les organisateurs avaient promis un paisible « Woodstock-sur-Cher » aux habitants de la cité : une poignée de spectateurs mécontents et une compagnie de C.R.S. ont transformé le centre en champ de bataille, et le Festival s'est terminé en queue de poisson. Aujourd'hui, du maire communiste, M. Fernand Micouraud, au préfet du Cher, M. Camille Michel, tout le monde se rejette les responsabilités, et les plaintes se sont accumulées au tribunal.

Diversion au milieu des difficultés économiques que traverse la ville ? Plongée aujourd'hui dans l'anonymat des villes moyennes, Vierzon ne peut oublier le passé. La cité des bords du Cher fait partie de ces villes qui très tôt, dès la fin du XVIII[e] siècle, se sont lancées dans l'aventure industrielle. Le développement de la métallurgie et du machinisme agricole (la Forge compte, par exemple, vers 1850, un énorme atelier de mille deux cents ouvriers), de la porcelaine, de la verrerie et le chemin de fer font de Vierzon, au siècle dernier, une des villes les plus dynamiques du Bassin parisien, et un des hauts lieux de l'histoire ouvrière. Passé qu'a restitué récemment la municipalité en célébrant par une exposition le bicentenaire de l'industrialisation de la ville. Tout cela fait qu'aujourd'hui, à Vierzon, « *on respecte l'ouvrier* », on sait ce que le labeur des hommes veut dire.

Trop éloignée des grands courants commerciaux et des régions sidérurgiques, Vierzon, au début du XX[e] siècle, a été stoppée dans son élan. En 1959, la ville a subi une rude secousse. Une de ses entreprises-phares, la Société française de matériel agricole, a licencié mille cent salariés. L'installation de Case S.A., une multinationale, dans les « meubles » de la Société française, n'a rétabli l'équilibre que très progressivement. « *Le capitalisme local s'est effondré*, précise le maire. *Il a fallu restructurer, mais la décentralisation a peu touché le département du Cher* ». Durant les années fastes de la décentralisation, Vierzon, en effet, a tenté de diversifier ses activités, de renouveler son tissu industriel. Le patronat a évolué : « *Nous n'avons plus affaire à un patronat d'arrière-garde*, constate M. Roger Sornin, responsable C.F.D.T. *Les patrons que nous avons en face de nous maintenant sont plutôt du genre « commis-voyageurs » de multinationale* ». Aujourd'hui, la crise n'épargne pas la ville et se fait surtout sentir dans le textile : trois entreprises viennent de fermer leurs portes, mettant près de quatre cent cinquante ouvrières au chômage.

Inquiétudes aussi à la S.N.C.F., une des plus grosses entreprises de l'agglomération avec un millier d'employés. Vierzon se trouve à la croisée de deux lignes d'importance : Paris-Limoges et Lyon-Nantes. Le changement de traction assure le maintien d'un gros dépôt. Il suffirait que la liaison Lyon-Nantes soit totalement électrifiée pour que le dépôt perde une partie de son intérêt. Le succès de fréquentation que connaît cette dernière ligne, la nécessité d'utiliser à plus ou moins long terme le surplus d'électricité nucléaire, ne vont-ils pas pousser la S.N.C.F. à abandonner la traction Diesel ? C'est une question que bien des cheminots se posent à Vierzon.

Vierzon paye son tribut à la crise. « *Nous n'avons pas de moyens de créer des emplois*, précise M. Micouraud, *nous ne pouvons que tenter de préserver ce qui existe. Une municipalité devrait pouvoir intervenir dans l'économie locale.* » Pour le maire de Vierzon, « *seule une autre politique au plan national pourra changer la vie ici ; personne ne croit que dans cette période de crise les municipalités peuvent agir* ».

La crise que traverse Vierzon n'est pas due seulement à la conjoncture. Dans la région Centre, qui a battu tous les records en matière de décentralisation entre 1954 et 1975, Vierzon apparaît comme la ville qui a su le moins tirer parti de cette manne providentielle, et elle figure en queue de peloton des statistiques. La croissance démographique, par exemple, entre 1968 et 1975, a été la plus basse de toutes les villes de la région (6,7 % pour une population de trente-huit mille habitants aujourd'hui), alors qu'une agglomération voisine, Romorantin, a crû dans le même temps de 18,7 %. Autre sujet d'inquiétude : la fuite des jeunes qui partent tenter leurs chance ailleurs, coïncidant, selon la C.G.T., avec « *une baisse alarmante du niveau intellectuel de la population* ». Une enquête a montré que 70 % de Vierzonnais ne possèdent aucun diplôme, ou simplement le C.E.P., et 6 % seulement le bac.

Les industriels, les aménageurs, qui obéissent souvent aux hommes politiques, boudent-ils Vierzon ? « *La seconde ville du Cher*, fait remarquer M. Sornin, *n'a jamais été une sous-préfecture. Jamais il n'a été possible d'implanter des emplois du secteur tertiaire. Nos femmes semblent vouées à la confection, donc au chômage.* » Même si la ville n'est plus à l'avant-garde du progrès industriel, la tradition ouvrière, faite d'entrain et de solidarité, est toujours aussi vivante. « *A Vierzon*, observe une commerçante du centre-ville, *l'ouvrier a sa fierté, son indépendance, sa maison et son jardin. Ce n'est pas comme à Paris.* »

RÉGIS GUYOTAT.

L'autoroute peut changer le paysage

ROMORANTIN PIED A PIED CONTRE LA CRISE

De notre envoyée spéciale

Romorantin. — La petite sous-préfecture de Romorantin dans le Loir-et-Cher, connue depuis toujours pour sa tranquillité, et présentée souvent, non sans une certaine ironie, comme l'archétype de la petite ville de province où rien ne se passe, est en train de perdre cette réputation. Jusqu'alors épargnée par les conséquences de la crise économique, elle vient d'être frappée par deux fois, et de plein fouet, par le chômage.

A la fin de l'année dernière, c'est l'entreprise Precis, spécialisée dans la fabrique de condensateurs pour l'industrie électronique de pointe (spatial, aéronautique, téléphone...), qui a déposé son bilan. Deux cent vingt emplois, en majorité féminins, étaient menacés. Malgré un intervention de la préfecture, aucun acquéreur n'a été trouvé et les deux cent vingt employés ont été licenciés en janvier.

Peu après, ce sont trente employés de chez Beaulieu (sur cent trente-sept) qui ont perdu leur emploi. L'entreprise Beaulieu, créée en 1951, est la dernière entreprise française à fabriquer des caméras. Elle a même conçu la première caméra sonore européenne. Mais elle doit aujourd'hui, d'une part, importer de nombreuses pièces, d'autre part, résister à l'apparition et au développement de la vidéo. Son président-directeur général, M. Jacques Beaulieu, a donné sa démission à la fin de la semaine dernière et a annoncé que l'ensemble du personnel serait probablement mis en chômage technique à la fin de ce mois.

Troisième point fort de la crise romorantinaise, le rachat par Bruno-Petit de Maison Chalet-Idéal. Un certain nombre d'emplois étant en double après la fusion des deux entreprises, ils ont été supprimés. Malgré la grève des ouvriers, cent vingt d'entre eux, pour la plupart employés sur les chantiers, se sont retrouvés au chômage.

Dans les environs de Romorantin, la situation n'est guère plus brillante : vingt licenciements à Villefranche-sur-Cher, dans un atelier de confection ; même l'initiative généreuse des « cousettes » de Marcilly-en-Gault, qui avaient relancé leur entreprise de confection avec leurs propres économies (*le Monde* du 11 avril 1980), a finalement échoué.

Et de nouveaux nuages apparaissent à l'horizon solognot avec une menace de cinquante licenciements chez Cailiau (colliers de serrage pour l'automobile), où les trois cent cinquante-huit employés ne travaillent déjà plus que trente-deux heures par semaine. Seule l'entreprise Matra, qui emploie neuf cent quarante personnes à Romorantin, met du baume au cœur de M. Jacques Thyraud, maire de la ville et sénateur (U.D.F.) de Loir-et-Cher.

En rappelant l'époque heureuse où Romorantin vivait pour une grande part de l'industrie textile et la grande chance des années 60, qui vit affluer les décentralisations industrielles, M. Thyraud se prend à rêver que l'arrivée de l'autoroute Paris-Clermont-Ferrand, qui passera dans deux ans à une dizaine de kilomètres de sa ville, pourra redonner aux industriels parisiens l'idée et l'envie de s'installer en bordure de la Sologne. Ce à quoi la C.G.T. locale répond d'un haussement d'épaules : « *On ne compte pas sur l'autoroute, mais sur la lutte !* »

BÉATRICE HOUCHARD.

Ce fut le premier district urbain de France

Montargis essaie depuis vingt ans de vivre avec ses voisins

Premier district urbain à avoir été créé en France, celui de Montargis, dans le Loiret, a vingt ans d'existence. Nous avons demandé à M. Claude Dupont (P.S.), son président, et par ailleurs premier adjoint au maire de Montargis, de dresser un bilan.

« *Comment est né le district de Montargis, et pourquoi avoir adopté la formule du district ?*

— Le district est né en mai 1959, quelques mois seulement après la promulgation de la loi sur ces institutions. Montargis était limité dans son expansion. Le maire de l'époque, M. Szigeti, lucide, a compris qu'il fallait un outil pour le développement de l'agglomération. Celle-ci comptait trente mille habitants environ ; aujourd'hui nous en sommes à cinquante-cinq mille pour les huit communes. La formule du district a été préférée à celle de la communauté urbaine ou du syndicat, parce qu'elle donne la possibilité de multiplier à l'infini les vocations communes si les deux tiers des membres en sont d'accord. De fait, le district a élargi petit à petit ses attributions : assainissement, logement, puis voirie, ordures ménagères, transports en commun, plan d'occupation des sols...

— *Le bilan est-il positif ?*

— Oui, surtout pour l'assainissement de la voirie. Mais je pense que nous pourrions aller plus loin. Le district est déjà le lieu où les élus de nos huit communes peuvent se concerter sur des questions qui ne sont pas forcément de leur compétence : c'est un endroit officieux de dialogue qu'il faut développer. Il y a en outre des déséquilibres à corriger. La plupart des équipements, par exemple, dont profite toute l'agglomération, ont été construits à Montargis : les impôts y sont plus lourds, mais ce n'est pas la commune la plus riche, et les équipements futurs devraient être pris en charge par l'ensemble des collectivités locales intéressées.

— *Qu'est-ce qui freine le développement ?*

— L'attachement au « clocher » subsiste, bien que l'idée de coopération intercommunale progresse partout, sauf au parti communiste. Pourtant le « brassage » est évident : on travaille dans une commune, on loge dans une autre, on envoie ses enfants à l'école dans une troisième.

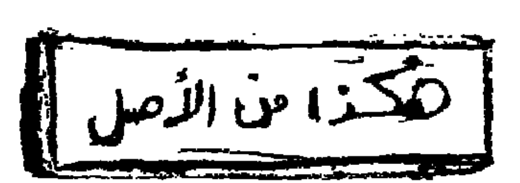
» Je crois aussi que du côté de certains élus on se méfie du district comme du pouvoir central, et qu'au niveau de la population on peut se poser — à tort — la question : « *S'il y a un renforcement des pouvoirs du district, ne va-t-on pas supprimer les services municipaux que l'on trouve à sa porte ?* ».

» Les inégalités fiscales, d'une commune à l'autre, sont aussi un obstacle, tout comme la crise de l'emploi, un point noir chez nous (2 200 chômeurs). Depuis dix-huit ans aucune entreprise importante n'est arrivée dans le Montargois : à 100 kilomètres de Paris, nous ne comprenons pas pourquoi. Face à une situation dont nous ne sommes pas responsables, il faudrait une bien plus grande cohésion des élus, un « esprit de district », au-delà des divergences politiques. Nos huit communes sont complémentaires.

— *Vous êtes socialiste : pensez-vous que la réforme des collectivités locales passe par un renforcement de la coopération intercommunale ?*

— Nous ne sommes pas partisans de formules coercitives, à coup de décrets ou de structures nouvelles. Mais nous sommes pour développer librement la coopération. Les pouvoirs publics devraient fournir des moyens d'encouragement en renforçant leurs subventions. Malheureusement les districts qui se lancent dans des travaux subissent les méfaits de l'austérité. Nous sommes inquiets. Si l'Etat veut nous aider, qu'il prenne des mesures d'incitation. Je pense aussi que, si l'Etat a un rôle majeur, les élus ont leur part d'engagement et qu'ils doivent faire preuve d'un certain esprit d'abnégation pour appréhender les difficultés des communes voisines, voir les problèmes à l'échelle de l'agglomération, et non plus de leur seule commune. »

R. G.



Le Monde

économie

CONJONCTURE

POUR LES DEUX PREMIERS MOIS DE 1981

Le déficit commercial atteint 12 milliards de francs

Le déficit de la balance commerciale a représenté, pour les deux premiers mois de cette année, 12.33 milliards de francs — en chiffres bruts — contre 11.86 milliards durant la même période de 1980. En données corrigées, le déséquilibre des échanges extérieurs s'est établi à 9.57 milliards au lieu de 8,51 milliards l'an dernier.

En février, la balance commerciale a *enregistré — en chiffres bruts —* un déficit de 3 925 millions de francs, contre 8 400 millions en janvier et 4 778 millions en février 1980. Cette réduction de déséquilibre, traditionnelle au cours du deuxième mois de l'année, est due à une augmentation des exportations sensiblement plus forte que celle des importations, ce qui n'est pas sans lien avec le ralentissement de l'activité en France.

Les achats à l'étranger se sont élevés à 49 836 millions de francs, en hausse de 7,7 % par rapport à janvier et de 7,6 % par rapport à février 1980. Les ventes ont atteint 45 911 millions de francs, en progression de 21,2 % en un mois, et de 10.5 % en un an. Le *taux de couverture s'établit* à 92,6 %, contre, respectivement, 81,9 % et 89,7 %.

Après correction des variations saisonnières, le déficit des échanges extérieurs a représenté 3 663 millions de francs, contre 5 905 millions en janvier et 4 163 millions en février 1980. Les importations se sont élevées à 49 702 millions de francs, en hausse de 6,3 % en un mois et de 13,8 % en un an. Les exportations ont atteint 46 039 millions de francs, en progression de 12,7 % par rapport à janvier et de 16,5 % par rapport à février 1980. Le taux de couverture s'établit à 92,6 %, contre, respectivement, à 87,4 % et 90,5 %.

Le déficit est inférieur de *1,5 milliard de francs à celui observé* en moyenne au cours des trois derniers mois, fait remarquer le ministère du commerce extérieur, même si les résultats de janvier ne pouvaient, selon lui, *« être considérés comme pleinement significatifs »*. Les ventes de biens d'équipement ont atteint 9,5 milliards de francs, ce qui a dégagé un excédent de 1 milliard de francs, et celles des biens de consommation ont dépassé 6 milliards de francs. Les exportations d'automobiles, pièces détachées et véhicules utilitaires se sont établies à 5,4 milliards, soit un surplus de 2,1 milliards.

Les ventes agro-alimentaires ont atteint, pour la première fois, 8 milliards de francs, s'étant soldées par un excédent de 1,8 milliard. Cependant, les achats de produits énergétiques ont atteint le niveau record de 13,9 milliards, ce qui a entraîné un déficit de 11,4 milliards de francs.

● *Création d'une société franco-koweitienne dans le secteur minier.* — Une société franco-koweitienne vient d'être constituée dans le secteur minier avec, pour objectif, la recherche et l'exploitation dans les pays en développement. L'accord portant création de cette société mixte, la Compagnie internationale de développement minier (CIDEM), a été signé dimanche au Koweït par les dirigeants de la Koweit Foreing Trading Contracting and Investment Company et le président du bureau de recherches géologiques et minières, M. Audibert.

BILLET

Le président et la croissance

De notre correspondant

Bruxelles. — *Brève réunion de routine des ministres des finances des Dix lundi 16 mars à Bruxelles. Le conseil des ministres a fait siennes les conclusions du récent rapport de la Commission européenne sur la situation économique dans la C.E.E. Celle-ci, qui a corrigé à la baisse ses prévisions de novembre, prévoit pour l'année 1981 en moyenne dans la Communauté une réduction du P.I.B. de 0,6 %, avec cependant, en France, une croissance de 0,5 %* (le Monde *du 7 mars). En novembre, la Commission tablait, toujours pour 1981, sur une croissance moyenne dans la C.E.E. de 0,6 % et prévoyait pour la France que le taux serait de 1,2 %.*

Commentant ces chiffres à l'issue du conseil européen du 2 décembre à Luxembourg, M. Giscard d'Estaing avait estimé que la France pouvait viser sans difficulté majeure une croissance d'un point supérieure à ce que prévoyait la Commission, soit donc + 2,2 % (le Monde du 4 décembre).

Que croire, qui croire : + 2,2 % en décembre ; + 0,5 % en mars ? Interrogé, M. Monory — c'est tout juste s'il ne dit pas qu'un tel problème n'est pas de son ressort — « ne veut pas se permettre de porter une appréciation » *sur le décalage constaté entre les prévisions de M. Giscard d'Estaing et celles de la Commission. Il est vrai que ses propres services voient sous un jour plus sombre encore que la Commission les perspectives conjoncturelles en France, puisque l'un des derniers bulletins publiés par le ministère de l'économie estime que le volume du P.I.B.* « pourrait décroître de 0,5 % cette année »... — Ph. L.

AGRICULTURE

LA NÉGOCIATION SUR LES PRIX AGRICOLES

La France souhaite que les produits animaux soient privilégiés

Bruxelles (Communautés européennes). — Le niveau général des prix, le renforcement de la coresponsabilité dans le secteur laitier, la réduction des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) positifs appliqués par l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Benelux : l'échange de vues qu'ont eu, lundi, les ministres de l'agriculture des Dix confirme que ce sont là les trois points forts de la négociation, autour desquels la Commission et la présidence irlandaise vont s'efforcer de trouver, d'ici à la session du 30 mars, des solutions de compromis.

De notre correspondant

Sept délégations sont favorables à un relèvement des prix supérieur aux 7,8 % que propose, en moyenne, la Commission. Le Royaume-Uni et les Pays-Bas, pour des raisons budgétaires, préféreraient ne pas aller au-delà de ces propositions. Les Allemands *sont prêts à faire davantage si,* dans le même temps, le conseil trouve le moyen de faire des économies. La France et la grande majorité des autres délégations souhaitent que l'on marque nettement, cette année, une différence entre les produits végétaux et les produits animaux, et que les seconds soient privilégiés. Pour le blé, M. Méhaignerie demande, de surcroît, que soit établi un classement entre blés panifiables et blés fourragers ; ceux-ci devraient être vendus moins chers aux éleveurs (notamment, de porcs), ce qui présenterait le double avantage de réduire le coût de revient de ces derniers et d'améliorer la compétitivité des blés fourragers par rapport aux produits de substitution.

Quant à la réduction des M.C.M. positifs, *« c'est,* selon M. Méhaignerie, *le problème le plus politique de la négociation. Nous ferons certainement un pas ; il n'est pas question de descendre au-dessous de la réduction de cinq points préconisée par la Commission pour les M.C.M. allemands et anglais »,* commente-t-il. Réduire ces M.C.M. (ce qui a comme corollaire une moindre augmentation des prix dans les pays où l'opération s'effectue), cela a un double effet, en principe bénéfique, pour un pays comme la France : diminuer l'incitation à produire davantage, qui résulte, au Royaume-Uni et en R.F.A., de prix agricoles artificiellement élevés ; diminuer également l'avantage commercial dont bénéficient actuellement les agriculteurs de ces deux pays, puisque les M.C.M. positifs jouent comme des taxes à l'importation et des subventions à l'exportation.

Comment accroître la participation des producteurs aux dépenses engagées pour résorber les excédents laitiers ? La Commission propose d'instaurer un super-prélèvement, très dissuasif, qui frapperait les laiteries augmentant leur production. Mis à part le Royaume-Uni, le Danemark et les Pays-Bas, les autres États sont contre cette formule qui reviendrait à bloquer la production au niveau atteint, ce qui serait préjudiciable pour les pays qui, telle la France, peuvent améliorer leur productivité. A la place, M. Méhaignerie suggère à la fois un léger relèvement de la taxe de coresponsabilité à laquelle sont déjà assujetties les exploitations (elle pourrait passer ainsi de 2 à 2,5 % du prix indicatif : une économie de 464 000 francs pour le budget communautaire), des économies par réduction ou suppression de subventions dans le secteur laitier de l'ordre de 700 000 à 800 000 francs, un super-prélèvement enfin, mais qui frapperait exclusivement les exploitations produisant plus de 200 000 litres par an augmentant leur production (ce qui correspond à une exploitation d'environ cinquante vaches).

Selon M. Méhaignerie, les solutions proposées par Bruxelles pour étendre la coresponsabilité aux producteurs de céréales et de colza sont peu appropriées. De plus, pour avoir un sens, la coresponsabilité, souligne-t-il, doit avoir comme contrepartie une application plus rigoureuse de la préférence communautaire, et la mise en œuvre d'une politique d'exportation agro-alimentaire. La commission l'a effectivement affirmé, mais jusqu'à présent n'a rien proposé de concret.

En marge du débat sur les prix, la France a demandé le feu vert de la Commission pour des aides en faveur des producteurs de porcs. Outre une conjoncture depuis plusieurs années difficile, le marché du porc est déréglé par l'apparition de cas de fièvre aphteuse. Les mesures prévues viseraient à dégager le marché et à indemniser les exploitants.

La France, l'Italie et la Grèce ont demandé à la Commission de décider de l'ouverture d'une distillation exceptionnelle de vins de table. Avant de se prononcer, la Commission veut faire le bilan de la distillation opérée jusqu'au 15 mars au titre de la « garantie de bonne fin » (distillation à un prix relativement élevé de vins de 1979, faisant l'objet de tillation devrait porter sur au M. Méhaignerie, cette distillation devrait porter sur au moins 5 millions d'hectolitres.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE DANEMARK MANQUE DE LAIT

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le prix des produits laitiers qui vient juste d'augmenter au Danemark au début du mois sur le marché intérieur risque de subir bientôt de nouvelles hausses parce que le Danemark — aussi paradoxal que cela puisse paraître — manque actuellement de lait. Depuis 1978 en effet, le cheptel bovin du pays a diminué de plus de 5 %, les éleveurs ayant demandé à bénéficier largement des primes à l'abattage distribuées par la C.E.E. désireuse de réduire les fameux surplus. Or ceux qui ont touché ces indemnités n'ont pas le droit de remplacer les bêtes ainsi éliminées avant cinq ans. Cette pénurie de lait, déjà sensible il y a un an ici, n'a fait que s'accroître ces derniers temps au point que, pour pouvoir répondre à la demande de certains de leurs clients les exportateurs sont obligés, pour le moment, d'acheter du beurre en Allemagne de l'Ouest, car ils ne veulent pas risquer de perdre les marchés qu'ils ont conquis, non sans peine.

Ce beurre allemand est expédié en général vers l'Iran et l'Algérie ; le beurre danois, estimé de qualité supérieure, est envoyé en priorité en Grande-Bretagne.

CAMILLE OLSEN.

● *Les exportations agricoles néerlandaises* ont augmenté de 10 % en valeur en 1980 pour atteindre 68,6 milliards de francs. Avec ce résultat, les Pays-Bas se situent au troisième rang des pays exportateurs de produits agro-alimentaires, derrière les États-Unis qui ont vendu pour quelque 200 milliards de francs, et la France dont la valeur des exportations a atteint 78 milliards de francs en 1980.

Aux Pays-Bas, les produits agricoles représentent 22 % des exportations totales et permettent de dégager un excédent sur les importations de 19,8 milliards de francs, contre 15,9 milliards en 1979, et 15,4 milliards en 1980. L'excédent *français, lui,* est *inférieur* et plus irrégulier (16 milliards de francs en 1980, 6,7 milliards en 1979 et 1,1 milliard en 1978).

ÉNERGIE

LES PAYS PÉTROLIERS DU GOLFE POURRAIENT DÉCIDER DE RÉDUIRE LEUR PRODUCTION

Les ministres du pétrole d'Arabie Saoudite, du Qatar, des Emirats arabes unis et de Koweït se sont réunis d'urgence le 17 mars, à Ryad, pour discuter de la situation du marché mondial du pétrole. Les exportations de l'Iran et de l'Irak approchent en effet 2 millions de barils par jour, alors que la récession internationale et la hausse des prix ont réduit la demande.

Les quatre pays du Golfe, qui doivent aussi discuter de la stratégie à long terme de l'OPEP et des relations avec l'Occident et avec les pays en développement — selon l'agence de presse des Emirats arabes unis, — pourraient donc décider de réduire leur production pour laisser les deux autres pays du Golfe retrouver leur place sur le marché. Les quatre pays réunis en Arabie Saoudite fournissent plus de 58 % du pétrole produit par l'OPEP. — (Reuter.)

● *Achat d'une société charbonnière par la Gulf.* — La Compagnie pétrolière américaine Gulf a décidé de racheter pour 325 millions de dollars, la Kemmerer Coal qui exploite des mines de charbon dans le Wyoming.

MATIÈRES PREMIÈRES

LES ÉTATS-UNIS VONT REPRENDRE LEURS ACHATS STRATÉGIQUES

Pour la première fois depuis vingt ans, les États-Unis vont procéder à des achats de matières premières stratégiques, qui porteront sur 100 millions de dollars en 1981. Ces achats ne sont que la première étape d'un programme de restructuration des stocks stratégiques américains, dont la valeur avoisine 15 milliards de dollars (75 millions de francs). D'un côté, la General Services Administration (G.S.A.), qui gère ces stocks, va renforcer des postes considérés comme prioritaires : du cobalt d'abord, tantale, titane, vanadium, métaux du groupe du platine, columbium, nickel, dioxyde de manganèse, aluminium, bauxite et caoutchouc.

En revanche, des ventes seront effectuées sur certains postes en excédent, étain, mercure, tungstène et surtout argent. La G.S.A. envisage de se défaire de 139,5 millions d'onces de ce métal (4 300 tonnes), à raison d'une quinzaine de millions d'onces (450 tonnes) par an, rythme qu'elle juge parfaitement supportable par le marché.

MONNAIES

NET RECUL DU DOLLAR

Le recul du dollar, qui s'était amorcé au début de la semaine s'est poursuivi et accéléré mardi 17 mars. A Paris, le cours de la monnaie *américaine est tombé de 4,95 F à* 4,91 F environ, contre 4,98 F à la veille du week-end. A Francfort, il a nettement glissé en dessous du seuil de 2,10 DM, revenant à un peu plus de 2,08 DM contre 2,11 DM vendredi 13 mars.

Ce repli est attribué à la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis, où deux grandes banques, dont la Chase Manhattan, ont, à leur tour, ramené leur taux de base de 18 % à 17 1/2 %, suivant l'exemple de la Chemical Bank la semaine dernière.

TOKYO ABAISSE LE COUT DU CRÉDIT

La Banque du Japon a annoncé mardi 17 mars qu'elle abaissait d'un point le taux de l'escompte, celui-ci revenant de 7,25 à 6,25 %.

Cette mesure fait partie d'un plan de relance de l'activité et de stabilisation des prix que vient d'approuver le conseil de cabinet. Outre des mesures d'encouragement aux exportations d'équipement industriel dont on ne connaît pas encore les détails, le plan comprend le maintien de facilités financières pour l'investissement productif et la reconstitution des stocks, une assistance financière aux petites et moyennes entreprises et aux secteurs en récession.

SOCIAL

Les fonctionnaires et la solidarité avec les chômeurs

« Les fonctionnaires solidaires des chômeurs ? » Le « Point » ainsi titré qui a été publié dans « le Monde » du 11 février a suscité de vives réactions dont nous donnons certains extraits, accompagnés de deux points de vue.

De nombreux lecteurs nous reprochent ou d'approuver ou de faire connaître la thèse selon laquelle seules les fonctionnaires auraient à payer une nouvelle cotisation d'aide aux chômeurs. Est-ce le seul titre qui a irrité certains de nos lecteurs ? Pourtant, la fin de l'article évoquait la nécessité d'élargir la solidarité : « *Mais encore faudrait-il pousser la logique jusqu'au bout : ne serait-il pas urgent de réexaminer tout le système de financement de la Sécurité sociale, supporté essentiellement par les salariés et les employeurs du secteur privé ? Ne serait-il pas nécessaire d'élargir la solidarité à toute la nation, c'est-à-dire aux non-salariés et pas seulement aux fonctionnaires ?* »

Nous publions ci-dessous des extraits de la correspondance que nous avons reçue.

POINT DE VUE

La potion magique

par ANDRÉ GIAUQUE (*)

L'ÉVOLUTION de l'économie française domine la campagne électorale à la veille des élections présidentielles. Parmi les candidats à la présidence de la République une surenchère s'instaure, et c'est à celui qui découvrira la « *potion magique* » *qui permettra* à la fois la reprise économique et la réduction du chômage.

Les tenants du libéralisme, qui *s'avèrent de plus en plus nombreux* parmi les partis de la majorité, l'ont trouvé en plaçant en tête de leur programme la réduction massive des dépenses de l'Etat. C'est ainsi qu'une surenchère permanente va de la suppression de cinquante mille fonctionnaires en quatre ou cinq ans, au blocage des effectifs d'agents titulaires pendant plusieurs années.

Rarement on aura vu un débat électoral s'organiser sur une remise en question de la fonction publique en sachant pertinemment qu'il s'agit en l'occurrence d'un faux problème et qu'en aucun cas la reprise économique et l'équilibre des finances de l'Etat ne sauraient être liés à l'évolution de quelques dizaines de milliers d'agents de l'Etat.

Mais derrière cette mise en cause de caractère électoraliste et démagogique se profile, en réalité, une entreprise insidieuse de démantèlement du service public sur l'autel de la liberté économique et, pour nous, il s'agit là d'un débat de fond qui va bien au-delà de la réduction des effectifs d'agents de l'Etat ou du service public.

Ce n'est pas seulement les fonctionnaires qui sont concernés par cette option fondamentale de la conception de l'Etat, mais tous les citoyens et, *plus spécialement*, les salariés.

La manifestation massive du 3 décembre 1980 de tout le secteur public F.O., avec la *présence* d'André Bergeron, ne peut être *qu'une première manifestation de la volonté de notre organisation de* défendre à travers le service public une certaine notion de l'Etat républicain et démocratique.

Le combat entrepris devra se poursuivre au-delà de *l'élection* présidentielle en rappelant que les tâches d'intérêt général sont des *missions de l'Etat et qu'elles* ne sauraient, en aucun cas, tomber entre les mains du secteur privé, c'est-à-dire du secteur « du profit ».

Mais, même si l'on reste sur le plan économique, peut-on croire sérieusement qu'il suffira de réduire le nombre des fonctionnaires pour obtenir une défense assurée de la monnaie et une reprise industrielle ?

Bien plus, au moment même où nous assistons à une accélération particulièrement inquiétante du chômage, est-il souhaitable de tarir le recrutement de fonctionnaires, alors que plus de sept cent mille jeunes ne peuvent trouver un emploi. Il nous paraît même scandaleux de voir que le conseil des ministres du mercredi 25 février propose le recrutement de cinquante mille agents à temps partiel, c'est-à-dire de cinquante mille « sous-smicards », alors que les besoins d'un service public de qualité devraient conduire à des recrutements d'agents titulaires, afin de donner à la jeunesse de réelles perspectives d'emplois.

Lié également à l'aggravation du *chômage se pose le problème du* coût de son financement, *c'est-à-dire* de l'indemnisation de tous les salariés privés d'emploi.

Démagogie

Il s'agit, en l'occurrence, d'un *problème de solidarité nationale*, et celui de la participation de l'Etat à l'UNEDIC n'est pas nouveau, puisqu'il s'est posé dès l'origine, lorsqu'il a été nécessaire d'étudier les modalités d'indemnisation des agents non titulaires de l'Etat, licenciés pour raisons budgétaires.

Là encore la démagogie déborde, et la C.G.T., obéissant à des mobiles strictement politiques et pré-électoralistes, tente d'inquiéter les fonctionnaires par des déclarations incendiaires sur les intentions gouvernementales, dans ce domaine comme dans celui d'un blocage décidé de toute promotion dans la fonction publique ou de la disparition du régime des retraites.

Pour notre part, nous n'entrerons pas dans ce jeu politique sans pour autant perdre de vue les intérêts réels des agents de l'Etat. Si ce problème de la participation des fonctionnaires aux cotisations des ASSEDIC doit se poser un jour dans le cadre d'une solidarité nationale, toutes les catégories sociales autres que les salariés du secteur privé doivent être concernées.

Par ailleurs, si les fonctionnaires doivent être partie prenante, l'employeur, qui est l'Etat, doit l'être obligatoirement. Enfin, une telle orientation suppose des négociations avec les organisations syndicales, afin que les fonctionnaires titulaires obtiennent des contreparties dont nos instances auront à discuter avant que toute décision soit prise.

La fonction publique ne peut être en marge de la société française, elle est obligatoirement concernée par les difficultés économiques et sociales que connaît notre pays. Mais, à notre sens, elle ne saurait être l'enjeu d'une campagne électorale, et nous n'hésiterons pas à dénoncer tous ceux qui, prenant prétexte d'une situation économique *dégradée, tenteraient de remettre en* cause le statut de la fonction publique, les missions de l'Etat et ses structures, persuadés que notre combat dans ce domaine est celui de la stabilité des institutions démocratiques et républicaines.

Nous invitons tous les citoyens à participer à une prise de conscience plus affirmée de ce que doit être le service public et du rôle de chaque fonctionnaire, dont l'indépendance et la neutralité doivent être, dans ces temps troublés, plus que jamais sauvegardés.

(*) Secrétaire général de la Fédération générale des fonctionnaires F.O.

« Une pratique à condamner »

M. Dufour nous écrit :

Il me paraît inconcevable que l'on puisse invoquer un avantage, en l'espèce la sécurité de l'emploi, dont bénéficie une catégorie sociale pour lui faire subir un prélèvement financier au profit de ceux qui ne jouissent pas d'un avantage identique. Si l'on appliquait ce système d'une manière générale, que de transferts financiers en perspective entre les divers groupes *d'individus qui* composent la nation ! Pourquoi d'ailleurs ne retenir dans le statut des *fonctionnaires que les aspects* favorables ? Pourquoi ne pas compenser les servitudes qu'ils subissent en demandant, par exemple aux industriels, aux commerçants, aux agriculteurs, etc., de verser une indemnité aux fonctionnaires en contrepartie de l'impossibilité où ceux-ci se trouvent d'accroître leur rémunération, quelle que soit la somme du travail accompli.

Il n'a jamais été question, que je sache, dans les périodes de prospérité que nous avons connues il n'y a pas tellement longtemps, alors que les fonctionnaires se trouvaient à l'écart de l'amélioration générale du niveau de vie en raison de la fixité de leur traitement, de pratiquer en leur faveur un prélèvement sur *les bénéfices de ceux que la situation* économique du moment favorisait.

En réalité, la condition de fonctionnaire constitue un tout avec ses avantages, ses sujétions, ses servitudes. Isoler un élément de cette condition n'est que pur arbitraire et injustice profonde.

D'une manière plus générale, on ne peut que condamner cette pratique qui consiste à prélever des fonds sur des groupes sociaux particuliers pour les reverser à d'autres catégories considérées comme devant être aidées. Si l'Etat *doit* intervenir dans tel ou tel domaine, c'est sur ses ressources générales qu'il doit *prélever* les moyens de cette intervention, c'est-à-dire pour une large part sur l'impôt, auquel les *fonctionnaires* participent d'ailleurs, proportionnellement à leurs revenus, d'une manière souvent *plus* importante que bon nombre de citoyens, ainsi qu'en témoignent les enquêtes publiées récemment sur la fraude fiscale.

« Ne pas perdre à tous les coups »

De son côté, M. R. Verneuil, qui est fonctionnaire, nous fait part des remarques suivantes :

Vous voulez une solidarité non pas de la nation française, mais des salariés fonctionnaires titulaires envers les salariés du secteur privé privés d'emplois.

C'est le retour de la « contrainte solidaire » concernant la « taille » : les roturiers les moins pauvres des paroisses payaient leur taille et en plus celle des plus démunis, tandis que les privilégiés échappaient à toute fiscalité ! Alors, je dis non. Pourquoi ?

Parce que pendant les années d'expansion, pendant la grande décennie 1960-1970, le fonctionnaire fut comme toujours, hier, aujourd'hui et demain, dénoncé comme un privilégié en raison de la sécurité de son emploi, mais sans jamais et pour cause — à qualification égale — que l'on envie son salaire.

Le cadre du secteur privé avec son treizième mois ou son nième mois, ses primes de vacances, ses frais généraux, les avantages du comité de son entreprise et autres, disait au cadre de la fonction publique : « *C'est normal avec mes responsabilités et, dans ma branche, dans mon cas, mon emploi peut être menacé.* » Bref, le risque justifiait le profit pour le cadre comme pour le capitaliste.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Les cadres chômeurs sont spécialement secourus par telle ou telle mesure ponctuelle ou tel plan de secours et se retrouvent parfois... fonctionnaires ! (S'improvisant parfois dans l'intendance universitaire ou dans l'enseignement, avec une réussite pour le moins variable.)

Les voilà, eux qui ont eu les profits du secteur privé, qui obtiennent maintenant la sécurité du secteur public.

Veuillez donc comparer, à qualification et responsabilités égales, les salaires du secteur privé et ceux du secteur public...

Et vous voudriez maintenant que les fonctionnaires dénoncés comme des gens timorés, casaniers, sans envergure, sans ambition, *volent*, et *eux seuls*, au secours de nos aigles, en fait de nos enfants gâtés de l'expansion, qui lancent le S.O.S. à la première vague un peu forte ?

Je dis NON.

Ils ont joué, ils ont risqué (pas toujours nombreuses sont les entreprises qui offrent une stabilité enviée), ils ont gagné hier et, aujourd'hui, il n'est pas question de les abandonner sans secours.

Mais les fonctionnaires, dont les salaires à qualification égale n'ont jamais eu ni le niveau ni le rythme de progression du leur au temps de la prospérité et qui subissent maintenant la politique de déflation, ne doivent pas perdre deux fois, ne doivent pas perdre à tous les coups ! Il faut conclure : qu'un article anonyme du *Monde* développe des idées aussi malhonnêtement démagogiques (le lecteur toujours intéressé du *Monde* que je suis veut bien concéder : maladroitement démagogiques) n'est pas admissible. Nous savons que beaucoup de cadres journalistes sont au chômage et beaucoup d'ouvriers et beaucoup de techniciens.

Que les ouvriers, les techniciens, les cadres en chômage réfléchissent.

Souvent ils étaient pour le profit capitaliste égoïste au temps de l'expansion.

Les voilà maintenant pour la solidarité social-démocrate, voire le collectivisme démocratique en temps de crise.

Mais c'est bien le libéralisme économique qui en a fait des chômeuses, des chômeurs ? Alors, vont-ils croire que les privilèges à attaquer sont du côté des fonctionnaires ? Vont-ils croire ceux qui, pour sauver leurs authentiques et scandaleux privilèges, après les avoir exploités crient haro sur le fonctionnaire ?

Je dis NON.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SOCIAL

CONFLITS SOCIAUX

Nouveaux débrayages dans des services de santé et de Sécurité sociale

Outre la R.A.T.P., divers services publics ou parapublics et des entreprises privées sont frappés par des mouvements de grève. Une certaine agitation est notamment observée parmi le personnel de la Caisse primaire d'assurance-maladie de la région parisienne, où les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. avaient appelé les quelque mille quatre cents mécanographes à cesser le travail lundi 16 mars pour les salaires, l'emploi, la formation. Quelque deux millions de dossiers d'assurés de la région parisienne seraient bloqués par des mouvements similaires qui ont lieu dans plusieurs départements.

Au cadastre de Paris, trois employés ont entrepris lundi une *grève de la faim pour soutenir* l'action du personnel non titulaire qui a cessé le travail pour obtenir la reconduction des contrats signés en novembre et la titularisation au bout d'un an.

Dans le secteur de la santé, les internes des hôpitaux de Marseille *ont déposé un préavis de* grève illimitée à compter du 1er avril, pour de meilleures conditions de travail, tandis qu'à Longjumeau (Essonne) la grève se poursuit depuis le 10 mars au centre hospitalier, où le service des soins est toutefois assuré. En revanche, à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil (Val-de-Marne), les grévistes du centre de transfusion sanguine ont repris le travail après avoir obtenu satisfaction sur l'aménagement des horaires.

A la Câblerie de Riom (Puy-de-Dôme), société anonyme de télécommunications occupant neuf cent quarante salariés, la *direction menace de fermer* l'entreprise à la suite d'une grève, qui a commencé le vendredi 13 mars pour une prime mensuelle de 300 F et l'amélioration des conditions de travail.

D'autre part, une opération « ville morte » devait avoir lieu, *ce mardi à Doullens (Somme)*, à l'appel des syndicats et partis de gauche, avec l'appui des commerçants et de M. Jacques Mossion, sénateur, maire (U.D.F.) de la ville, pour protester contre la fermeture de l'usine Empain-France, alors que, dans le bassin de Doullens, « *un actif sur trois est au chômage* ».

● *Grève totale dans les mines de fer lorraines.* — La grève était quasi totale, mardi 17 mars, dans les vingt-deux exploitations de mines de fer lorraines, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. L'action menée par les quatre mille trois cents mineurs a pour objet d'empêcher le démantèlement du bassin et de défendre la garantie de l'emploi et les conditions d'existence des pensionnés qui voient remis en cause certains de leurs avantages.

● *Grève des « facteurs » de Grenoble.* Environ 80 % des facteurs de Grenoble ont cessé le travail depuis le 13 mars à l'appel de la CGT et de la CFDT. Ils demandent la réorganisation du service postal sur la ville et la (trente-neuf heures par semaine). réduction du temps de travail *L'union patronale de l'Isère* a protesté contre ce mouvement qui, affirme-t-elle, « *affecte profondément la vie économique locale* ».

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A SON PLUS BAS NIVEAU DEPUIS NEUF ANS

Selon le Bureau central de statistiques, la production industrielle a diminué de 1,3 % en janvier en Grande-Bretagne, tombant ainsi à son plus bas niveau depuis neuf ans. L'indice de la production industrielle globale s'est établi ainsi à 98,3 % en janvier (base 100 en 1975) selon les premiers calculs, contre 99,6 en décembre (chiffre révisé) et 111,6 en janvier 1980.

En ce qui concerne la seule industrie manufacturière, la production n'aurait diminué que de 0,6 % après une baisse de 1,5 % en décembre (chiffre révisé en hausse), la baisse étant de 14,6 % par rapport à janvier 1980. L'indice s'est établi à 87,5 pour le mois de janvier contre 88 en décembre (chiffre révisé) et 102,2 en janvier 1980.

Pour les trois mois, la production de l'industrie manufacturière a baissé de 3,5 % par rapport à la période de trois mois terminée fin octobre.

D'autre part, l'excédent de la balance commerciale est revenu de 742 millions de livres en janvier à 314 millions de livres en février, en raison d'une sensible augmentation des importations (3,52 milliards de livres contre 3,26 milliards de livres en janvier).

AUTOMOBILE

Le cabinet Reagan serait divisé sur la réponse à donner à l'offensive japonaise

La montée des ventes de voitures japonaises aux Etats-Unis, qui s'est poursuivie en février, suscite un débat de fond au sein du cabinet Reagan sur les mesures à adopter. Faut-il ou ne faut-il pas venir en aide à l'industrie automobile américaine ? Plusieurs réunions de travail n'ont pas permis au chef de la Maison Blanche de se faire une opinion. Une décision pourrait être prise mardi 17 mars.

Deux clans s'opposeraient. L'un, pragmatiste, comprenant les secrétaires aux transports, M. Drew Lewis, au commerce, M. Malcolm Baldridge, et au travail, M. Raymond Donovan, estime qu'en dépit de sa doctrine de non-intervention le président Reagan ne peut éviter, politiquement et économiquement, de venir en aide à l'industrie automobile américaine. *Favorables à des négociations*, pour des accords d'auto-limitation passés avec les Japonais, ils font valoir le risque d'une offensive parlementaire imposant une législation contraignante pour les importations de voitures étrangères.

L'autre camp est dirigé par M. Stockman, directeur du budget, entouré de M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, et M. Murray Weidenbaum, principal conseiller économique du président. Plus doctrinaires, ils considèrent que l'industrie automobile ne doit faire l'objet d'aucune mesure d'exception, sinon il serait difficile d'empêcher d'autres secteurs en difficulté de passer par la brèche; il en serait alors fini des principes du programme Reagan, au moment même où la bataille politique pour son adoption s'engage au Congrès.

Dans les milieux de l'automobile, de nombreuses voix se sont élevées pour tenter d'infléchir la décision. Ainsi, après le P.-D.G. de General Motors (*le Monde* du 17 mars), M. Frazer, président du Syndicat des salariés de l'automobile, a menacé d'organiser une grève et une manifestation dans les rues de Washington si le gouvernement ne se décidait pas à venir en aide à cette industrie. En outre, le leader de la minorité démocrate au Sénat, M. Byrd, a averti M. Reagan que si rien n'était fait le Congrès entamerait l'étude d'un projet de loi visant à limiter le nombre d'automobiles importées du Japon.

En France, où la percée des constructeurs japonais suscite les mêmes débats, M. François Missoffe, ancien ministre chargé par le gouvernement français du dossier japonais, qui doit entreprendre une tournée des capitales européennes, a déclaré, dans une interview publiée lundi 16 mars par *le Moniteur du commerce international*, que la France « *peut envisager de bloquer temporairement les importations de produits japonais, dans les cas où ceux-ci feraient l'objet de ventes absolument déchaînées dans des secteurs très sensibles* ».

● *La production d'automobiles espagnole* a diminué de 15 % en janvier par rapport à l'an passé, les ventes intérieures baissant de 11,8 % et les exportations de 10 %.

● *Des représentants syndicaux du groupe Peugeot S.A. en France, en Grande-Bretagne, en Espagne, et au Portugal* ont décidé de mener une action en commun pour « *l'arrêt immédiat de tous les licenciements actuellement en cours dans le groupe et l'annulation de toutes les décisions de fermeture d'usine* ». Cette action commune a été décidée, lundi 16 mars à Paris, au cours d'une rencontre, à l'initiative de la C.G.T., de la fédération des métaux C.G.T., de la Fédération des métaux et des transports britannique, de la C.G.T. portugaise et des fédérations des métaux des commissions ouvrières espagnoles.

AFFAIRES

LE CONTROLE DE BEGHIN-SAY

La nouvelle répartition du capital maintient la prépondérance française face au groupe italien Feruzzi

Nouveau rebondissement et nouvel — et provisoire ? — épilogue dans la bataille pour le contrôle de Beghin-Say, première société *sucrière* européenne. Un compromis était intervenu en décembre (*le Monde* des 3 et 9 décembre 1980), entre le groupe italien Feruzzi-Eridania et le tandem français Suez-Vernes. Il succédait à une sourde bataille entre les deux groupes, consécutive à une tentative de déstabilisation du *capital* de Beghin-Say par les Italiens. Ces derniers avaient mené une double action : ils avaient acquis, à travers une société holding luxembourgeoise, Allied Investment, 10 % de Beghin-Say ; et ils s'apprêtaient à reprendre au groupe belge Tirlemont sa participation dans le holding European Sugar, contrôlant 23,75 % du capital de Beghin-Say. Ainsi, Feruzzi serait devenu le principal actionnaire du premier groupe sucrier européen.

Le compromis prévoyait, à travers des structures complexes, l'intervention du Crédit agricole comme « *arbitre* » entre Feruzzi et le tandem Suez-Vernes. En fait, les Transalpins étaient « *neutralisés* ». Or, quelques jours après l'accord, les représentants de Feruzzi auraient indiqué aux Français que ce montage les mettait en porte-à-faux envers leur gouvernement. Celui-ci aurait rechigné à donner son autorisation au rachat de la part de Tirlemont (et à la sortie de devises correspondantes), Feruzzi ne pouvant plus prétendre, avec l'accord de décembre, au contrôle de Beghin-Say.

Le groupe italien a donc demandé une renégociation qui, sans remettre en cause le fond de l'accord (le maintien du contrôle de gestion dans des mains françaises), en changerait la forme. Après plusieurs semaines de discussions, un nouveau montage, qui devrait être signé la semaine prochaine, a été mis sur pied, dans lequel le Crédit agricole n'apparaît plus.

Feruzzi va recéder au tandem Suez-Vernes la moitié des actions Beghin-Say qu'il avait acquises en Bourse (les 10 % détenus par Allied Investment, auxquels s'ajoutent 2,60 % achetés directement). Ces 6,30 % rachetés par Suez-Vernes donneront au groupe français une participation de 30 % dans Beghin-Say. De son côté, Feruzzi aura un intérêt similaire, compte tenu des 23,75 % d'European Sugar et des 6,30 % qu'il conservera.

Quarante pour cent du capital de Beghin-Say resteront dans le public. Toutefois, le tandem Suez-Vernes peut compter sur l'*appui de quelques gros porteurs* comme l'U.A.P. (4 %) et la Société betteravière d'expansion (1 %). Le conseil d'administration doit refléter cette prépondérance française puisqu'il comptera six Français et cinq Européens.

Du côté français, on estime que ce nouveau montage permet de conserver le contrôle de l'affaire tout en permettant à Feruzzi de sauver la face. L'équilibre actuel reste cependant fragile et, compte tenu du capital restant dans le public, de nouvelles manœuvres ne sont pas à exclure.

J.-M. Q.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

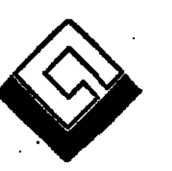
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dep. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U....	4,9100	4,9150	— 140	— 100	— 230	— 200	— 550	— 450
$ can.....	4,1415	4,1460	— 210	— 160	— 330	— 280	— 630	— 580
Yen (100).	2,3730	2,3765	+ 65	+ 100	+ 180	+ 220	+ 600	+ 670
DM........	2,3590	2,3625	— 15	+ 15	•	+ 35	+ 80	+ 170
Florin.....	2,1290	2,1320	+ 20	+ 40	+ 50	+ 80	+ 200	+ 270
F.B. (100).	14,3900	14,4075	— 210	— 80	— 370	— 200	— 775	— 250
F.S........	2,6010	2,6070	+ 65	+ 100	+ 150	+ 190	+ 560	+ 610
L (1 000)..	4,8420	4,8480	— 300	— 210	— 590	— 410	—1425	—1230
£..........	11,0680	11,0800	— 130	— 30	— 170	— 45	— 180	+ 120

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM.......	9 1/4	9 1/2	11 1/2	11 3/4	11 3/4	12	11 1/2	11 3/4
$ E.-U....	14 1/4	14 1/2	14 1/2	14 3/4	14 1/2	14 3/4	14 3/4	15
Florin....	10	10 1/4	10 1/4	10 1/2	10 1/4	10 1/2	10 1/4	10 1/2
F.B. (100).	10	11 1/2	12 3/4	13	13 1/2	13 3/4	13 1/2	13 7/8
F.S.......	5 3/4	6 1/4	8	8 1/2	8	8 1/2	8 1/4	8 3/4
L (1 000)..	15	16	17 1/4	18	17 1/2	18 1/2	19	20
£..........	12 1/2	13	12 3/4	13	12 3/4	13	12 1/2	12 3/4
F. français	11 3/8	11 5/8	10 7/8	11 1/8	11 3/8	11 5/8	12	12 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPE VICTOIRE

ABEILLE ET PAIX

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 1980

Établi à partir d'éléments provisoires, en particulier en ce qui concerne les sociétés étrangères du groupe, le chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 1980 peut être *estimé à 5 600 000 000 de francs*, contre 4 860 000 000 de francs en 1979, soit une augmentation voisine de 15 %.

La progression est d'environ 12,5 % pour les sociétés françaises et 24 % pour les sociétés étrangères, la part de ces dernières représentant 22 % du total. Il faut noter que l'évolution des parités monétaires, et en particulier des dollars américain et canadien, par rapport au franc, majore sensiblement le taux de progression puisque à change constant il n'aurait été que de 12,5 % au total et 19 % pour les sociétés étrangères.

Si l'on tient compte des opérations effectuées à l'étranger par les sociétés françaises, les encaissements du groupe réalisés en devises étrangères ont représenté environ 36 % des encaissements totaux contre 33 % en 1979.

SOURCE PERRIER S.A.

Le conseil d'administration de la Source Perrier, réuni le 24 février 1981, a décidé, dans le cadre des dispositions de la loi du 24 octobre 1980, de soumettre à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, convoquée pour le 31 mars 1981, un projet de résolution tendant à procéder à une distribution d'actions en faveur des *salariés* de la société et des filiales ne procédant pas elles-mêmes à une distribution de leurs propres actions.

La distribution porterait sur environ 147 800 actions et pourrait s'appliquer approximativement à 4 950 salariés.

COMPAGNIE FERMIÈRE DE VICHY

Le conseil d'administration de la *Compagnie* fermière de l'établissement thermal de Vichy, réuni le *24 février 1981*, a *décidé*, dans le cadre des dispositions de la loi du 24 octobre 1980, de soumettre à une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires, un projet de résolution tendant à procéder à une distribution d'actions en faveur des salariés de la société et de ses filiales.

La distribution porterait sur 2 829 actions et pourrait s'appliquer approximativement à 520 salariés.

VERRERIE DU PUY-DE-DOME

Le conseil d'administration de la société Verrerie du Puy-de-Dôme, réuni le 24 février 1981, a décidé, dans le cadre des dispositions de la loi du 24 octobre 1980, de soumettre à une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires, un projet de résolution tendant à procéder à une distribution d'actions en faveur des salariés de la société et de ses filiales.

La distribution porterait sur *10 483 actions, et pourrait s'appliquer* approximativement à 720 salariés.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DES EAUX MINÉRALES DU BASSIN DE VICHY

Le conseil d'administration de la Société commerciale des eaux minérales du bassin de Vichy, réuni le 24 février 1981, a décidé, dans le *cadre des dispositions de* la loi du 24 octobre 1980, de soumettre à une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires, un projet de résolution tendant à procéder à une distribution d'actions en faveur des salariés de la société et de ses filiales.

La distribution porterait sur environ 2 460 actions, et pourrait s'appliquer approximativement à 510 salariés.

PRESSE

Un rapport critique vivement la « couverture » des activités de l'UNESCO par les moyens d'information américains

La controverse sur le projet de l'UNESCO pour un « nouvel ordre international de l'information » — longuement préparé par la commission McBride et discuté à Belgrade entre le 28 septembre et le 28 octobre 1980 — et la « table ronde », organisée du 16 au 18 février à Paris, sur la protection des journalistes en mission périlleuse (« le Monde » du 11 mars) trouvent un écho inattendu dans le rapport que vient d'établir le National News Council (N.N.C.).

L'organisme américain — qui remplit un peu la fonction des conseils de presse britanniques, chargés de veiller au respect, par les journaux, des règles déontologiques de l'information — s'est livré à une étude de la « couverture » de la conférence de Belgrade par les moyens d'information aux Etats-Unis.

Le personnel de N.N.C. examina 448 coupures de presse et 206 éditoriaux de journaux de toutes les régions du pays. Environ 80 % des articles étaient de l'Associated Press et de l'United Press International.

« Pas un article sur la conférence de six semaines ne mentionna un seul rapport, discours, ni une seule résolution sur les activités fondamentales de l'UNESCO dans sa lutte contre l'analphabétisme, pour le développement de sources d'énergie de remplacement, pour la protection de monuments historiques, l'élargissement des programmes de formation de scientifiques et d'ingénieurs, le financement des recherches de base sur la production alimentaire, les sciences de la mer et un grand nombre d'autres domaines. Par contre, 173 articles furent consacrés au débat sur la politique de la communication, qui fut également le thème central de 181 éditoriaux », déclare le rapport.

« Les éditoriaux exprimèrent tous sans exception leur appréhension concernant l'engagement de l'UNESCO dans des tentatives pour établir une politique sur des questions touchant à la circulation mondiale de l'information. Dans 158 cas, les éditoriaux furent violemment hostiles, au point que 27 journaux suggérèrent le retrait des Etats-Unis de l'UNESCO si l'organisation persistait dans des actions considérées comme des atteintes à la liberté de la presse. »

A l'appui de cette constatation, le rapport cite un article de l'Associated Press, repris par quinze journaux qui titraient leur édition du soir : *« Les pays communistes et du tiers-monde ont utilisé leur majorité à l'UNESCO pour faire passer des résolutions visant à obtenir un plus grand contrôle de l'information internationale. (...)*

» Les analyses et les articles des journaux furent presque exclusivement consacrés aux préoccupations occidentales concernant l'initiative de l'UNESCO sans laisser une grande place aux points de vue opposés. La seule exception manifeste fut l'interview, par l'Associated Press, de M. Hervé Bourges, porte-parole du directeur général, M. M'Bow, qui insista sur le fait que l'UNESCO n'avait nullement l'intention d'essayer de réglementer la circulation de l'information internationale ni d'établir un contrôle gouvernemental sur l'information des médias. Treize journaux rapportèrent ce fait et plusieurs y consacrèrent un article substantiel. »

Un article « révisé »

M. William Harley, chef du secrétariat de la commission des Etats-Unis auprès de l'UNESCO, qualifie d'*« astigmate »* la perspective que les journalistes américains et leurs journaux donnent aux articles sur le débat de la communication internationale. Le délégué américain, au terme d'une déclaration de six pages, avait apporté à Belgrade son appui aux propositions de M. M'Bow, qualifiées de constructives. Aussi, M. Harley fut-il surpris de lire dans l'*International Herald Tribune* du 22 octobre que *« sa déclaration était décrite, dans un article d'Associated Press, comme une attaque contre les représentants officiels de l'UNESCO et comme le coup d'envoi d'une future confrontation entre l'Ouest et une coalition de pays communistes et du tiers-monde »*.

M. Harley déclare s'être plaint auprès de M. Paul Chutkow (1), alors correspondant d'A.P. pour la session de Belgrade, et avoir reçu en réponse *« le désaveu immédiat de l'article par M. Chutkow »*. Ce dernier aurait expliqué à M. Harley que *« l'article avait été révisé par des rédacteurs à New-York ou à Paris afin de mettre en avant les critiques les plus acerbes qu'il avait traitées de façon secondaire dans le dixième paragraphe de son propre article sur la déclaration Harley »*.

L'enquête menée par le conseil indique qu'il y avait deux versions réécrites distinctes de l'article original de M. Chutkow — l'une par les rédacteurs du siège d'Associated Press et l'autre part l'*International Herald Tribune*. M. Stanley M. Swinton, vice-président d'A.P., prétend que des *« modifications sans importance »* ont été apportées à New-York parce que la copie transmise depuis Belgrade était difficile à lire et *« avait besoin d'être révisée pour plus de clarté »*.

Selon M. Joseph A. Mehan, chef de l'information du public pour l'UNESCO aux Etats-Unis, les délégués à la conférence de Belgrade *« ont pris plus de quatre cents résolutions qui relèvent d'un budget de trois ans s'élevant à 625 millions de dollars et ont entendu les discours prononcés par les autorités des principaux pays du monde sur l'analphabétisme, les sciences sociales, l'éducation, la technologie scientifique, la population, les droits des femmes, l'énergie, l'héritage culturel, l'environnement, l'océanographie et les établissements humains. Or une revue de presse de l'UNESCO montre que trois cent deux coupures de journaux dans les publications de septembre et d'octobre aux Etats-Unis ne traitent d'aucun de ces sujets en dehors du problème de la communication et de quatre autres controverses : le défi lancé par quelques Etats arabes aux lettres de créance israéliennes, le discours prononcé par Yasser Arafat, la dénonciation de l'Union soviétique par un délégué afghan dissident et la réélection du directeur général, M. M'Bow »*.

Ce qui incite M. Joseph A. Mehan à conclure de manière caustique : *« Le droit du public américain à l'information a été et continue d'être bafoué d'une façon inconcevable. Il serait absolument impossible à un citoyen américain vigilant, désireux de s'informer soit sur le rôle que joue l'UNESCO dans l'élaboration de programmes sur la scène internationale, soit sur le problème extrêmement compliqué de la communication, de se faire un jugement intelligent en se basant sur l'exécrable « couverture » qu'en ont faite les médias américains.*

» L'ironie veut que ce soit la presse américaine, qui prétend à grands cris protéger les droits d'une presse libre et d'une libre circulation de l'information, qui limite et détourne cette information. »

Mais la querelle engagée à l'UNESCO sur la liberté d'information est peut-être l'arbre qui cache la forêt...

CLAUDE DURIEUX.

(1) Auteur d'un article sur l'UNESCO publié par *l'Express*, numéro du 7-13 mars 1981.

BIBLIOGRAPHIE

Le journaliste et la rosière

Qui sont les « localiers », ces journalistes-fourmis de la presse régionale, souvent inconnus, parfois méprisés ? Le livre de Maurice Grassin, directeur départemental d'*Ouest-France*, à Angers, *« Qu'on m'envoie un journaliste pour croquer la rosière »*, aide à mieux les connaître. Au moyen de confidences et d'anecdotes puisées dans tous les domaines, complétées par de nombreuses réflexions, le tableau se met en place. Maurice Grassin montre la difficulté qu'a le « localier » à trouver le ton juste lorsqu'on est si proche de ses lecteurs, et des acteurs — souvent involontaires — de l'actualité. Surtout en matière de faits divers, mamelles traditionnelles de la locale. Il décrit, sans complaisance, l'encerclement du journaliste par les institutions — préfet, maires, syndicats et élus de toutes tendances — qui attendent de lui une information qui les serve. En particulier, en période électorale, où règnent en maîtres, dans les journaux, les « journalistes-balance » et les « Saint Louis du lignage », qui veillent au respect des équilibres formels. On mesure le poids, réel ou supposé, de la hiérarchie des journaux, accusée d'être souvent plus soucieuse de vendre, et donc de plaire, que d'informer. Et quand l'information est gênante, le localier est *« sommé d'user de tant de métaphores qu'il finit par baisser les bras »*.

Le tout sur fond d'une modernisation technique génératrice d'oppressantes rigidités. *« Dans la presse, comme dans le bâtiment ou la couture, on est entré dans le règne de l'industrialisé et du prêt-à-porter. Un article — pour être bien noté — n'a pas besoin d'être bien écrit ou intéressant. Il suffit qu'il soit court. »* Cette modernisation, selon Maurice Grassin, sert aussi d'alibi à une réorientation rédactionnelle, à un retour de l' *« écologie de l'information, chlorophyllée, sécurisante, aseptisée, confortable, qui donne au public le goût d'être en paix avec sa lecture quotidienne »*. Tandis que le journaliste est prié de renoncer aux *« articles personnels, laxés*, a priori, *d'ésotérisme, d'intellectualisme ou de militantisme, les « ismes » de la honte »*. Ce livre-témoignage conclut : *« S'il n'y a pas eu brisure entre la presse de province et son lectorat, rien n'indique qu'il ne se soit pas créé une ligne de fracture entre la presse de province aseptisée, dépolitisée, banalisée et ses journalistes. »*

JEAN-MICHEL CROISSANDEAU.

★ *Qu'on m'envoie un journaliste pour croquer la rosière.* Chronique d'un localier. Editions Le Signor, B.P. 23, 29115 Le Guilvinec.

CORRESPONDANCE

Les journaux régionaux et la télématique

M. François-Régis Hutin, directeur général d'Ouest-France *— dont nous avons cité les propos dans nos articles consacrés à « La grande bataille des communications »* (le Monde *des 12 et 13 février), — nous adresse les remarques suivantes :*

Il convient de préciser que c'est à l'unanimité que l'Union syndicale de la presse quotidienne régionale a adopté la motion réclamant que le terminal destiné à l'annuaire électronique ne soit utilisé que pour les renseignements téléphoniques. Le président de la République et le secrétaire d'Etat aux P.T.T., M. Ribes, en ont, du reste, pris l'engagement formel.

La presse n'est nullement opposée au développement de la télématique s'il se fait sans forcing, comme à Vélizy et, dans ce cas, elle se prépare à y participer. Elle croit surtout à sa réussite dans le domaine professionnel où elle peut rendre de précieux services. Elle s'oppose simplement à la manière dont le ministre de l'industrie et la direction générale des télécommunications promeuvent cette technique de communication, en s'entourant du secret. *(M. Hutin cite, à titre d'exemple, le rapport sur l'expérience d'annuaire électronique de Saint-Malo, révélé dans* le Monde *du 17 février).*

La presse proteste contre le fait que l'aspect industriel et commercial des systèmes l'emporte et pèse davantage que les nécessités de l'information, qui ne sont même pas considérées. Celle-ci, à terme, sera soumise entièrement aux techniques. C'est ce qu'on appelle la technocratie et c'est ce qui est jugé inacceptable.

Enfin, la confusion demeure grande entre les divers promoteurs, dont il faudrait pourtant savoir qui, en définitive, est responsable : est-ce le ministère de l'industrie ? Est-ce le secrétariat d'Etat aux P.T.T. ? Est-ce la direction générale des télécommunications ? Est-ce le gouvernement ? Sont-ce les industriels ?

● *La section française de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française* (U.I.J.P.L.F.) a élu son nouveau bureau, le 12 mars : notre collaborateur Maurice Delarue (*le Monde*) a été élu président ; MM. Jacques Fourneyron (*le Progrès*) et René Duval (journaliste indépendant) vice-présidents : M. Georges Gros (*la Gazette de la Presse de langue française*), secrétaire général, M. Joseph Bosson (*Edi 7*), trésorier. Les autres membres du bureau sont MM. François Archambault (Nouvelle Agence de Presse), Philippe de Bausset (*le Figaro*), Robert Bine (SNEP), José de Broucker (*la Vie*), J.-F. Chaigneau (*Paris-Match*), Yann Clerc (*Valeurs actuelles*), Albert Coquil (*le Télégramme*), Paul-Jean Franceschini (*le Monde*).

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 MARS

Toujours peu actif mais mieux disposé

Toujours assez peu d'affaires. La Bourse, néanmoins, s'est montrée un peu disposée mardi, surtout durant la seconde partie de la séance et en clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,3 % environ.

Ce léger mouvement de reprise après la pause de la veille a été en grande partie dû à l'effet stimulant provoqué par la montée de quelques « locomotives ». Michelin a repassé la barre des 800 F, C.G.E. celle des 400 F et P.U.K., favorisé par l'espoir d'un accord avec Sacilor dans les aciers spéciaux, a progressé de 2,9 %.

Dans le sillage de ces vedettes, ou les précédant, un certain nombre de valeurs ont inscrit leurs noms au palmarès de la journée, comme Saulnes (+ 5,3 %), Grands Travaux de Marseille (+ 4,3 %), Guyenne et Gascogne (+ 2,7 %), Générale de Fonderie (+ 2,7 %), Radar (+ 2,6 %), CIT Alcatel (+ 2,3 %) et Peugeot (+ 2,2 %).

Dans une certaine mesure, les professionnels et les opérateurs ont été un peu déçus. Après les résultats beaucoup moins mauvais du commerce extérieur en février et le franchissement à Wall Street de la barre des 1 000 par l'indice Dow Jones, beaucoup s'attendaient à mieux. Sans doute faut-il imputer sa faible réaction à la méfiance ; rien, par les temps qui courent, n'étant moins sûr que les lendemains. Qui plus est : la liquidation générale est très proche.

L'or a un peu fléchi à Londres, où son prix est revenu de 499,75 dollars l'once à 498,50 dollars. A Paris, le lingot a perdu 850 F à 85 700 F, tandis que le napoléon tombait à 850,50 F (− 9,6 F). Le volume des transactions s'est fortement contracté : 8,12 millions de francs contre 15,59 millions.

NEW-YORK

Le Dow Jones franchit la barre des 1 000

La semaine a commencé en fanfare à Wall Street, où, pour la seconde fois, de l'année l'incice Dow Jones a franchi la barre des 1 000, pour s'établir à 1 002,78, soit à 17,02 points au-dessus de son niveau du 13 mars.

Son dernier essai réussi pour passer ce seuil psychologique remonte au 6 janvier dernier. Le ralentissement de l'inflation et la détente observée sur les taux d'intérêt avait alors stimulé le marché. La baisse du prime rate bancaire à 17 1/2 %, initiée la semaine passée par la Chemical Bank, puis suivie par la Chase Manhattan et First National Bank of Chicago, a, cette fois encore, donné des ailes au marché.

Reste à savoir maintenant si Wall Street parviendra à se maintenir à ce palier. L'on se souvient en effet que, le 7 janvier, le « New York Stock-Exchange » avait brutalement rechuté sur les conseils de ventes donnés par un expert réputé, M. Joseph Granville. L'histoire, dit-on, ne se répète jamais.

Pour l'heure, la plupart des analystes pronostiquent un nouveau fléchissement du loyer de l'argent. Constatons cependant que la hausse des cours lundi à Wall Street n'a pas été spectaculaire, s'opérant surtout avec des courants d'échanges assez modérés (49,94 millions de titres contre 68,3 millions). Le 6 janvier dernier, plus de 67 millions de titres avaient changé de mains.

VALEURS	Cours 13 mars	Cours 16 mars
Alcoa	34 1/4	36
A.T.T.	52 1/8	52
Boeing	34 1/8	35 1/4
Chase Manhattan Bank	47	46 3/4
Du Pont de Nemours	50 1/2	51 7/8
Eastman Kodak	81 1/2	81 7/8
Exxon	70 7/8	70 1/8
Ford	22 3/8	22 1/2
General Electric	67	68 1/2
General Foods	34	34
General Motors	50 3/4	51 5/8
Goodyear	18 5/8	18 3/4
I.B.M.	63 3/8	64 5/8
I.T.T.	30 3/8	31 3/8
Kennecott	54 3/4	52 1/2
Mobil Oil	66	65 1/2
Pfizer	53 1/2	53
Schlumberger	101 5/8	102
Texaco	38	38 1/2
U.A.L. Inc.	25 1/8	25 1/8
Union Carbide	59	59 1/8
U.S. Steel	31 1/8	32 3/4
Westinghouse	30 1/4	31
Xerox Corp.	57	58 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GROUPE ALLOBROGE. — Bénéfice net (part du groupe) pour 1980 : 10,62 millions de francs (+ 9 %). Dividende global : 15,75 F contre 13,50 F.

ROBECO. — Bénéfice net pour 1980 : 253 millions de florins contre 240 millions. Après frais généraux, le résultat net ressort à 243 millions de florins contre 228 millions. Dividende : 11 florins contre 9 florins.

COMPAGNIE DE L'EST ASIATIQUE. — Résultat après impôts du groupe pour 1980 : 255,12 millions de couronnes contre 194,80 millions pour un chiffre d'affaires de 21,3 milliards de couronnes contre 20 milliards. Dividende inchangé de 10 %.

NECKERMANN. — Karstadt contrôle désormais cette affaire à 90 %, son offre de rachat de 82,50 DM par action ayant reçu un accueil favorable. Auparavant, Karstadt ne possédait que 51,2 % du capital de Neckermann mais avait décidé de racheter la totalité des actions pour sauver l'entreprise de la faillite.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	13 mars	16 mars
Valeurs françaises	101,5	101,4
Valeurs étrangères	106,8	106,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	112,4	112,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 17 mars ..... 11 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/3	17/3
1 dollar (en yens)	288,50	287,25

BOURSE DE PARIS — 17 MARS — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 80	1 381
5 %	40 50	0 616
3 % amort. 45-54	71	1 882
4 1/4 % 1963	95	2 186
Emp. N. Eq. 6 % 66	....	2 762
Emp. N. Eq. 6 % 67	....	4 767
Emp. 7 % 1973	7724	..
Emp. 8,80 % 77	98 15	7 209
Emp. 9,80 % 78	81 70	6 685
E.D.F. 7,8 % 61	....	1 111
E.D.F. 14,5 % 80-82	98 60	10 476
Ch. France 3 %	197 50	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	771	770
Ass. Groupe Paris-Vie	1910	1990 d
Concorde	340	....
Epargne de France	380	....
Financ. Victoire	310	322 50
France I.A.R.D.	145	145
GAN (Sté Centr.)	753	....
S.P.E.G.	175	175
U.A.P.	564	565
Actibail	142	144 50
— (oblig. conv.)	164 50	....
Alsacienne Banque	392	391
Banque Hervet	203	206 20
Bque. Hypoth. Eur.	330	330
Bque. Nat. Paris	280	280
B.O.I.C.	27	26 75
(Li) B. Scalb Dup.	150	149
Banque Worms	219 60	226
C.G.I.B.	30	30
Cie Crédit Univ.	375	375
C.A.M.E.	96	93 20
Créditel	114 50	113
Créd. Gén. Ind.	241	245
Crédit Lyonnais	284 50	285
Electro-Banque	174	175
Eurobail	143	144 50
Financière Sofal	360	370
Fr. Cr. et B. (Cie)	153 50	153 50
France Bail	329	315
Hydro-Energie	20	....
Immobail B.I.P.	213	218 50
Immobanque	298	297
Immofice	290	290
Interbail	243	240
— (obl. conv.)	240	....
Laffitte-Bail	192	193
Locabail Immob.	320	322 10
Loca-Expansion	137	138 50
Locafinancière	166 30	168
Marseille Créd.	280	280
Paris-Réescompte	490	495
Séquanaise Banq.	266	264
Sicotel	140	140
Siminco	290	290
Sté Cent. Banq.	82	81
Société Générale	265	263
Soficomi	248 50	245 20
Sovabail	315	315
Unibail	309	312
Un. Ind. Crédit	228	227
Cie Foncière	159	155 30
C.G.V.	205	205
Fonc. Ch.-d'Eau	965	995
(M) S.O.F.I.P.	90 50	....
Fonc. Lyonnaise	1220	1220
Immob. Marseille	1810	1810
Louvre	280	298
Simvim	168	168
Cogifi	202	201
Foncina	155 20	156 20
Gr. Fin. Constr.	199 90	200
Immindo	171	170
Imminvest	160	154
Cie Lyon. Imm.	137 50	137 60
Ufimeg	95 50	95 50
Ugimo	160 20	160 20
Union Habit.	272	270 10
Un. Imm. France	246	245
Sofragi	285	285
Applic. Hydraul.	239 90	235
Artois	320	322
Centen. Blanzy	405	405
(NY) Centrest	114	113 50
(NY) Champex	130 50	130 50
Comindus	413 50	412
Cie Industrielle	301	302
(Li) Dév. R. Nord	132	128
Electro-Financ.	316	316 10
(M) Et. Particip	76	79
Fin. Bretagne	85	83 50
Fin. Ind. Gaz Eaux	730	734
Fin. Sonelle-Maub.	107 10	106 20
Fin. et Mar. Part.	92 10	....
France (La)	528	521
Lebon et Cie	360 50	366
(NY) Lordex	110	108 50
Cie Marocaine	27 70	....
OPB Paribas	136	135
Paris-Orléans	114 90	112
Part. Fin. Gest. Im.	255	260
Placem. Inter.	108 90	106 c
Providence S.A.	368	356
Rosario (Fin)	165	162
Santa-Fé	77	77
Soffo	134	136
Cambodge	175	175
Clause	395	397
Indo-Hévéas	178	175
Madag. Agr. Inc.	27 50	....
Padang	346	359
Salins du Midi	319	332
Allobroge	300	306
Banania	217	....
Fromageries Bel	346	342
Bongrain	765	768
Cedis	936	959
(M) Chambourcy	485	....
Cofradel	680	880
Economats Centr.	553	550
Epargne	910	925 d
Euromarché	840	850
From. P.-Renard	475 20	485
Générale Biscuit	435	430
Genvrain	209	201 o
Goulet-Turpin	205	203
Gds Moul. Corbeil	135	135
Gds Moul. Paris	313	314
Nicolas	485	485
Piper-Heidsieck	310	310
Potin	982	989
Promodès	1390	1400
Rochefortaise	190	183
Roquefort	810	806
Taittinger	361	376 40
Unipol	119 80	117
Bénédictine	905	910
Bras. et Glac. Ind.	615	615
Dist. Indochine	440	450
Ricqlès-Zan	121	....
Saint-Raphaël	102	100 60
Sogepal	471	....
Union Brasseries	66 30	66 50
Française Sucr.	565	....
Equip. Véhicules	27 20	28
Borie	430	....
Camp. Bernard	265	265
Cerabati	209	210
Ciments Vicat	224 30	224 40
Cochery	72 90	73
Drag. Trav. Pub.	270	265
Fougerolle	164 90	165
Gds Trav. de l'Est	27	28
Heribcq	89	90
Lambert Frères	133	133
Leroy (Ets G.)	64	66
Origny-Desvroise	145 10	150
Porcher	301	299
Rougier	87	88 20
Sablières Seine	154	154
Sacer	42 40	41 50
Sainrapt et Brice	120	125
Savoisienne	110	102 o
SMAC Acieroid	188	189
Spie Batignolles	90	....
Dunlop	9 55	9 56
Hutchinson	45 40	43 80 o
Safic-Alcan	190	190
Comiphos	140 10	145 70
Gaumont	397	398
Pathé Cinéma	71	69
Pathé-Marconi	30	28 80 o
Tour Eiffel	148 50	142 80
Air-Industrie	21	22 45 d
Applic. Mécan.	40 70	43 60
Arbel	152	165
Bernard-Moteurs	50	....
B.S.L.	132	135
C.M.P.	29 80	20 80 o
De Dietrich	480	480
Duc-Lamothe	300	305
E.L.M.-Leblanc	570	570
Emaill.-Sornua	43 80	45
Forges Strasbourg	136 80	135 50
(Li) F.B.M. ch. fer	70	....
Frankel	354	384
Huard-U.C.F.	104	108
Jaeger	178	171
Jaz	94 10	90 30
Luchaire	158	160
Métal Déployé	321	334
Nadella	25	24 o
Nodet-Gougis	308	....
Peugeot (act. ord.)	130 10	130
Rinfor-For. G.S.P.	7 50	....
Rantorn Indust.	149 90	149
Satam	135	133
Sici	73	73 50
Soudure Autog.	136 70	138
Speichim	190	....
Testut-Aequitas	125	....
Trailor	374	365
Virax	52 50	48 70 o
At. Ch. Loire	49 90	50 60
Ent. Gares Frig.	165	165
Indust. Maritime	308 10	310
Mag. Gén. Paris	200 50	200 70
Cercle de Monaco	83 30	80 10
Eaux de Vichy	1075	1050
Vichy (Fermière)	303	300
Vittel	480	480
Aussedat-Rey	38 10	38 30
Darblay S.A.	31	....
Didot-Bottin	380	380
Imp. G. Lang	11	10 55 o
La Risle	22 20	22 40
Rochette-Cenpa	29 15	....
A. Thiery-Sigrand	60	60
Bon-Marché	118	118
Damart-Servip	1055	1050
Fnac	268	260
Mars. Madagasc.	47	45 10
Maurel et Prom.	33 30	33
Optorg	169	169
Palais Nouveauté	301	300
Uniprix	53 60	57 40
Europ Accumul.	190	193
Fin. piles CIPEL	140 10	140 10
Interechnique	1100	1100
Lampes	150	....
Merlin-Gerin	348	366
Mors	157	163 20
Piles Wonder	209 20	205
Radiologie	98 50	97
SAFT Acc. Fixes	1010	1000
Sfim	1460	1480
Sintra	770	770
Unidel	109	108 90
Carnaud S.A.	86 10	88 20
Escaut-Meuse	227	225
Gueugnon (F. de)	43 50	....
Profilés Tubes Est	16 70	....
Tissmétal	56	54 50
Vincent-Bourget	21	....
Kinta	315	311 50
Mokta	380	355
Amrep G.	1085	1045
Elf-Antargaz	338	338
Hydroc. St-Denis	142	....
Lille-Bonnières-C.	360	360
Carbone-Lorraine	64 50	64
Delalande S.A.	180	180
Finalens	72	72 90
FIPP	179	180
(Ly) Gerland	312	305
Gévelot	80	83 30
Grande-Paroisse	129	129 80
Ripolin-Georget	68	66 80
Rousselot S.A.	252	259
Soufre Réunies	163	163 30
Synthelabo	116	115 20
Thann et Mulh.	51 70	53 80
Ufiner S.M.D.	86	85 60
Agache-Willot	414	400
Files-Fourmies	6	5 80
Lainière-Roubaix	35	35
Roudière	224	220
M. Chambon	162	162
Gén. Maritime	18	....
Delmas-Vieljeux	315	316
Nation. Navigation	75	....
Navale Worms	112	111 70
SCAC	250 80	250 80
Starmi	335	330 10
Transp. Citram	151	148
Transp. et Indust.	112	112
Blanzy-Ouest	242	242
La Brosse	112	119
Conta S.A.	39 40	37 40
Degremont	113	112
Ecco	1920	1930
Ferrailles C.F.F.	230	232
Havas	888	889
Locatel	320	317
Lyon-Alemand	212	210
G. Magnant	47	....
MIC	182	180
O.F.P.-Omn. F. Paris	430 50	476
Publicis	710	700
Safaa	66	58 20 o
Sellier-Leblanc	317	314
Waterman S.A.	192	196
Brass. du Maroc	223	215 20
Brass. Ouest-Afr.	40 50	41
A.E.G.	158	170
Alzo	40	41 50
Alcan Alum.	182	....
Algemeine Bank	611	630
Am. Petrofina	318	295
Arbed	152 10	....
Asturienne Mines	48 05	48 05
Bco Pop Español	93	93
B. N. Mexique	46 50	46 40
B. Régl. Internat.	42000	42100
Barlow Rand	42 50	....
Bell Canada	74 10	74 10
Blyvoor	79	75 20
Bowater	21	21 50
British Petroleum	43	43
Br. Lambert (G.B.L.)	141 50	136 50
Caland Holdings	58	57
Canadian-Pacific	183	183
Cockerill-Ougrée	23 50	....
Cominco	280	270
Commerzbank	305	302
Courtaulds	6 80	....
Dart. and Kraft	240 60	240 50
De Beers (port.)	39	....
Dow Chemical	181	186
Dresdner Bank	351	363 50
Est-Asiatique	44 60	....
Femmes d'Auj.	80 10	....
Finoutremer	97	97
Finsider	0 29	....
Foseco	15 80	15 80
Gén. Belgique	175	....
Gevaert	185	....
Glaxo	29	29 50
Goodyear	90 65	....
Grace and Co	256	252
Grand Metropolitan	18	....
Gulf Oil Canada	101 80	102 40
Hartebeest	305 20	304 90
Honeywell Inc.	495 10	528
Hoogovens	39 50	....
I. C. Industries	149	148
Int. Min. Chem	248	240
Johannesburg	293	309
Kubota	8 80	8 80
Latonia	123 80	120 20
Mannesmann	287	....
Marks-Spencer	13 55	13
Matsushita	22 50	22 40
Mineral-Ressourc.	70	....
Nat. Nederlanden	270	270
Noranda	124	124 50
Olivetti	18 50	19
Pakhoed Holding	76	75 50
Petrofina Canada	432	....
Pfizer Inc.	260	269
Phoenix Assuranc.	24 50	....
Pirelli	7 95	8 60 d
Président Steyn.	191	197 50
Procter Gamble	356	356
Rolinco	468 70	462
Robeco	478	480
Shell fr. (port.)	43	....
S.K.F. Aktiebolag	130	127 60
Sperry Rand	280	285
Steel Cy of Can.	147	150
Stilfontein	100	100
Suéd. Allumettes	119 90	118 40
Tenneco	245	248
Thorn EMI	30 10	....
Thyssen c. 1 000	146 50	147 50
Val Reefs	350	340
Vieille Montagne	136	....
Wagons-Lits	140	140
West Rand	20	19

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	172	172
Sicomer	180	179
Sofibus	223	226
Rodamco	243 70	243 30

Autres valeurs hors cote

Alser	127	....
Cellulose du Pin	33	34
Coparex	550	571
Mines Industries	13	....
La Mure	90	....
Métallurgique Minière	157	168
Océanic	26 60	14 90 o
Pétrofigaz	415	415
Pronuptia	279	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufinex	223	....
Voyer S.A.	1 58	....
Rorento NV	262 10	263 30

SICAV

16/3	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9705 82	9265 70
Actions France	164 26	156 83
Actions-Investiss.	168 94	161 28
Actions sélectives	208 77	199 30
Aedificandi	246 90	235 70
A.G.F. 5000	199 54	190 49
Agfimo	307 19	293 26
Altefi	153 56	146 60
A.L.T.O.	180 38	172 20
Amérique Gestion	279 66	266 98
Bourse-Investiss.	202 19	193 02
C.I.P.	587 06	560 44
Convertimo	178 69	170 58
Cortexa	617 91	589 89
Crédinter	226 20	215 94
Croiss. Immobil.	238 61	227 79
Drouot-France	192 54	183 81
Drouot-Investiss.	419 01	400 01
Energie	202 23	193 08
Epargne-Croiss.	795 16	759 09
Epargne-Industr.	334 96	319 77
Epargne-Inter	406 26	387 84
Epargne-Oblig.	146 21	138 63
Epargne-Unie	515 38	492 01
Epargne-Valeur	265 97	253 91
Euro-Croissance	243	231 98
Financière Privée	511 72	488 52
Foncier Investiss.	470 72	449 37
France-Épargne	266 80	254 70
France-Garantie	252 61	247 66
France-Investiss.	258 64	246 91
Fr.-Obl. (nouv.)	337 71	322 40
Francic	196 13	187 24
Fructidor	172 09	164 29
Fructifrance	332 81	317 72
Gestion Mobilière	322 19	307 58
Gest. Rendement	388 73	371 10
Gest. Sél. France	283 44	270 59
I.M.S.I.	269 31	247 55
Indo-Suez Valeurs	390 58	372 87
Intercroissance	176 64	168 63
Interoblig.	5991 86	5719 96
Intersélect France	199 87	190 81
Intervaleurs Indust.	298 79	285 24
Invest. St-Honoré	393 08	375 26
Laffitte-France	156 26	149 16
Laffitte-Oblig.	135 09	128 96
Laffitte-Rend.	154 60	147 59
Laffitte-Tokyo	423 42	404 22
Livret portefeuille	292 64	279 37
Multi-Obligations	313 73	299 50
Multirendement	121 81	116 29
Mondial Investiss.	233 36	222 78
Natio.-Inter.	528 62	504 66
Natio.-Valeurs	394 66	376 76
Oblisem	124 38	118 74
Paribas Gestion	296 55	283 10
Pierre Investiss.	301 81	288 12
Rothschild Expans.	460 75	439 86
Sécur. Mobilière	337 84	322 52
Sélec. Mobil. Div.	230 37	219 92
S.P.I. Privinter	152 30	145 39
Sélection-Rendem.	142 09	135 65
Sélect. Val. Franç.	162 22	154 86
S.F.I. fr. et étr.	267 19	255 07
Sicavimmo	379 71	362 49
Sicav 5000	153 75	146 78
S.I. Est	627 99	599 51
Silvafrance	249 36	238 05
Silvam	180 88	172 68
Silvarente	166 32	158 78
Silvinter	185 52	177 11
S.I.G.	447 79	427
S.N.I.	891 17	659 83
Sogepargne	270 18	257 93
Sogevar	529 26	505 26
Soginter	698 63	671 48
Soleil Investiss.	302 11	288 41
U.A.P. Investiss.	206 11	196 76
Unifrance	185 61	177 19
Unifoncier	467 43	446 23
Unigestion	360 76	344 40
Uni-Japon	496 14	473 84
Unirente	1247 21	1206 20
Valorem	245 58	234 44
Worms Investiss.	415 10	396 28

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2480	4,5 % 1973	2484	2448	2456	2442
3100	C.N.E. 3%	3035	3045	3040	3040
475	Afrique Occ.	527	529	535	528
495	Air Liquide	495	501	501	495
117	Als. Part. Ind.	123 90	122 20	122 20	120
360	Als. Superm.	374 90	374 50	374 50	374 90
118	Alsthom-Atl.	134 90	134 10	133	....
280	Applic. gaz	287	282 20	285	257 50
117	Arjom. Prioux	122 80	122	123	122
640	Aux. Entrepr.	636	639	639	630
880	Av. Dass.-Br.	831	834	834	834
188	Bail-Equipem.	188	192 50	192 50	192 50
195	— (obl.)	193 10	193 10	193 10	193 10
325	Bail-Investiss.	310	308	308	305
159	B. Rothschild	172	169 20	172	165 80
105	Bazar H.-V.	105 10	106 50	106 50	105
123	B.C.T. Midi B.	132	131 30	131 90	131
255	Béghin-Say	269	269	267	264
445	Bic	452	452	455	443
520	B.I.S.	513	512	511	515
865	Bouygues	871	872	873	880
1030	B.S.N.-G.D.	1045	1031	1031	1031
1000	— (obl.)	1025	1034	1034	1030
1720	Carrefour	1783	1780	1780	1780
300	— (obl.)	310	312	312	312
1330	Casino	1326	1330	1330	1325
39	CEM	36 50	36 50	36 50	37
198	Cetelem	214 80	218	216	213
165	Charg. Réunis	162	165	165 10	163
9	Chiers-Châtil.	9 15	9 15	9 15	9 05
115	Chim. Rout.	120 50	119 50	121 50	117 20
127	— (obl.)	124 50	127 50	127 50	125
181	Ciments franç.	176	178 90	177 50	175 40
169	— (obl.)	162	161 50	161 50	161 50
880	C.I.T. Alcatel	929	950	946	943
415	Club Méditerr.	421 50	423 80	423 50	424
105	Codetel	110 50	108	108	108
142	Cofimeg	138 60	138 90	138 90	138 70
....	Colas	428	432	434	430
365	Cie Bancaire	351	351	350	361
390	C.G.E.	395	400	399	395
415	— (obl.)	416	414	414	414
113	Compt. Entrepr.	115 20	115 50	115 60	114 50
440	Compt. Mod.	448	450 10	450 10	450 10
210	Créd. Comm. F.	210	208 50	208 50	210
960	— (obl.)	968	970	970	970
385	Créd. Foncier	401 80	399	398	398
280	Crédit F. imm.	295	287	287	285
280	Cr. Ind. Al.-L.	279	277	277	277
167	Créd. Indust.	169	168	168	164 90
138	C. Ind. Ouest	139	140	140	140
320	Crédit Nat.	346	345	345	341 20
83	Créd. Nord	85 20	86 20	88 20	85 20
77	Creusot-Loire	90	88 80	88 60	89 90
335	Crouzet	353	353	353	351
360	C.S.F.	379	379	377	373 10
390	— (obl.)	417	430	415	434
570	Darty	560	565	564	565
930	Docks France	970	961	961	961
38	Dollfus-Mieg	38 20	38 05	38	38 05
890	Dumez	903	902	902	902
345	Cie Gle Eaux	345	345	345	338 20
1180	Elf-Aquitaine	1250	1248	1243	1232
220	— (certific.)	235 90	233	233	233
240	E.J. Lefebvre	243	241	241	240
130	E. Saun.-Duv.	129 50	126 50	126 50	124
540	Essilor	558	552	552	542
245	Esso S.A.F.	263	266	268	263
335	Eurafrance	341 50	340 50	341	340 50
1060	Europe n°1	1031	1018	1016	1001
475	Facom	511	514	512	514
56	Fin. Dév. Ent.	63 80	64 20	63	65
230	Fin. Paris P.B.	252	255	253 50	262 90
255	— (obl. conv.)	285	287	287	287
150	Finextel	154 80	156 10	156 10	156
150	Fives-Lille	152 80	153	153	151
43	Fraissinet	47	47	47	47
220	Fr. Pétroles	234	234	232	234
210	— (obl. conv.)	214 80	214	214	210 50
54	— (certific.)	57 80	58 70	56 70	56
107	Galeries Laf.	117	119	119	119 90
235	Gén. d'Entrep.	232	232 50	232 60	228 50
138	Gén. Fonderie	138 20	139 90	139 90	138 50
187	Gén. Ind. Part.	186 10	186 80	186 80	186
395	Générale Occ.	394	395 50	395 50	395 50
410	Gr. Tr. Mars.	420	438	438	429 30
420	Guyenne-Gasc.	405	417	416	410
370	Hachette	369	358	358	352
75	Imétal	80 50	83	85 50	83
920	Inst. Mérieux	1035	1015	1016	1015
140	J. Borel Int.	135 10	135 50	135 50	136 50
147	Jeumont Ind.	179 50	181	181	177 40
107	Kali Ste-Thér.	111	109	109	107
43	Kléber-Colombes	44	43 50	43 50	43
375	Lab. Bellon	388	390	390	396
280	Lafarge	289	289 90	290 60	289 90
296	— (obl.)	299	295	295	295
400	La Hénin Cie	439	438	438	429 30
1880	Legrand	1560	1550	1550	1550
2370	— (obl.)	2295	2350	2350	2350
740	Lesieur	775	765	764	765
185	Locafrance	189	189 10	189 10	190
360	Locindus	350	347 10	347 10	347 50
660	L'Oréal	664	666	668	660
3100	— (obl. conv.)	3110	3120	3120	3120
193	Lyonn. Dépôts	204	204	204	204
395	Lyonn. Eaux	404	404 10	404 50	404
56	Machines Bull	58	59 30	58	57 30
540	Mais. Phénix	564	555	552	553
975	(Ly) Majorette	1200	1200	1200	1200
800	Manurhin	799	815	816	815
37	Mar. Wendel	40 60	40 90	41 70	40 60
58	Mar. Ch. Réun.	52	51	51	50 05
625	Martell	619	617	617	617
620	— (obl.)	607	616	618	607
2100	Matra	2181	2160	2168	2160
23	Mét. Nav. D.-N.	33 10	31 70	32 70	32 20
845	Michelin	792	802	800	790
545	— (obl.)	549 10	549 10	549 10	549 10
1000	Midi (Cie)	1022	1028	1029	1011
450	Moët-Hennessy	487	485	485	485
630	— (obl.)	654	680	680	660
560	Mot. Leroy S.	601	603	602	613
79	Moulinex	83	81 30	82	80 50
375	Mumm	367	367	367	365
285	Nancéienne Cr.	274	274 50	274 50	274 50
180	Navig. Mixte	191	190	190	186 20
34	Nobel-Bozel	38	38	38 90	38 60
31	Nord-Est	33 40	32 90	33 60	33
70	Nouvelles Gal.	73 20	73 60	73 60	72 30
290	Olida-Caby	320	322	321 50	315 60
101	Opfi-Paribas	106 50	106 10	106	106
104	Papet. Gascogne	95 10	98 50	98 50	96 80
119	Paris-France	123	125	125	122 50
107	Pechelbronn	106 50	110	109	107 80
92	PUK	100	102 90	101 90	102 90
115	— (obl.)	120 80	120 80	120 80	120 80
75	Penarroya	78	75 50	78 50	74
285	Penhoët	301 80	300	300	300
305	Pernod-Ricard	302	305	304 80	303
188	Perrier	187	168 50	169	165 20
92	Pétroles B.P.	110	109	109	....
129	Peugeot S.A.	138 90	139 90	143 50	139 90
285	— (obl.)	293 80	294 50	294 50	292
71	P.L.M.	69 50	68 10	68 10	66 80
172	Poclain	205	208	208 50	204
425	Poliet	406	409	410	403
105	Pompey	103 50	102 50	102 50	100 60
285	P.M. Labinal	279	277	277	277
510	Presses Cité	520	522	522	517
450	Prétabail Sic.	460	443	443 20	443
165	Pricel	186	186	186 10	188
330	Primagaz	355	354	355	360
118	Printemps	116	117	117	118
485	Radar S.A.	482	494 50	486	489 50
490	— (obl.)	485	486	486	486
210	Radiotechn.	248	246	248	248 90
128	Raffin. (Fse)	139	136	135	136
480	Redoute	515	524	524	524
685	Révillon Fr.	677	680	681	673
90	Rhône-Poulenc	91	91	91 80	89 20
178	Roussel-Uclaf	192	195 50	195 50	195 50
460	Ruche Picarde	460	460	460	460
980	Rue Impériale	979	980	980	980
9	Sacilor	13 80	13 60	14 20	13 85
149	Sade	147	140	140	140
860	Sagem	900	900	900	882
137	Saint-Gobain	140 20	140 60	140 60	140 60
225	St-Louis B.	227 50	221 10	221 10	221
445	Sanofi	469 50	470 40	470	470 40
615	— (obl.)	616	619	619	619
375	S.A.T.	383	378	384	370 60
48	Saulnes	57	58	60	58
285	Saupiquet	280	280	280	280
159	Schneider	167 80	167 50	167 50	164 50
50	S.C.O.A.	58	57 90	57 90	57 90
85	— (obl.)	85 60	85 50	85 60	85 50
136	Seb	143	146	148	145
194	Sefimeg	192 50	190 30	190 30	190
535	S.I.A.S.	520	519	519	509
570	Sgn. Ent. El.	593	593	593	590
280	Silic	276	276	276	275
285	Simco	270	272	272	272
127	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	125
615	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	520
255	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	368
189	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	190
305	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	360
235	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	240 10
840	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	805
1180	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1190
138	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	138 20
225	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	223
260	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	246
300	U.I.S.	300	289 50	289 50	285 10
161	U.C.B.	159	158 10	158 10	156
160	Un. Fr. Banques	172	172	172	169
155	U.T.A.	163	161	161	164
7 50	Usinor	8 60	8 55	8 55	8 60
93	— (obl.)	94 50	94 50	94 50	94 50
255	Valeo	269 50	269 50	269	275
370	— (obl. conv.)	375	376	376	375
47	Vallourec	52 20	53	53 30	52
950	V. Clicquot-P.	1030	1050	1050	1030
660	Viniprix	686	662	663	660
1570	Elf-Gabon	1740	1755	1755	1745
197	Amax Inc.	280	270 60	269 60	268
215	Amer. Express	227 70	230	230	230
265	Amer. Teleph.	266 50	264 60	266	260 10
69	Anglo Amer. C.	71 40	70 30	70 30	69 10
435	Amgold	457 90	460	458	451
510	B. Ottomane	504	506	506	498
285	BASF (Akt)	305	310 20	310 20	307
260	Bayer	266	269	269	269
194	Buffelsfont.	202 50	197	197	198 50
25	Charter	25 15	24 60	24 80	24 25
230	Chase Manh.	228	229	229	228
136	Cie Pétr. Imp.	131 80	136 40	135 90	136 40
41	De Beers	40 45	40 40	40 30	40 20
645	Deutsche Bank	674	673	673	671
395	Dome Mines	407	408 50	406	410
230	Du Pont-Nem.	248	253	253	248
385	Eastman Kodak	387	402	402	401 90
93	East Rand	96	94	93 60	92 20
147	Ericsson	147	145 60	145 60	143 40
375	Exxon Corp.	353	355 20	355 20	348 50
105	Ford Motor	112 30	110	110	112
230	Free State	230 50	227 80	227 80	225 10
88	Gencor	93	92 20	92	90 40
320	Gen. Electr.	333	340	337 50	340
245	Gen. Motors	250	258	258	258
48	Goldfields	49 90	49 60	49 10	49 40
87	Harmony	96 60	96 80	96 80	96 50
8	Hitachi	8 20	8 30	8 35	8 25
265	Hoechst Akt.	271 50	273 80	273 80	271
33	Imp. Chemical	27 40	27 50	27 50	27 50
98	Inco Limited	106	107 70	107 90	107 60
310	IBM	312	318 10	318 10	318 10
146	ITT	154	157	157 80	157
410	Merck	428	424	424	....
295	Minnesota M.	300	311	311	311 70
380	Mobil Corp.	329 80	328 50	328 50	331
8050	Nestlé	7760	7750	7750	7720
420	Norsk Hydro	419	419	419	413 10
705	Petrofina	650	656	663	657
215	Philip Morris	237 80	246	246	245 20
40	Philips	39 40	40 20	39 90	39 50
220	Pres. Brand	217 50	213	211	215
700	Quilmès	749	735	735	721
340	Randfontein	308 90	311	309	316
435	Royal Dutch	411	410	410	204 10
45	Rio Tinto Zinc	50	50 40	49 30	49 40
194	St Helena Co	212 10	214 40	214	219
530	Schlumberger	503	511	510	511
45	Shell transp.	43	43	43	42 60
575	Siemens A.G.	595	595	600	595
76	Sony	90 30	89 30	89 30	89 70
270	Unilever	282	282	282	....
97	Un. Min. 1/10	103	103	106	101
270	Unit. Techn.	279 20	281	281	276
380	West Driel.	372	365	365	369
260	West Deep	243 90	239 50	238 90	240
365	West Hold.	363	351	350	351
285	Xerox Corp.	286	294	294	294
2 70	Zambia Corp.	3 38	3 30	3 25	3 30

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 946	4 914	4 790	5 040
Allemagne (100 DM)	235 840	235 880	229	241
Belgique (100 F)	14 384	14 401	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	212 930	213 110	206	217
Danemark (100 krd)	75 050	75 100	72 500	77 500
Norvège (100 k)	92 070	92 080	89	94
Grande-Bretagne (£ 1)	11 089	11 079	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 705	9 686	....	....
Italie (1 000 lires)	4 851	4 848	4 600	5
Suisse (100 fr.)	259 420	259 780	254	267
Suède (100 krs)	107 650	107 690	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 350	33 320	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 799	5 809	5 650	5 950
Portugal (100 esc.)	8 770	8 755	8 500	9 400
Canada ($ can 1)	4 152	4 142	4 010	4 240
Japon (100 yens)	2 383	2 375	2 280	2 410

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/3
Or fin (kilo en barre)	86550	85700
Or fin (en lingot)	86550	85700
Pièce française (20 fr)	860 10	850 50
Pièce française (10 fr)	490	489 50
Pièce suisse (20 fr)	600	590 10
Pièce latine (20 fr)	580	569
Souverain	721	724
Pièce de 20 dollars	3230	3220
Pièce de 10 dollars	1580	1580
Pièce de 5 dollars	785	.....
Pièce de 50 pesos	3370	3394
Pièce de 10 florins	610	600 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 17 mars 1981 a été tiré à 589 734 exemplaires.

La grève des autobus parisiens s'étend et gagne le métro

La grève s'est étendue dans les autobus parisiens ; en revanche, le trafic du métro et du R.E.R. est assuré normalement ce mardi, mais devrait être sérieusement perturbé mercredi 18 mars.

Les forces de police sont intervenues le 17 mars au matin dans vingt-deux des vingt-trois dépôts d'autobus ; seul celui de Nanterre étant encore occupé par les grévistes. Cela a conduit à un durcissement du mouvement. Alors que seule la C.G.T. (elle représente 40,1 % des machinistes) et la C.F.D.T. (6,6 %) ont donné une consigne d'arrêt de travail, on comptait 53 % de grévistes, d'après la direction.

Nombreux sont les conducteurs qui refusent de travailler « sous la protection des policiers ». C'est en tout cas la position du syndicat autonome (19,7 %) qui, tout en estimant que ce mouvement est « politique » et en condamnant les modalités d'action de la C.G.T., critique aussi l'appel de la direction aux forces de l'ordre, d'autant qu'il partage l'analyse de la C.G.T. et de la C.F.D.T. sur le développement de l'insécurité dans les transports en commun.

C'est à cause de ces « débordements » que les autonomes (ils représentent 52,2 % des conducteurs de trains) ont refusé de participer à un mouvement dans le métro et le R.E.R. La C.G.T. (34,2 %) et la C.F.D.T. (9,9 %) n'ont d'ailleurs pu se mettre d'accord. Les cégétistes reprochent aux cédétistes de « manier tour à tour le frein et l'accélérateur » ce qui, disent-ils, « nous interdit de diriger un conflit avec eux ». Aussi, la C.F.D.T. seule a donné, dans le métro, une consigne d'arrêt de travail pour vingt-quatre heures renouvelable à partir de ce mardi 17 ; la C.G.T., elle, n'a lancé un mot d'ordre que pour le mercredi 18. La C.F.D.T. n'a pas été suivie, ce mardi, mais elle entend continuer la grève mercredi.

Ce conflit prouve, en tout cas, que l'unité syndicale est actuellement bien difficile à réaliser alors même que les revendications des syndicats sont identiques. — Th. B.

• La direction de la R.A.T.P. : une insécurité préoccupante mais pas dramatique

Voici les réponses que nous a faites M. Jacques Deschamps, directeur général de la R.A.T.P. :

« Un des principaux motifs mis en avant par les syndicats pour justifier leur mouvement actuel est l'insécurité dont pâtissent le personnel et les voyageurs du métro et des autobus. Quelle est votre position à cet égard ?

— Le développement de la petite délinquance est un phénomène de société qui affecte toutes les formes de la vie urbaine, la voie publique comme les transports en commun. Sa résonance bien compréhensible dans la sensibilité publique ne doit pas faire oublier cependant le caractère très limité du risque encouru, que la R.A.T.P., par son action, cherche à circonscrire.

» Sur les autobus, les agressions de voyageurs ont été, en 1980, au nombre de 43 pour 750 millions de voyageurs transportés ; celles commises à l'encontre des conducteurs, au nombre de 102. Notons que le terme « agression » est pris dans son acception la plus large, de la simple bousculade à la violence caractérisée. Extrêmement rares sont les agressions qui ont des conséquences graves.

» Nous serions certes impardonnables de ne pas nous préoccuper de la sécurité. Et nous le faisons en associant à notre réflexion les organisations syndicales. Ce n'est pas par des mouvements de grève sauvage ou des manifestations de rue qu'on améliorera la situation et qu'on convaincra les délinquants de s'abstenir. Ces mouvements n'ont pour effet que de pénaliser les usagers des transports en commun.

— Vous avez annoncé un certain nombre de dispositions destinées à améliorer la situation des autobus. N'est-ce pas essentiellement la réduction du nombre d'agents dans les autobus et le métro qui explique ce sentiment d'insécurité ?

— En ce qui concerne les autobus, il y a très longtemps que certaines lignes, et notamment les lignes de grande banlieue, sont exploitées avec un seul agent. L'extension à tout le réseau de la conduite à un agent, il y a une dizaine d'années, fut accueillie avec sympathie et n'a provoqué à l'époque aucune critique concernant le manque de sécurité.

Le problème est certes devenu plus préoccupant depuis plusieurs années. La présence d'une autre personne dans certains autobus à certaines heures ne résoudrait pas les problèmes d'insécurité constatés, si cette personne n'était pas, physiquement et moralement, préparée pour faire face aux agressions.

» C'est pourquoi la R.A.T.P. cherche plutôt à renforcer l'appui que la police et ses propres contrôleurs peuvent donner aux conducteurs en organisant des patrouilles de surveillance en soirée et en dotant les conducteurs d'un moyen d'appel d'urgence qui renforcera le radiotéléphone existant et en mettant en place, à certaines heures, un dispositif de protection du poste de conduite (genre cabine vitrée).

— Les syndicats, essentiellement la C.G.T., vous reprochent le développement de la répression anti-syndicale. Quelle est votre réponse sur ce point ?

— Catégorique ! Ce reproche n'a aucune base. Il est inspiré par des considérations tout à fait étrangères à la défense du syndicalisme, qui a d'ailleurs droit de cité depuis longtemps dans une entreprise publique où les rapports syndicats-direction sont réguliers et très développés.

» La vérité est qu'une minorité d'agents cherchent à faire obstacle à la liberté du travail du plus grand nombre et recourent à des procédés inadmissibles (occupation d'établissements et détournements d'autobus). Il ne nous est pas possible de rester passifs devant une telle attitude, compte tenu de nos obligations vis-à-vis des voyageurs et des demandes de la plus grande partie de notre personnel. »

• La C.G.T. : les machinistes sont les premières victimes de la violence

M. Michel Potel est secrétaire général de l'union syndicale C.G.T. de la R.A.T.P. Son organisation est à l'origine du mouvement actuel. Voici ses explications.

— Pensez-vous que l'insécurité soit plus grande dans les transport en commun qu'ailleurs ? N'est-ce pas un phénomène de société ?

— De 1970 à 1980, la petite délinquance a augmenté de moins de 40 %. Au cours de la même période, le pourcentage d'agressions contre les voyageurs au réseau ferré a augmenté de 148 % ; au réseau routier les actes délictueux ont augmenté de 166 % de 1974 à 1979. Dans trois cas sur quatre, ce sont les machinistes R.A.T.P. qui sont victimes de ces agressions. On peut donc dire au total que, contrairement à ce qu'affirme la direction, la violence dans le métro a augmenté quatre fois plus vite que la petite délinquance « en général ».

» Il faut insister sur le caractère raisonnable des propositions de la C.G.T. Tout ce que nous proposons c'est de faire un essai, et l'expérience tranchera. Ce que nous réclamons, c'est une expérience sur une ligne d'autobus de chacun des vingt-trois dépôts de la R.A.T.P., ce qui représente plusieurs dizaines d'agents R.A.T.P. Si elle est concluante, il faudra l'étendre après 21 heures sur les autres lignes. Or la direction, conformément aux orientations du premier ministre, refuse d'engager un seul agent supplémentaire pour faire face aux problèmes de sécurité.

— Ne pensez-vous pas que « sortir » des bus allait entraîner une réaction de la direction, surtout à un moment où vous affirmez que celle-ci accentue sa « répression anti-syndicale ».

Il y a une réaction de « ras-le-bol » des machinistes qui voient les agressions augmenter sans cesse chaque année sans qu'aucune mesure efficace de sécurité ne soit prise. Les travailleurs du réseau routier ont donc été amenés à utiliser leur outil de travail pour exprimer avec force l'exigence qui est la leur : pouvoir travailler en toute sécurité, transporter les usagers en toute sécurité. Mais c'est la direction qui la première a détourné de leur utilisation en janvier dernier des voitures de régulation sécuritaire à la R.A.T.P. en les utilisant non pas pour assurer la sécurité mais pour assurer la diffusion de quinze mille tracts patronaux destinés au personnel du réseau routier.

— Ne pensez-vous pas que, dans le contexte électoral actuel, votre mouvement risque d'être qualifié de « grève politique » ?

— C'est un argument qui a été avancé récemment par F.O. et par la direction. Je répondrai brièvement en rappelant : 1) Que cela fait plusieurs années que nous avons posé à la direction nos revendications concernant les problèmes de sécurité ; 2) Que, dès septembre 1980, nous avons rendu publique « *notre charte de lutte des usagers* », qui définit la sécurité à la fois comme le droit pour le personnel et les usagers de voyager en toute sécurité (lutte contre les accidents et les risques d'incendie) et pose également le problème de la lutte contre la violence et les agressions ; 3) Enfin, je rappellerai que d'autres organisations syndicales, C.F.D.T., autonomes, y compris F.O., qui a laissé sur ce point toute liberté à ses sections syndicales, ont participé, devant le siège de la R.A.T.P., à ce que certains appellent aujourd'hui des « *détournements d'autobus* » pour « raison politique ». On imagine donc mal comment des organisations dont l'anticégétisme et l'anticommunisme sont bien connus auraient pu se prêter à des « *actions politiques* » montées de toutes pièces par la C.G.T.

PROFITS ET INVESTISSEMENTS PRIVÉS ONT ÉVOLUÉ PARALLÈLEMENT affirme le C.N.P.F.

« *Les profits et les investissements des entreprises privées ont évolué parallèlement depuis 1973* » écrit le C.N.P.F. (patronat français) dans une étude intitulée « Des mythes aux réalités ».

Le C.N.P.F., qui déclare vouloir répondre aux arguments utilisés alors que s'ouvre la période électorale, note que les profits comme les investissements ont doublé en valeur et qu'en volume ils se sont maintenus : « *Sans doute, à partir de 1978, la courbe des profits et celle des investissements semblent avoir des allures différentes. L'explication est simple. En 1978, les entreprises ont consacré une part de leurs profits à réduire leur endettement. Mais en 1980, les investissements ont nettement progressé alors que les bénéfices diminuaient brutalement.* »

Le C.N.P.F. ajoute : « Si les entreprises nationales ont augmenté davantage leurs investissements que ne l'ont fait les entreprises privées, c'est qu'elles ont bénéficié de conditions de financement très avantageuses. Pour une même production réalisée, elles sont dix fois moins imposées et reçoivent vingt fois plus de subventions que les sociétés privées.

» Les investissements des entreprises publiques ne pourront continuer d'augmenter au même rythme dans les années qui viennent, conclut le C.N.P.F. D'une part, ils ont été « tirés » par des programmes ambitieux (équipement électro-nucléaire, train à grande vitesse, modernisation du téléphone, renouvellement de la flotte d'Air France...) qui sont à peu près réalisés.

D'autre part, la progression continue des subventions nécessaires au financement des investissements aggraverait la pression fiscale qui pèse sur les autres contribuables et, notamment, sur les entreprises privées. »

NOUVELLES BRÈVES

● *Aide communautaire à la Chine.* - Les pays de la C.E.E. se sont mis d'accord à Bruxelles sur le principe d'une aide alimentaire d'un montant de 6,2 millions de dollars en faveur de la Chine. Les ministres des affaires étrangères des Dix, réunis à Bruxelles le 17 mars, ont approuvé l'octroi de 2 000 tonnes de poudre de lait et de 8 000 tonnes d'huile de colza en faveur des populations de deux provinces chinoises menacées de famine (*A.F.P.*).

● *Un dixième cas de fièvre aphteuse dans les Côtes-du-Nord.* — Le souvenir de l'épizootie de 1974 plane sur la région de Lamballe (Côtes-du-Nord) où l'on a décelé lundi 16 mars un dixième cas de fièvre aphteuse. Un dispositif de lutte a été mis en place depuis le début de mars pour tenter d'enrayer l'avance du virus. — (*Corresp.*)

● *Le tirage au sort des huitièmes de finale de la Coupe de France de football*, effectué mardi 17 mars, donnera lieu aux rencontres suivantes : Nantes-Bordeaux, Nancy-Saint-Etienne, Bastia-Monaco, Le Havre-Lens, Metz-Montpellier, Châteauroux-Lille, Strasbourg-Angoulême ; Thionville-Martigues. Les matches aller seront disputés le 3 avril sur le terrain du club nommé en premier. Les matches retour sont fixés au 11 avril.

LES DIX VONT « INTENSIFIER LA PRÉPARATION INTERNE » DES NÉGOCIATIONS AVEC L'ESPAGNE

De notre correspondant

Bruxelles. — Les récents événements de Madrid ont servi de toile de fond à la session de négociations, au niveau ministériel, entre la C.E.E. et l'Espagne, qui s'est tenue lundi 16 mars à Bruxelles.

La façon dont s'est déroulée cette session, la déclaration politique faite au nom des Dix, sont l'illustration d'un compromis tacite entre les thèses en présence. Les Espagnols, comme manifestation de solidarité, souhaitaient que l'engagement politique de la Communauté en faveur de leur adhésion soit clairement réaffirmé et que les Dix manifestent leur volonté de ne pas laisser sommeiller les négociations. Sur ces deux points, la déclaration des Dix leur donne satisfaction.

Certains Etats — dont la France, surtout à la veille des élections — estiment cependant qu'en dépit de la sympathie que la Communauté se doit de manifester à l'égard de la démocratie espagnole il existe des problèmes qui ne peuvent guère être abordés utilement avec Madrid tant qu'ils n'auront pas été réglés à dix. Ainsi en est-il des affaires agricoles, budgétaires et de la pêche. Pour ces raisons, ces Etats estiment qu'il ne serait pas raisonnable de promettre une accélération de la négociation ou de se laisser enfermer dans un calendrier. Eux aussi obtiennent satisfaction.

La déclaration évite ces écueils. Après avoir souligné « *la réaction ferme et énergique du gouvernement et du peuple espagnols face aux atteintes récentes à la Constitution démocratique de leur pays* », elle se garde de parler d'accélération des pourparlers, mais laisse plutôt supposer un changement qualitatif : « *La Communauté est consciente que l'intérêt général de nos peuples est de poursuivre avec dynamisme le travail en cours (...).* »

Les Dix sont d'accord pour que l'Espagne puisse bénéficier durant la période précédant l'adhésion de prêts de la Banque européenne d'investissements. Les montants et modalités de ces prêts seront arrêtés par la suite. La Commission propose qu'ils puissent atteindre 100 millions d'ECU par an (590 millions de francs).

M. Perez Llorca, ministre espagnol des affaires étrangères, après avoir rappelé que l'adhésion de son pays à la Communauté était, phénomène rare, un objectif auquel souscrivent « *toutes les forces politiques ayant une représentation significative au Parlement* », a noté, à propos de l'attitude des membres de la Communauté, que « *les déclarations de soutien des premières heures (...) semblent avoir cédé graduellement le pas à la manifestation de réserves, inspirées par des difficultés économiques concrètes* ». « *Les difficultés techniques propres à toute négociation ne devraient jamais estomper les objectifs politiques fondamentaux* », a-t-il ajouté.

Ph. L.

A B C D E F G

